Liège, la cité ardente, est depuis près de deux ans dans la tourmente: son bourgmestre socialiste Edouard Close, impliqué dans des affaires de corruption, est contraint de démissioner. André Cools est abattu par un tueur qu'on n'a toujours pas identifié. Les militants de base du Parti Socialiste sont d'autant plus déboussolés que dans les affaires de corruption, on voit poindre l'ombre de Benoît de Bonvoisin.

Comment des socialistes peuvent-ils se trouver en cheville avec celui que certains surnomment le Baron Noir en raison de ses liens avec l'extrême droite? Ce dernier clame qu'il est victime d'un complot de la Sûreté de l'Etat, le service civil de renseignements belge. Les socialistes crient eux aussi au complot. Qui croire?

Ce livre vous fait pénétrer au cœur des 'affaires' qui agitent la Belgique depuis des années. Grâce à des documents et des témoignages de première main, il révèle pour la première fois le dessous d'activités de la Sûreté, de militants d'extrême droite, de réseaux de renseignements et d'action pro-américains en Belgique. Il lève le voile sur les mécanismes de financement occulte des partis politiques, l'argent noir, les milieux affairistes, le grand banditisme, les barbouzes,... Des points cruciaux pour l'avenir de la démocratie en Belgique.



Philippe Brewaeys est membre de la rédaction de la revue CelsiuS et journaliste indépendant (La Cité, Intermédiaire à Bruxelles, L'Evénement du Jeudi à Paris,...)

Jean-Frédérick Deliège est journaliste à RTL-TVi et à La Libre Belgique-Gazette de Liège.



ISBN 2-87262-054-0

Dossier

EP

EPO





Dessin couverture: GAL
Photocomposition: EPO
Impression: EPO

20A rue Houzeau de Lehaie
1080 Bruxelles – Belgique
Tél.: 32 (0)2/428.29.88

Lange Pastoorstraat 25-27
2600 Anvers – Belgique
Tél.: 32 (0)3/239.68.74
Fax.: 32 (0)3/218.46.04

ISBN 2-87262-054-0
D 1992/2204/6

Table des matières

Remerciements 6

Avant-propos 7

1. Benoît, le petit galopin 9

2. Les cocus magnifiques 24

3. Le PDG de l'affaire? 45

4. Le tango du baron et du WNP 77

5. Les origines de l'empoignade 105

6. rue Belliard 39, le rendez-vous des escrocs? 122

7. Mignonne, allons voir si la Rose... 163

8. Ardente et dispendieuse 188

9. Des machines à sous très convoitées 196

10. Les carnets du colonel 208

11. L'assassinat du parrain 249

Conclusion. Démocratie en danger 249

Index 274

Philippe Brewaeys Jean-Frédérick Deliège

de Bonvoisin et Cie

De Liège à Bruxelles, les prédateurs et l'Etat



de Bonvoisin et Cie
De Liège à Bruxelles, les prédateurs et l'Etat

2-14



Remerciements

Nous tenons à remercier celles et ceux qui ont accepté de nous rencontrer pendant de longues heures parfois. Impossible de les citer tant ils sont nombreux. Ils doivent savoir que, sans ces conversations, ce livre n'aurait pas vu le jour. Néanmoins, nous tenons à souligner l'aide qui nous a été apportée par nos confrères du mensuel *CelsiuS* et par Walter De Bock, journaliste au *Morgen*.

Chaque fois que cela s'est avéré possible, nous avons mentionné nos sources orales ou écrites. Toutes les informations publiées dans ce livre ont été recoupées avec soin, tout en veillant à conserver la discrétion nécessaire dans certaines parties délicates. En cas de procédure judiciaire, cette discrétion ne sera pas nécessairement synonyme d'anonymat. Et pour éviter les faux procès, nous tenons à préciser que tous les documents cités nous ont été remis par des personnes habilitées à le faire.

Enfin, nous ne voudrions pas oublier Marianne, Elisabeth, Mieke, Morgane, Manon, Fanny et Jeremy. Ils nous ont supportés. Dans tous les sens du terme.

Avant-propos

On allait boucler les valises et partir en vacances lorsque quelqu'un appuya sur la sonnette. Derrière la porte, un homme au papier timbré – le papier, pas l'homme. Benoît de Bonvoisin attaquait en référé l'un des journalistes qui préparait ce livre. Son objectif? Obtenir la lecture préalable du manuscrit d'un ouvrage qui ne verrait le jour qu'à la condition que ce noble baron marque son accord à sa publication. Une première en Belgique.

Dans cette démarche de censure préalable, Benoît de Bonvoisin était conseillé par Me Graindorge. Michel, celui pour qui tout ce que la Belgique comptait de progressistes et de démocrates s'était mobilisé au crépuscule des années 70, la Justice l'accusant d'avoir aidé des truands en cavale. Michel, celui qui symbolisait à l'aube des années 80 la bataille pour la liberté d'expression. Me Graindorge, le gauchiste devenu l'avocat d'un personnage surnommé le 'baron noir' par une partie de la presse en raison de ses liens avec l'extrême droite.

Des liens que Benoît de Bonvoisin nie avec force. Il le répète encore, ce 26 novembre 1991, dans les salons de l'hôtel Hilton où il a réuni la presse pour nous parler, avec Me Graindorge et son nouvel avocat Jacques Vergès, du complot ourdi contre lui par la Sûreté de l'Etat (le service civil de renseignements belge), des politiciens, des magistrats, des hommes d'affaires, bref, une loge P2 à la belge. Des noms? Depuis dix ans, la liste s'allonge de ceux qui ne dansent pas sur l'air sifflé par la défense du baron. Des preuves? Des éléments qui, examinés à la loupe, s'avèrent faux ou, à tout le moins, tronqués.

Dans la salle, deux jeunes gens BCBG tentent de se faire passer pour journalistes sans même prendre des notes. Régulièrement, ils posent des questions complaisantes permettant à Benoît de Bonvoisin de relancer son discours. Nous avons déjà vu l'un des deux. Lors d'une conférence d'Olivier Mathieu, un 'historien' niant l'extermination des Juifs par les nazis, au siège d'un groupuscule d'extrême droite, le Parti des Forces Nouvelles.

Depuis le 26 avril 1990, date de l'interpellation de Benoît de Bonvoisin par la Gendarmerie dans le cadre d'une enquête sur des malversations financières, nous avons retourné cette théorie du complot dans tous les sens. Nous avons rencontré des dizaines de témoins, compulsé des centaines de documents d'archives. Il n'y a pas de complot contre Benoît de Bonvoisin. Par contre, si l'on s'intéresse aux activités du baron et du milieu dans lequel il baigne...

1. Benoît, le petit galopin

'Je me demande ce que j'ai fait comme horreurs dans une vie antérieure pour subir le sort qui m'est réservé aujourd'hui. Il est vrai que nous avons une longue expérience familiale.'[1] Un grand-père assassiné par des sbires des nazis, un père écarté de la tête de la Société Générale de Belgique et lui-même poursuivi sur le plan judiciaire, l'histoire de Benoît de Bonvoisin, baron de son état, est tragique. Même s'il est un des principaux auteurs de sa propre tragédie.

Dans la demeure familiale du boulevard Saint-Michel à Bruxelles, il ne décolère pas. Certains de ses amis se sont détournés de lui, sa famille doit trouver saumâtre de voir régulièrement son nom s'étaler dans les journaux à la rubrique des malversations financières. Heureusement, tous ne l'ont pas lâché: sur un coin du piano trône la photo de Paul Vanden Boeynants, dédicacée par l'ancien ministre 'à Benoît, remarquable de ténacité, émouvant de fidélité et précieux d'amitié'.

Tenace, il l'est. Depuis dix ans, il se proclame victime d'un complot orchestré par la Sûreté de l'Etat, les services de renseignements belges, et relayé par des magistrats, des fonctionnaires, des policiers, des journalistes,... Malgré ses multiples aventures judiciaires, il ne manque pas de souffle: depuis trois heures, il arpente le salon du même pas fougueux, s'agitant, levant les bras au ciel, tempêtant, tentant de convaincre... Tout cela sans même s'accorder le plaisir d'un verre d'eau. A nous non plus d'ailleurs.

Lorsqu'il a vu le jour le 14 mars 1939, le petit Benoît Marie Ghislain Martin Marcel Patrice n'était qu'un roturier dénommé 'Bonvoisin'. Il n'avait pas cinq ans lorsque son grand-père, Alexandre Galopin, était abattu par des collaborateurs des nazis. L'escalier permettant d'accéder à la maison du boulevard Saint-Michel porte toujours la marque de l'impact d'une balle. 'Je vois encore le cadavre de mon grand-père gisant sur son lit, dans la pièce où nous nous trouvons. Il a été abattu par les nazis. Comment pouvez-vous dès lors m'accuser d'avoir des liens avec l'extrême droite?'[2]

Selon Paul Vanden Boeynants, cet événement va effectivement marquer toute la vie du baron: 'Benoît de Bonvoisin! Qui est Benoît de Bonvoisin et quelles sont mes relations avec lui? Vous le connaissez? Bon, vous l'avez en face de vous. Premièrement, vous devez savoir que ce garçon a été très malade dans sa jeunesse. Il a véritablement grandi comme une plante d'appartement. Deuxièmement, il n'a jamais pu digérer la mort de son grand-père. Alexandre Galopin a été abattu par l'extrême droite dans la maison que Benoît habite encore aujourd'hui! Et ce qu'il

n'a pas pu avaler non plus, c'est que son père qui était directeur de la Société Générale – et que j'ai personnellement très bien connu – en a été évincé par la Loge, par la gauche. Ces événements vécus dans sa jeunesse ont marqué sa personnalité. Troisièmement, Benoît de Bonvoisin est un garçon sensé, mais anticommuniste jusqu'au bout des ongles. Et c'est un catholique conservateur convaincu. Il trouve par exemple horrible que la messe ne soit plus dite en latin. Benoît est avant tout un garçon serviable. Si serviable! Depuis trente ans que je le connais, il est rarement venu me demander quelque chose. Il arrivait toujours avec des propositions'.

'Bon, Benoît et moi, nous étions politiquement liés. Mais je ne sors pas dîner avec lui, nous n'allons pas ensemble à des festivités ou nous ne partons pas en voyage à deux. Jamais, jamais! Mais c'est ainsi: de Bonvoisin père m'a demandé quelque chose il y a très longtemps. Mon fils Benoît est quelqu'un qui a besoin d'affection, de soutien, disait-il. Et j'espère, monsieur Vanden Boeynants, j'espère que vous serez un de ceux sur qui il pourra compter lorsque je ne serai plus là. Je lui ai alors répondu que, dans la mesure où Benoît faisait appel à moi et dans la mesure où cela m'était possible, je le soutiendrais. Et je l'ai soutenu! Je lui ai très souvent donné de bons conseils! Sans quoi, il se serait peut-être lancé dans des aventures qui lui auraient attiré beaucoup d'ennuis. Car si vous dites à Benoît de Bonvoisin qu'il doit venir en aide à un groupe de chrétiens malheureux retenus au fin fond de la Colombie, il est capable de récolter de l'argent, de recruter des mercenaires et d'organiser un raid avec un commando militaire pour sauver ces pauvres chrétiens. Eh oui les amis, ça c'est Benoît de Bonvoisin!'[3] Mais qui sont donc ces ancêtres qui, selon VdB, ont tant marqué le jeune Benoît et dont on retrouve des éléments dans toute sa vie adulte?

Collaboration limitée

28 février 1944, 20h45. Quatre hommes se présentent au boulevard Saint-Michel, souhaitant parler à Alexandre Galopin, le gouverneur de la toute-puissante Société Générale de Belgique. Quatre coups de feu claquent dans la nuit, Alexandre Galopin s'effondre, mortellement blessé. Une brillante carrière s'arrête brutalement.

Cet ingénieur des mines a 35 ans lorsque la Première Guerre mondiale éclate. Il dirige alors la Fabrique Nationale d'Armes de Guerre à Herstal, un des fleurons de la Société Générale, où il est entré en 1904. Pendant le premier conflit mondial, le gouvernement belge 'prête' cet expert à la France pour lui permettre de régler ses problèmes d'armes légères. Le jeune ingénieur y accomplit des miracles: la 'méthode Galopin' permet de rationaliser et d'accroître considérablement la production de fusils, de

mitrailleuses et même de moteurs d'avions.[4] Au sortir de la guerre, le gouvernement belge fait encore appel à lui, cette fois comme expert dans les négociations des traités de paix avec l'Allemagne vaincue.

En ce début du 20e siècle, toute l'industrie est bousculée par une vague de concentrations et de rationalisations qui accroissent sensiblement la production. Mais cette nouvelle production de masse ne correspond pas à un élargissement du marché. Ce sera une des principales causes de la grande crise des années 30.

Ce processus s'accompagne d'une emprise croissante des secteurs financiers sur l'industrie: il faut trouver des ressources pour pouvoir procéder aux investissements nécessaires. De 1917 à 1930, la Société Générale de Belgique s'insère dans 85 entreprises et participe à 129 augmentations de capital, le plus souvent en collaboration avec le groupe Solvay-Boël-Janssen.[5]

Ces investissements colossaux nécessitent de rompre avec le libéralisme sauvage. L'économie doit être gérée à long terme. Il convient de réguler les conflits sociaux, de les faire diminuer tant en nombre qu'en intensité. L'ensemble des rapports sociaux s'en trouvent bouleversés: en 1919, on introduit le suffrage universel, le droit de grève,... Certains tenteront de contrebalancer cette perte de pouvoir en renforçant le rôle politique du Roi Léopold III dont Alexandre Galopin était un conseiller apprécié.[6]

En juin 1941, en pleine Seconde Guerre mondiale, Alexandre Galopin s'est prononcé en faveur d'une certaine planification économique: 'Malgré la répugnance que nous avons éprouvée de tout temps pour les systèmes d'économie dirigée, nous nous voyons obligés aujourd'hui d'organiser notre économie. Il est d'ailleurs probable que nous devrons conserver cette organisation même pendant la période qui suivra immédiatement la signature de la paix. De plus, il faut bien reconnaître qu'il n'existe pratiquement plus un seul pays au monde qui vive encore en économie libre... Reconnaissons d'ailleurs que parmi tous les systèmes qui ont vu le jour au cours de ces dernières années, le système allemand (N.d.l'A: mis au point par les nazis!) est, à tout prendre, celui qui s'est révélé le meilleur. Il n'est pas, en effet, un système improvisé, mais au contraire, il constitue le stade final d'une longue évolution'.[7]

Avant d'écrire ce texte, Alexandre Galopin doit encore mener tambour battant la carrière qui le mènera au sommet du principal groupe industriel et financier belge: en 1934, il est 22 fois président, 4 fois vice-président et 18 fois administrateur de sociétés du groupe. Et le 19 mars 1935, l'assemblée générale des actionnaires l'installe dans le fauteuil de gouverneur de la Société Générale, 12 ans après l'avoir nommé directeur.

Alexandre Galopin est en quelque sorte le roi économique de la Belgique lorsque, le 10 mai 1940, les troupes allemandes envahissent le pays.

Le 15 mai, les ministres Paul-Henri Spaak et Camille Gutt, en partance pour Londres, réunissent trois 'poids lourds' de la finance belge: Fernand Collin de la Kredietbank, Max-Léo Gérard de la Banque de Bruxelles et, bien entendu, Alexandre Galopin. Selon Collin, Spaak aurait déclaré: 'Nous vous confions la Belgique.' Selon d'autres sources, il n'y aurait eu qu''un mandat, précis et limité, donné aux banquiers: celui d'effectuer des paiements aux agents de l'Etat en pays occupé.'[8] Le débat historique – Alexandre Galopin travaillait-il main dans la main ou non avec Londres – n'est pas encore tranché.

Le gouverneur de la Société Générale a élaboré une doctrine qui porte son nom.[9] Elle visait à réglementer une collaboration économique avec les nazis qui pouvait aller jusqu'à la livraison de produits semi-militaires. Cette politique de 'moindre mal' était justifiée d'une part par des soucis humanitaires: améliorer le ravitaillement de la population et empêcher les déportations d'ouvriers. Deux objectifs qui n'ont pas été atteints. D'autre part, la doctrine 'Galopin' visait à conserver les leviers de commande économiques dans des mains belges. Sur ce dernier point, elle a atteint son objectif. Mais n'est-ce pas simplement parce que l'occupant nazi ne disposait pas de suffisamment de personnel qualifié pour prendre le contrôle de l'économie belge? Enfin, la doctrine Galopin comportait un principe de solidarité entre les industriels, de sorte qu'ils se retrouvaient tous 'dans le même bateau'.[10]

Malgré cela, le trio des banquiers reçus par Spaak et Gutt avant leur départ pour Londres n'était pas homogène. Le baron Paul de Launoit – qui était avec Max-Léo Gérard (Banque de Bruxelles) une des figures de proue du groupe Brufina-Cofinindus – pensait pouvoir saper la domination de la Générale en s'alliant aux Allemands. Mais en prévision d'une éventuelle défaite allemande, il a accordé vers 1944 un soutien très diversifié à la résistance. 'C'est pourquoi le baron Paul de Launoit ne fut que brièvement inquiété au moment de la répression, alors qu'il avait été avec son groupe l'un des principaux collaborateurs économiques pendant toute la période de l'occupation.'[11] De son côté, la Société Générale de Galopin est restée très réservée quant à une collaboration économique avec l'occupant.

Les relations entre le gouvernement en exil et le comité Galopin n'étaient pas sans zones d'ombre. Le gouvernement de Londres a créé en 1942 son propre correspondant en Belgique, le comité 'Gille', dans lequel ne siégeait aucun des trois banquiers reçus par Spaak et Gutt au début des hostilités. De plus, lorsqu'Alexandre Galopin fut abattu en février 1944, aucun éloge funèbre du gouverneur de la Société Générale ne fut prononcé par le gouvernement Pierlot depuis Londres.[12]

Curieux dès lors de constater que l'entourage du baron Benoît de Bonvoisin insiste aujourd'hui sur la quasi identité de vue qui aurait existé entre Alexandre Galopin et les responsables politiques exilés dans la capitale britannique. Mais comme le souligne l'historien Etienne Verhoeyen, 'pour des raisons de politique intérieure, les gouvernements de l'immédiat après-guerre ont préféré garder le silence sur la portée réelle de la mission de confiance dont le gouvernement avait investi des financiers de premier plan, dont Galopin, en matière de reprise du travail sous l'occupation'. Pour éviter tout problème, on modifia même le Code Pénal en mai 1945, ne punissant plus les livraisons à l'ennemi qu'en cas de caractère manifestement militaire ou d'esprit de lucre.[13] La doctrine Galopin fut ainsi reconnue par les autorités politiques belges, posteriori.

Plus dure sera la chute

Comme nous le verrons plus loin, Benoît de Bonvoisin cherche encore aujourd'hui à comprendre les raisons de la mort de son grand-père. Mais ce qui semble être omniprésent, c'est l'image de son père, écarté de la direction de la Société Générale. En 1933, Elisabeth Galopin, fille d'Alexandre, a épousé le fils d'une famille verviétoise active dans le secteur du textile, Pierre Bonvoisin. Cette alliance va propulser le jeune homme dans le monde de la finance internationale. Après des études de droit à l'Université de Liège – dont il sortira docteur en droit – et un stage à la Banque Nationale, Pierre Bonvoisin part comme étudiant boursier aux Etats-Unis. Il reviendra de l'Université de Princeton 'Master of Arts in Economics'. Ce passage aux Etats-Unis le marquera profondément.

Sa carrière dans le secteur bancaire démarre un an après son mariage avec Elisabeth Galopin. En 1934, il entre au siège louviérois de la Banque de la Société Générale. Dix ans plus tard, il rejoindra l'administration centrale. En 1951, il devient directeur de la Société Générale et président du conseil d'administration de la banque de ce groupe.

Dès lors, Pierre Bonvoisin prend son envol international: il préside aux destinées d'établissements bancaires à Londres et New York, entre autre.[14] A Paris, il siège dans les commissions de Politique monétaire et des Sociétés multinationales de la Chambre de Commerce International.[15] Il est également actif dans la Banque Italo-Belge, l'Agence Maritime Internationale et la Compagnie Financière et de Réassurance du Groupe AG.

En Belgique, la Couronne reconnaît les mérites de Pierre Bonvoisin. Anobli en 1955, il obtient le titre de baron transmissible par primogéniture. Quatre ans plus tard, par jugement rectificatif, il devient 'de' Bonvoisin. 'Notre particule, qui était tombée en désuétude après la Révolution, a ainsi été relevée' précise son fils cadet Benoît.[16] La famille – issue d'une des plus anciennes familles du duché de Limbourg (XIVe siècle) – tire son nom du hameau Bonvoisin qui domine la seigneurie de Petit-Rechain

dont ils sont entrés en possession au XVIe siècle.[17] En 1966, Pierre devenu de Bonvoisin obtient l'extension de son titre à tous les descendants mâles.

Tout le monde n'apprécie pas ces changements à leur juste valeur. 'A quand une nouvelle modification de son nom? Pourquoi pas une adjonction de Bonvoisin du Mur Mitoyen? ' clament certains nobles.[18] Certains anciens responsables de la Générale soulignent quant à eux que 'ce titre a été sollicité, pas attribué. De plus, passer devant un tribunal pour retrouver une particule...' Ces paroles sont peut-être la conséquence du feu qui couve, à l'époque, à la SGB.

En 1963, cette carrière qui s'annonçait prometteuse – son fils Benoît ne prétend-il pas que Pierre de Bonvoisin aurait dû finir gouverneur de la Société Générale – est brutalement interrompue. 'Le mandat de directeur de monsieur Pierre Bonvoisin arrive à échéance le 31 décembre 1963. Il n'est pas proposé au renouvellement. Les divergences de vue qui nous ont opposés à la fin de 1962 et qui nous ont amenés à prendre cette décision collective ne brisent à l'évidence pas l'estime que nous portons à monsieur Bonvoisin. Au contraire, lors de notre dernière assemblée, nous lui avons à nouveau, au nom du Conseil d'Administration unanime, exprimé notre reconnaissance pour la conscience et le dévouement avec lequel il a rempli son mandat de directeur de la Société Générale de Belgique. De ce fait, la carrière de monsieur Bonvoisin est donc interrompue avant la limite d'âge normale et en conséquence de nos règles traditionnelles très strictes, nous ne pouvons pas vous proposer de lui attribuer le titre de directeur honoraire. Il restera cependant notre collaborateur dans une série de sociétés dans lesquelles nos intérêts doivent être défendus et où les divergences de vue en question n'entravent nullement l'efficacité de son activité.'[19] En langage feutré, Pierre de Bonvoisin, le gendre de l'ancien gouverneur de la Générale, est viré.

Pour quelles raisons a-t-il été écarté de la direction de ce groupe? Difficile de le savoir avec certitude. La Société Générale n'est guère prolixe dans ce genre d'affaires. Certains insinuent que les divergences portaient sur l'attitude à adopter au Congo belge. Pierre de Bonvoisin aurait voulu soutenir jusqu'au bout la sécession katangaise de Moïse Tschombé alors que la majorité de la direction de la Générale misait sur un Congo restant uni. Seul élément concret avancé par les partisans de cette thèse, la coïncidence temporelle entre l'échec de la sécession katangaise et la mise à l'écart de Pierre Bonvoisin.

Des années plus tard, l'hebdomadaire *Trends* est revenu sur cette affaire qu'on croyait enterrée en parlant de désaccords stratégiques et d'affairisme. Au début des années 60, René Lamy, qui allait devenir le dernier gouverneur de la Société Générale, et Jules Dubois-Pélerin, vice-gouverneur à l'époque, soutenaient la fusion de la Société belge de Banque

(groupe Boël-Solvay-Janssen) et de la Banque de la Société Générale. Dans deux autres opérations financières de grande envergure, ils se sont alliés au même groupe. Une alliance dont Pierre de Bonvoisin ne voulait à aucun prix. Résultat: à 42 ans, René Lamy devenait le plus jeune directeur de la SGB et Pierre de Bonvoisin était mis sur la touche.[20]

'C'est de l'épisode de la Société belge de Banque qu'est née la haine de la droite et de l'extrême droite catholique francophone à l'égard de René Lamy. La fusion a été férocement combattue par le baron de Bonvoisin sr, père de Benoît, l'actuel chef de file du CEPIC et collaborateur de VdB. De Bonvoisin sr, à la tête de la Banque de la Société Générale, a été rejeté par Jules Dubois-Pélerin et René Lamy en raison de son affairisme. Après des mois de querelles, il s'est retrouvé sur une voie de garage et il l'accepta d'autant moins que via la Société belge de Banque, il voyait grandir l'influence de la Loge dans la Banque de la Société Générale. Le rêve tournait au cauchemar.'[21]

'Pierre de Bonvoisin a été remplacé par Jules Dubois-Pélerin à la présidence de la Banque de la Société Générale. Après quelque temps, je lui ai succédé.'[22] Dans son bureau privé dont les fenêtres permettent d'apercevoir les derniers vestiges de ce qui fut le splendide domaine Brugmann à Uccle, Robert Henrion – ancien ministre des Finances et ancien sénateur libéral – rassemble ses souvenirs. 'Le père du baron Benoît de Bonvoisin était un homme éminent, cultivé, un grand banquier, un économiste sérieux. Je lui ai succédé au Centre International d'Etudes Bancaires où j'ai pu me rendre compte qu'il était respecté dans le monde bancaire international. C'est un monde très fermé, et s'il avait été affairiste, cela se serait su très vite. Néanmoins, il avait un caractère très marqué, dirigeant la banque de manière autoritaire. Il était trop orgueilleux pour être affairiste. Après son départ, la commission bancaire nous a fait des recommandations: elle souhaitait que la banque soit dirigée de manière collégiale et que le président ne soit qu'un primus inter pares. La commission voulait éviter qu'un seul homme concentre trop de pouvoirs.'

'Issu d'une famille fort catholique de la région de Verviers, Pierre de Bonvoisin favorisait le recrutement de collaborateurs ou de stagiaires issus de l'Université de Louvain où il enseignait par ailleurs. Il était partial à l'égard de ce qui n'était pas catholique, se méfiait des syndicats et avait réellement peur des communistes. Il se méfiait de moi en raison de mes sympathies pour la franc-maçonnerie et était très pro-américain.'

Professeur extraordinaire à l'Université de Louvain, Pierre de Bonvoisin a par exemple été longtemps administrateur de la branche louvaniste de la Fondation Hoover, une association qui repère certaines 'grosses têtes' diplômées de nos universités pour les envoyer ensuite étudier aux Etats-Unis. De même, c'était un militant fédéraliste européen convaincu.

Dans l'immédiat après-guerre, au début de la guerre froide, de nombreux anticommunistes se sont retrouvés au sein du Mouvement Européen. Pierre de Bonvoisin fut le trésorier de sa section belge créée en 1949.[23] Il y retrouvait plusieurs banquiers qu'avait connu feu son beau-père, comme Fernand Collin, Max-Léo Gérard ou le baron Paul de Launoit. Et déjà, au nombre des généreux donateurs, le groupe de construction Blaton.[24]

La branche la plus influente du Mouvement Européen était sans conteste l'Union Européenne des Fédéralistes (UEF) qui a pris son envol grâce aux importants moyens financiers mis à sa disposition par le Département d'Etat américain (N.d.l'A.: les Affaires étrangères) et la CIA par le biais de l'American Committee on United Europe (ACUE).[25] L'ACUE a été fondé en 1949 par celui qui en est devenu le président, William 'Wild Bill' Donovan. Objectif avoué de l'organisme: apporter le soutien US aux organisations européennes proches du Mouvement Européen. Pendant la Seconde Guerre mondiale, Donovan avait été le responsable de l'Office of Strategic Services, le célèbre OSS ancêtre de la CIA.[26] Parmi les autres ténors de l'ACUE, on retrouvait deux futurs directeurs de la CIA et un officier de ce service de renseignements américains. La plupart des fonds de l'association provenaient directement du Département d'Etat, le solde étant apporté par des hommes d'affaires comme Conrad Hilton de la chaîne d'hôtels du même nom. En quatre ans, de 1949 à 1953, l'ACUE a participé à cette campagne pour l'unification européenne à raison de 400.000 livres sterling.[27]

Dans ce microcosme anticommuniste et pro-américain, un jeune homme de 29 ans fait ses premiers pas en politique. En novembre 1948, un certain Paul Vanden Boeynants représente le secteur boucher belge au Congrès de Rome de l'Union Européenne des Fédéralistes. Lors de ce même congrès, il devient un des quatre représentants belges de l'UEF, pour le rôle flamand. A son retour, VdB se dira 'fort déçu par les tendances marxistes que certains ont voulu imprimer à notre mouvement.'[28] Lorsqu'en 1991, les régimes communistes des pays de l'Est se seront effondrés, ce même VdB ne manquera pas de revenir sur son passé d'activiste anticommuniste, rappelant que dans les années 1946-1947, il n'hésitait pas à faire le coup de poing dans les meetings du ministre communiste Lallemant.[29] Cet anticommunisme 'profond' n'empêchera cependant pas VdB, au milieu des années 70, de se livrer en douce au commerce avec les pays de l'Est. Mais n'anticipons pas.

Pierre de Bonvoisin baignait donc dans un milieu d'hommes d'affaires profondément anticommuniste. Nous avons retrouvé sa trace au conseil d'administration d'un organisme para-étatique créé en février 1958, l'Institut National d'Etudes pour le Développement du Bas-Congo. Y siégeaient également des personnalités comme Herman Robillart, Marcel De Roover ou Fernand Collin.[30] Impossible de revenir ici sur leurs biographies complètes. Signalons cependant que tous trois participaient au financement de groupes clandestins anticommunistes parfois violents.[31]

Parmi ces groupes activistes, épinglons le réseau 'Milpol' et son équivalent congolais, 'Crocodile'. Milpol, comme son nom l'indique, est un service qui récoltait des renseignements militaires et politiques, essentiellement sur les milieux communistes. Il est le produit de tractations menées tout au long de l'année 1948 entre Marcel De Roover (groupe Brufina, un des personnages centraux de l'anti-communisme belge), Herman Robillart (directeur de l'Union Minière du Haut-Katanga, groupe de la Société Générale) et le général René Mampuys (service de renseignements militaires). La cheville ouvrière de Milpol et de Crocodile était André Moyen, un homme du renseignement militaire 'sorti' du service pour éviter que l'on ne puisse remonter la filière en cas de coup dur.

La couverture de Milpol était une société commerciale qui s'occupait, officiellement, de documentation en tous genres et qui éditait un bulletin confidentiel. Milpol était en relation avec les services de renseignements néerlandais, allemands, suisses, espagnols, français et américains. Financée par le privé, cette organisation fournissait des renseignements aussi bien à Marcel De Roover ou à son adjoint, le général Maurice Keyaerts, qu'au Deuxième bureau militaire en la personne du général Mampuys.

Barbouze anticommuniste

'J'assurais la protection rapprochée du secrétaire général à l'agriculture Emile De Winter. En septembre 1942, Londres a envoyé un parachutiste SAS. Il était porteur de directives pour De Winter. Ce parachutiste m'a demandé d'aller voir Alexandre Galopin en 1943. Ce dernier avait eu un accrochage avec le baron Paul de Launoit qui, à ses yeux, était un collaborateur.'[32] André Moyen se souvient.

'Galopin m'a demandé de faire plusieurs enquêtes, par exemple sur un sous-officier de la SS qui avait des contacts avec de Launoit ou sur des Belges qui prenaient contact avec lui. Il m'a aussi demandé des renseignements sur le colonel de Gendarmerie Van Coppenolle. J'ai eu trois réunions avec Alexandre Galopin. C'était un homme peu causant, assez froid.'

'Plus tard, j'ai travaillé pour Pierre de Bonvoisin. En 1955, lors d'une grève importante aux ACEC de Charleroi, le général Mampuys m'a envoyé faire des recherches sur l'attitude du directeur de l'entreprise. J'ai rentré mon rapport à mon chef Mampuys, et celui-ci m'a envoyé chez Pierre de Bonvoisin. J'ai eu l'impression qu'il doutait de mes informations. C'était la première fois qu'on mettait mes rapports en cause. J'ai

encore eu avec Pierre de Bonvoisin deux réunions dont l'une concernait une enquête à Tenerife. Il soupçonnait certains commandants de paquebots des Lignes Maritimes de se livrer à un trafic de carburant.'

Après avoir fait fonctionner les réseaux anticommunistes 'Milpol' et 'Crocodile', André Moyen est resté dans le domaine de la sécurité. Ainsi, il a formé les cadres du Groupe 4 Securitas et s'est occupé de la sécurité de la Société Générale. 'Benoît de Bonvoisin m'a téléphoné voici deux ans, en se recommandant d'un responsable de la Société Générale. Je l'ai rencontré à plusieurs reprises, à l'Hilton de Bruxelles et au château de Maizeret, une propriété de sa famille. Il voulait que je refasse l'enquête sur la mort de son grand-père.'

L'enquête judiciaire avait établi que les quatre assassins avaient agi sur ordre de Robert Verbelen, le chef du service de sécurité de la milice collaborationniste 'De Vlag'. Depuis, l'histoire a retenu qu'Alexandre Galopin a été assassiné par les hommes de Verbelen avec l'autorisation et les félicitations de la hiérarchie de la Gestapo (Himmler en Allemagne et Jungclaus en Belgique), dans le cadre de représailles contre les actions de la résistance. Verbelen aurait déclaré à ses hommes que 'Galopin sympathisait officiellement avec les Allemands, mais qu'en réalité, il soutenait financièrement la Résistance.'[33]

'Benoît de Bonvoisin met cette version en doute', poursuit André Moyen. 'Pendant la guerre, Galopin a constitué un dossier sur les industriels qui enfreignaient ses consignes en matière de collaboration. Que de Launoit ait été parmi eux, ça va de soi et Galopin a certainement noté leurs entretiens contradictoires à propos du barbelé et de l'acier billette; mais il faudrait retrouver le fameux dossier pour le savoir et relever d'ailleurs une bonne vingtaine de noms de gros industriels qui enfreignaient les restrictions mises par Londres (Pierlot) à la collaboration économique avec les Allemands.'

'Quelques jours avant sa mort, il y a eu deux cambriolages à Maizeret, les 20 et 26 février 1944. La veille de sa mort, Alexandre Galopin était à Maizeret. Inquiet, il s'est retiré et a caché ce dossier. Benoît de Bonvoisin m'avait chargé de le retrouver, persuadé qu'il pourrait fournir la véritable explication de la mort de son grand-père. J'ai fait appel entre autres à un radiesthésiste et à une voyante.'[34] Malgré son grand âge, André Moyen a l'œil qui pétille. Tout l'entourage du baron connaît le goût immodéré du petit-fils d'Alexandre Galopin pour les sciences occultes.

Lourd héritage familial

L'assassinat de son grand-père, l'éviction brutale de son père de la direction de la Société Générale et de la présidence de la banque, les milieux anticommunistes de la finance internationale et du monde du renseignement ont bercé l'enfance du jeune Benoît de Bonvoisin et l'ont marqué jusqu'à l'âge adulte. Lorsqu'éclatent ses affaires judiciaires en 1990, ces vieilles histoires refont surface: 'Mon père m'a transmis une idée. Il voyageait beaucoup pour développer la Générale à l'étranger. Pourquoi pas en Belgique? La Belgique, disait-il, est le seul pays d'Europe où un seul groupe financier a autant à dire par tête d'habitant. Cela dépasse le niveau d'acceptabilité! Son conseil: si tu fais un jour quelque chose sur le plan international, essaie de contrebalancer cette puissance inadmissible. Chercher un investisseur qui ne soit pas la Générale était, pour moi, une nécessité politique, morale et civique.'[35] C'est ainsi que Benoît de Bonvoisin explique les raisons qui l'ont poussé à faire venir à Liège – et plus généralement en Belgique – les Français de la Compagnie Générale des Eaux.

Roger Van Gheem est un ancien fonctionnaire du ministère des Finances. Au début des années 80, lors d'une réception dans la demeure familiale du boulevard Saint-Michel, il a rencontré Benoît de Bonvoisin et Henri Proglio, le directeur adjoint de la Générale des Eaux chargé des affaires belges. Dès 1986, il travaille pour la société française qui désire élargir son implantation en Belgique. Rapidement, Van Gheem dirige la succursale belge de la Générale des Eaux en étant inscrit au pay-roll de la société à Paris. 'Benoît de Bonvoisin, le conseiller occulte de l'entreprise, n'aimait guère la Société Générale, pas plus que le Groupe Bruxelles Lambert. En faisant venir la Compagnie Générale des Eaux à Bruxelles et en lui servant d'apporteur d'affaires, il disait vouloir créer en Belgique un grand groupe, un nouvel holding suffisamment fort pour s'opposer à la Générale et à GBL.'[36]

Lorsque nous l'avons rencontré, Benoît de Bonvoisin nous a expliqué sa version des événements. 'Pour perquisitionner à Maizeret, les gendarmes disposaient d'un matériel spécial. Ils cherchaient les documents de mon grand-père. On ne m'a pas mis en prison à cause de la société CIDEP, mais pour retrouver le dossier de mon grand-père. Il faut creuser sur l'action pendant la guerre des familles qui ont ensuite mis la main sur la banque de la SGB. Jamais mon père n'aurait accepté cela. J'ai retrouvé le carnet de mon grand-père grâce à l'aide de M. Moyen. Il y a une enquête parallèle et on a mis le petit-fils en prison car sur le carnet, il était marqué qu'on ne pouvait le publier que 50 ans plus tard. Ils ont eu peur.'[37] Recoupements faits, il apparaît que la Gendarmerie s'est effectivement déplacée à Maizeret avec un matériel permettant de détecter des métaux, chose tout à fait courante lorsqu'elle visite de grands bâtiments où l'on peut facilement dissimuler un coffre.

Si l'on revient aux affirmations de Roger Van Gheem concernant l'animosité du baron Benoît de Bonvoisin à l'égard du groupe GBL, elles

pourraient s'expliquer par la présence du comte Jean-Pierre de Launoit, fils du baron Paul de Launoit, dans la haute direction de GBL, la prolongation de la Brufina de de Launoit père. Le comte Jean-Pierre de Launoit était membre dans les années 60 de cercles catholiques ultra-conservateurs comme le Centre Européen de Documentation et d'Information, le CEDI, qu'il a depuis quitté. Au début des années 80, ces milieux catholiques très marqués à droite ont été agités de profonds soubresauts. De nombreux responsables économiques les fréquentaient sur une base philosophique. Ils ont été effrayés par l'arrivée dans ces cercles de personnages douteux, affairistes ou escrocs, qui se servaient des notables comme couverture. Le baron de Bonvoisin, quant à lui, nie tout conflit avec GBL.[38] Il est vrai que des articles de presse ont fait état, à plusieurs reprises, des liens qui unissaient GBL et la Compagnie Générale des Eaux.

Si Benoît de Bonvoisin se sent investi d'une mission anti-Société Générale, il n'en va pas de même pour sa famille. Son frère aîné, Pierre-Alexandre, a fait carrière dans ce holding, à Hong Kong comme à Bruxelles. Il a d'ailleurs épousé la vicomtesse Michèle de Jonghe d'Ardoye, fille d'une grande famille de la noblesse ayant des intérêts dans la Société Générale et dans le groupe des Assurances Générales. 'J'ai engagé Pierre-Alexandre de Bonvoisin à la banque de la Société Générale', se souvient Robert Henrion. 'L'homme a de grandes qualités et a commencé sa carrière dans une banque américaine. Actuellement, il occupe un poste de direction où il gère d'importants crédits. Il eût été injuste qu'il souffre des ennuis qu'a eu son père au sein de la Société Générale. C'est d'ailleurs avec lui que j'ai réglé les problèmes de pension de sa mère.'[39]

Les deux autres enfants de Pierre de Bonvoisin et d'Elisabeth Galopin ont également réussi de beaux mariages: Marie-Cécile est devenue la comtesse Hervé d'Ursel et Marie-Françoise a convolé en justes noces avec le fils d'une des plus grandes lignées de la noblesse, le prince Bernard de Mérode. Benoît, malgré ses 52 printemps, qu'il avoue les yeux baissés et d'un sourire gêné, n'a pas d'épouse. Troisième enfant d'une famille fort catholique, il n'a pas fondé de foyer.

S'il a aujourd'hui l'allure d'un jeune premier pétant de santé, Benoît de Bonvoisin le doit, selon lui, à son végétarisme. Fréquemment malade, il a passé une bonne partie de sa jeunesse au lit. Au contraire de son frère aîné Pierre-Alexandre qui a fait de brillantes études, il n'a jamais dépassé le stade de la candidature en philosophie et lettres. Après une longue psychanalyse (jungienne, afin que Dieu ne soit pas remis en cause!),[40] le jeune Benoît va faire la connaissance d'un homme politique issu des mêmes milieux anticommunistes et pro-américains que son père, Paul Vanden Boeynants.

Benoît de Bonvoisin ne se souvient plus du moment précis de cette rencontre (vraisemblablement à la fin des années 60). Mais elle montre tout

le poids familial qui pèse sur les épaules du troisième enfant de Pierre de Bonvoisin: 'Ce que j'ai fait, je l'ai fait tout seul, sans ma famille. C'est moi qui a été voir VdB.'[41] Fin psychologue, l'ancien boucher a tout de suite dû saisir les potentialités de ce fils quelque peu marginal d'une famille de la noblesse bruxelloise, proche de milieux bancaires d'envergure internationale et du monde du renseignement pro-américain. L'impayable VdB en fera un des collecteurs de fonds du CEPIC. En cette fin des années 60, Benoît de Bonvoisin vient de mettre le doigt dans un engrenage qui va le broyer. Rapidement, il sera amené à jouer un rôle actif dans la prise de contrôle d'une revue très droitière.

Un privé à nos basques

C'est dans un café bruxellois que nous avons rencontré André Moyen, cette ancienne barbouze anticommuniste au service du renseignement militaire.

Lorsque nous lui avions téléphoné pour prendre rendez-vous, il nous avait signalé qu'on l'avait chargé d'enquêter sur un des auteurs de ce livre: 'On se demande qui vous paie pour écrire les histoires que vous racontez. Albert Raes, l'ancien patron de la Sûreté, vous verse sans doute quelques billets de mille, mais il ne doit pas être le seul. Vous tirez dans trop de directions à la fois'. Il n'a pas poussé les confidences jusqu'à nous confier qui était ce 'on'. Mais sa remarque éclaire les méthodes utilisées par un certain milieu pour tenter de museler ou d'influencer des journalistes. Et la démarche de certains de nos confrères.

Dans son enquête sur un des auteurs de ce livre, André Moyen a bien eu garde de nous signaler qu'il avait recours aux services d'un détective privé qui opérait parfois sous la fausse identité de Michel Sterckmans, employé du Crédit Communal. En réalité, ce 'privé' n'est autre qu'YM, un employé du Group 4 Securitas qui a trouvé un moyen d'arrondir ses fins de mois. La quarantaine alerte, l'homme cherchait - toujours en 1991 avec André Moyen - des renseignements sur Patrick De Baets, le numéro deux de la 3ème SRC de la BSR de Bruxelles. Cette section de la Gendarmerie est chargée des enquêtes sur les malversations financières du baron de Bonvoisin. Selon les rumeurs qu''on' faisait courir dans les milieux journalistiques, le père de Patrick De Baets aurait été un collaborateur ou un rexiste. Un seul élément corrobore cette affirmation visant à jeter le discrédit sur les enquêteurs ou à alimenter la thèse d'un 'complot': jusqu'à sa mort, le père de Patrick De Baets a fréquenté un sous-officier de la SS. Voici pourquoi.

De Baets sr faisait partie d'un groupe de résistants anversois. A 17 ans, il a été arrêté par la Gestapo lors d'une action de sabotage de l'infrastructure téléphonique et condamné à mort. Vu son très jeune âge, un soldat de la SS lui a permis de s'évader. Il a gagné Londres pour s'engager dans l'armée belge. Après-guerre, le père de l'adjudant De Baets a retrouvé ce soldat et a maintenu des contacts avec celui qui lui avait sauvé la vie. Un simple exemple de l'ambiance de désinformation dans laquelle doivent naviguer tous ceux qui touchent au noble baron.

Notes

1. Entretien avec l'un des auteurs, 23 juillet 1991
2. Entretien avec les auteurs, 15 juillet 1991.
3. *De avonturen van VdB, een biografie*, Danny Ilegems et Jan Willems, Ed. Loempia, 1991.
4. Les paragraphes suivants s'inspirent, entre autres, de la série d'articles 'Le grand-père du Baron Noir', Hugo De Schampheleire et Jan Willems, *CelsiuS*, n°21 à 23.
5. *La Société Générale*, Jo Cottenier e.a., Editions EPO, Berchem, 1989.
6. 'Le grand-père du Baron Noir', op.cit.
7. 'Le grand-père du Baron Noir', op.cit.
8. *L'an 40, la Belgique occupée*, Jules Gérard-Libois et José Gotovitch, Ed. CRISP, 1971.
9. Dans deux notes datant du 15 juillet 1940 et de juillet 1942.
10. 'Les grands industriels belges entre collaboration et résistance: le moindre mal', Etienne Verhoeyen, *Cahiers du Centre de Recherches et d'Etudes Historiques de la Seconde Guerre mondiale*, Novembre 1986. Voir aussi les actes du colloque de Lille, 26-28 avril 1985, publiés dans la *Revue du Nord*, 1987.
11. *Les plus belles années d'une génération*, Walter De Bock, EPO, 1983.
12. *L'an 40, la Belgique occupée*, op.cit.
13. 'Les grands industriels belges entre collaboration et résistance: le moindre mal', op.cit.
14. La Belgian American Banking Corp. de New York, la Belgian American Bank & Trust Cy de New York, la Banque Belge Lmtd de Londres, le Crédit Foncier de Belgique, le Crédit Foncier International...
15. Who's who en Belgique francophone, 1981-1985.
16. 'Il était le Baron Noir une fois', *Les dossiers du Canard*, Juillet 1991.
17. 'L'immeuble Bonvoisin deviendra un musée vivant', *La Cité*, 23 mars 1978.
18. 'Noblesse belge d'aujourd'hui', *Les Cahiers Nobles*, Paris, n.d.
19. Traduction du rapport annuel de la Société Générale de 1963 publié le 25 février 1964.
20. 'René Lamy est l'architecte de trois opérations financières. Pour le vice-gouverneur Jules Dubois-Pélerin, il a préparé la fusion de la Banque de la Société Générale et de la Société belge de Banque (groupe Boël-Solvay-Janssen) (1965). Il est également mêlé à l'introduction en bourse des actions Solvay. Son maître-atout, c'est l'échec de la tentative de mainmise du Groupe Lambert sur le holding électrique et le bureau d'études Sofina. Avec ses 5%, Lambert en était le plus gros actionnaire aux côtés de Boël, Rothschild, Lazard, le Crédit Suisse et Mediobanca.'
'René Lamy ébaucha la contre-offensive grâce à laquelle la SGB, Boël et Omnilux (Lazard et Mediobanca) fermèrent la porte au nez de l'assaillant et se partagèrent le pouvoir. Un an plus tard, à 42 ans, Lamy devenait le plus jeune directeur de la SGB.'
Extrait de 'Le vice-roi tente de maîtriser le chaos', Frans Crols, *Trends*, 1er décembre 1981.

21. 'Le vice-roi tente de maîtriser le chaos', op.cit.
22. Entretien avec l'un des auteurs, 25 mars 1991.
23. *L'extrême droite et l'Etat*, Walter De Bock, Serge Dumont, Michel Graindorge et autres, Ed. EPO, Berchem, 1983.
24. *L'argent du PSC-CVP, la mort d'un dirigeant de la CSC*, Peter Franssen et Ludo Martens, Ed. EPO, Berchem, 1987.
25. *Een amerikaans plan voor Europa, achtergonden van het ontstaan van de EEG*, Kees Van der Pijl, Ed. SUA, Amsterdam, 1978.
26. *La guerre secrète contre Hitler*, William Casey, Ed. Robert Laffont, Paris, 1991.
27. *L'assassinat de Julien Lahaut, une histoire de l'anticommunisme en Belgique*, Rudy Van Doorslaer et Etienne Verhoeyen, Ed. EPO, Berchem, 1987.
28. *Paul Vanden Boeynants, sa carrière*, Noël Hirson, Ed. Capitales, Bruxelles, 1969.
29. 'Mais où sont donc passés nos cocos?', interview de Paul Vanden Boeynants par Michel Marteau, *La Dernière Heure*, 31 août 1991.
30. *Les trusts en Belgique, la concentration capitaliste*, Pierre Joye, Société Populaire d'Editions, Deuxième édition revue et augmentée, 1960.
31. *L'assassinat de Julien Lahaut*, op.cit., *Les plus belles années d'une génération*, op.cit. ou encore *Gladio*, ouvrage collectif, Ed. EPO, Berchem, 1991.
32. Entretien d'André Moyen avec un des auteurs, 15 mai 1991.
33. 'Le procès des assassins du gouverneur Galopin', 1947.
34. Entretien avec l'un des auteurs, 15 mai 1991 et lettre d'André Moyen à l'un des auteurs, 19 juin 1991.
35. Interview de Benoît de Bonvoisin au journal *Le Soir*, 13 mai 1991.
36. Entretien avec l'un des auteurs, 17 avril 1991.
37. Entretien avec l'un des auteurs, 23 juillet 1991.
38. Entretien avec l'un des auteurs, 23 juillet 1991.
39. Entretien avec l'un des auteurs, 25 mars 1991.
40. 'Il était le Baron Noir une fois', op.cit.
41. Entretien avec les auteurs, 15 juillet 1991.

2. Les cocus magnifiques

'Je ne suis pas l'actionnaire principal de la Compagnie Internationale d'Editions Populaires (CIDEP), la société qui édite la revue *Europe Magazine*.'[1] Depuis dix ans, Benoît de Bonvoisin ne cesse de répéter cette phrase. Maître Saels, l'ancien avocat du baron, lui fait écho: 'J'ai quitté le dossier CIDEP le 2 juin 1986. Je peux vous certifier que Benoît de Bonvoisin n'est pas l'actionnaire principal de cette société.'[2]

Née dans le giron des services de renseignements anglais, la revue *Europe Magazine* a regroupé dans les années 70 la fine fleur du néo-fascisme belge. La question du contrôle ou non par Benoît de Bonvoisin de la société éditrice est donc au cœur des relations que le baron entretenait ou non avec l'extrême droite.

Une revue anticommuniste

En 1939, le diplomate britannique Cecil H. de Sausmarez débarque à l'ambassade de Grande-Bretagne à Bruxelles. Il y est attaché de presse. Après la débâcle de 1940, rentré à Londres, il prend la direction des sections belges et néerlandaises du 'Political Warfare Executive'. Au nom de l'Intelligence Service, il entretient des contacts étroits avec les milieux de la résistance en Belgique occupée. Parmi ses contacts, des militants de la branche du Verdinaso – un mouvement d'Ordre Nouveau flamand – qui n'a pas versé dans la collaboration. Ce qui ne transforme pas pour autant ces extrémistes de droite en démocrates convaincus.

La Belgique à peine libérée, Cecil de Sausmarez réintègre l'ambassade britannique de Bruxelles. Il y restera jusqu'en 1948. Le 14 décembre 1944, alors que le conflit mondial n'a pas encore pris fin, un hebdomadaire voit le jour: *Grande-Bretagne*. A l'époque, le pays est soumis au commandement militaire britannique et le papier journal difficile à trouver. Cecil de Sausmarez s'arrange pour qu'un de ses amis personnels – Pierre Blanc, un militant d'extrême droite français – en dispose. *Grande-Bretagne* est né, Pierre Blanc le dirige. Devenu par la suite *Europe Amérique*, il est l'ancêtre d'*Europe Magazine*.

Le rédacteur en chef du journal était un ancien du Verdinaso. En Belgique, de Sausmarez et l'Intelligence Service utilisaient *Grande-Bretagne* comme base d'appui de la lutte anticommuniste. Pour ce faire, ils faisaient appel à des personnalités d'extrême droite qui ne s'étaient pas trop compromises avec l'occupant.[3] En Europe, cette grande peur du communisme poussera les Anglo-saxons à recruter aussi des agents parmi les collaborateurs ou les nazis notoires. Par l'intermédiaire des Britanniques, nombre d'entre eux finiront par travailler pour les services de renseignements américains.[4]

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Cecil de Sausmarez dirigeait également les émissions de radio qui, depuis Londres, étaient censées entretenir la guerre psychologique en Belgique. Dans un ouvrage consacré à la Belgique occupée, l'écrivain Jacques de Launay, alias Jacques Froment, prétend que 'la radio belge de Londres, en mars 1944, crut pouvoir applaudir à la mort du gouverneur Galopin.'[5] Rien n'est plus faux: Radio-Belgique et le gouvernement en exil ont simplement passé cet assassinat sous silence. De Launay ne signale pas que de Sausmarez travaillait pour l'Intelligence Service. Rien d'étonnant à cela: pendant plusieurs années, de Launay a été un collaborateur d'*Europe Magazine* et un homme de la CIA. Mais il poursuit en signalant qu'à la fin de la guerre, Cecil de Sausmarez 'est venu (...) présenter des excuses de vive voix et par écrit' à Pierre de Bonvoisin, gendre du gouverneur de la Société Générale. On retiendra donc qu'en 1945, des contacts existaient entre l'initiateur de ce qui allait devenir la revue d'extrême droite *Europe Magazine* et le père du baron Benoît de Bonvoisin.

Europe Magazine a accueilli dans ces colonnes Robert Poulet, ancien collaborateur du *Soir* volé et de *Cassandre*, deux journaux à la botte de l'occupant. Sous le pseudonyme du 'Capitaine Freddy', André Moyen publiait des papiers dans la revue de Pierre Blanc sur la base d'informations recueillies ou volées par ses réseaux Milpol et Crocodile. Il participait à d'autres revues d'extrême droite comme Vrai ou Septembre. Dans ce dernier journal, Moyen a publié, entre 1945 et 1947, plusieurs articles s'attaquant à la Sûreté de l'Etat. Il estimait que la Sûreté devait être épurée parce qu'elle était trop à 'gauche'. A ses yeux, Paul Bihin, le chef de la Sûreté (magistrat honoraire et futur ambassadeur) était de 'gauche' si pas d''extrême gauche'. Il avait, plus simplement, la réputation d'être socialiste. Moyen voulait obtenir la suppression de la Sûreté et la répartition de ses attributions entre la PJ et le renseignement militaire. Dans d'autres papiers, il accusait carrément la Sûreté de jouer le jeu des communistes.[6] Une chanson qu'on entendra à nouveau 40 ans plus tard, dans les mêmes milieux.

Autre figure de proue d'*Europe Magazine* au cours des années 50 et 60, l'historien Jo Gérard, un fidèle supporter de Paul Vanden Boeynants. Pendant la guerre, il participait au *Courrier des Volontaires*, le bimensuel du 'Service des Volontaires du Travail pour la Wallonie'. Une organisation ambiguë: elle sera 'mais à tort, suspectée de collaboration. Créée, entre autres, par Henri Bauchau et Jean Delfosse, elle se veut un mouvement de jeunesse au service de la collectivité. Le but est de reconstruire le pays et de soustraire les jeunes à la propagande nazie. Mais les Volontaires du Travail

portent l'uniforme militaire, arborent un béret brun et vivent de manière spartiate: la confusion s'installe et la population se méprend sur leurs intentions. Et après la scission entre les deux branches linguistiques, le mouvement, bien que se voulant apolitique, est récupéré par les autorités.'[7]

De la collaboration culturelle à la tête d'*Europe Magazine*

Les Volontaires du Travail font l'objet d'un soin particulier à la rédaction du *Soir* volé par les nazis: 'On aimerait voir à la périphérie de nos villes de vastes stades publics où la jeunesse apprendrait la vertu d'un corps bien entraîné et beau. Il est souhaitable qu'une fois dépassées les actuelles difficultés d'approvisionnement en matériaux, le Service Volontaire du Travail exécute de tels travaux de salut public.'[8] A l'époque, l'auteur de ces lignes a 23 ans. Il s'appelle Emile Lecerf.

Etudiant à l'Université Libre de Bruxelles, Lecerf vient d'entrer à la rédaction du *Soir* volé où il livre un combat 'culturel': 'Le rôle du révolutionnaire véritable est de constater le déclin des idéologies et de créer à partir de cette réalité nouvelle une spiritualité qui ne heurte plus les découvertes de la science – je pense surtout à la biologie – et les impératifs du siècle... C'est surtout ici que se place le rôle du créateur occidental. L'Occident jouit d'un climat qui permet le maximum de civilisation... Après ce combat, la vitalité des Occidentaux créera une forme de civilisation capable, encore une fois, de rayonner sur le monde.' Entre un avis officiel annonçant la pendaison de partisans et les communiqués victorieux du Haut Commandement du Front de l'Est, il continue: 'Ce que nous vivons aujourd'hui n'est pas la fin de l'Occident, mais la fin d'une forme de civilisation devenue caduque et que l'Occident rejette puisqu'elle ne répond plus à ses besoins.'[9]

Lecerf se lance aussi dans l'écriture. Avec l'imprimatur de la censure nazie, il publie trois ouvrages parmi lesquels 'La résurrection des vivants', titre évocateur en cette année 1943. On peut y lire que 'nous avons connu un crépuscule de feu; mais l'aube s'annonce difficile. Nous allons participer à la naissance d'un monde.'[10] Les livres du jeune Emile Lecerf sont publiés par les Editions de la Toison d'Or, fondées par les époux Didier. Ce couple a joué un rôle non négligeable dans le passage à la collaboration de Belges et de Français. Dès avant la guerre, ils ouvraient leurs salons – à Bruxelles puis à Paris – aux rencontres d'intellectuels autochtones et allemands. Les fréquentaient, entre autres, le 'néo-socialiste' Henri De Man et l'ambassadeur Otto Abetz.[11]

A la fin de la guerre, Emile Lecerf a connu quelques ennuis avec la Justice, mais sa jeunesse et le caractère 'culturel' de ses amitiés allemandes ne lui vaudront aucune condamnation pour collaboration avec l'ennemi.

Quinze ans plus tard, au début des années 60, Emile Lecerf a repris goût à la politique: il est un des dirigeants de 'Jeune Europe', l'organisation néo-fasciste fondée par l'opticien Jean Thiriart, un ancien des Amis du Grand Reich Allemand. Il prend aussi fait et cause pour l'Algérie française. Mais les voies de Thiriart et Lecerf se sépareront, le premier se rapprochant de certaines personnalités communistes et/ou arabes, le second fondant la revue *Révolution Européenne* autour de laquelle graviteront divers groupuscules d'extrême droite. Parmi ses compagnons de *Révolution Européenne*, le docteur Paul Teichman. Selon *France Observateur*, ce dernier était le chef de la mission France III créée par Salan pour l'action répressive et le financement de l'OAS, sous le numéro matricule 53-88.047. Plus tard, il deviendra membre du CEPIC puis du PRL. Parmi les fondateurs de *Révolution Européenne*, retenons le nom du docteur Claude Nancy. Nous en reparlerons dans le cadre des services parallèles de renseignements.

Changement d'actionnaire...

Alors qu'il dirige *Ciné-Revue*, Emile Lecerf rejoint *Europe Magazine* dans les années 60. Depuis longtemps, Jo Gérard en a pris la tête. L'hebdomadaire fleure bon l'anticommunisme primaire, l'antisyndicalisme, exprime son opposition à la fédéralisation de la Belgique et son soutien au Roi,... Le journal défend les thèses de la droite extrême, pas encore celles des néo-fascistes. Son homme politique vedette est – bien sûr – la figure de proue des indépendants, l'inévitable Paul Vanden Boeynants. En mai 1969, un événement secoue la rédaction de l'hebdomadaire: son fondateur et actionnaire principal de la société éditrice CIDEP, Pierre Blanc, meurt.

'J'ai rencontré Emile Lecerf vers 1969 par l'entremise de Pierre Blanc', explique le baron de Bonvoisin. 'Emile Lecerf était un type très bien, très cultivé. Pendant la guerre, il écrivait des articles sur l'archéologie dans *Le Soir*. Et quand le décès de Pierre Blanc est survenu, je me suis intéressé à la CIDEP à l'instigation de certains amis politiques parmi lesquels on comptait Paul Vanden Boeynants et des libéraux de Bruxelles.'[12]

Ce soir-là, il fait doux. Benoît de Bonvoisin fait quelques pas avec nous, jusqu'à l'entrée du Collège Saint-Michel situé à une cinquantaine de mètres de l'hôtel particulier qu'il occupe avec sa vieille mère. Derrière ces murs austères, les jésuites ont enseigné le grec et le latin au jeune adolescent. Comment ce baron, fils d'une famille de banquiers, fervent catholique, a-t-il pu passer de l'humanisme des pères à un compagnonnage avec des gens aussi douteux que ces extrémistes de droite? Car lorsque Benoît de Bonvoisin dit qu'il s'est intéressé à la CIDEP sur les conseils de VdB et

libéraux bruxellois, il ne ment pas. Il ne dit pas toute la vérité. Le lendemain, nous décrochons notre téléphone. Histoire d'en avoir le cœur net.

'Allo? Nous sommes journalistes. Nous écrivons un livre dans lequel nous parlons de votre frère, Pierre Blanc, et de son journal, *Europe Magazine*. Nous souhaiterions vous rencontrer.'

A l'autre bout du fil, un temps d'hésitation. Puis une petite voix tremblante répond: 'J'ai beaucoup de gros problèmes. On est venu... Je ne peux vraiment pas vous être utile.' Clic. Quelques heures plus tard, nouvelle tentative: 'Je vous ai répondu. Vous avez bien dû entendre que j'étais très perturbée ce matin. Je n'avais pas une voix normale. Mais je suis dans de graves problèmes. Ce n'est pas possible. Sinon cela m'aurait intéressée. Pour le moment, ce n'est pas possible.' Clic.[13] Mme Blanc a 75 ans. Nous ne sommes pas du genre à terroriser les vieilles dames. Nous ne connaîtrons pas les raisons de la peur de la sœur du fondateur d'*Europe Magazine* et nous nous passerons de son témoignage. Elle aurait cependant pu nous fournir des détails supplémentaires. Car son histoire, nous la connaissions déjà.

A la mort de Pierre Blanc, sa sœur Anne-Marie a obtenu les actions de la société CIDEP. Un jour, elle a reçu la visite d'une relation de son frère, un certain Paul Vanden Boeynants. Ils ont parlé de l'avenir d'*Europe Magazine*. Puis Benoît de Bonvoisin est venu. Avec un million de francs. En échange de son retrait de la société. Elle a pris l'argent, remis les actions et s'est acheté un bien immobilier à la côte. Le dossier de la succession de Pierre Blanc a depuis, si nos informations sont exactes, disparu. Le notaire qui s'est occupé de l'héritage était propriétaire du siège d'*Europe Magazine* et fait toujours partie des cercles bruxellois fréquentés par VdB, Benoît de Bonvoisin et une bonne partie des cadres de l'ancien CEPIC.

Le 21 février 1990, Paul Vanden Boeynants était interrogé par la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, et par le député Van Parijs (CVP) sur les liens qu'il pourrait entretenir avec *Europe Magazine*. Sa réponse était précise: 'Je n'ai aucune relation avec *Nouvel Europe Magazine*. C'est clair?'[14] Le 11 mars 1970, sous le titre 'Les vierges sages et les vierges folles', le *Nouvel Europe Magazine* publiait un article signé... Paul Vanden Boeynants.[15]

'Benoît, je le connais depuis 1953. Mais j'étais surtout l'ami de son frère Pierre-Alexandre. Nous étions voisins à l'époque. Benoît a acheté *Europe Magazine*.'[16] Bernard de Marcken de Mercken, aujourd'hui échevin PSC à Etterbeek, a participé à l'aventure du CEPIC. 'Avec Jean Breydel, j'étais aux Jeunesses Belges-Belgische Jeugd avant de rentrer au CEPIC. Benoît a fait nos premières publicités électorales dans *Europe Magazine*.' Effectivement, dès le mois d'octobre 1970, la revue présente des petits jeunes dont on reparlera: Jean Breydel sera secrétaire-général du CEPIC,

Jean-Marie Charels deviendra échevin de Roger Nols, Christian Lejeune présidera le conseil d'administration de la CIDEP avant de diriger le cabinet du secrétaire d'Etat à la Justice Georges Mundeleer... Dans les milieux libéraux, on nous assure que Christian Lejeune s'est assagi depuis sa folle jeunesse.

... changement de ton

Parallèlement à la modification de l'actionnariat, le ton devient de plus en plus dur. Progressivement, Jo Gérard est mis à l'écart et l'étoile d'Emile Lecerf grimpe. En mars 1971, il devient rédacteur en chef, un poste qu'il n'abandonnera qu'à la fin des années 80. Jo Gérard partira: 'C'est à cause du virage imposé par Emile Lecerf que j'ai fini par démissionner et me retirer d'*Europe Magazine*.'[17] VdB, qui sait reconnaître à leur juste valeur les services des fidèles – Jo Gérard le suit depuis la fin des années 40 – le nommera conseiller du Musée de l'Armée, où il retrouvera Benoît de Bonvoisin, Richard van Wijk, un autre financier du CEPIC dont nous reparlerons et un des proches collaborateurs de VdB, Nicolas de Kerchove d'Ousselghem.

En mai 1971 – un mois après la prise de pouvoir officielle d'Emile Lecerf dans *Europe Magazine* – paraît un dossier surprenant: sur une dizaine de pages, la revue explique en long et en large la recette du coup d'Etat idéal et l'utilité d'un roi 'fort'. Le mois suivant la publication de ces velléités putschistes, *Europe Magazine* s'installe au 5 rue Dekens, dans un immeuble appartenant à Benoît de Bonvoisin.

Sous l'impulsion de la nouvelle équipe dirigeante, *Europe Magazine* devient le point de ralliement de toute l'extrême droite francophone. Mai 68 est encore dans toutes les mémoires. Les gauchistes tiennent le haut du pavé et la droite radicale fantasme sur le déferlement de cocos dans nos rues. L'anticommunisme est le ferment d'un rapprochement entre droite extrême et extrême droite. Les lecteurs se regroupent au sein des NEM-Clubs autour desquels gravitent des personnages dont on reparlera des années plus tard: Karel Delombaerde ou le major Jean Bougerol. Mais en ce début des années 70, une bande de jeunes déboule.

Europe Magazine, point d'ancrage du néo-fascisme

'J'étais étudiant à Namur lorsque j'ai commencé à lire le *Nouvel Europe Magazine*. Au début des années 70, la situation était très mauvaise pour les nationalistes. 'Jeune Europe', la grande organisation des années 60, avait disparu. Nous nous sommes regroupés autour de la seule chose qui existait, le NEM.' Dans les locaux décrépits du Parti des

Forces Nouvelles, Daniel Gilson se souvient. Il vient de tourner une page importante de sa vie militante. Quelques jours avant notre rencontre, il a rallié le Front National; il a sabordé le Front de la Jeunesse et le PFN, deux organisations nées durant la première moitié des années 70, dans le giron d'une foulée d'organismes où l'on retrouve Benoît de Bonvoisin.

'Dire que Benoît de Bonvoisin a financé le Front de la Jeunesse est faux. Au contraire, Francis Dossogne, moi-même ou des militants du Front, avons retapé l'Auditorium Belliard. Nous n'avons pas vu la couleur de son argent. D'ailleurs, il n'avait jamais un franc en poche pour aller boire un verre. A l'époque, le Front avait ses locaux au 5 rue Dekens, en dessous des bureaux d'*Europe Magazine*. L'image que je garde de Bonvoisin est celle d'un coup de vent'.

'Francis (N.d.l'A.: Dossogne, ex-président du PFN) et moi nous réunissions au rez-de-chaussée, dans notre local. Très souvent, nous entendions une clé glisser dans la serrure, la porte claquait et la silhouette de grand échalas du baron passait en trombe pour monter au premier étage voir Emile Lecerf. Un jour, on a trouvé que le Front devenait trop remuant et on nous a priés d'aller voir ailleurs. Emile nous aimait bien, mais on a fait pression sur lui. J'avais trouvé un superbe bâtiment, la Maison des Architectes, qu'on pouvait louer pour 4.000 francs par mois. De Bonvoisin nous a sermonné: '4.000 francs par mois! Vous n'y pensez pas! Je connais Blaton et d'autres, je vais vous trouver quelque chose de gratuit.' On a attendu et une troupe scoute juive a loué ce splendide local. Nous n'avons rien vu venir. Finalement, nous avons trouvé le bâtiment au Quai des Matériaux. Il nous coûtait bien plus cher: 6.500 francs. Il était tellement laid que par dérision, nous l'avons appelé le 'bunker'. Ca faisait peur aussi. Au NEM, de Bonvoisin écrivait les articles sur les médecines douces, sous le pseudonyme de Roland Préau. C'était en quelque sorte la Rika Zaraï de l'extrême droite.'[18]

'Effectivement, j'ai écrit quelques papiers à *Europe Magazine* sur les médecines douces. Mais très souvent, je donnais les thèmes et les grandes indications. C'est Lecerf qui les écrivait et qui signait Roland Préau.'[19] Aujourd'hui, Benoît de Bonvoisin ne nie plus ses liens avec *Europe Magazine* avec la virulence d'hier.

'Les NEM-Clubs? Un quarteron de vieilles badernes bien gentilles mais qui nous donnaient des boutons.'[20] Francis Dossogne se méfie. La légende veut qu'il ait un faible pour la 'Grimbergen', cette bière brune qui porte le nom du village au nord de Bruxelles où il a élu domicile. Aujourd'hui, il sirote des Schweppes. S'il plonge dans ses souvenirs, c'est sans en ouvrir toutes les portes. 'Au début des années 70, je suis allé trouver *Europe Magazine*. C'était quelques mois après la création des NEM-Clubs dont je suivais toutes les conférences. J'y retrouvais des jeunes. Nous voulions faire autre chose que des conférences. Nous avons trouvé un modus vivendi avec Emile Lecerf qui nous a portés sur les fonts baptismaux. Notre groupe réalisait la rubrique Europe-Université puis Europe-Jeunesse. Mais nous voulions bouger, agir. Fin 1974-début 1975, nous avons lancé le Front de la Jeunesse. J'avais écrit notre manifeste Nous, la Jeunesse, publié par *Europe Magazine*. Il nous a servi de point de ralliement. Début 1975, lors d'un cocktail au château de Maizeret dans la mouvance des NEM-Clubs, j'ai rencontré Benoît de Bonvoisin qui m'a félicité: Votre éditorial, c'était très bien.'

Les émules des colonels

Dans le courant de l'été 1973, de graves accusations paraissent dans la presse: on soupçonne les NEM-Clubs de vouloir plagier les colonels grecs en se lançant dans une tentative de coup d'Etat militaire en Belgique. En avril 1971, *Europe Magazine* en avait publié la recette. Les lecteurs étaient-ils passés au fourneau?

Le 10 septembre 1973, la Section Information de la BSR de Bruxelles transmet un rapport à l'Etat-Major de la Gendarmerie. De leur enquête, 'il ressort qu'il y aurait des 'contacts', même actuellement, entre certains milieux financiers et des groupements politiques d'extrême droite et ceci dans le but de noyauter nos institutions par des éléments favorables à la doctrine de l'extrême droite. Nous n'avons toutefois pu recueillir aucune information relative à une prise du pouvoir imminente par la force'. Et le rapport de continuer en précisant que les NEM-Clubs seraient financés et dirigés par certaines personnalités comme Paul Vanden Boeynants, le comte Arnould de Briey, Emmanuel et Benoît de Bonvoisin. Bernard de Marcken de Mercken serait aussi dans le coup. Ce rapport fera nettement moins de bruit que la parution d'une note attribuée à la Sûreté de l'Etat en 1981.

Il est vrai qu'en 1973, Paul Vanden Boeynants était ministre de la Défense nationale. A ce titre, il exerçait la tutelle sur la Gendarmerie. Le 21 février 1990, devant la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, VdB, après avoir signalé qu'il contrôlait parfaitement nos pandores, affirmait n'avoir jamais reçu ce rapport,[1] et qu'il s'agissait vraisemblablement d'un faux.

1. Archives des auteurs.

'Les NEM-Clubs tournant en rond, nous avons essayé de lancer une organisation politique, Forces Nouvelles. Au début, cela ne portait pas de nom. Nous nous réunissions au 39 rue Belliard, mais cela n'avançait pas.'

Et Daniel Gilson de surenchérir: 'Il y avait des discussions terribles. Au Front, nous étions imprégnés, entre autres, de justicialisme péroniste. Avec Lecerf, nous nous opposions aux libéraux occidentalistes. Celui qui voulait être président, c'était Jean de Marcken de Mercken, le frère de Bernard du CEPIC. Nous avons eu des empoignades homériques. Il était en contact avec le groupe genevois 'Vigilance'. Il nous en bassinait tellement les oreilles qu'on l'avait surnommé 'Comme en Suisse'.'[21]

'Dans la foulée,' poursuit Francis Dossogne, 'nous avons mis sur pied la deuxième mouture de Forces Nouvelles. Par le biais d'Emile Lecerf, nous avons vu arriver un homme d'affaires que nous ne connaissions pas, Albert Lambert. Il a été mis à la tête du mouvement. Par l'intermédiaire de Lecerf, Benoît de Bonvoisin était chargé de trouver des industriels pour financer Forces Nouvelles. Mais nous n'avons pas vu la couleur de l'argent. Tant que nous collions pour le CEPIC, nous n'avons pas eu de problèmes. Des gens comme Jean-Pierre Charels et Daniel Noël de Burlin payaient la rue Dekens qui nous ristournait les fonds. Mais lorsqu'il s'est agi de monter un mouvement, cela a capoté. Forces Nouvelles s'est sabordé et le CEPIC est né, avec une charte fort proche de la nôtre. Lecerf nous est toujours apparu comme l'homme lige du baron. Malgré le fait qu'il ne partageait pas ses opinions politiques, il le couvrait toujours. De Bonvoisin, on le voyait entre deux portes. Il apparaissait, serrait des mains, encourageait, nous appuyait ou nous introduisait, mais il n'en est pas sorti grand-chose.'[22]

'Alors que le lancement de Forces Nouvelles s'était fait avec beaucoup de moyens, le mouvement s'est rapidement tassé. On est retombé dans le système des conférences des NEM-Clubs. Seul le Front continuait. Après cet échec et le véritable lancement du CEPIC où de Bonvoisin apparaissait, nous avons eu des discussions avec Emile. Il nous a expliqué que Forces Nouvelles était un mouvement trop marqué, qu'il fallait changer son fusil d'épaule. Cela n'empêchait pas le Front d'exister. L'idée de Lecerf était alors de constituer des groupes d'extrême droite dans tous les partis traditionnels pour les faire péter de l'intérieur.' Nostalgique, Daniel Gilson: 'Quand Emile nous expliquait cela, tassé au fond de son fauteuil, un verre de whisky à la main, nous voyions le vieux monde s'effondrer et un soleil nouveau se lever.'[23]

Les matabiches du Maréchal-Président

On chuchote pourtant dans les milieux d'extrême droite que le Front de la Jeunesse a reçu, par le biais des bonnes relations que le baron entretenait au Zaïre, de l'argent de Mobutu. Francis Dossogne précise: 'En 1978, après l'affaire du Shaba, le Front est intervenu à l'ambassade d'Angola (N.d.l'A.: A l'époque, l'Angola était un régime marxiste en conflit avec Mobutu). Nous avons tout cassé. Peu après, Lecerf m'a dit que Mobutu voulait nous inviter au Zaïre avec ma femme et Daniel, pour nous remercier. Mais nous n'avons jamais été au Zaïre. Le baron a court-circuité la chose. Nous n'avons finalement pas touché d'argent, mais d'autres s'en sont sans doute fait sur notre dos.'[24]

Daniel Gilson, lui, est plus rancunier. 'Nous avons aidé les Jeunesses du MPR, le mouvement de Mobutu, à organiser une manifestation à Bruxelles. J'ai même corrigé leur tract. Mais nous n'avons rien reçu, malgré les promesses du baron. Personne n'a jamais pensé à faire de l'argent avec les connards de l'extrême droite, lui bien.'[25] S'ils avaient voulu être exacts, Dossogne et Gilson auraient signalé qu'ils n'avaient touché que quelques dizaines des centaines de milliers de francs promis.

Serge Dumont, dans Le Vif-L'Express, a publié une note des services d'études de la Sûreté de l'Etat: 'En 1978-1979, le président du Zaïre a versé de l'argent à Emile Lecerf et au Front de la Jeunesse pour qu'ils mènent une campagne pro-Mobutu et intimident les étudiants zaïrois de Belgique opposés au régime.'

'Il est à noter en outre qu'en juin 1978, lors d'une visite au Zaïre de la commission de politique étrangère du CEPIC, dont de Bonvoisin faisait partie, le président zaïrois lui aurait demandé de féliciter pour sa part le 'commando' du FJ qui avait attaqué l'ambassade d'Angola à Bruxelles. De Bonvoisin aurait feint d'ignorer l'existence de ce mouvement (...).'

'Il était une des personnes venues présenter leurs services au nouvel ambassadeur du Zaïre à Bruxelles Kendo wa Dondo. Il lui a proposé, moyennant paiement, de faire assurer certaines missions de protection des locaux et des personnes par des membres du FJ ou d'autres personnes 'dignes de confiance'.' Et Le Vif de poursuivre: 'Fidèles en amitié, les Zaïrois n'ont pas oublié le coup de pouce que leur a donné le FJ grâce à l'intervention du baron. Dix ans plus tard, le 21 mars 1989, pour être précis, l'ambassade du Zaïre continuait à inviter des membres du mouvement d'extrême droite à ses réceptions officielles.'[26]

Réunion de fascistes à Maizeret

Le Nouvel *Europe Magazine* a joué un rôle central dans la constitution, durant la première moitié des années 70, de deux groupes néo-fascistes, le Front de la Jeunesse et Forces Nouvelles. On connaît certains liens entre le baron et la société éditrice de la revue. Mais selon le témoignage d'Albert Lambert, l'éphémère président de Forces Nouvelles, Benoît de Bon-

voisin a joué un rôle actif dans la constitution du mouvement. Dans le courant de l'année 1975, plusieurs réunions préparant la fondation du mouvement ont eu lieu au 5 de la rue Dekens. Y assistaient, outre Lambert, Lecerf et de Bonvoisin. Le 23 novembre 1975, le congrès constitutif de Forces Nouvelles se tenait au 39 rue Belliard. Toujours selon Lambert, une réunion regroupait la veille au château de Maizeret des représentants de diverses organisations néo-fascistes européennes parmi lesquelles le MSI (Italie), Fuerza Nueva (Espagne), le Parti des Forces Nouvelles (France) ainsi que des membres du National Front anglais, présents à titre personnel.[27] Et Lambert de préciser que le baron de Bonvoisin y avait fait de brèves apparitions sans jamais y prendre la parole.

Le conférencier de Maizeret

Le jour où l'hebdomadaire *Pour* publiait la deuxième tranche de son dossier consacré à la fameuse réunion d'extrême droite au château de Maizeret le 22 novembre 1975, Benoît de Bonvoisin en confirmait partiellement la tenue dans une interview accordée au journaliste du *Soir* René Haquin. A la question de savoir si elle avait bien eu lieu, le baron répondait: 'Effectivement. Mais il ne s'agissait pas d'une réunion fasciste. Elle était organisée autour de M. Gaucher, qui venait parler de son livre sur l'histoire secrète du parti communiste français.'[1] Le baron est décidément mal informé.

Roland Gaucher n'est autre que Roland Coquillot. Pendant la guerre, il travaillait au secrétariat des 'Jeunesses Nationales Populaires', la branche jeune du 'Rassemblement National Populaire'. Ce mouvement, créé par Marcel Déat, prônait la collaboration avec l'Allemagne nazie et son idéologie était proche de celle du NSDAP d'origine. En septembre 1944, Roland Coquillot s'est réfugié en Allemagne. A la fin de la guerre, il a été arrêté par la police judiciaire pour atteinte à la sûreté de l'Etat. Dans les années 50, il est réapparu dans l'équipe qui réalisait la revue Est-Ouest, dirigée par Georges Albertini. Ancien secrétaire général du RNP puis chef de cabinet de Déat quand celui-ci a plongé dans la collaboration, Albertini deviendra après la guerre conseiller de la banque Worms. Avec sa revue *Est-Ouest*, il était au centre d'un réseau international de renseignements anticommuniste.[2]

Dans les années 60, Coquillot était dans le camp des ultras de l'Algérie française. En 1972, Gaucher alias Coquillot tentait de monter la Fédération des Nationaux avec des militants du groupe néo-fasciste activiste 'Ordre Nouveau'. Il a aussi été membre de la direction du Parti des Forces Nouvelles français, grand reporter de l'hebdomadaire d'extrême droite *Minute*... Voilà donc qui est le conférencier du château de Maizeret, ce 22 novembre 1975. Selon *Pour* qui publie des notes manuscrites prises au cours de cette journée, l'objet de la réunion n'était pas le livre de Roland Gaucher, mais la constitution d'une agence de presse anti-communiste. La presse, une obsession que l'on retrouvera au sein de PIO.

1. *Le Soir*, 28 mai 1981.
2. *L'homme de l'ombre*, Laurent Lemire, Ed. Balland, Paris, 1990.

La mémoire qui flanche

'Lorsque la CIDEP s'est installée dans ma maison, j'ai demandé à Emile Lecerf de virer deux journalistes nostalgiques de la guerre et de ne plus écrire d'articles dans lesquels on disait que les noirs sentaient mauvais.'[28] 'Après avoir obtenu le départ de Robert Poulet, je suis encore intervenu pour demander celui du Front de la Jeunesse et pour cesser d'écrire des articles pro-israéliens. Mais sur ce dernier point, Emile considérait Israël comme un bastion anticommuniste qu'il fallait dès lors soutenir. Par la suite, un grand leader de l'extrême droite française m'a dit que Lecerf ne pouvait qu'être juif.'[29] Soit Benoît de Bonvoisin a mauvaise mémoire, soit il se moque de nous.

Car l'arrivée de Lecerf – en 1971 – à la tête du NEM et son installation dans le bâtiment appartenant au baron correspondent précisément au durcissement du ton d'*Europe Magazine* et à son envahissement par des militants néo-fascistes. Et ce soutien au FJ et au PFN ne cessera qu'à l'été 1980, soit six ans après la création officielle du Front.[30]

Les liens peuvent être plus personnels. Lorsqu'en 1979, on téléphonait au 39 rue Belliard, siège du CEPIC, on tombait régulièrement sur John Van Riebeke. Ancien de 'Jeune Europe' et du Front de la Jeunesse, il avait participé aux réunions préparant le lancement de Forces Nouvelles. Il a été embauché comme chauffeur par Benoît de Bonvoisin.[31] 'Est-ce que j'ai une tête à avoir un chauffeur?' déclare le baron.[32] Il a raison: Van Riebeke n'était pas qu'un chauffeur. 'John a travaillé pour le baron sur un plan professionnel. Il était le mandaï de la rue Belliard où il tenait entre autres le bar' précise Daniel Gilson. 'On le logeait sous les combles, dans une petite pièce assez inconfortable.'[33] Engagé par le baron, Van Riebeke est devenu membre du CEPIC et chargé de mission auprès du président de la commission des affaires européennes, Bonvoisin himself. John Van Riebeke s'occupait encore à la rue Belliard de la commercialisation du procédé SVB 3 (S pour Sabbe, V pour Volcher, B pour Bonvoisin), une escroquerie dont nous reparlerons plus loin.

Hommes de paille fascistes

S'il est clair que l'*Europe Magazine* accueille, dans le courant des années 70, des militants néo-fascistes, qu'en est-il de la société éditrice, la CIDEP? Entre la récupération des actions par Benoît de Bonvoisin chez la sœur de Pierre Blanc et 1974, elle reste contrôlée par des personnalités politiques peu marquées, comme le libéral Christian Lejeune. Le changement d'administrateurs a lieu un an après que certains journaux ont annoncé, dans le courant de l'été 1973, que les NEM-Clubs fomentaient un coup d'Etat militaire en Belgique. Dès lors, la composition du conseil d'administration de la CIDEP va s'aligner sur l'équipe du journal.

Aux côtés d'Emile Lecerf, on retrouvera son épouse Elisabeth Heris (également éditeur responsable du Front de la Jeunesse jusqu'en 1978 et membre de la direction de Forces Nouvelles), Raymond Dehaybe (éditeur responsable du FJ, diffuseur de la revue néo-fasciste française Défense de l'Occident), Jacques Matagne (médecin, responsable de Pro Vita et futur dirigeant du Parti Libéral Chrétien, un avatar extrémiste du CEPIC), Auguste Servais (ancien commandant du service historique de l'armée belge dépendant du service de renseignements militaires, le SGR) ou Victor Dossogne (père de Francis, colonel en retraite, ancien de la Force Publique au Congo, membre du Parti des Forces Nouvelles).

En 1981, un certain Robert Lievin Jacobs (ancien des NEM-Clubs et de Forces Nouvelles) apparaît parmi les responsables administrateurs de la CIDEP. Les revues *CelsiuS* et *Searchlight* ont longuement enquêté sur ce personnage qui allait devenir, en 1987, le nouvel actionnaire principal officiel de la CIDEP.[34] Né le 5 janvier 1914, cet homme d'affaires réside actuellement en Afrique du Sud. Auparavant, il avait élu domicile dans l'Essex où il était, avec sa famille, un fervent supporter de l'aile dure du National Front anglais.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, Robert L. Jacobs a fait partie du 'Mouvement Socialiste Wallon' dirigé par Arthur Pernet, un homme de la section propagande des Amis du Grand Reich Allemand (AGRA). Pour sa défense, Jacobs a prétendu être entré au MSW pour pouvoir y voler des papiers vierges permettant d'éviter à plusieurs personnes le travail obligatoire en Allemagne. Selon son ancienne femme, Jacobs était aussi membre de l'AGRA en 1941, mais en aurait été exclu pour absentéisme aux réunions. Il a en outre été soupçonné d'avoir agi comme auxiliaire de Pernet dans la récolte de renseignements sur les réseaux de résistants.

Interné au Petit Château du 19 octobre au 27 décembre 1944, Jacobs avoue à la Justice militaire avoir été national-socialiste, mais pas rexiste. En 1947, il est condamné à six mois de prison et à la privation à vie de ses droits civils et politiques 'pour avoir accepté la proposition de commettre

une dénonciation à l'ennemi, avoir méchamment et sciemment servi la politique ou les desseins de l'ennemi'. La même année, il passe une seconde fois devant un tribunal pour trafic de devises et de titres appartenant à des inciviques. On retrouve plus tard sa trace au Mouvement d'Action Civique de Paul Teichman et, en 1981, il devient commissaire aux comptes de la CIDEP. Cette société possédait une photothèque et une filmothèque riches en documents historiques. Jacobs est sans doute tombé sous le charme de l'un d'eux puisqu'en 1982, il n'a pas hésité à racheter à la CIDEP un film pour la modique somme d'un demi-million de francs belges. Son titre? 'Jud Süss', le Juif Suss, un des plus odieux instruments de propagande antisémite du IIIe Reich.[35] Des témoins nous affirment que des projections privées de ce film nazi se sont déroulées au 5 de la rue Dekens et faisaient les délices de certains hommes politiques bruxellois fort marqués à droite mais 'honorablement connus.'

Avec un tel conseil d'administration et de telles activités, comment la CIDEP a-t-elle pu se retrouver mêlée au financement de campagnes électorales de tous les partis à l'exception des Verts? Et plus particulièrement du Parti Socialiste liégeois qui se situe d'un tout autre côté de l'éventail politique? C'est le résultat d'un véritable thriller financier.

Une faillite qui mène au PS

En cet été 1990, André Scaillet est anxieux. En revenant de vacances, il découvre qu'en juillet, la 3ème section de recherche criminelle de la BSR de Bruxelles a fouillé toute sa comptabilité. On est en plein scandale liégeois, le baron de Bonvoisin a fait deux mois de détention préventive, le nom de la Compagnie Générale des Eaux est à la une des journaux et les limiers de la Gendarmerie ont retrouvé sa trace. Imprimeur à Montignies-le-Tilleul, il risque lui aussi d'être inculpé. Alors que depuis dix ans, il tente de récupérer l'argent que la CIDEP lui devait. Il se mord les doigts d'avoir accepté, en 1980, d'imprimer *Europe Magazine*.

Au début, tout allait bien, les factures d'impression étaient régulièrement honorées. Puis, les difficultés de paiement ont commencé. Emile Lecerf a alors développé une formule moins onéreuse à la fin 1982. Mais rien n'y fait, la dette de la CIDEP auprès de l'imprimeur ne cesse de s'accroître. Tant et si bien que l'entreprise, la SPRL Scaillet, en décembre 1983, a recours à la Justice pour récupérer son argent. Par deux fois, les tribunaux de commerce de Charleroi et Mons lui donnent raison. En juin 1985, la CIDEP est condamnée à lui payer plus de deux millions de francs mais rien n'arrive dans son escarcelle.

Parallèlement, les administrateurs de la CIDEP s'énervent[36] comme en témoignent les centaines de documents que nous a remis, entre autre,

Jean-Marie Lelarge, le comptable de l'époque. La CIDEP court droit vers la faillite et voilà plusieurs années qu'ils implorent l'actionnaire principal d'injecter de l'argent frais dans la société. Mais celui-ci reste sourd à leurs appels. La situation est tellement grave qu'Emile Lecerf, rédacteur en chef et véritable âme du journal, n'est plus payé. Jean-Marie Lelarge adresse des mises en garde au conseil d'administration et crie casse-cou. Les échanges de courrier entre l'actionnaire principal d'une part et les administrateurs de l'autre s'intaensifient. L'ambiance est loin d'être sereine: 'En cas de pépin, chacun devra prendre ses responsabilités et en supporter les conséquences judiciaires aussi bien que fiscales et autres' [37].

De son côté, Maître Saels, avocat de la CIDEP et du baron de Bonvoisin, conteste les chiffres du comptable et tente de s'arranger avec le juge du tribunal de Commerce de Bruxelles chargé du dépistage des faillites. Il est vrai que les feux chargés d'alerter la Justice clignotent depuis longtemps. A plusieurs reprises, Me Saels rencontre Jean-Louis Duplat, le président du tribunal de Commerce, pour tenter de sauver les meubles.

Au printemps 1985, on est au bord de l'éclatement. Plus idéalistes politiques que gestionnaires financiers, les administrateurs ont été nommés à l'époque des vaches grasses et ont servi d'écran de fumée. Ils ne tiennent pas à encaisser les coups à la place des véritables décideurs. Les paravents se rebiffent: le conseil d'administration menace d'avouer être en cessation de paiement ou de vendre l'actif de la société, la fameuse photothèque/filmothèque composée de documents amassés par Pierre Blanc. Rien ne peut les en empêcher, puisqu'ils en sont légalement les administrateurs. L'actionnaire principal – qu'ils refusent d'appeler par son nom dans la plupart des traces écrites des négociations [38] – va devoir bouger. Comme l'homme aime l'ombre, le coup est bien joué.

Printemps 1985, les nerfs de certains craquent. Le président du conseil d'administration, Victor Dossogne, père de Francis, démissionne. Les autres gestionnaires de la société sont maintenant convaincus que l'actionnaire principal ne bougera pas. Ils sont déterminés à faire en sorte que le 'loup' sorte de sa tanière et accepte soit 'l'hallali', soit la 'remise en selle', selon le cas, car personne n'a ni l'envie, ni l'intention de 'trinquer' pour quelqu'un qui 's'en balance les gencives' [39].

Bref, ils reprochent à 'celui qui en est sans y être', 'sans se mouiller comme d'habitude', de les laisser tomber. Mais ils gardent dans leur manche une carte maîtresse: la comptabilité. L'été 1985 sera chaud. Me Saels veut à toute force la récupérer, car du côté du tribunal de commerce, on s'énerve aussi. Mi-juillet, une nouvelle réunion a lieu: Me Saels, Benoît de Bonvoisin et Emile Lecerf passent en revue les divers moyens de ne pas couler. C'est finalement en août 1985 que Jean-Marie Lelarge lâche les documents comptables. Une société les récupère, en échange

d'une décharge signalant qu'elle agit à la demande de Me Saels et à la requête de l'actionnaire principal de la CIDEP, Benoît de Bonvoisin.

De son côté, l'imprimeur ne voit, malgré les condamnations, toujours pas la couleur de son argent. Son avocat menace de mettre la CIDEP en faillite. Une procédure risquée pour l'imprimeur, car la CIDEP ne possède plus rien. C'est à ce moment qu'André Scaillet va mettre le doigt dans un engrenage implacable. Me Saels lui demande de passer au domicile du baron Benoît de Bonvoisin. Celui-ci se présente comme le public-relation de la CIDEP, désireux de tout faire pour la sauver. Il assure Scaillet – à qui la CIDEP doit toujours plus de deux millions de francs – qu'il sera payé. Pendant trois mois, au printemps 1986, les deux parties discutent d'une convention: Benoît de Bonvoisin apporterait des clients à l'imprimeur, la CIDEP aurait des commissions sur chaque contrat conclu et ces commissions serviraient à rembourser leur dette. L'imprimeur fait ainsi un voyage à Paris où, dans un restaurant des Champs Elysées, le baron lui présente Paul Violet. Adjoint au maire de Paris Jacques Chirac, il est le fils de l'avocat Jean Violet sur lequel nous reviendrons. Paul Violet lui propose de travailler pour des Français. Nouvelle manœuvre pour gagner du temps? En tout cas, il ne ressortira aucun contrat de ce mini-trip parisien.

Début juin, Me Saels s'est déchargé de ce dossier. Il a été repris en main par Me Vincent van den Bosch, par ailleurs avocat de Marcel Barbier, le double meurtrier du Westland New post. Au début de l'été 1986, André Scaillet a signé la convention mais rien ne se concrétise. Nouvelle réunion au Bd Saint Michel. Cette fois, Benoît de Bonvoisin fait part de son inquiétude: le service de dépistage des faillites a la CIDEP dans son collimateur. Si faillite il y a, la SPRL Scaillet ne touchera rien. Le couteau sur la gorge, il accepte en juillet 1986 de rédiger des notes de crédit d'une valeur d'un million de francs en faveur de la CIDEP. En échange, il reçoit de la main à la main la moitié de la valeur des notes de crédit soit un demi-million. De plus, il signe une lettre dans laquelle il explique que les notes de crédit ont été envoyées avec retard.

Le 9 juillet 1986, le tribunal de commerce de Bruxelles ouvre la faillite d'office de la CIDEP. Moins d'un mois plus tard, le 1er août 1986, chose extrêmement rare, le tribunal accepte de reporter la faillite. La CIDEP a en effet pu présenter les divers papiers arrachés à l'imprimeur de Charleroi. Officiellement, les dettes de la société ont diminué – les notes de crédit- et il existe un plan d'apurement des sommes restant dues – la convention signée mais non appliquée-. On peut ici se poser la question de savoir pourquoi on a voulu à toutes forces éviter une faillite portant sur un montant somme toute fort modeste de quelque trois millions. Est-ce pour qu'un magistrat ne mette pas son nez dans la comptabilité de l'entreprise? Pour éviter que les hommes de paille qui composaient le conseil d'admi-

nistration et qui masquaient les véritables gestionnaires ne balancent le morceau?

Mais en cet été 1986, l'imprimeur n'est toujours pas tiré d'affaire. On lui doit encore de l'argent. A l'approche des élections législatives de 1987, nouvelle réunion chez Benoît de Bonvoisin: il lui impose cette fois d'imprimer du matériel de propagande pour des représentants de diverses familles politiques. Par des mécanismes similaires à ceux décrits plus haut (notes de crédit en échange de paiements non déclarés), l'imprimerie récupère son argent. André Scaillet va retirer un chèque dans une agence de la BBL proche du domicile du baron. Il pense en avoir fini. Grave erreur.

Alors que l'argent a été retiré d'un compte de la CIDEP, les factures d'autres imprimeurs travaillant pour d'autres hommes politiques s'amoncellent chez Scaillet. Par téléphone, le responsable officiel de la Compagnie Générale des Eaux en Belgique Roger Van Gheem lui signale qu'il doit les honorer. 'Sur ordre de Benoît de Bonvoisin, le véritable patron occulte de la Générale des Eaux en Belgique, une série dc factures d'imprimerie devaient être centralisées chez Scaillet,' se souvient Roger Van Gheem. 'Mais pour moi, cela concernait l'impression de brochures de présentation des activités de la Compagnie Générale des Eaux. Je ne savais pas qu'il s'agissait en réalité de la propagande de politiciens.' [40] Pour André Scaillet, le cauchemar recommence: le trou s'est à nouveau creusé.

En mars 1989, Benoît de Bonvoisin le contacte à nouveau. Cette fois, il lui impose de travailler pour la campagne électorale européenne de la fédération liégeoise du Parti Socialiste. Quelques jours plus tard, le colonel d'aviation en retraite Jean Dubois lui téléphone. Homme de confiance et collecteur de fonds d'André Cools, Jean Dubois est aussi administrateur de la Compagnie Générale Européenne (CGEur), la filiale liégeoise de la Générale des Eaux dont Benoît de Bonvoisin est le lobby-man occulte. Jean Dubois fixe rendez-vous à André Scaillet. Il arrive dans les locaux de l'imprimeur flanqué du secrétaire fédéral du PS liégeois, Maurice Demolin. A deux, ils proposent leur projet de campagne. Dont coût, 850.000 francs. La ligne de crédit ouverte par Benoit de Bonvoisin étant d'un million de francs, c'est le PRL de la Cité Ardente qui, sur instruction du baron, bénéficiera de la différence pour réaliser quelques imprimés.

A nouveau, seul un acompte de 350.000 francs est versé par le conseiller occulte de la Compagnie Générale des Eaux. Et les choses vont mal tourner. La facture du solde aurait dû être envoyée à une adresse que le colonel Dubois, administrateur de la CGEur, n'a jamais fournie. En avril 1990, Benoît de Bonvoisin est arrêté. La 3ème section de recherche criminelle de la BSR de Bruxelles enquête sur ses revenus. En juillet, les pandores font une descente chez Scaillet et découvrent le mécanisme. De guerre lasse, fin octobre 1990, André Scaillet ne voit plus qu'une seule solution pour retrouver ses sous: il les réclame à la Fédération liégeoise du PS. Deux jours plus tard, celle règle la facture, rubis sur l'ongle. La panique est telle que le PS liégeois, incapable de justifier le paiement de l'acompte, éponge également la dette du PRL. Et le secrétaire fédéral Maurice Demolin de rédiger une série de faux pour masquer – fort grossièrement – ce financement occulte. [41] Ces faux lui vaudront de se retrouver à l'automne 1991 sur les bancs des accusés aux côtés du baron de Bonvoisin, dans le cadre des malversations commises par la CIDEP. Si André Scaillet n'a pas été poursuivi sur le plan pénal, ces aventures vaudront au baron de Bonvoisin une inculpation pour extorsion de fonds.

Benoît de Bonvoisin est accusé par la Justice d'être – au minimum – le gestionnaire occulte de la CIDEP, d'avoir commis des infractions aux lois sur les sociétés commerciales, extorqué des fonds... Mais tout le battage fait autour de son affaire n'est pas pour lui déplaire. Quel parti verrait d'un bon œil la Justice mettre son nez dans ses réseaux de financement? Surtout si on y voit apparaître la société éditrice d'un magazine d'extrême droite fondé avec l'aide des services secrets britanniques. La pilule est dure à avaler pour nombre de militants socialistes. Ils ne doivent pas oublier que pendant des années, Benoît de Bonvoisin a fait fonctionner les réseaux de financement du CEPIC, l'ancienne aile droite ultra du PSC présidée par Paul Vanden Boeynants. Comme on le verra dans le chapitre suivant, il est passé maître dans l'art de mélanger finances douteuses et politique. En cas de coup dur, cela peut toujours servir.

Générale, nous voici!

Nouvel Europe Magazine ne servait pas seulement à regrouper les partisans d'un ordre nouveau particulièrement musclé. Il défendait aussi divers intérêts du baron. En 1963, Pierre de Bonvoisin, le père de Benoît, a été écarté de la direction de la Société Générale. Jusqu'en 1975 cependant, il est resté à la tête d'une série d'importantes filiales de ce groupe, parmi lesquelles la société d'assurances AG, la Compagnie Immobilière de Belgique, Angola Diamonds, l'Agence Maritime Internationale ou le Crédit Foncier International.[1]

Dès la prise de contrôle de la CIDEP par Benoît de Bonvoisin, les attaques contre le premier groupe belge vont fuser. En 1971, la revue titre 'Société Générale: ça ne va plus!'[2] Au printemps 1975, sous le titre 'Les scandales de la Générale', le NEM tire à boulets rouges sur certains vice-gouverneurs de la SGB et et sur son gouverneur René Lamy. Entre une interview d'André Vle-

rick – un des principaux soutiens politiques à l'apartheid en Afrique du Sud – et des invitations à rejoindre le Front de la Jeunesse, l'auteur de l'article rend hommage à Alexandre Galopin et Edgar Sengier, deux 'grands hommes de la Générale'. Pendant la guerre, avec l'appui d'Alexandre Galopin, Sengier avait vendu aux Etats-Unis l'uranium congolais de l'Union Minière, joyau de la couronne de la Société Générale. Si certains pensent que cet accord a totalement empêché les scientifiques belges d'effectuer des recherches en matière nucléaire,[3] il est certain qu'il a permis aux Américains de contrôler tout le développement du secteur en Belgique.[4]

Europe Magazine se posait aussi en défenseur des petits actionnaires dont les intérêts étaient négligés par la direction de la Société Générale. Mais il est clair aujourd'hui qu'il s'agissait surtout pour Benoît de Bonvoisin de régler des comptes, par revue interposée, avec ceux qui, à la Générale, avaient mis son père sur une voie de garage.

Néanmoins, ces attaques étaient révélatrices de contradictions politiques au sommet des milieux économiques belges. Comme l'a souligné le magazine *Trends*, 'les histoires venimeuses anti-Lamy et anti-SGB répandues par le *Nouvel Europe Magazine*, financé par le cercle d'amis de Pierre de Bonvoisin, s'inscrivent dans la foulée de ces opérations de fusion (N.d.l'A.: voir notre chapitre précédent). René Lamy et Pierre de Bonvoisin en conservent une haine féroce. Lorsqu'au gré des circonstances, ils se croisent dans les salons de la 'jet-set' bruxelloise, ils sont plus que crispés. Voici quelques mois, lors d'un dîner à l'hôtel Hilton en l'honneur de Friedrich Hayek, René Lamy et le baron de Bonvoisin encadraient – un hasard? – un invité allemand. Aucun d'eux n'adressa la parole au brave Teuton. Bien plus, ils retournèrent leurs chaises pour se retrouver dos à dos.'

'Cet incident d'ordre personnel est révélateur de ce que, politiquement, la Société Générale n'est pas engagée à droite. Les anciens et actuels collaborateurs de la *Revue Nouvelle*, de la *Relève* et du MOC (N.d.l'A.: le Mouvement Ouvrier Chrétien) sont toujours les bienvenus au siège de la société. Il n'est pas nécessaire d'être un supporter de Friedman, Laffer ou Reagan pour être estimé de René Lamy. Le plus grand holding belge n'est pas une base de repli pour le GRECE (N.d.l'A.: la nouvelle droite française), Forces Nouvelles et les amis droitiers de Maurice Brébart et du docteur ixellois Teichman.'[5]

1. *L'extrême droite et l'Etat*, ouvrage collectif, Ed. EPO, 1983, Berchem.
2. 'Société Générale de Belgique: ça ne va plus!', *Nouvel Europe Magazine*, novembre 1971.
3. *Drôle d'agenda – tome 1*, Jean Blume, Fondation Jacquemotte, Bruxelles, 1985.
4. 'Belgïe en de atoombom', Walter De Bock, *De Morgen* du 6 au 10 août 1991.
5. 'Le vice-roi tente de maîtriser le chaos', Frans Crols, *Trends*, 1 décembre 1981.

1. Entretien avec l'un des auteurs, juin 1989.
2. Entretien avec les auteurs, 16 mai 1991.
3. *Les plus belles années d'une génération, l'Ordre Nouveau en Belgique avant, pendant et après la Seconde Guerre mondiale*, Walter De Bock, Ed. EPO, Berchem, 1983.
4. *Intelligences secrètes*, Fabrizio Calvi et Olivier Schmidt, Editions Hachette, Paris, 1988.
5. *La Belgique à l'heure allemande*, Jacques de Launay, Ed. Paul Legrain, Bruxelles, 1977.
6. *L'Assassinat de Julien Lahaut, une histoire de l'anticommunisme en Belgique*, Rudy Van Doorslaer et Etienne Verhoeyen, Ed. EPO, Berchem, 1987.
7. *Vox, Hebdomadaire de l'Armée Belge*, 27 novembre 1990.
8. *Le Soir*, 13 septembre 1943.
9. Extraits du *Soir* volé repris dans 'Quand le rédacteur en chef du Nouvel *Europe Magazine* avait 20 ans', *Pour*, 7 mai 1981.
10. Archives des auteurs.
11. *L'An 40, la Belgique occupée*, Jules-Gérard Libois et José Gotovich, Ed. CRISP, 1971, Bruxelles.
12. Entretiens avec les auteurs, juin 1989, 15 juillet 1991 et 23 juillet 1991.
13. Entretiens téléphoniques des auteurs avec Mme Anne-Marie Blanc, 24 juillet 1991.
14. Minutes de la déposition de Paul Vanden Boeynants devant la commission chargée d'enquêter sur la manière dont la lutte contre le banditisme et le terrorisme est menée, séance du 21 février 1990.
15. Archives des auteurs.
16. Entretien avec l'un des auteurs, 10 juillet 1991.
17. Entretien téléphonique avec l'un des auteurs, février 1989.
18. Entretien de Daniel Gilson avec l'un des auteurs, 13 juillet 1991.
19. Entretien avec les auteurs, 15 juillet 1991.
20. Entretien de Francis Dossogne avec l'un des auteurs, 20 juin 1991.
21. Entretien avec l'un des auteurs, 13 juillet 1991.
22. Entretien avec l'un des auteurs, 20 juin 1991.
23. Entretien avec l'un des auteurs, 13 juillet 1991.
24. Entretien avec l'un des auteurs, 20 juin 1991.
25. Entretien avec l'un des auteurs, 13 juillet 1991.
26. 'Le baron sur le grill', Serge Dumont, *Le Vif-L'Express*, 25 mai 1990.
27. 'Des réunions fascistes internationales au château du baron de Bonvoisin', *Pour* n°363, 28 mai 1981.
28. Entretien de Benoît de Bonvoisin avec les auteurs, 15 juillet 1991.
29. Entretien de Benoît de Bonvoisin avec l'un des auteurs, 23 juillet 1991.
30. Multiples pièces des archives des auteurs.
31. 'Les grandes manœuvres du Baron Noir', Philippe Brewaeys avec le concours de Walter De Bock, *CelsiuS* n°12, octobre 1988.
32. 'Il était le baron noir une fois', *Les dossiers du Canard*, juillet 1991.
33. Entretien avec l'un des auteurs, 13 juillet 1991.
34. 'Le discret Mr Jacobs', Isabel Carter, *CelsiuS* n°27, février 1990.
35. Facture du 29 décembre 1982 de la s.a. CIDEP, archives des auteurs.
36. 'Paris n'a pas le monopole du Baron Noir', Philippe Brewaeys, Walter De Bock et Jacques Rouergue, *CelsiuS* n°14, décembre 1988.
37. Archives des auteurs.
38. Archives des auteurs.
39. Archives des auteurs.
40. Entretien avec l'un des auteurs, 4 juillet 1991.
41. Archives des auteurs.

3. Le PDG de l'affaire?

19 mai 1981, un petit matin comme les autres pour le juge d'instruction Lambeau. Dans quelques minutes, il quittera son domicile pour rejoindre son cabinet au Palais de Justice de Bruxelles. Pour le moment, il se rase, écoutant d'une oreille distraite la musique diffusée par la radio. Soudain, il manque de se couper. Le journal parlé a démarré en trombe: le journaliste de service annonce que le quotidien néerlandophone *De Morgen* publie, ce matin, une note faussement attribuée à la Sûreté de l'Etat accusant le baron de Bonvoisin de financer l'extrême droite par sociétés interposées. Outre la CIDEP, la note parle de PDG, la société anonyme Promotion et Distribution Générales.

Voilà plus de deux ans que les indices s'accumulent contre cette société. Depuis des mois, le juge Lambeau, patiemment, tissait sa toile, préparant avec les agents de la police judiciaire les diverses perquisitions à effectuer simultanément. Et voilà que la publication de cette note confidentielle alerte son 'client' et politise un dossier jusque-là essentiellement financier. Il va falloir foncer sans que l'opération ne soit complètement préparée. Quatre à quatre, mal rasé, il descend les escaliers, fonce au palais de Justice et réunit ses hommes. Dans quelques heures, ils pénétreront au 39 rue Belliard, siège de la société PDG. Une véritable caverne d'Ali Baba.

'J'avais des idées précises: j'ai cherché la personnalité politique avec qui les réaliser. C'est alors qu'on m'a présenté M. Vanden Boeynants. Il était de classe moyenne, sympathique, j'ai décidé de travailler avec lui. J'ai débuté comme militant. J'organisais des réceptions, je m'occupais des affiches, je louais des locaux lors des campagnes électorales. Je trouvais le service d'ordre.'

Et Benoît de Bonvoisin de poursuivre: 'A peine arrivé au CEPIC, j'en deviens la cheville ouvrière, pensante et agissante. Je refonds les statuts, je redynamise le Centre d'études, crée des sections dans tout le pays, et, comme j'ai aussi des idées nouvelles sur la manière d'être trésorier, je décide qu'il est malsain dans un parti qu'un trésorier, sous prétexte qu'il ramène du pognon, puisse dire: moi, je veux être ministre, attaché de cabinet, sénateur ou député. Aussi je décide que le trésorier n'aura pas la signature, ainsi on ne pourra pas l'accuser de s'offrir des missions, des voyages, et tout ce qu'il désire. Je ne voulais pas que la femme de César soit suspectée (sic).'[1]

Soit. Néanmoins, pour un homme passionné par l'ombre comme Benoît de Bonvoisin, le poste de trésorier offre d'autres avantages: on sait qui verse, combien, à qui et pourquoi. Mais comment s'y prend-on?

En 1983, le journaliste Walter De Bock a levé un coin du voile qui recouvre les pratiques financières du CEPIC et de Paul Vanden Boeynants.[2] Pendant plus d'un an (1978-1979), le Comité Supérieur de Contrôle a enquêté au sein d'un organisme social de l'Armée belge fondé en 1973 par Paul Vanden Boeynants: l'OCASC. Cet organisme était présidé par un ami de longue date du ministre de la Défense nationale, Freddy Rossignol. Ce volumineux dossier[3] explique les pressions faites sur les fournisseurs de l'OCASC pour qu'ils versent de l'argent destiné aux campagnes électorales du CEPIC et de son président Paul Vanden Boeynants. Parmi les proches collaborateurs de l'ancien ministre jouant un rôle dans ce système, on retrouve Georges Algoet, chef de cabinet adjoint du ministre, Pierre Jonnart, conseiller au cabinet de ce même ministre, Emile Libert et Nicolas de Kerchove d'Ousselghem, respectivement chargé de mission et conseiller au même cabinet.

A côté de ces vieux grognards de VdB, deux étoiles montantes du CEPIC en ce milieu des années 70: le baron Benoît de Bonvoisin et son beau-frère, le vicomte Yves de Jonghe d'Ardoye. Benoît de Bonvoisin avait fait comprendre à la firme Généralcar qu'elle pourrait obtenir des contrats avec l'armée via l'OCASC à condition qu'elle accorde un soutien financier au CEPIC. Yves de Jonghe d'Ardoye était à l'époque responsable des relations publiques pour la firme de voyages. Ancien du mouvement Jeunesse Belge-Belgische Jeugd (dirigé par Jean Breydel, futur secrétaire général du CEPIC), Yves de Jonghe d'Ardoye appartenait au noyau dirigeant du CEPIC de Bruxelles. Depuis, il est passé au PRL d'Ixelles, commune dont il rêve de devenir le bourgmestre.

Comme le précise Walter De Bock, ce dossier fort détaillé, mis au point par le Comité Supérieur de Contrôle 'a été mystérieusement occulté. Pourtant, au cours de l'année 1979, plusieurs magistrats du Parquet de Bruxelles ont été chargés de ce dossier. C'est d'abord le substitut du Procureur du Roi Marchal qui eut l'affaire entre les mains. Puis ce fut au tour du substitut du Procureur du Roi Van Dooren. Et puis, plus rien ne se passa.'[4] Il est vrai qu'en 1979, VdB était encore tout-puissant.

Input

Revenons-en à notre jeune baron. En janvier 1972, quelque temps après la prise de contrôle de la CIDEP et d'*Europe Magazine*, un groupe d'industriels fonde la société SPAT. Parmi eux, certains ont participé à l'aventure de 'Jeune Europe', comme le docteur Claude Nancy, fort proche d'Emile Lecerf. Cette société financera *Europe Magazine* en lui servant de régie publicitaire. Rapidement, SPAT s'installera au 39 rue Belliard, futur siège du CEPIC et de la société PDG.

Les affaires de SPAT ne sont guère florissantes. Le 26 novembre 1974, Claude Nancy démissionne et trois hommes d'affaires apparaissent: Pierre Dimanche, Raymond Steyaert et Jean-Marie Detournay. Ce même 26 novembre, ces trois hommes participent à l'augmentation de capital de Promotion et Distribution Générales, une société fondée trois ans plus tôt par Jean-Marie Detournay. Son siège est également transféré au 39 rue Belliard. Quinze jours plus tard – Nancy a eu du flair! – SPAT tombe en faillite et PDG reprend ses activités.

Bien que son nom n'apparaisse pas dans les statuts de PDG, le baron s'est retrouvé en 1991 devant le tribunal correctionnel de Bruxelles. Il est accusé d'avoir contrôlé la société et de s'être rendu coupable de banqueroute simple, d'avoir commis des faux en écritures, et de s'être livré à des dépenses excessives sur le compte de la société PDG. Celle-ci jouait un rôle essentiel dans le système 'de Bonvoisin'. Quelques bons exemples valant mieux qu'un long discours, voici comment l'argent rentrait dans les caisses.

Ca carbure ferme

Roger Volcher habite aujourd'hui en Suisse. Ancien sous-officier de Gendarmerie, il a servi au Congo après l'indépendance de la colonie belge. Au début des années 70, il ouvre un restaurant dans les environs du boulevard Saint-Michel. Passionné par la recherche, il a inventé un carburateur qu'il prétend révolutionnaire. En 1974, un collaborateur d'*Europe Magazine* lui donne le numéro de téléphone privé du baron de Bonvoisin. Rendez-vous est pris et Benoît de Bonvoisin promet à l'inventeur de l'aider à commercialiser son produit. Nouveau contact, cette fois avec un administrateur de la Kredietbank et de la Banque de Paris et des Pays-Bas, Jan Sabbe. L'affaire prend corps, le système s'appellera SVB-3: S comme Sabbe, V comme Volcher, B comme de Bonvoisin.

A eux trois, ils fondent une société au Liechtenstein. Quelque temps plus tard, Jan Sabbe meurt. Volcher et de Bonvoisin fondent encore deux autres sociétés, l'une en Suisse et l'autre au Panama. Dès 1976, la société PDG obtient les droits de commercialisation du procédé SVB-3. Des opportunités se présentent partout dans le monde: on pense le vendre au Japon, en Espagne, en Iran, en Syrie, au Koweït, en Arabie Saoudite, en Grèce, en Allemagne... Ca tourne. Ou tout au moins, cela en donne l'impression.

Volcher a rencontré à plusieurs reprises Paul Vanden Boeynants. Ils ont même chassé ensemble à Maizeret. Grâce à l'appui de VdB, l'appareillage est testé fin 1975 sur des voitures de la Gendarmerie et de l'Ecole Royale militaire sous le contrôle du professeur Ducarme de l'ULg.[5] Ces tests serviront, dans les publicités, à accréditer la fiabilité du procédé: véritable pierre

philosophale de l'or noir en cette période de crise énergétique, SVB-3 promet de réduire la consommation du véhicule de 15%. Malgré cela, le carburateur miracle ne se vend quasiment pas. Et pour cause.

Verts, j'espère

Fin 1984-début 1985, Raymond Yans, premier échevin (Ecolo) de la Ville de Liège est contacté par le cousin de Benoît de Bonvoisin, l'architecte de Lame. Il prétend représenter le baron, lui-même intermédiaire d'une société suisse qui cherche à s'implanter en Allemagne et en Belgique. Elle commercialise un appareillage qui rend les moteurs non polluants et plus économiques au niveau de la consommation. Son nom? SVB-3.

L'architecte de Lame s'adresse à Raymond Yans car, écologiste, il ne peut qu'être intéressé par ce procédé nouveau. L'échevin accepte un rendez-vous avec de Lame et les deux avocats suisses représentant la société, M. René-Noël Pinchon et Marco Bruschweiler. Yans sait dans quoi il s'engage. Il connaît l'arnaque du procédé SVB-3. Cela lui sera d'ailleurs rapidement confirmé, si besoin en était, par un député écologiste suisse qu'il a rencontré à Bruxelles.

Le rendez-vous a lieu à 'L'héliport', l'un des restaurants les plus chics de Liège, tenu par la famille Uhoda. L'architecte présente les deux Suisses au premier échevin. Les quatre hommes s'apprêtent à passer à table lorsqu'arrive – par hasard! – Georges Goldine qui salue tout ce beau monde et s'installe à une table voisine. 'Pendant tout le repas, il restera seul et écoutera notre conversation,' nous confiera Raymond Yans.

Les Suisses veulent obtenir deux choses de l'échevin liégeois. D'une part, une introduction auprès des 'Grünen' allemands qui participent au pouvoir en Hesse et, d'autre part, une aide pour obtenir la gestion du parc automobile de la Ville de Liège qu'ils équiperaient de leur système-miracle. Pour le convaincre, ils lui proposent d'équiper gratuitement sa voiture personnelle ainsi que celles de tous les membres de son cabinet.

Raymond Yans leur signifiera finalement une fin de non-recevoir. Mais aujourd'hui, il se pose toujours la question de savoir si l'on n'a pas tenté de jeter le discrédit sur les Verts liégeois en les embarquant dans une aventure douteuse. Plus de huit ans après les articles de *Test-Achats* dénonçant l'escroquerie, Benoît de Bonvoisin tentait toujours de fourguer la camelote dont il avait dépossédé l'ancien gendarme Roger Volcher.

Nous avons retrouvé des numéros de *Test-Achats*, le magazine bien connu des consommateurs. Contrairement à ce qu'affirme la publicité, 'l'analyse des gaz d'échappement montre que le SVB-3 n'élimine absolument pas la production de CO. Il est tout aussi décevant en matière de consommation et de puissance du moteur: son efficacité est nulle tant pour réduire l'une que pour accroître l'autre (...) Les automobilistes ont compris qu'acheter le SVB-3 serait une bien mauvaise affaire'.[6]

L'article fait des remous. Le sénateur Lagneau interpelle le ministre de la Défense nationale, Paul Vanden Boeynants, en lui demandant ce que la Gendarmerie vient faire dans cette galère. Prudent, le ministre répond que les tests ont bien eu lieu, mais que la Gendarmerie n'a pas cautionné les résultats de ces essais. Elle demande donc – deux ans après les expériences et sous pression des consommateurs – de retirer de la publicité toute référence à la Gendarmerie.

On pourrait croire qu'après des tests aussi éclairants, l'affaire aurait été classée. Que nenni! En 1980, trois ans plus tard, *Test-Achats* se sent obligé de revenir sur la question, le miroir aux alouettes SVB-3 éblouissant toujours certains pigeons: 'Résultat pour ainsi dire nul sur la consommation. Et il coûte actuellement quelque 10.000 F placement compris...'[7]

Mais si le produit ne se vend pas – et pour cause! – 'des sommes d'argent transitaient par ces comptes', fulmine Volcher, 'mais je n'ai jamais su d'où elles venaient et où elles allaient car le baron les récupérait dans les quarante-huit heures.'[8] Les étapes suivies par l'argent (Liechtenstein, Suisse et Panama, trois paradis fiscaux) feront dire au procureur du Roi en 1991 lors du procès de PDG que ce circuit servait à blanchir de l'argent. Depuis des années, Benoît de Bonvoisin se prétend victime d'un complot orchestré par la Sûreté de l'Etat. Pourtant, l'ouverture de l'information judiciaire sur PDG est la conséquence d'une plainte déposée en Suisse pour escroquerie autour du procédé SVB-3. Elle a été transmise à la Justice belge par le procureur de Genève en janvier 1979, deux ans et demi avant la parution de la fameuse note 'de la Sûreté de l'Etat'...

Un placement en toute... Securitas

Autre manière de remplir le bas de laine de PDG, les services aux entreprises. En compagnie de ses collaborateurs, Sven Carlsson, l'ancien patron du Group 4 Securitas, rencontrait régulièrement le baron de Bonvoisin au Hilton de Bruxelles. Fin 1981, une réunion a eu lieu au boulevard Saint-Michel. Officiellement, il s'agissait de verser plusieurs centaines de milliers de francs à la société PDG, car VdB – dixit de Bonvoisin – aurait eu besoin d'argent pour une campagne électorale. Cette négociation s'est partiellement déroulée en présence de Jean-Marie Detournay, l'adminis-

trateur délégué et gérant officiel de PDG. Pour éviter de signer des factures ne correspondant à aucune prestation, Securitas a chargé PDG de contrats de chasseurs de têtes. Comme l'argent devait absolument être versé avant la fin de l'année 1981, les prestations de service ont été facturées à l'avance.[9] A l'époque, la société PDG n'était déjà plus en odeur de sainteté (cf. note 'de la Sûreté') et sentait le souffle du juge d'instruction Lambeau dans sa nuque. Malgré cela, elle a continué à fonctionner jusqu'à ce que sa faillite soit prononcée en 1984.

Officiellement, PDG devait fournir à Securitas un vendeur et un directeur de vente. Dans le premier cas, la personne présentée a choisi d'entrer dans une autre société et dans le second, Securitas a dû la refuser, pour cause de casier judiciaire... On s'interroge sur la réalité de la prestation facturée.

L'année suivante, en 1982, Benoît de Bonvoisin propose une 'affaire' à Securitas: monter une nouvelle filiale, Secury-Press. Objectif: distribuer des imprimés tout en accroissant la rentabilité du matériel roulant de l'entreprise de sécurité. Seul client ferme avancé par le baron: *Europe Magazine*!

Les enquêteurs de la Police Judiciaire sont perplexes. L'étude de marché a en effet été rédigée par un para-commando devenu pilote d'hélicoptère à la base Coxyde. Elle lui a été payée. Que venait faire ce militaire dans une société de distribution de périodiques proposée par le baron?

D'autre part, le contrat de travail de la cheville ouvrière de Secury-Press est singulier: c'est le premier qui interdit au personnel de Securitas d'avoir des activités politiques. Sur insistance du baron de Bonvoisin, cette personne a été engagée – illégalement, car elle était en délicatesse avec la Justice – sous contrat Securitas. Quelle ne fut pas la surprise des limiers de la PJ de découvrir que son avocat n'était autre que Michel Van Der Elst, soupçonné quelques années plus tard d'être le cerveau de l'enlèvement de Paul Vanden Boeynants!

Les policiers n'étaient pas au bout de leurs surprises. Dans le listing des clients de Secury-Press, en date du 1er octobre 1985, un nom les a fait sursauter: la société anonyme Way-Up. Deux ans après le début du scandale du Westland New Post, Secury-Press diffusait les brochures de cette entreprise fondée par Karl Delombaerde, un ancien SS devenu idéologue et âme damnée du WNP dirigé par Paul Latinus.

Le coup le plus juteux n'est-il pas le suivant? Officiellement, Securitas cherchait un avocat susceptible de l'aider à négocier avec l'administration l'obtention d'une licence de transporteur. Jean-Marie Detournay, après des recherches qu'on imagine exténuantes, a trouvé l'homme de la situation: Me José Saels, avocat à l'époque de la CIDEP, de PDG et du baron. Et Detournay de facturer l'opération aussi sec: 416.500 francs.[10] Ca fait cher la minute.

D'autres sociétés ont également eu recours aux 'services' de PDG. Citons en vrac Le Tiercé Franco-Belge, la brasserie Haelterman, Carlsberg ou le groupe Verlipack, les agences de publicité Setep et Mens Oscar Conseil... Dans ce dernier cas, le mécanisme s'est poursuivi au-delà de la faillite de PDG. La nouvelle société-écran ne nous est pas inconnue puisqu'il s'agit de... la CIDEP![11]

Finances en béton

Le secteur de la construction était aussi mis à contribution.[12] Dans la seconde moitié des années 70, l'Arabie Saoudite souhaitait construire un Hôtel des Postes à Djeddah. Montant du contrat: 2,3 milliards de francs belges. PDG servait d'intermédiaire entre les autorités saoudiennes et les entrepreneurs belges. Une entreprise du groupe Blaton a décroché la timbale. Mais PDG et un de ses administrateurs ont été rémunérés – pour ce seul projet! – par 5 entreprises belges de construction au moins, pour un montant total avoisinant les 60 millions de francs. Les fonds partaient au Liban, au Liechtenstein, au Panama ou en Suisse, dans un réseau de sociétés fort proche de celui utilisé pour la 'commercialisation' du procédé SVB-3.

Output

L'argent alimentait plusieurs caisses. Celle du CEPIC, bien sûr, dont le secrétaire général Jean Breydel émargeait au budget de PDG jusqu'en février 1980, date à laquelle il est rentré dans un cabinet ministériel.[13] Celle du baron aussi. Il se déplaçait dans une voiture mise à sa disposition par PDG, tout comme il le fera plus tard avec la CIDEP. 'De Bonvoisin se faisait également verser de l'argent directement. En effet, dans les comptes de la firme arrêtés au 31 décembre 1979 figure le poste 'aménagement' d'un montant de 1.313.414 francs. Or l'enquête judiciaire a démontré que ce poste camouflait les montants versés par PDG à de Bonvoisin sur le compte n° 2830 de la Banque d'Escompte. De plus, entre 1981 et 1983, grâce aux cartes de crédit délivrées par American Express, Visa et Eurocard à PDG, le baron a effectué des dépenses pour un montant de 2.968.759 francs. Cela alors que PDG était en cessation de paiement depuis le 1er janvier 1981.'[14]

Le journaliste Serge Dumont affirme encore que le baron a encaissé, en 1989 et en 1990, 5.550.000 francs en chèques tirés par la CIDEP. Il précise qu''en outre, la société éditrice d'*Europe Magazine* remboursait les frais de repas, de logement et de téléphone du baron. Elle lui a même offert une carte de crédit.'[15] Après la faillite de PDG en 1984, la CIDEP a repris les activités de 'services' aux entreprises. Parmi celles-ci, la Compagnie Générale des Eaux.

Pour sa défense, le baron de Bonvoisin nous a signalé que ces (ses?) sociétés lui remboursaient de vieilles dettes, consécutives à la perte de meubles qu'il leur aurait prêtés.[16]

Le catholicisme social

'Je suis devenu journaliste permanent d'*Europe Magazine* fin 1975-début 1976. Je pensais être engagé par la CIDEP et je me suis retrouvé sous contrat avec PDG.' Un contrat qui ne rapportait pas bien lourd à Francis Dossogne: 'J'étais payé 19.000 francs par mois et je touchais un supplément lorsque j'écrivais des articles dans le mensuel. J'ai effectué quelques bricoles pour PDG: des relations publiques pour la brasserie Haelterman, le contrôle de certaines enseignes ou une enquête pour le Tiercé Franco-Belge. Je n'ai rencontré Detournay que 2 ou 3 fois (N.d.l'A.: en cinq ans!). Mon véritable patron, c'était Emile Lecerf. Pour m'expliquer que j'étais sous contrat avec PDG et non avec la CIDEP, ils m'ont parlé d'une location de meubles que je n'ai pas très bien saisie. Ce n'était pas mon problème.'[17] Quinze ans après, ce mobilier faisait toujours parler de lui dans des transferts financiers.

Quoi qu'il en soit, PDG servait bien à financer *Europe Magazine*. Outre Francis Dossogne, président du Front de la Jeunesse, Emile Lecerf était payé par PDG. Et le système SVB-3, vendu par l'ancien du Front John Van Riebeke, se retrouvait sur toutes les couvertures d'*Europe Magazine*, lui assurant ainsi d'autres rentrées.

Si Francis Dossogne n'était pas rétribué grassement, d'autres paieront leur activité dans l'entourage du baron au prix fort. 'La CIDEP avait acheté une camionnette Barkas', se rappelle Daniel Gilson. 'Avec elle, nous allions à Anvers soutenir le VMO quand la police nous a arrêtés. Elle a saisi des objets avec lesquels nous comptions avoir une intervention 'musclée' contre les gauchistes dans la métropole. Avec Michel Pensis, un vieux militant du Front de la Jeunesse, nous nous servions de la camionnette pour faire de la publicité pour le compte de la CIDEP. Nous allions, par exemple, à la mer avec des panneaux pour la brasserie Moortgat, nous prenions des photos et nous rentrions à Bruxelles. Pour le client, nous avions passé une semaine sur la côte. Michel était au chômage et ne roulait pas sur l'or. L'ONEm s'est aperçu qu'il travaillait en noir. Il a dû rembourser des dizaines de milliers de francs, sans que personne de la CIDEP ne vienne à son aide. Ces panneaux publicitaires et d'autres travaux plus délicats étaient réalisés par 'Julius', le dessinateur d'*Europe Magazine*. Lui aussi vivait dans une misère noire, et ne touchait pas grand chose.'[18]

Marcel Barbier, condamné plus tard pour le double meurtre de la rue de la Pastorale, a signalé qu'il lui 'a été demandé par Emile Lecerf, patron du

NEM, de travailler comme garde de nuit dans les locaux du journal pendant que lui-même partait en vacances en France. Si je me souviens bien, ceci se situe vers le mois de septembre 1981. Finalement, je n'ai pas effectué ce travail, car Lecerf avait trouvé un autre membre du Front, surnommé 'Julius'.'[19] Alors que le Front de la Jeunesse a quitté la rue Dekens et que le WNP est en formation, on n'hésite pas à engager certains de ses militants pour assurer la protection d'une propriété du baron.

Le nom de Joseph Franz est apparu dans la fameuse note du cabinet Moureaux, publiée par *De Morgen*, faisant état de liens entre certaines personnalités du CEPIC et l'extrême droite. En 1975, Joseph Franz était l'éditeur responsable de l'éditorial 'Nous, la Jeunesse'[20] qui servit de plate-forme au Front de la Jeunesse et publié par *Europe Magazine*. Un éditorial qui, s'il faut en croire Francis Dossogne, avait beaucoup plu au baron. Franz avait connu Emile Lecerf dans un groupuscule que ce dernier animait dans le courant des années 60, le 'Cercle des Etudiants Nationaux'. Autre membre du CEN, le futur secrétaire général du CEPIC, Jean Breydel. En 1976, Franz figurait sur les listes électorales du PSC de Liège, en compagnie d'un ténor du CEPIC, Jean-Pierre Grafé. Il a travaillé ensuite pour... PDG. Difficile cependant de dire qu'on ne connaissait pas ses activités ou son idéologie. En 1979, il participait en tant que membre du directoire du Front à une émission de la RTB consacrée au racisme.

Si l'argent rentre à flots, les petites mains de l'extrême droite ne sont pas fabuleusement rémunérées. Il est vrai qu'à l'instar des hommes de paille du conseil d'administration de la CIDEP, ils effectuent ces tâches par idéal, croyant aux thèses politiques qu'ils défendent. Aujourd'hui, Jean-Marie Lelarge, un des anciens comptables de la CIDEP, se plaint de ne pas avoir vu la couleur de son argent alors qu'il estime avoir énormément travaillé pour maintenir *Europe Magazine* en vie.

Debout, les damnés de la terre

D'autres, non liés à l'extrême droite, n'ont pas été mieux traités. Après la crise de 1986 et la faillite 'temporaire' de la CIDEP, il a fallu mettre une nouvelle potiche à la tête de la société. 'J'ai connu de Bonvoisin lorsque j'étais plus jeune (...) Sa mère et lui venaient se faire soigner par mon épouse qui était infirmière. Vers 1986-1987, le baron me rendait souvent visite. Il utilisait mon téléphone pour régler ses affaires et ne me remboursait jamais. Un jour il m'a demandé d'entrer dans la CIDEP. J'ai accepté mais, en réalité, les bilans étaient établis par Grégory De Reys', l'homme du PRL d'Ixelles qui a succédé à Lelarge comme comptable. 'Mon rôle s'est borné à figurer dans l'organigramme de la société (...) Je n'ai participé qu'à une seule assemblée des actionnaires, chez un notaire, car j'étais

déjà malade. De Reys réglait tout. Depuis lors, le baron ne m'a plus jamais donné de nouvelles. Après le décès de ma femme, je lui ai adressé une lettre recommandée pour lui annoncer ma démission mais il n'a jamais répondu. Il m'avait promis 50.000 francs pour prix de mes services. Il ne m'a jamais payé.'[21] Albert Naveaux, 75 ans, paraplégique, en a gros sur la patate.

Pendant un peu plus d'un an (1987-1988), Chantal Oppelt a demeuré rue Dekens, dans un appartement situé au dessus du siège social de la CIDEP. Son ami Robert Gillet, directeur du compte rendu analytique de la Chambre, était le rédacteur en chef officieux d'*Europe Magazine*. Après l'arrestation du baron en avril 1990, des perquisitions effectuées à la résidence parisienne du baron ont permis de saisir des lettres écrites par Oppelt à Gillet! Il est vrai qu'un jour, rentrant à la rue Dekens, elle avait surpris un individu fouillant dans ses papiers qui lui a déclaré agir 'à la demande du baron'. Elle affirme avoir été expulsée par la suite et attendre toujours qu'on lui rende ses meubles.

1981, année chaude pour le baron Benoît de Bonvoisin. La Justice fouille dans les dossiers de PDG, la note sur les liens CEPIC-Front-*Europe Magazine* devient publique. Il est temps de planquer certains papiers. Direction: la cave d'Yvonne Carmois, sa fidèle secrétaire, une vieille dame qui l'a servi bénévolement pendant quatorze ans. En échange, Benoît de Bonvoisin lui permettra plus tard d'occuper un logement rue Dekens. Sans chauffage ni électricité. 'Il m'a traitée comme un chien', murmure la vieille dame. Rue Dekens, elle disposait d'un poste téléphonique réservé au baron. Grâce à un système de relais, elle pouvait instantanément passer les communications de la rue Dekens au domicile privé du baron. Cependant, avec l'âge, la santé d'Yvonne Carmois a commencé à se dégrader; de Bonvoisin s'est alors débarrassé d'elle en la faisant placer dans un home.'[22]

Alors qu'il entre dans les locaux du CEPIC, sa secrétaire lui fait remarquer qu'il fait glacial dans les bureaux et qu'à la limite, il fait meilleur dehors. Méprisant, de Bonvoisin répond: 'Eh bien, ouvrez les fenêtres!'[23]

Fichage politique

Laissons ces aigris de la sociale ressasser leurs mesquineries. Dans l'entourage du baron, on a des tâches plus nobles à accomplir, comme la défense de l'Occident chrétien. Ce 19 mai 1981, les enquêteurs, sous la houlette du juge d'instruction Lambeau, perquisitionnent au 39 rue Belliard, siège, entre autres, du CEPIC et de PDG. Ils tombent sur des fichiers à teneur hautement politique. Depuis plus de deux ans, PDG a en effet repris les activités de PIO, le mystérieux 'Public Information Office'.

'Le Public Information Office est né lorsqu'un chef s'est rendu compte que les journalistes pouvaient être la meilleure comme la pire des choses. J'ai été rappelé d'Allemagne en 1974 par le général Roman qui m'a demandé de prendre la tête du PIO. L'objectif était de faire de l'information-défense. Roman était un visionnaire. J'avais un chef, une mission, des moyens, j'ai dit oui.'[24] Dans la maison qu'il occupe à l'arrière d'une pharmacie de Marchienne-au-Pont, Jean Bougerol nous reçoit. Et se souvient. Pas toujours très bien, comme on le verra. Depuis sa mise à la retraite en 1989, il s'est lancé dans la phytothérapie, une médecine douce à base de plantes. Un dada dans ce milieu.

Dans la foulée de la contestation d'un plan de réforme de l'armée concocté par VdB en 1973 (voir encadré), la Défense nationale avait créé le 'Speakers bureau'. Ce bureau de conférenciers était chargé de porter la bonne parole du ministre dans divers lieux dont les écoles. 'Le Speakers bureau était divisé en deux tendances. Certains faisaient des conférences au Kiwanis, au Rotary, mais ne défendaient pas toujours le point de vue de VdB en émettant des considérations personnelles. Je trouvais qu'il fallait soutenir la politique du ministre ou démissionner. Il y a eu de graves affrontements en 1972-1973 sur ce sujet. J'ai ensuite été nommé à la tête d'un bureau qui était chargé de se heurter à la contestation. Je ne sais pas si Benoît de Bonvoisin est intervenu dans ma nomination. Je l'ai rencontré grâce à Arnaud de Borchgrave (N.d.l'A.: un correspondant relativement honorable de la CIA sur lequel nous reviendrons au chapitre 5). Je crois que VdB m'a confié ce poste pour me remercier de mon action pendant la contestation.'

La grande trouille de mai 68 à l'origine de PIO

Dans l'immédiat après-mai 68, l'agitation des 'gauchistes' inquiète au plus haut point des hommes politiques et des représentants de l'armée, la 'Grande Muette'. Témoins, ces réunions d'avril 1970 entre le ministre de la Défense nationale de l'époque, P.W. Seghers, le chef d'etat-major général de l'armée et son homologue de la Gendarmerie. Objectif: fonder une nouvelle structure dépendant directement du ministre de la Défense nationale, la Division des Services Spéciaux (DSD). Celle-ci serait commandée par un général qui aurait sous ses ordres 4 à 5 personnes, membres du cabinet du ministre ainsi que de l'état-major général de l'Armée et de la Gendarmerie. Ce mini-état-major coifferait cinq sections chargées de remettre la jeunesse dans le droit chemin idéologique.[1] Car la DSD serait chargée de la lutte 'contre la contestation et la propagande subversive.'[2]

La presse de l'époque, *Soir* en tête, se déchaîne: 'Avec DSD, on se trouve à un pas de la censure et de là à Athènes (N.d.l'A.: c'est l'époque de la dictature des colonels grecs), il n'y a qu'un second pas à franchir. D'autant plus que DSD détient dans ses tiroirs un plan qui a pour but de ranger militairement les journalistes dans une section 'presse', de manière à pouvoir les mobiliser à tout moment et à leur appliquer les règlements de discipline militaire.'[3] L'affaire fait tellement de bruit qu'elle échoue. Seul subsiste le Centre Psychologique Militaire, avec à sa tête le général Raucq. Mais ceci provoque encore des remous. En novembre 1970, le colonel Terlinden, sous-chef de l'état-major général, démissionne pour protester 'contre la décision du lieutenant général Vivario de créer effectivement la 'Division des Services Spéciaux'.'[4]

On n'en restera pas là. Les 12 février 1970 et 3 juin 1971, le général Willems et le colonel Vuylsteke rédigent et signent les documents constitutifs du 'Speakers Bureau', le bureau des conférenciers.[5] Il s'agit pour l'armée de disposer d'un staff de militaires formés aux techniques de communication, capables de contrer les arguments des contestataires lors de débats publics ou de conférences.

La Grande Bavarde

A cet effet, on distribue aux membres du Speakers bureau un *Bulletin trimestriel de Contre-Information*, classifié confidentiel. A la lecture de cette littérature, on comprend le luxe de précautions qui entoure sa diffusion. Il s'agit en effet moins de défendre l'armée que de contester les valeurs naissant dans la société civile et de les combattre. L'armée – ou tout au moins certains éléments liés à ses services de renseignements – passe ainsi de son rôle de défense contre un ennemi extérieur à celui de l'attaque de valeurs qui se font jour, assimilées à la subversion intérieure.

Dans la rubrique 'le conditionnement des esprits', on peut lire que 'par la faute d'une politique sociale exagérée, naît, dans certains pays, un vide psychologique qu'il est aisé d'exploiter. En effet, dans les pays nordiques surtout, mais chez nous également, dans une certaine mesure, le régime de l'état-providence a exonéré chacun de sa responsabilité d'homme et de citoyen, à un point tel que l'on assiste à une réelle démission de l'individu devant ses devoirs.' (...) 'Plus près de nous, une autre illustration bien connue de ce phénomène psychique collectif peut être trouvée dans le film de James Dean, *La Fureur de vivre*. Plusieurs criminologues, danois notamment, le rendent responsable de l'augmentation de la criminalité juvénile dans leur pays, et lui imputent la paternité du mouvement hippie et des vagues de toxicomanie.'[6] James Dean se retourne dans sa tombe.

On s'y attaque aussi à 'l'entreprise de sensibilisation des masses chrétiennes au problème de la paix et de la non-violence' ou à 'la tentative de culpabilisation des consciences face aux problèmes de la faim et de la misère dans le monde'. Dans un autre numéro du bulletin, on regrette le classement sans suite d'une plainte déposée au parquet de Charleroi à la suite de l'exposition d'une affiche dans la vitrine de la Maison de la Paix 'représentant un enfant en bas âge embroché sur une baïonnette au bout d'un fusil, et portant l'inscription 'Viens à l'armée-Apprends un métier-Abattre'.'[7] Comme en 1970, dans le plan Seghers, la presse est le coupable tout trouvé. L'affaire est jugée d'autant plus grave par nos apprentis censeurs en uniforme que 'la Belgique, comme tout le monde occidental d'ailleurs, subit actuellement une offensive de grande ampleur dans ce domaine'.

Création d'un nouveau service

Comme nous l'apprend un membre – désirant garder l'anonymat – de la commission d'enquête sur les réseaux 'Gladio' installée en 1991, 'on n'en est pas resté là. Les services de renseignements militaires estimaient qu'il fallait aller plus loin dans les activités de contre-information et de contre-ingérence. Au début des années 70 se crée un groupe d'action qui va aller porter la contestation dans les conférences et tenter de les saboter. L'armée est en partie dans le coup, et le major Jean Bougerol va développer un réseau parallèle avec la couverture du Service Général de Renseignements militaires. A côté des conférenciers militaires (ou de certains d'entre eux) et du groupe d'action, on va développer une troisième activité, civile cette fois: le quotidien Inforep. Le tout sera regroupé sous le sigle PIO, le Public Information Office. Les grands protecteurs de Bougerol seront le général Roman et le ministre de la Défense nationale Paul Vanden Boeynants.'[8]

Le plan de réforme de l'armée proposé par VdB en 1973 donnera le signal de départ de PIO. Depuis qu'il est devenu ministre de la Défense nationale l'année précédente, il concocte son plan de 'Défense militaire du territoire'. Au programme, essentiellement deux choses: une militarisation de l'appareil d'état dont des pans

entiers passeraient sous le contrôle de la Gendarmerie et un rôle accru des officiers de réserve dans la lutte contre la 'menace intérieure'. Ce sont principalement les jeunes qui réagiront – visiblement – au plan VdB, sur un point mineur: le ministre veut supprimer le sursis et faire passer nos chères têtes blondes par les casernes avant qu'elles n'entrent dans les universités ou les écoles supérieures, considérées comme de véritables nids de la subversion. La contestation fera capoter le plan. Mais cet échec laissera des traces dans les milieux militaires.

'Nous, officiers, avons à défendre le pays non seulement contre les menaces (extérieures) mais aussi contre la subversion (intérieure). (...) Il est maintenant prouvé que les étudiants qui ont manifesté en février 1973 étaient menés par des organisations révolutionnaires dont le but est de renverser notre régime social. Notre devoir est de participer à ces manifestations pour qu'elles ne puissent arriver à leurs fins. Soyez attentifs, écoutez et faites écouter les membres de votre famille. Lorsque vous apprendrez que de telles manifestations vont avoir lieu, prévenez-nous: nous viendrons.'[9]

Certains, dans le milieu, sont dans les starting-blocks. A la mi-août 1973, la *Gazet van Antwerpen* et *Spécial* parlent d'un coup d'Etat en Belgique. Dans la foulée, le 10 septembre, un rapport de la Gendarmerie évoque des liens éventuels entre VdB, de Bonvoisin et les extrémistes de droite des NEM-Clubs. Trois jours après l'envoi de ce sulfureux rapport à l'état-major de la Gendarmerie, les services de renseignements militaires se fendent d'un nouveau document confidentiel: 'Objectivité et mass media'.[10] Cette fois, il est de la plume du lieutenant-colonel Jean Weber, responsable de la Contre-Information au Service de Documentation, de Renseignement et d'Action (SDRA), une des branches du SGR, le renseignement militaire.

Transitant par le big boss du SDRA, le colonel Jules Bastogne, le document arrive au cabinet de VdB par le biais du lieutenant-colonel Everaert. Comme le souligne le *Journal d'Europe* en dévoilant l'affaire en février 1974, on est loin de se préoccuper des 'agitateurs professionnels' qui, aux dires de VdB, ont 'saboté' son plan l'hiver précédent. 'L'étude va plus loin: plus besoin d'inciter à la violence pour être subversif. Il suffit de parler du tiers-monde, de l'apartheid, de laisser entendre que tout n'est peut-être pas parfait en ce monde.'[11] Pour Weber, 'l'armée est littéralement en position de légitime défense de sa mission comme de son existence'. Mais elle ne reste pas sans réaction: ' Une initiative fort louable a

été prise dans ce sens et, depuis quelques mois surtout, un team d'officiers-conférenciers effectue un travail remarquable pour combattre l'action d'information tendancieuse des tenants d'idéologies subversives. Malheureusement, malgré l'espoir d'une satellisation de l'information objective qu'ils dispensent, il faut se rendre à l'évidence que cette action, même si l'on parvenait à la multiplier par une politique de présence beaucoup plus large, ne pourra jamais suffire face à une activité subversive croissante et supérieurement organisée.'

'D'autres moyens d'action pourraient toutefois être envisagés pour remédier à cette insuffisance et obtenir l'audience nécessaire à une action d'information capable de résister à la propagande subversive. Que l'on pense, par exemple, à cette satellisation que l'on pourrait obtenir si les cadres de réserve de l'Armée et même les mass media bien pensants pouvaient être amenés à établir ce relais nécessaire à la diffusion et à la propagation de la 'bonne parole'.' Selon Paul Vanden Boeynants, on n'a jamais tenu compte de cette note. Voire.

1. D'après un officier supérieur de l'armée belge impliqué dans la création du DSD mais désirant garder l'anonymat.
2. 'Une division des Services Spéciaux contre la contestation et la subversion', Alfred Deroux dans *Le Soir*, 20 mai 1970.
3. 'Une division des Services Spéciaux contre la contestation et la subversion', *Le Soir*, 21 main 1970.
4. 'Démission du colonel Terlinden', Alfred Deroux dans *Le Soir*, 8 novembre 1970.
5. 'Les dessous de l'affaire Bonvoisin', Michel Bouffioux, *Télémoustique*, 27 juin 1991.
6. *Bulletin trimestriel de Contre-Information n°72/1*.
7. Archives des auteurs.
8. Entretien avec l'un des auteurs, 5 juillet 1991.
9. *Bulletin de l'Union Nationale des Officiers de Réserve (UNOR)*, cité par Michel Bouffioux dans 'Les dessous de l'affaire Bonvoisin', op.cit.
10. Archives des auteurs.
11. 'L'armée belge contre la subversion intérieure', *Journal d'Europe*, 19 février 1974.

PIO ne participait pas seulement à des conférences: il fonctionnait aussi en tant que réseau de renseignements. 'Pas tout à fait', se défend le major, devenu lieutenant-colonel après sa mise à la retraite en 1989. 'Nous devions savoir qui étaient les personnes qui nous étaient opposées. Si vous étiez venu me voir à l'époque où je dirigeais PIO, j'aurais connu jusqu'à la couleur de vos chaussettes avant que vous ne franchissiez le seuil de ma maison.'

'A partir de 1977, nous avons édité Inforep, Information Report. Vers le milieu de l'année, je me suis adressé à mon chef, le général Roman,

pour que nous puissions disposer d'une machine offset. Cela nous permettait de publier un plus beau bulletin. Une firme privée nous a livré la machine et a formé nos gens pour que nous puissions l'utiliser. Je ne me souciais pas de savoir qui payait (N.d.l'A.: c'est la firme PDG!). De même, on a exploité latéralement la diffusion d'Inforep. Je n'ai jamais été informé que des gens versaient d'importantes sommes pour le recevoir. Quelque temps après la mort du général Roman en août 1978, j'ai été appelé par le général Gonthier au Quartier Général des Forces de l'Intérieur. Il m'a annoncé la dissolution du PIO militaire pour le 31 décembre de la même année. Cela a duré quelques mois pour que cette dissolution soit effective, à la mi-79. Ensuite, PIO a été repris par le Centre d'Etude et de Documentation de la société anonyme PDG. Vous savez, on a dit de moi que j'avais été mêlé à des tas de choses. Il y a eu des perquisitions à mon domicile, dans mon bureau, mais on n'a jamais rien trouvé.' Pourtant, certains officiers nous ont raconté que Jean Bougerol faisait de la retape en Allemagne pour un coup d'Etat. 'Jamais. Et si c'était vrai, les officiers qui ne m'ont pas dénoncé à la Sécurité militaire ont failli à leur serment.'

Il est difficile de déterminer avec précision qui faisait partie du PIO. Il va compter jusqu'à 445 correspondants recrutés parmi les officiers de réserve, les gendarmes et les civils.[25] Selon le major Bougerol, le tableau d'organisation de PIO comportait seulement 24 postes d'officiers de réserve dont la moitié était attribuée – à partir de 1978, lors de l'intervention des parachutistes belges à Kolwezi – à des journalistes. Vieille obsession concernant la presse. Parmi ces journalistes versés à PIO en tant qu'officiers de réserve, René Haquin, Benoît Gaspar et Walter Schwilden du *Soir*, Roger Rossart de *La Libre Belgique*, Claude Herminaire de la *Gazet van Antwerpen*,... La difficulté s'accroît lorsqu'on sait qu'à partir de la mi-79, PIO échappe au contrôle de l'armée et que se développe le réseau Miller, du nom de l'épouse du major Bougerol.

Ces recherches sont d'autant plus ardues que PIO et le réseau Miller ont longtemps été couverts par un secret de plomb. En 1981, lorsqu'Albert Raes, le patron de la Sûreté de l'Etat, pointe le doigt sur PDG en y voyant un lien entre l'extrême droite et le CEPIC, la commission sénatoriale d'enquête sur les milices privées capote. Une décennie plus tard, en 1990, la commission parlementaire d'enquête 'banditisme et terrorisme' consacrera péniblement quatre (!) lignes à PIO. A l'époque, le député socialiste Claude Eerdekens, membre de cette défunte commission, nous a déclaré que 'PIO n'était pas une bonne piste.'[26] Au vu des découvertes de la commission 'Gladio' en 1991, on constatera que ce député est doté d'un flair infaillible lorsqu'il s'agit du baron Benoît de Bonvoisin.

Selon cette dernière commission,[27] PIO était divisé en deux branches: une militaire, l'autre civile. Outre les conférenciers, PIO disposait d'un groupe d'action dont l'objectif était de saboter des conférences et d'infiltrer des groupes 'amis': les NEM-Clubs, le CEPIC et certains ordres de chevalerie. Et, précise le rapport, 'des cours étaient donnés, sous forme de conférences, à des groupes d'extrême droite (Forces Nouvelles par exemple).'

PIO a également développé une mission de recherche de renseignements et de contre-information. Pour ce faire, Bougerol avait des contacts au sein même des divers services de sécurité belges. Il rencontrait, par exemple, le commissaire Victor Massart de la Sûreté de l'Etat, le colonel René Mayerus de la Gendarmerie et le commissaire Robert Fagnart du SDRA. Il s'est aussi promené aux quatre coins de la planète, à Taiwan, au Liban, en Espagne, en Irlande, au Portugal, en Italie, en Hollande, en France et à Heidelberg en Allemagne. Une partie du financement de PIO était assurée par le ministre de la Défense nationale Paul Vanden Boeynants. Mais dès le début, en 1975, une part des frais de fonctionnement du réseau Bougerol-Miller a été prise en charge par la société PDG. En échange, elle a pu diffuser Inforep, la feuille anticommuniste préparée par la branche civile de PIO. Chaque abonnement annuel rapportait 60.000 francs à PDG. Les souscripteurs étaient des entreprises comme la brasserie Moortgat, l'importateur de véhicules Volkswagen D'Ieteren, la Fédération Pétrolière, la British Petroleum (BP), Bell Telephone, Shell, *La Dernière Heure*, Unibra...

Et le rapport de la commission de continuer: 'Le problème qui s'est posé aux militaires (...) était de savoir s'ils étaient couverts par leurs chefs. Une réunion fut dès lors organisée au cabinet du ministre de la Défense nationale, en présence du ministre Vanden Boeynants, de certains de ses collaborateurs et du baron de Bonvoisin; il était désormais clair pour chacun qu'ils étaient en service commandé (...) Au cours de la réunion (...) qui s'est déroulée au Cabinet, les membres de PIO, inquiets de leur sécurité, ont demandé protection et à la suite de cette requête, il leur a été permis par SGR et SDRA de porter une arme.'

Arrêtons-nous un instant dans ce récit pour analyser ce qui s'est passé. Un ministre de la Défense nationale utilise des membres de l'armée belge pour constituer un service de renseignements parallèle aux services de l'Etat. Le financement de ce réseau est assuré, en partie puis totalement, par une firme privée dont la Justice soupçonne aujourd'hui qu'elle était contrôlée par le trésorier d'une fraction radicale d'un parti gouvernemental, fraction présidée par ce même ministre. La réunion de légitimation de ce réseau a lieu dans le cabinet du ministre et en présence du financier qui n'occupe aucune fonction dans l'appareil de l'Etat belge – pas même celle de simple commis dans un cabinet ministériel. Ces agents ont une mission tellement calme que les renseignements militaires les autorisent à porter une arme.

Oublions qu'il s'agit de Paul Vanden Boeynants et de Benoît de Bonvoisin, le tandem qui au début des années 70 s'est soucié de la relance d'*Europe Magazine*. Imaginons qu'un Philippe Moureaux, qu'un Melchior Wathelet, qu'un Wilfried Martens ou qu'un Jean Gol se livre aujourd'hui à ce genre d'opération. Ce serait le point de départ d'un tollé général et d'un enterrement politique de première classe. Avec VdB et son trésorier, quinze ans plus tard, on ose à peine en parler.

Alors qu'il s'agit d'un problème démocratique fondamental. On détourne des moyens de l'Etat pour collecter des renseignements sur 'l'ennemi intérieur' en connexion avec des milieux néo-fascistes. De plus, le secteur privé – présent dès le départ – récupère le tout quand il s'avère impossible de continuer ce 'travail' au sein de l'appareil d'Etat. La Belgique, un Etat de droit.

Signal de fin d'émission

Revenons à PIO, ses pompes et ses œuvres. Une lettre du commissaire Robert Fagnart du SDRA à son ami Jean Bougerol montre qu'on est loin, très loin, de coordonner l'activité de paisibles conférenciers:[28]

'4. Je ne veux pas détailler les défauts de ta cuirasse puisque tu les connais comme moi ou mieux que moi.

Je cite pourtant, au hasard aussi:

a) la discrétion de ton 'réseau' est insuffisante (que ce soit ou non de ta faute);

b) le noyautage de ce réseau doit être envisagé non comme possible mais comme probable sinon certain;

c) tu sors de tes plates-bandes – ne te récrie pas! tu veux des exemples:

– Comment voudrais-tu ou plutôt pourrais-tu justifier ton rôle dans des missions occasionnelles de gens qui se rendent au Zaïre ou ailleurs?

– Es-tu sûr que tout ce que tu demandes à tes correspondants soit justifié dans le cadre strict de tes activités?

d) comment te considèrent tes correspondants dans les services officiels (Gendarmerie, Sûreté, etc.) et quel rôle croient-ils que tu joues?

Mais je n'ai pas l'impression que je doive te convaincre!'

'5. On pourrait envisager le danger d'une autre façon:

a) s'il passait un 'plombier' à l'avenue d'Auderghem (N.d.l'A.: siège du PIO militaire) ou, peut-être, rue Belliard;

b) si certains messages ou communications téléphoniques étaient interceptés;

c) si ce que tu dis aux réunions 'secrètes' était divulgué;

d) si une fuite se déclarait dans les affaires du Saoud et de Formose, d'Espagne ou d'U.K., incidents que tu dois considérer comme 'à envisager'.

Il est impossible que tu puisses les situer dans le cadre de tes attributions officielles (de PIO ou autres).'

'6. Bien sûr, je sais comme toi que sans prendre de risques, tu resterais inefficace.

Mais je voudrais te convaincre de réduire ces risques à leur stricte nécessité.

(Sorry si je suis dur mais notre amitié me le permet et m'y contraint).'

'7. Que faire?

a) repartir du principe de base: le need to know absolu, surtout dans les matières qui 'débordent' ta mission officielle;

b) te créer une justification inattaquable, solide, en référence avec ta mission officielle, dans chacune de tes démarches;

c) pour cela, redéfinir cette mission officielle et toujours mettre en avant, envers quiconque, cette couverture'.

'8. Dernier argument, qui n'a rien de scientifique: je sens que le danger est actuel.'

En effet. A la mort du général Roman, les autorités militaires mettent fin aux activités de PIO. Fin 1978, on ordonne à Bougerol de fermer boutique. Le soutien apporté par le renseignement militaire (SGR/SDRA) à ce service parallèle n'existe plus. On reprochait à l'homme son inféodation 'au service d'action du ministre de la Défense nationale'. Les militaires avaient vu juste. Quelques mois plus tard, à la surprise générale, VdB rendait son maroquin de la Défense nationale.

Droite extrême, extrême droite

Après la dissolution du PIO et malgré ses dénégations, le major Bougerol semble avoir continué ses activités de renseignement et de contre-information. Le rapport de la commission 'Gladio' précise que 'ses liens avec l'extrême droite (NEM-Clubs, Front de la Jeunesse), déjà réels avant 1979, eurent tendance à se renforcer'. Le 19 janvier 1980, Bougerol participe avec des fonctionnaires de l'ambassade du Zaïre à une tentative de rapatriement forcé d'un dissident au régime de Mobutu. Dix jours plus tard, il paraît avoir été mêlé au transit dans notre pays d'un terroriste néonazi allemand en fuite. Le rapport de la commission 'Gladio' précise toutefois qu'on ne peut apporter la preuve de sa participation à cette action.

'Emile Lecerf a essayé de nous entraîner dans ces affaires de Weil et du Zaïrois. Mais on a refusé de marcher là-dedans.' Francis Dossogne, l'ancien employé de PDG, trouvait que les réseaux de Bougerol n'étaient pas sérieux. 'PIO a démarré dans la mouvance des NEM-Clubs où traînait Jean Bougerol. Un jour, j'ai parlé à Emile. Le Front s'était lancé dans des actions 'musclées' et je voulais disposer d'une structure médicale pour

évacuer nos militants en cas de pépin sur le terrain. Lecerf me dit qu'il va me mettre en contact avec Bougerol, que des officiers de réserve s'entraînent et que nous devrions nous insérer là-dedans. Quelques jours plus tard, après en avoir parlé au major, Emile m'a renvoyé vers le docteur Nancy qui s'occupait de la structure médicale du réseau Bougerol. La structure médicale se limitait au numéro de téléphone de Nancy. Le Front a laissé tomber. D'autant qu'un type de chez nous a fait un rappel dans les réseaux Bougerol et qu'il a constaté que les médicaments étaient périmés. Après le ratage des opérations avec Weil et le Zaïrois, on rigolait bien au FJ. Efficaces, les réseaux Bougerol. Quand nous organisions le transfert de quelqu'un, nous n'avions pas ces problèmes.'[29] Sourire aux lèvres, Francis Dossogne nous regarde droit dans les yeux. Il est vrai que les évacuations des militants du Front s'accomplissent, elles, sans bavures: Jean-Marie Paul, Béatrice Bosquet, Jean-Philippe Van Engeland et Jean Bultot – pour ne parler que d'eux – sont arrivés sans incident au Paraguay.

Weil, un coup pourri

Ekkerhard Weil, ce terroriste néo-nazi, est également au cœur de l'affaire de Bonvoisin. Selon la fameuse note attribuée à la Sûreté de l'Etat, le baron n'aurait pas seulement financé l'extrême droite par sociétés interposées. Le fuyard 'aurait dû, selon la note, être conduit par Mercier en Ardenne dans une propriété appartenant à de Bonvoisin, et ensuite en France.'[30]

Cette dernière accusation met Benoît de Bonvoisin hors de lui. 'Mon grand-père a été tué par les nazis. Comment peut-on penser que je puisse abriter un terroriste néo-nazi chez moi?'[31] De fait, Benoît de Bonvoisin possède une lettre de l'ancien Procureur du Roi de Bruxelles, Francis Poelman, signalant que le nom du baron n'apparaît pas dans le dossier judiciaire concernant le transit de Weil.[32] La Sûreté se serait-elle trompée à ce point? Serait-ce un élément de nature à démontrer la thèse du baron de Bonvoisin selon laquelle il est la victime d'un complot orchestré par la Sûreté de l'Etat? Nous n'avons pas pu faire toute la lumière sur cette affaire qui est un des dossiers les plus secrets du service civil belge de renseignements.

Né le 6 juin 1949 à Berlin, Ekkerhard Weil est condamné en 1971 par un tribunal militaire de l'ancienne capitale du Reich à six ans d'emprisonnement pour tentative de meurtre sur une sentinelle soviétique. En 1975, en possession de matériel de propagande néo-nazie, il est arrêté en Yougoslavie pour vol de voiture. En 1977, il est soupçonné de se livrer à des activités terroristes; un an plus tard, un tribunal de Berlin le condamne à trois nouvelles années de prison pour complicité dans une tentative d'in-

cendie d'un bureau d'une organisation communiste. Lors d'un congé pénitentiaire, il décide de ne pas rejoindre sa cellule. Auparavant, il avait déjà fait une tentative d'évasion et agressé un journaliste. Avec un tel pedigree, Ekkerhard Weil passe aux yeux de certains Belges pour un anticommuniste conséquent.

Le 10 janvier 1980, la Sûreté est prévenue par un service de renseignements étranger qu'Ekkerhard Weil, en fuite, traverse la Belgique. Objectif final: un camp d'entraînement au Liban ou l'Argentine. Son premier point de chute en Belgique se situe à Anvers chez un homme d'affaires, Herman Geshier. Il devrait ensuite être transféré au 39 de la rue Belliard pour rejoindre un château en Ardenne, château dont on pouvait croire qu'il appartenait au baron de Bonvoisin. Les renseignements que nous avons recueillis nous permettent de penser que cette information a été transmise à la Sûreté de l'Etat par le Bundesambt für Verfassungsschutz (BvF) allemand. Elle résulterait de l'interception de communications téléphoniques et a été confirmée par le poste de la Sûreté d'Anvers.

Le 22 janvier, le réseau décide de transférer Weil d'Anvers à Bruxelles puis à Paris, à bord d'un véhicule officiel du ministère de l'Intérieur. Ce véhicule devait être prêté, voire conduit, par un certain Bernard Mercier. Le 29 janvier 1980, Ekkerhard Weil quitte sa planque anversoise dans une Peugeot rouge. Au volant, Herman Geshier. Les autres passagers sont Félix De Ceulaerde – soupçonné de faire partie de PIO et futur membre du WNP – Gérald Arabin – travaillant pour la même firme que Geshier – et l'amie de l'homme d'affaires anversois. La voiture, cependant, ne file pas seule vers Bruxelles. A ses basques, les équipes de filature de la Sûreté de l'Etat et de la BSR de la Gendarmerie d'Anvers.

Dans la capitale, la Peugeot rouge est arrêtée au carrefour de l'avenue Général Wahis et du boulevard Léopold III. Dans le parking souterrain du square de Meeûs où il a été emmené avec les autres passagers, Ekkerhard Weil fausse compagnie à ses anges gardiens et remonte quatre à quatre la rampe qui le sépare de l'air libre. A l'heure de la sortie des bureaux, l'inspecteur qui cavale après Weil dégaine son arme de service et tire. Weil est rattrapé.

Les embrouilles commencent. Comme Ekkerhard Weil a été intercepté dès son entrée dans Bruxelles, impossible de vérifier la suite des renseignements fournis par le BvF concernant la rue Belliard et le château de Maizeret. Et la Sûreté – avec à sa tête Albert Raes – refusera de donner la source de ses renseignements. Elle ira même jusqu'à brouiller les pistes pour ne pas 'découvrir' le service étranger. A moins qu'elle n'ait voulu éviter de 'griller' un de ses informateurs de haut niveau, placé dans l'entourage immédiat du baron de Bonvoisin et qui n'est pas Herman Geshier.

Ce dernier a connu Emile Lecerf au sein de l'organisation 'Jeune Europe'. Par son entremise, il a fait la connaissance de Jean Bougerol, de Bernard Mercier et du baron Benoît de Bonvoisin. Mis en cause dans la fameuse note, ces trois derniers nient avoir participé au transfert d'Ekkerhard Weil. Devant la commission 'Gladio', le major Bougerol a reconnu qu'on lui en avait fait la proposition, mais qu'il n'y avait pas donné suite.[33] Devant cette même commission, Bernard Mercier a déclaré qu'il avait effectivement rendez-vous le 29 janvier 1981, en fin d'après-midi au 39 rue Belliard, avec Herman Geshier, mais sans qu'il soit question de transporter Weil.[34] Benoît de Bonvoisin nie tout et parle de provocation. 'Lisez le livre de mon ami Christian Souris. Il a montré qu'Ekkerhard Weil était un agent provocateur des pays de l'Est.'[35]

C'est en effet ce que sous-entend le journaliste.[36] L'élément principal de son argumentation est la libération de Weil qui, recherché en Allemagne, a été conduit à la frontière française. L'objectif est ici de mettre en cause le ministre de la Justice de l'époque, Renaat Van Elslande (CVP). Mais selon nos informations, la Belgique ne pouvait pas forcer Weil à retourner en Allemagne, en raison du traité d'extradition qui existe entre les deux pays. Cela a été à l'origine d'une sérieuse prise de bec entre la Sûreté et M. Van Elslande.

L'affaire Weil est cependant une affaire pourrie où nombre de gens ont des choses à cacher. Ainsi, un rapport des services d'études de la Sûreté[37] mentionne qu'il a été arrêté près du ring de Bruxelles mais certains inspecteurs du service de filature affirment que cette arrestation a eu lieu beaucoup plus près de la rue Belliard, après quelques incidents. Le chauffeur de la voiture aurait tout fait pour que Weil n'arrive pas à destination. De même, on s'interroge sur le rôle joué par l'inspecteur Michel Dufrane, celui qui, sous les yeux d'un collègue ébahi, a tiré lors de la tentative d'évasion de Weil. Michel Dufrane était un militant du CEPIC fort proche de Jean Breydel, le secrétaire général du mouvement. Il jouera un rôle important dans les menées qui, dans les années à venir, vont déstabiliser la Sûreté.

Et pourquoi arrêter Weil? Il suffisait de le laisser filer puisque la Sûreté connaissait ses points de chute. Du côté de la Sûreté, on se défend en avançant des arguments techniques: difficultés de planquer sans se faire repérer tant à la rue Belliard qu'au château de Maizeret, formation au contre-espionnage des deux principaux responsables de l'opération (chef de la brigade de filature et commissaire en chef), obligation de faire arrêter une personne recherchée,... Quel est le poids de ces arguments alors que la Sûreté a laissé passer la possibilité de démanteler une filière d'extrême droite surprise en flagrant délit d'assistance à un malfaiteur?

Prémices au WNP

Au sein de PIO, comme dans la mouvance d'*Europe Magazine*, la grande peur de l'après-68 a fait se rapprocher droite extrême et extrême droite. Ce n'est sans doute pas un hasard si ces mécanismes similaires ont eu lieu sous la houlette du même tandem.

Dans sa série 'Paul Latinus, de Spiderman',[38] Walter De Bock affirme que Paul Latinus – futur leader du Westland New Post – a été recruté par le major Bougerol pour PIO en 1977, lors d'un rappel effectué à la base militaire de Glons. Selon certains rapports de la Sûreté, PIO aurait fourni à Paul Latinus du matériel permettant de repérer des écoutes téléphoniques. Il l'aurait utilisé chez deux personnalités du CEPIC, Benoît de Bonvoisin et Daniel Noël de Burlin.[39] A trois occasions – lorsque nous l'avons rencontré, devant le juge d'instruction de Nivelles, J.M. Schlicker, le 9 octobre 1985 et devant la commission d'enquête Gladio – Jean Bougerol a reconnu avoir rencontré Paul Latinus. A deux reprises, lors de conférences données par le major devant les cercles d'officiers de réserve de la capitale. Dans cette même série, Walter De Bock affirme que le PIO-réseau Miller utilisait les renseignements recueillis par le Front de la Jeunesse pour constituer ses fichiers. Francis Dossogne nie, mais reconnaît avoir été payé pendant 5 ans par PDG. Daniel Gilson avoue avoir travaillé bénévolement au PIO pendant quelques mois seulement pour y découper des journaux.

Au rayon des hasards, on trouve encore beaucoup d'accessoires. Ainsi, en décembre 1976, Jean Bougerol s'est rendu au 25e congrès du CEDI, une organisation qui regroupait le gratin de l'anticommunisme européen. Il y portait le titre de 'Chef du Public Information Office (PIO) de l'état-major de la Force terrestre'. Le major s'est donc rendu en tant que responsable d'un service de l'armée belge dans une réunion d'un organisme privé truffé d'agents de renseignements occidentaux. La délégation belge y était nombreuse, composée de chevaliers de l'Ordre du Rouvre et de membres du CEPIC. Parmi ceux-ci, le baron Benoît de Bonvoisin, Jacques Jonet, l'avocat Vincent van den Bosch (futur avocat de Marcel Barbier-WNP et de la CIDEP), Bernard Mercier (CEPIC, accusé par ses membres de faire partie de la direction extérieure du WNP), Paul Vankerkhoven (officier de réserve, CEPIC) et Jan Sabbe (associé à de Bonvoisin dans le projet SVB-3). Autre connaissance du baron présente au 25e congrès du CEDI, l'avocat français Jean Violet – dont nous reparlerons dans l'affaire des avions renifleurs – intimement mêlé au monde du renseignement occidental. Lapsus significatif ou non, dans sa déposition à huis clos devant la commission 'Gladio',[40] Jean Bougerol a affirmé qu'il siégeait, lors de cette réunion du CEDI, à la même table que

Mme Cécile Goor. Celle-ci allait engager quelques années plus tard Paul Latinus dans son cabinet. Fausse alerte, il s'agissait du sénateur CEPIC Angèle Verdin.

Prémices au WNP (bis)

Q: 'Connaissiez-vous Paul Latinus?'

R: 'Oui, j'ai dû le voir deux ou trois fois. J'ai l'impression que je l'ai rencontré une fois chez M. Lecerf, à qui il a dû demander de me voir. Il semblait connaître beaucoup de journalistes.'

Q: 'Quelle impression vous a-t-il faite?'

R: 'Ou bien il était mythomane ou bien il se sentait revêtu d'une mission, mais ce qui m'a frappé, c'est qu'il donnait l'impression que plus la situation était difficile, plus il se sentait à l'aise. C'était dans ces situations-là qu'il donnait l'impression de vivre le plus intensément. Il ne m'a pas donné l'impression d'être un dépressif à tendance suicidaire.'

Après trois petites rencontres, voilà une analyse psychologique d'une finesse à renvoyer bien des disciples de Freud à leurs chères études! Ce 26 septembre 1985, c'est sans doute ce qu'a dû penser le juge Jean-Michel Schlicker en interrogeant Benoît de Bonvoisin dans le cadre de son instruction sur la mort de Paul Latinus.[41]

Lorsque nous l'avons rencontré, Benoît de Bonvoisin n'a pas nié connaître Paul Latinus: 'Je l'ai vu quelque fois. C'était un mythomane. Mais je tiens à souligner que c'est toujours lui qui prenait l'initiative.'[42] Sur ce sujet, comme sur beaucoup d'autres, Benoît de Bonvoisin n'en dira pas plus.

Dans les milieux d'extrême droite, certains sont plus loquaces: 'Si Bonvoisin nie tout lien avec les néo-nazis, nous pouvons révéler qu'il a pourtant employé, pendant un certain temps, le maréchal du 'Westland New Post', le mystérieux Paul Latinus' (...) Il 'se rendait régulièrement à l'hôtel particulier de Bonvoisin afin de... contrôler si les téléphones n'étaient pas sur table d'écoute! Latinus affirma également qu'il effectuait des 'missions' pour le compte du 'Baron Noir'. Quel genre de missions? Il n'a jamais voulu en dire plus et ne parlera plus jamais.'[43] On sait également que des fonctionnaires de la Sûreté de l'Etat, appartenant à la brigade du commissaire Massart, ont envoyé le futur maréchal du WNP chez le baron au début de l'année 1981, lorsque Latinus et de Bonvoisin ont trouvé en travers de leur route le même commissaire de la Sûreté.[44] Paul Latinus et Benoît de Bonvoisin, deux personnages qui seront au cœur de la tourmente dans laquelle va entrer la Sûreté de l'Etat au cours des années 80.

Le CEPIC de Bruxelles, kérosène du missile Latinus

Paul Latinus fait son apparition au Front de la Jeunesse au printemps 1978. Il devient immédiatement responsable à Bruxelles. Quelques mois plus tard, il quitte le mouvement. Cette 'carrière' fulgurante est d'autant plus étonnante que, dans la foulée, Latinus entre au PSC de Molenbeek, mais par le biais d'un militant syndical du Brabant wallon. Alors que les familles du PSC sont à couteaux tirés, un nombre impressionnant de dirigeants du CEPIC (l'aile droite extrême du parti) vont aider ce militant 'de gauche' à gravir quatre à quatre l'échelle lui permettant en 1979-1980 d'entrer au cabinet du ministre Cécile Goor.[1]

En tout premier lieu, le ministre d'Etat, l'ancien Premier Ministre et ministre de la Défense nationale, l'ancien président du PSC et du CEPIC, l'impayable Paul Vanden Boeynants. Dans son entourage immédiat, trois personnes poussent la candidature de Latinus: Christian Dumon, président du PSC de Bruxelles et trésorier du CEPIC pour la même région; Dominique Ugeux, président des Jeunes Sociaux-Chrétiens et futur fondateur du PLC, un groupe extrémiste réunissant les irréductibles du CEPIC; Emile Libert, vice-président du CEPIC de Bruxelles et membre du cabinet de VdB à la Défense nationale.

Mais VdB n'est pas le seul à faire pression sur le cabinet de Cécile Goor pour y faire entrer Paul Latinus. Il est épaulé par Jean Breydel, le secrétaire général du CEPIC et Pierre Jonnart, un fidèle de VdB de la première heure, membre du comité directeur du PSC sous l'étiquette CEPIC. Au cabinet du ministre Goor, Latinus peut compter sur la bienveillance du chef de cabinet, Pierre Wyvekens, un vieux grognard de VdB membre du comité directeur du CEPIC. Latinus est même soutenu par l'attaché de cabinet qu'il va remplacer, un certain Ghislain Schievers que l'on retrouvera plus tard dans les rangs poujadistes de l'UDRT. Impossible que ce poste échappe à Latinus: alors que la guerre fait rage au sein du PSC, toute la direction du CEPIC de la capitale se mobilise pour un obscur chômeur entré au parti sous le couvert de son aile gauche!

Lorsque l'hebdomadaire *Pour* publie en janvier 1981 un article dénonçant 'La résistible ascension d'un militant fasciste', le scandale est énorme. Le PSC met sur pied une commission d'enquête composée de trois membres. Parmi eux, Paul Vanden Boeynants et Pierre Wyvekens!

A l'époque, Daniel Noël de Burlin râle ferme. Le scandale Latinus, il n'aime pas.[2] Ancien parachutiste, il formait au début des an-

nées 60, le trio des 'compagnons de la Mercy' avec Jacques Brassine et Antoine Saintraint, tous deux liés aux renseignements militaires. A trois, ils ont monté des opérations à Stanleyville lors des événements qui ont mené à l'indépendance du Congo. Rangé des opérations sur le terrain, Noël de Burlin est devenu homme d'affaires. Et politicien avec le soutien de Benoît de Bonvoisin. Ce dernier, 'fort de sa fonction de trésorier du CEPIC, tente d'introduire au PSC des personnalités proches de ses idées; c'est ainsi qu'il fera élire le sénateur Noël de Burlin.'[3] Nouvel hasard: Paul Latinus a travaillé pour une des sociétés anonymes de l'ancien para, le Centre d'Informatique Appliquée (CIA, ça ne s'invente pas). Daniel Noël de Burlin nie avoir soutenu le WNP. Certains de ses membres affirment pourtant avoir reçu de l'argent pour des collages effectués lors des élections législatives d'octobre 1981, dans le cadre de leurs activités pour le WNP.[4] En octobre 1983, après le début du scandale WNP, des journalistes (René Haquin, Joseph Huynen et Charles Verpoorten) ont été invités par Karel Delombaerde et Paul Latinus à rencontrer une troupe scoute du WNP sur des terrains, appartenant à la famille de l'épouse de Daniel Noël de Burlin.

L'Escale

En 1987, Karel Delombaerde, le vieux nazi, l'âme damnée du WNP, quitte la salle d'audience de la Cour d'Assises de Bruxelles. Elle juge le double meurtre de la rue de la Pastorale pour lequel elle condamnera un militant du WNP, Marcel Barbier. En sortant, Delombaerde jette un dernier coup d'œil sur ses anciens camarades du WNP ainsi qu'en direction d'un des avocats de Marcel Barbier. Il y a quelques années, ils collaboraient à la même revue, *L'Escale*. L'avocat avait pris un pseudonyme: Vincent Malacor, alias Vincent van den Bosch. En cette période 1986-1987, il a beaucoup de travail: il tente non seulement de sauver la tête du militant du WNP Marcel Barbier, mais il joue aussi un rôle central dans le sauvetage de la faillite de la CIDEP.

Parmi les autres rédacteurs de la revue *L'Escale*, on trouvait encore Francis De Hondt, membre à l'époque du comité directeur du PSC, vice-président du PSC de Bruxelles et secrétaire politique du CEPIC de la capitale. En 1991, Francis De Hondt siégera en tant que député permanent du Brabant au conseil d'administration de la SLF, une des sociétés liégeoises montées par André Cools pour favoriser un redéploiement industriel dans la principauté liégeoise.

Le trimestriel *L'Escale* fait partie du groupe de presse de Richard Van Wijk. Fondateur de l'Ordre des chevaliers du Rouvre, Van Wijk est un des héritiers de la multinationale Unilever. Il est à la tête, à la fin des années 70 et au début des années 80, d'un conglomérat de sociétés dans lesquelles on retrouve nombre de chevaliers et de membres ou de proches du CEPIC comme Paul Vankerkhoven, les frères Rémy, Jo Gérard, le baron Serge de Ceuninck... Cet empire, qui s'étend des activités bancaires aux médias en passant par un club de contacts 'sélect' comme le Cercle des Nations, s'effondre en 1983. Un krach de plus d'un milliard de francs belges. L'enquête judiciaire permettra de découvrir, entre autres, que Van Wijk subventionnait les campagnes électorales de certains responsables du CEPIC comme Paul Vanden Boeynants et Paul Vankerkhoven.

Si l'on comprend donc la présence de CEPIC-boys dans le groupe Van Wijk, on s'étonne d'y retrouver le mentor du WNP au début des années 80, lorsque le WNP – cette officine de renseignements camouflée en groupe néo-nazi sous un verbilage permettant d'y faire rentrer de jeunes 'idéalistes' opérant gratuitement – est en pleine activité. Car Karel Delombaerde n'est pas seulement scribouillard à *L'Escale*, il est aussi administrateur d'une autre société de la nébuleuse Van Wijk, 'Edixcar'.

Modulmed

Et si l'on en croit Michel Libert, le bras droit de Paul Latinus en matière de récolte de renseignements au WNP, ces liens ne s'arrêtent pas là. Il a déclaré à la Justice que Karel Delombaerde était l'intermédiaire principal dans la vente de matériel médical en Amérique latine, au Proche-Orient et au Liban.[5] Il s'agit de containers équipés de matériel hospitalier produits par la société 'Modulmed'.

'En 1981, des médecins qui travaillaient au Zaïre se sont occupés de ce problème avec le concours d'ingénieurs. Cela a conduit en 1982 au concept d'hôpitaux modulaires en containers. La même année, à la demande de la Croix-Rouge, un exemplaire a été livré en Ethiopie. Selon le général-major Viaene, le chef du service médical à Delbruck, le concept semblait intéressant. Mais le produit n'était pas encore idéalement adapté à un usage militaire. Lorsqu'en 1982, le gouvernement a décidé de réserver une partie de l'argent destiné aux investissements publics à stimuler le développement de produits belges de haute

technologie destinés à l'exportation, le service médical a lancé un programme de 'containerisation'. Cela a abouti en 1983. En collaboration avec la firme Modulmed et avec le soutien d'un groupe d'experts militaires, on a travaillé aux 'antennes chirurgicales mobiles'.'[6]

On retrouve Richard Van Wijk et le Prince Rodolphe de Croÿ, le président du Cercle des Nations parmi les administrateurs de 'Modulmed', fondée en 1980. Toujours selon Michel Libert, le WNP aurait participé à la vente de treize unités médicales et aurait dû toucher à chaque fois 50.000 francs. En 1987, l'avant-veille du procès de la rue de la Pastorale, Frédéric Saucez, un autre militant du WNP, affirmait en agitant des prospectus de Modulmed que son groupe en avait vendu cinq, toujours avec une commission de 50.000 francs. Il s'agit là vraisemblablement d'une vengeance des politiques – les idéalistes pigeonnés – du mouvement qui n'ont pas vu la couleur de leur argent.

Toujours selon Michel Libert, Karel Delombaerde était également bien introduit auprès de la direction de Volkswagen. Il l'aurait ainsi accompagné à une réception à la direction de VW, réception visiblement organisée par Delombaerde. On ne peut s'empêcher de rapprocher ce fait du versement de plus de 6 millions de francs par D'Ieteren – le principal concessionnaire de VW en Belgique – dans les caisses de la société PDG. Et Libert de souligner la présence de Charles Verpoorten à ce cocktail, tout comme son rôle dans la vente des modules.

Mais qui est donc ce journaliste Charles Verpoorten qu'on retrouve si souvent dans les parages de Delombaerde? Au risque de nous faire traiter de monomaniaques, il s'agit encore une fois d'une personnalité du CEPIC. En mars 1980, il présentait sa candidature au comité directeur de cette aile de la droite extrême du PSC avec des gens comme Ludger Piret (rédacteur du *Nouvel Europe Magazine*) ou Bernard Mercier (accusé, sans preuve, par les militants du WNP de faire partie de la direction de leur mouvement).

Sur le Front de l'Est

Flash-back. La Belgique est libérée depuis quelques mois lorsque l'auditorat militaire condamne, le 9 janvier 1945, un journaliste à la peine de mort. En 1946, l'ensemble de ses biens est saisi par l'Etat belge. En 1943, il était responsable du bimensuel *Jeune Légion*, journal de la Jeunesse Légionnaire dont il était le chef

d'Etat-Major. Cette organisation avait fusionné les Jeunesses Rexistes et d'autres groupes de jeunes collaborateurs. Elle était appuyée par les Jeunesses Hitlériennes. Parti avec la Légion SS Wallonie de Léon Degrelle, Albert Verpoorten n'est pas présent à son procès. Il se bat toujours en Allemagne.[7] Pris dans la débâcle, il mourra le 23 avril 1945 à Neu Rossow des suites des blessures engendrées par l'éclatement d'un obus.[8] Ce jour-là, son fils Charles n'a pas un an et demi.

L'autre Charles, Karel Delombaerde, est un vieux de la vieille. Né en 1909 à Java, ses parents sont venus s'installer sous le ciel plus gris de Bruges en 1911. Manquant d'argent pour élever leur famille nombreuse, les parents ont placé le petit Karel dans la filière de l'enseignement gratuit dispensé par l'armée. Il devient caporal en 1927 et premier lieutenant en 1934. Fait prisonnier, il entre au 'Cercle du Lieutenant De Winde', est libéré et plonge dans la collaboration. Il occupe plusieurs fonctions dans les forces de sécurité mises en place par l'occupant en Belgique puis dans la Waffen SS en Allemagne et sur le Front de l'Est.[9] Condamné à mort le 5 janvier 1945, Delombaerde voit sa peine commuée en détention à perpétuité le 20 octobre 1947. Quatre ans plus tard, la perpétuité prend fin: il sort de la prison de Saint-Gilles. Depuis l'après-guerre, Delombaerde a milité dans les milieux des anciens du Front de l'Est. On retrouve sa trace au Front de la Jeunesse, mais surtout dans les NEM-Clubs. Signalons enfin que Karel Delombaerde a été proche de Robert Verbelen au milieu des années 70. Responsable de la milice 'De Vlag' à la fin de la Seconde Guerre mondiale, Robert Verbelen est intervenu dans la liquidation du grand-père de Benoît de Bonvoisin, Alexandre Galopin. Après la guerre, la CIA l'a fait échapper aux foudres de la Justice belge et l'a engagé à Vienne pour sa lutte anticommuniste. Il est mort paisiblement en septembre 1990.

Un journaliste proche du renseignement

A la mort d'Albert Verpoorten, sa veuve et ses trois enfants seront aidés par les anciens du Front de l'Est. Ils feront appel à Karel Delombaerde pour rechercher la tombe et des effets personnels d'Albert Verpoorten. Delombaerde deviendra en quelque sorte le tuteur moral de Charles Verpoorten. Au milieu des années 70, Verpoorten deviendra un Chevalier du Rouvre et un pion important de l'empire Van Wijk. Membre du Cercle des Nations, il est l'administrateur délégué et le directeur général de l'hebdomadaire *Spécial-L'Eventail*, l'administrateur délégué de la société Rush Pro-

ductions et le rédacteur en chef du trimestriel *L'Escale*. Avec ses amis Paul Vankerkhoven et Daniel Noël de Burlin, il fonde l'association Belgo-Coréenne. Mais c'est aussi un homme du renseignement, comme le confirme commissaire Victor Massart de la Sûreté de l'Etat.[10]

'Dans le courant de 1982, j'ai eu un coup de téléphone d'un certain Verpoorten Karl, qui exerçait des fonctions dans l'hebdomadaire *Spécial-L'Eventail*. Par la suite, quand ces journaux se sont séparés, Verpoorten a continué à s'occuper du magazine *L'Escale* dont le siège a été établi 1 rue Montoyer. Ce Verpoorten, qui était un ancien informateur, a demandé à me voir, en me disant que certains documents mettaient en cause la Sûreté de l'Etat. Il s'agissait de rapports et de quelques PV de gendarmerie qui lui avaient été remis pour qu'il les utilise pour un article qui mettait en cause le journal *Pour* (...) les rapports en question concernaient surtout Jean-Claude Garot. J'ai eu le sentiment que et Latinus et Verpoorten auraient souhaité utiliser ces documents contre Jean-Claude Garot. Je précise que c'est surtout Latinus qui semblait vouloir régler un compte avec Garot.' Latinus était donc au mieux avec un autre membre du CEPIC, un ancien informateur du commissaire Massart.

Après le krach du groupe Van Wijk en 1983, Verpoorten et Delombaerde ont remonté en 1984 une nouvelle société, 'Way-Up'. Celle-ci travaille en tant qu'agence de presse et place dessins, photos et articles dans la majeure partie des quotidiens belges sous le nom de 'Way Press International'. Elle entretenait d'excellentes relations avec la chaîne de Ted Turner 'Cable News Network' qui diffuse des informations 24h. sur 24. Jusqu'il y a peu, l'agence avait l'exclusivité de la diffusion des images de CNN en Belgique. Depuis 1986, elle a orienté une part importante de son travail en direction de la télévision et produit des reportages essentiellement anticommunistes tournés en Angola, au Cambodge, au Nicaragua, en Thaïlande... Certains de ces reportages sont d'ailleurs diffusés lors de réunions de l'Association Atlantique Belge suivis de conférences de Charles Verpoorten.[11]

Au tout début des années 80, pendant toute la période de pleine activité du WNP, deux dirigeants du mouvement (Delombaerde et Latinus) avaient d'étroites relations avec des membres de la direction du CEPIC ou de l'ancien CEPIC selon le moment. L'un d'eux (Delombaerde) et son 'filleul' (Verpoorten) occupaient des postes de confiance dans des sociétés tournant autour de ce même CEPIC. On se rappellera qu'en 1985, deux ans après le déclenche-

ment du scandale WNP, la société Way-Up de Delombaerde et Verpoorten utilisait les services de 'Secury-Press', la firme de distribution lancée à l'instigation du baron de Bonvoisin. Nous avons encore retrouvé un autre lien financier entre de Bonvoisin et Delombaerde dont nous parlerons en temps utile.

1. *Pour*, éditions des 22 et 29 janvier 1980.
2. *Pour*, édition du 29 janvier 1980.
3. *Enquêtes et Reportages*, mars 1985.
4. Interrogatoire de Jean-Louis Nemry, 17 octobre 1983, archives des auteurs.
5. Interrogatoire de Michel Libert dans le cadre de l'instruction sur la mort de Paul Latinus, printemps 1986, archives des auteurs.
6. *De Standaard*, 28 avril 1988.
7. 'The American way of life', Philippe Brewaeys avec le concours de Walter De Bock, *CelsiuS* n°13, novembre 1988.
8. *La Division Wallonie*, Jean Mabire, Ed. des Presses de la Cité.
9. Pour une biographie plus détaillée de Karel Delombaerde pendant la guerre, on se référera à l'article 'Le mentor du Westland New Post' de Hugo De Schamphelei-re et Jacques Rouergue dans *Article 31* (prédécesseur de *CelsiuS*) *Spécial Belgique*.
10. Déposition du commissaire Victor Massart devant le juge d'instruction, Mme Francine Lyna, 14 février 1984, archives des auteurs.
11. 'The American way of live', op.cit.

1. 'Il était une fois le baron noir', *Les dossiers du Canard*, juillet 1991.
2. *L'extrême droite et l'Etat*, Walter De Bock, Serge Dumont, Michel Graindorge e.a., Ed. EPO, 1983, Berchem.
3. Etiqueté 25.97.660.78 au parquet de Bruxelles.
4. *L'extrême droite et l'Etat*, op.cit.
5. 'Le baron au Liechtenstein', Serge Dumont, *Le Vif-L'Express*, 8 mars 1991.
6. 'Les convoyeurs attendent', *Test-Achats*, novembre 1977.
7. 'Comment économiser l'essence?', *Test-Achats*, septembre 1980.
8. 'Le baron au Liechtenstein', op.cit.
9. Facture dans les archives des auteurs.
10. 'Le baron au tribunal', Serge Dumont, *Le Vif-L'Express*, 28 décembre 1990.
11. Facture dans les archives des auteurs.
12. Réquisitoire du substitut du procureur du Roi Jean-François Godbille lors du procès PDG, février 1991.
13. Lettre de démission de Jean Breydel et réponse de Jean-Marie Detournay, archives des auteurs.
14. 'Le baron au Liechtenstein', op.cit.
15. 'Les comptes du baron', Serge Dumont, *Le Vif-L'Express*, 13 septembre 1991.
16. Entretien avec l'un des auteurs, 23 juillet 1991.
17. Entretien avec l'un des auteurs, 20 juin 1991.
18. Entretien avec l'un des auteurs, 13 juillet 1991.
19. Déposition de Marcel Barbier, 30 août 1983, archives des auteurs.
20. Archives des auteurs.
21. 'Les pigeons du baron', Serge Dumont, *Le Vif-L'Express*, 11 mai 1990.
22. 'Les pigeons du baron', op.cit.
23. 'Renifleurs, la vérité', *Enquêtes et Reportages* n°1, mars 1985.
24. Entretien avec l'un des auteurs, 3 juin 1991.
25. 'Gladio: 445 hommes de l'ombre', Michel Bouffioux, *Libertés*, 3 avril 1991.
26. Entretien avec un des auteurs, mars 1990.
27. Rapport de la Commission sénatoriale chargée d'une enquête parlementaire sur l'existence en Belgique d'un réseau de renseignements clandestin international, session parlementaire 1990-1991.
28. Rapport de la Commission sénatoriale, op.cit.
29. Entretien avec l'un des auteurs, 20 juin 1991.
30. Archives des auteurs.
31. Entretien avec l'un des auteurs, juin 1989.
32. Archives des auteurs.
33. Audition du lieutenant-colonel Jean Bougerol, 15 mars 1991, archives des auteurs.
34. Audition de Bernard Mercier, 27 mai 1991, archives des auteurs.
35. Entretien avec l'un des auteurs, 23 juillet 1991.
36. *Euroterrorisme, la Belgique étranglée*, Jacques Offergeld et Christian Souris, Ed. Scaillet, Montigny-le-Tilleul, 1985.
37. Archives des auteurs.
38. Parue dans *De Morgen*, 1er au 12 juillet 1989. Traduction française disponible sous forme de numéro spécial de la revue CelsiuS, décembre 1991.
39. 'Latinus et les renseignements militaires', Michel Bouffioux, *Libertés*, 18 avril 1991.
40. Archives des auteurs.
41. Archives des auteurs.
42. Entretien avec un des auteurs, juin 1989.
43. 'Renifleurs, la vérité', *Enquêtes et Reportages*, mars 1985.
44. 'Paul Latinus, de spiderman', Walter De Bock, *De Morgen*, 1er au 12 juillet 1989.

4. Le tango du baron et du WNP

'Paix sur la terre aux hommes de bonne volonté. Je suis chrétien. Cela va peut-être vous faire rire, mais dans quelques jours, c'est Noël. Il faut que nous discutions pour voir comment je peux retirer ma plainte. Nous devons arrêter cette histoire. Sans quoi, ce sera une catastrophe pour la Sûreté de l'Etat et donc pour l'Etat en général.'

Cet après-midi du 15 décembre 1989, dans son bureau du 8e étage du square de Meeûs, le commissaire de la Sûreté Christian Smets n'en croit pas ses oreilles. Pas plus que l'inspecteur qui, inopinément, l'a rejoint. A l'autre bout du fil, le baron Benoît de Bonvoisin. Depuis le matin, il tente vainement de joindre par téléphone Albert Raes, l'administrateur-directeur général de la Sûreté.

Les boules du sapin ...

La veille, le commissaire et le baron se sont vus. Dans les locaux du Comité Supérieur de Contrôle, en présence du commissaire Dorpe, de l'inspectrice Anne Leboulle et du rédacteur en chef d'*Europe Magazine* Emile Lecerf. Cette confrontation a été ordonnée par la cour d'appel de Bruxelles dans le cadre d'une plainte du baron contre Christian Smets et Albert Raes. L'ambiance était moins amicale. Entamée à 10 heures du matin, la confrontation s'est poursuivie jusqu'à 20 heures, avec une interruption d'une petite heure pour permettre aux acteurs de se sustenter. A plusieurs reprises, le baron est sorti de ses gonds: 'Je ne sais pas ce qui me retient de gifler cet individu (...) Je sors, car je ne peux plus respirer le même air que cet infâme individu.' Anne Leboulle, qui prend note des déclarations des intéressés, ne sait plus où donner de la tête. Le baron est d'autant plus déchaîné qu'au cours d'un des longs monologues dont il a le secret, le commissaire Smets s'est endormi. Réveillé par Dorpe qui lui demande s'il prête attention aux graves accusations portées contre lui, il bredouille que les 'zieverderaas' du baron, il les entend depuis des années. 'On se moque de moi', explose de Bonvoisin.

Le lendemain, il veut enterrer la hache de guerre. Au même moment, le substitut du procureur du Roi de Bruxelles Jean-François Godbille parachève son travail dans le dossier PDG et tisse dans l'ombre sa toile dans l'affaire CIDEP, deux sociétés qui seront au cœur de l'actualité judiciaire dans les mois qui suivront.

Pendant près d'un mois, le baron téléphonera quasi quotidiennement au commissaire Smets. Finalement, Albert Raes acceptera de le rencontrer.

Fin janvier 1990, Benoît de Bonvoisin franchit le seuil de l'immeuble de la Sûreté de l'Etat, à l'heure où la majorité des fonctionnaires ont quitté les bureaux. Il est venu à pied. Ou du moins tente-t-il de le faire croire. Par précaution, il a laissé sa voiture à bonne distance du square de Meeûs. La Sûreté a mis tellement de monde en planque qu'ils finiront par la retrouver: une Renault 25 gris métallisé. Immatriculée au nom de la CIDEP...

L'entretien aura lieu dans le grand bureau qu'occupe Albert Raes, sous les portraits des cinq souverains belges et de tous les administrateurs-directeurs généraux qu'a connu la Sûreté depuis l'indépendance de la Belgique. Le tête-à-tête durera 45 minutes, la porte du secrétariat restant entrebâillée. Benoît de Bonvoisin se dit prêt à retirer sa plainte contre la Sûreté, sans contrepartie financière. Mais en échange, il désire qu'Albert Raes s'arrange pour qu'il soit nommé à un poste honorifique, genre consul de Belgique ou gouverneur de province. Tout le monde n'est pas le petit-fils d'Alexandre Galopin. Albert Raes promet seulement d'en référer au ministre de la Justice Melchior Wathelet.

... volent en morceaux

Une seconde entrevue aura lieu trois semaines plus tard, dans un club d'officiers de réserve où Albert Raes a ses entrées, dans le quartier du Luxembourg. En attendant devant la grande porte en fer forgé qui permet de pénétrer dans le bâtiment, Benoît de Bonvoisin semble très énervé. Il est vrai qu'il joue gros, car la section financière du parquet de Bruxelles le serre de plus en plus près. Et la réponse qu'est venu lui apporter le patron de la Sûreté n'est pas de nature à apaiser ses craintes: c'est un niet catégorique. En sortant, il est tellement perdu dans ses pensées qu'il ne remarque pas la petite boulotte qui le prend en filature, ni le grand moustachu qui, quelques années plus tôt, lui a joué un tour pendable à l'église du Sablon. En sortant du cabinet du ministre de la Justice Jean Gol où il avait déjà tenté en vain de monnayer le retrait de sa plainte, Benoît de Bonvoisin s'était rendu à pied dans ce haut lieu de l'Opus Dei belge. Sous un prie-Dieu, il avait collé un papier que son correspondant n'a jamais pu enlever. Le grand moustachu de la Sûreté s'était empressé de relever cette boîte aux lettres morte.

Malgré ses deux rencontres avec Albert Raes, Benoît de Bonvoisin n'obtient pas satisfaction. Et la véritable guerre qu'il livre contre la Sûreté – depuis 9 ans à l'époque – va se poursuivre. Le point de départ de ce conflit est, selon le baron, la fameuse note dite 'de la Sûreté de l'Etat' publiée par le quotidien néerlandophone *De Morgen* le 19 mai 1981, exposant des liens supposés entre divers membres du CEPIC et l'extrême droite francophone, *Nouvel Europe Magazine* et Front de la Jeunesse en tête.

La commission Wijninckx

Trois ans avant la parution de cette note, le Front de la Jeunesse s'était radicalisé et s'était lancé dans l'action violente: attaques d'ambassades de pays à régime politique d'inspiration marxiste, de locaux de mouvements de gauche... De l'autre côté de la frontière linguistique, le Vlaams Militanten Orde (VMO) faisait de même. Une situation jugée inquiétante par le monde politique qui décide de constituer une commission sénatoriale d'enquête sur les milices privées dirigée par le sénateur SP Jos Wijninckx. Elle est officiellement installée le 19 juin 1980. Pendant plusieurs mois, elle s'interroge sur les liens entre les groupuscules d'extrême droite et l'armée, la gendarmerie, les agences de détectives, les entreprises de sécurité...

Alors que l'enquête de la commission bat son plein, l'actualité se charge de rappeler dramatiquement aux sénateurs toute l'importance de leurs travaux: le 8 novembre 1980, des militants du Front tabassent un professeur, rue Neuve à Bruxelles. Un mois plus tard, le 6 décembre, trois membres du Front de la Jeunesse tuent un travailleur immigré au café 'La Rotonde'. Fin décembre, un autre membre du FJ et deux sympathisants mettent le feu à la Maison Arabe de Culture Ouvrière.

En février 1981, la commission entre dans une zone de turbulences. Le 19 de ce mois, l'administrateur-directeur général de la Sûreté publique est à la barre. Le huis clos est prononcé. Il est interrogé sur les rapports entretenus par certains membres du CEPIC avec le Front de la Jeunesse. Politiquement, c'est un fameux saut qualitatif: la commission quitte le terrain des groupuscules fascistes pour celui d'un parti à vocation gouvernementale. Mais Albert Raes refuse de citer des noms sans l'accord de son ministre de tutelle, Philippe Moureaux, titulaire du département de la Justice.[1] Toujours en février 1981, une note de synthèse quitte les services d'étude de la Sûreté en direction du cabinet Moureaux.

Le 22 avril 1981, la commission procède à une nouvelle audition d'Albert Raes, toujours à huis clos. Cette fois, le chef de la Sûreté est pressé de questions: les sénateurs désirent savoir qui sont les bailleurs de fonds de ces mouvements. A nouveau, refus de citer des noms sans autorisation du ministre.[2] Dès le lendemain, le président de la commission interroge le ministre par écrit. Albert Raes, de son côté, fait parvenir un nouveau rapport de synthèse à Philippe Moureaux. Le cabinet du ministre de la Justice rédige la note envoyée au président de la commission Wijninckx et à plusieurs ministres.[3] Le 19 mai, celle-ci paraît dans *De Morgen* et provoque un véritable séisme au PSC. Les personnes mises en cause sont suspendues de leurs fonctions au CEPIC. Par la suite, le PSC décidera de dissoudre ses familles et priera les membres du CEPIC de choisir entre leur appartenance au parti ou à sa fraction extrémiste.

Le baron rouge... de colère

Le baron de Bonvoisin, décrit dans la note comme le financier, par sociétés interposées, du Front de la Jeunesse et du *Nouvel Europe Magazine*, réagit violemment. D'autant que la note va plus loin et précise que le petit-fils d'Alexandre Galopin aurait dû héberger chez lui un néo-nazi allemand en fuite, Ekkerhard Weil. Le 1er juin 1981, il envoie une lettre particulièrement virulente au ministre de la Justice: 'Monsieur le Ministre, la plaisanterie de mauvais goût commise contre moi par votre administration a suffisamment duré pour que vous ayez pu prendre vos responsabilités.'

'Aussi, je vous demande, tous les éléments de votre rapport à mon sujet étant faux, quelle sanction définitive vous avez prise ou allez prendre contre les coupables, pour éviter que d'autres autorités que la vôtre ne doivent s'en charger.'

'Veuillez aussi porter à ma connaissance comment vous envisagez la réparation qui m'est due pour le tort qui m'a été fait.'

'Je me considère fondé à recevoir votre réponse dans les huit jours.'

'Dans l'attente de vous lire, je vous envoie, Monsieur le Ministre, l'expression de mon indignation sur cette affaire qui prouve, si besoin en est encore, le délabrement de la Belgique.'[4]

Philippe Moureaux n'est pas le seul homme politique à être rudoyé. Le 30 septembre 1981, Benoît de Bonvoisin dépose plainte en diffamation contre le chef de Cabinet du Vice-Premier Ministre, Gérard Deprez. Ce dernier, dans des conversations informelles, aurait prétendu 'connaître deux personnes prêtes à témoigner que j'aurais reçu officiellement ou officieusement M. Almirante (N.d.l'A.: le leader du parti néo-fasciste italien MSI) dans notre propriété de Maizeret.'[5] A l'époque, Gérard Deprez était candidat à la présidence du PSC et allait mettre fin aux menées factieuses du CEPIC à l'intérieur du PSC.

Lancement du missile

A la même époque, un autre personnage a des ennuis. A la suite du meurtre du travailleur immigré dans le café 'La Rotonde' le 6 décembre 1980, l'hebdomadaire *Pour* publie le 18 du même mois un entrefilet dans lequel il explique qu'un certain Paul Latinus, ayant effectué un bref passage au Front de la Jeunesse, a fourni du travail à Béatrice Bosquet grâce aux fonctions qu'il occupait à l'ONEm. Ces quelques lignes vont provoquer une avalanche de coups de téléphone à la rédaction de l'hebdomadaire: de multiples mouvements progressistes bruxellois signalent en effet que 'Paul' est un bien brave garçon, qu'il les aide dans l'obtention de Cadres

Spéciaux Temporaires, qu'il est membre de leur association (les Amis de la Terre), voire qu'il préside à leur destinée (Infor-Jeunes Woluwe).

En conséquence, l'hebdomadaire se lance dans une enquête dont les résultats seront publiés dans ses éditions du 15 janvier 1981 et suivantes. Sous le titre 'La résistible ascension d'un militant fasciste', *Pour* explique que Paul Latinus, ancien cadre du Front de la Jeunesse, est devenu un des membres du cabinet du ministre Cécile Goor (PSC). Deux ans plus tard, ce même Paul Latinus fera la 'une' de l'actualité lors de l'éclatement du scandale du Westland New Post. Il accusera le commissaire Christian Smets d'être un des membres de ce groupuscule qui se présente comme néo-nazi. Mais n'anticipons pas.

Voilà pour l'image publique des événements. Car derrière les vitres teintées du square de Meeûs, le siège de la Sûreté, d'étranges choses se passent depuis quelques années.

Bougerol et Latinus à l'origine d'incidents

En 1977, le major Jean Bougerol, le responsable de PIO, est venu trouver Victor Massart. Il a proposé de lui transmettre les renseignements récoltés par son réseau PIO qui n'intéressent pas les militaires. Consultée, la direction de la Sûreté a marqué son accord. Mais au fil du temps, les hommes de Massart constatent que lorsque Bougerol est présent, le commissaire Massart se fait apporter des dossiers qui sont consultés par le major.

Deux ans plus tard, en 1979, lors d'une réception, le commissaire Massart apprend fortuitement de la bouche d'un officier du SDRA (le renseignement militaire) que Bougerol ne travaille plus pour eux, et qu'il lui a été interdit d'encore faire du renseignement. Fin 1978, PIO a été officiellement dissous. Pour les hommes de Massart, il est évident que les contacts sont rompus entre leur chef et le major qui ne se présente d'ailleurs plus dans les bureaux du square. Quelque temps plus tard cependant, ils voient apparaître Mirèze Legon, la 'capitaine-secrétaire' du major. Massart explique à ses hommes que Jean Bougerol s'est très mal conduit avec Mme Legon et qu'il n'y a plus de relations entre eux. Mais le petit manège des dossiers recommence. Intrigué, le commissaire Smets ordonne à une de ses équipes de filer le train à la belle. Celle-ci, en quittant le square, se rend directement dans un immeuble qu'occupait Bougerol à Bruxelles, au siège de l'ancienne branche militaire de PIO. L'affaire est cousue de fil blanc. Lorsque le commissaire Smets explique à Victor Massart que la brouille entre Mirèze Legon et son major semble avoir rapidement pris fin, Massart entre dans une fureur noire. La même année, un second incident va opposer le commissaire Smets à son supérieur hiérarchique Victor Massart.

Depuis qu'il a quitté le Front de la Jeunesse fin 1978, Paul Latinus tente d'approcher la Sûreté de l'Etat. Il vise la section à laquelle appartenait Smets (B2-C) par le biais d'un de ses inspecteurs, Christian De Roock. Ces tentatives d'approche avaient échoué. Smets et De Roock les jugeaient trop insistantes et se demandaient si la brouille entre la direction du Front et Latinus était réelle ou feinte. En juin 1979, à la surprise de Smets, son supérieur le commissaire Victor Massart, responsable à la Sûreté de l'Etat de la brigade qui couvre la Province de Brabant en matière de Renseignements Généraux (B2), engage Paul Latinus comme informateur.

Lors de la rencontre qui a lieu dans un café près de la gare du Luxembourg, Massart présente Latinus à son 'manipulateur' (sous sa véritable identité!): Christian Smets, celui qui depuis plusieurs mois rechigne à l'engager. A l'époque de son engagement, Latinus – qui provient du Front! – est censé fournir des renseignements sur les groupes de gauche et d'extrême gauche. Il dispose, pour ce faire, de deux outils: d'une part le 'Codo', le service de renseignement du Front de la Jeunesse qu'il a réorganisé et où il a gardé des contacts et, d'autre part son poste dans l'administration qui délivre les emplois CST aux associations progressistes. Ces deux canaux lui permettent d'appâter la Sûreté. Victor Massart précisera qu''il est particulièrement difficile de refuser ce genre d'offre, surtout pour un fonctionnaire dont la vocation est de recueillir tous les renseignements possibles (...) De plus, le fonctionnaire européen à l'origine de la rencontre était fiable.'[6] Ce dernier n'est autre que Robert Thomas, un responsable du service de sécurité de la CEE. Il entraînait les militants du Front de la Jeunesse aux techniques de combat... Fiable, disait Massart.

Par quel biais Latinus a-t-il été envoyé à la Sûreté? Il fournissait auparavant des informations à la BSR (Gendarmerie) de Bruxelles, mais les éléments qu'il apportait y étaient jugés trop politiques. L'adjudant Roger Tratsaert aurait dès lors pris contact avec un de ses anciens collègues passé au service de sécurité de la CEE, Roland Maffioli. La suite de la filière est connue, puisque Thomas va trouver Massart. Selon un témoin qui désire garder l'anonymat,[7] cette filière est fausse et n'aurait été donnée que pour en masquer une autre: toujours en partant de la BSR de Bruxelles, ce serait Madani Bouhouche qui aurait pris Latinus en charge pour le remettre à Claude Dery. Puis on retombe à nouveau sur Massart et Thomas.

L'appartenance de Dery et Massart aux réseaux du major Bougerol est certaine. Faut-il en conclure que les réseaux du major Bougerol ont opéré le transfert de Latinus de la BSR de Bruxelles vers la Sûreté? Pourquoi prendre un tel luxe de précautions? On se contentera de constater que le nom de Madani Bouhouche a été cité dans les enquêtes sur les tueries du Brabant et l'assassinat de Juan Mendez, que Claude Dery a été l'expert balistique de ces dossiers chauds et d'autres.

Départ à Charleroi

A l'époque de l'engagement de Latinus comme informateur, l'inspecteur Christian Smets était considéré comme le poulain du commissaire Victor Massart. Mais les relations entre les deux hommes vont se dégrader à partir du moment où, ayant réussi l'examen de commissaire, Smets deviendra responsable d'une section au sein de la brigade dirigée par Massart. L'ambiance se dégrade tellement qu'à la fin 1980, Smets demande et obtient sa mutation au poste de Charleroi de la Sûreté. Avant de rejoindre la capitale du Pays Noir, il a une entrevue fin novembre 1980 avec l'administrateur-adjoint Jacques Devlieghere que Massart – futur 'défenseur de la démocratie' dans l'affaire WNP – surnomme affectueusement le 'socialo du fond du couloir'. Devlieghere charge Smets de continuer son travail sur l'extrême droite à Charleroi, et lui donne pour cibles le service de renseignements privé PIO et sa prolongation – le réseau 'Miller' – l'Abbaye d'Aulne et les chevaliers de la Milice de Jésus-Christ ainsi que le groupe néo-fasciste Occident.

La mutation de Smets aura de sérieuses conséquences. Il faut revenir pour cela à une chronologie serrée. Le 1er décembre 1980, le 'traitant' de Latinus part à Charleroi, en bagarre avec Massart et certains membres de sa brigade. Peu après, le 18 de ce même mois, *Pour* démasque l'ancien cadre du FJ. Certains, dont Latinus, n'hésitent pas à penser que Smets s'est vengé en vendant la mèche à l'hebdomadaire d'extrême gauche. Ce qui est totalement faux. Nous sommes d'autant plus formels sur ce point que l'un des auteurs de ce livre est le rédacteur de l'article qui a mis le feu aux poudres.

A la suite des révélations parues en janvier 1981, Paul Latinus décide de fuir. Il veut quitter le pays clandestinement et s'adresse, pour se faire, au commissaire Smets qui refuse. Première tentative visant à le mouiller? Objectivement, Latinus peut quitter le pays comme il le désire, n'étant l'objet d'aucune poursuite judiciaire. Il s'enfuit donc, et gagne le Chili grâce à une personnalité de la noblesse belge travaillant pour l'ambassade de Pinochet en Belgique, la comtesse de Liedekerke.

A Charleroi, le commissaire Smets s'installe. Contrairement à sa position à Bruxelles, il est censé être un généraliste du renseignement. Son mois de décembre est occupé par la prise de contact avec ses subordonnés, leurs dossiers et... les fêtes de fin d'année. A la rentrée de janvier, le commissaire en chef Jean Van Gorp lui téléphone, bien énervé. Il veut des résultats dans l'enquête PIO-Miller-Milice de Jésus-Christ. Celle-ci n'a pas encore commencé. Devlieghere insiste ensuite. Mise sous pression, l'antenne carolorégienne de la SE ne fait dès lors pas dans la dentelle. Son enquête est si peu discrète qu'un officier supérieur de gendarmerie à la retraite déboule dans les locaux de l'antenne locale du service secret pour

protester contre les questions qu'on pose dans son entourage sur lui-même et Jean Bougerol. Négligeant les précautions pour cause d'urgence, un inspecteur de la Sûreté se retrouve à fouiller les mêmes dossiers qu'un agent du SDRA. Depuis que VdB a quitté la Défense nationale, les services de renseignements militaires sont eux aussi sur la piste du réseau Bougerol-Miller. Après quelques recherches, un des hommes de Smets met la main sur un papier à en-tête montrant que PIO est un département de la société anonyme PDG dont le siège est au 39 rue Belliard. Soulagement. L'enquête peut retourner à Bruxelles.

Smets et d'autres suivent le dossier à Bruxelles

De manière surprenante, la direction de la Sûreté rappelle Smets à Bruxelles. Nous pouvons révéler aujourd'hui que, bien qu'officiellement en poste à Charleroi, le commissaire Smets a été rapatrié pendant trois semaines au moins à Bruxelles, qu'il a disposé d'un bureau et d'un adjoint au 9e étage du square de Meeûs pour intensifier ses recherches sur de Bonvoisin et son entourage. Chose surprenante, disions-nous, car la Sûreté disposait à Bruxelles, dans le même couloir, chapeautée par Victor Massart, d'une brigade qui était censée effectuer ce travail.

Smets n'est pas seul à pister le baron: les informations contenues dans les notes envoyées au cabinet Moureaux proviennent de 5 des 7 brigades qui composaient la Sûreté. Les équipes de surveillance tournent à plein régime. Quatre personnes sont surveillées en permanence pendant les mois de janvier et de février 1981: Benoît de Bonvoisin, qui se rendait fréquemment au Cercle des Nations, à *Europe Magazine*, au siège de la société PDG ou chez un homme d'affaires anversois, Herman Geshier; Jean Bougerol, le major qui partageait son temps entre le quartier général des Forces de l'Intérieur à Tervueren et le local dont il disposait avenue d'Auderghem; Bernard Mercier qui se rendait du cabinet du Premier ministre au Cercle Charlemagne, avenue Louise et le docteur Claude Nancy.

Mais si, en ce début d'année 1981, la Sûreté met le paquet sur la surveillance de ces personnages, l'enquête est réalisée trop rapidement. Les renseignements sont trop peu recoupés, ce qui aura pour conséquence les imprécisions contenues dans la fameuse note. Il est vrai que la commission Wijninckx bat son plein et que le temps presse. Certains veulent sans doute réaliser une opération de recentrage de la vie politique belge. Comme le souligne justement le baron de Bonvoisin, tirer sur le trésorier du CEPIC, c'est viser VdB, l'homme fort de la Belgique des années 70.

La surprise, c'est que le baron de Bonvoisin est très rapidement mis au courant du contenu des deux dépositions à huis clos d'Albert Raes devant la commission Wijninckx les 19 février et 22 avril 1981. De plus, il se reconnaît dans le personnage que Raes décrit sans divulguer son nom, qui sert de passerelle entre le Front et le CEPIC, qui finance ces mouvements par sociétés interposées. Mais il ne sait pas tout.

Le 30 avril 1981,[8] le commissaire Smets et Benoît de Bonvoisin se rencontrent. Selon le commissaire Smets,[9] Emile Lecerf lui 'a téléphoné en avril 1981 pour me demander de me rencontrer d'urgence. Un rendez-vous a été fixé deux ou trois jours plus tard rue Dekens au local du NEM (...) j'ai vu arriver un grand monsieur maigre qu'on m'a présenté comme étant le baron de Bonvoisin. Il était très agité. Il m'a dit qu'il savait que je travaillais pour la Sûreté de l'Etat, mais il ignorait manifestement de quoi je m'occupais. J'ai compris que M. de Bonvoisin connaissait le contenu de la déclaration faite par M. Raes devant la commission. (...) M. de Bonvoisin soufflait tour à tour le chaud et le froid. Il me disait que j'aurais beaucoup à gagner parce qu'il avait des amis puissants (...) Après cela, j'ai rédigé une note très détaillée, destinée à M. l'administrateur général mais qui a été remise selon l'usage à mon supérieur, M. Devlieghere. (...) Je suis parti peu après en vacances. A mon retour, Lecerf a de nouveau pris l'initiative de me rencontrer. Cela se situe aux environs du 20 mai. Il m'a dit que je l'avais mis dans une situation très désagréable vis-à-vis de M. de Bonvoisin. J'en ai déduit que ce dernier lui avait demandé, au départ, s'il connaissait quelqu'un à la Sûreté de l'Etat et s'il pouvait avoir confiance, et qu'ensuite il s'est fait taper sur les doigts par M. de Bonvoisin parce qu'il avait mis ce dernier en rapport avec moi.'[10]

Dans cette déposition, le commissaire Smets ne parle pas d'une seconde réunion avec de Bonvoisin. Dans la foulée de la première (30 avril 1981), elle s'est tenue le 4 mai au domicile du baron. Il avait invité Smets et Lecerf à dîner. En pénétrant dans l'hôtel particulier du boulevard Saint-Michel, le commissaire doit sans doute réprimer un sourire. Le baron est bien entouré. Le larbin accoutré comme Nestor dans le château de Moulinsart du capitaine Haddock n'est autre que l'informateur d'un de ses amis travaillant à la BSR de Bruxelles. Il servira les plats toute la soirée. Au menu, non pas du canard, mais des asperges, du turbotin et des profiteroles au chocolat, dixit de Bonvoisin. Fiabilité des témoignages humains, il semble que ce soir-là, Benoît de Bonvoisin n'ait avalé que les haricots verts qui accompagnaient des côtes d'agneau. Smets et Lecerf se partageront la bouteille de vin qui accompagne le repas. Le baron, végétarien adepte des médecines douces, boira de l'eau.

Cette fois, de Bonvoisin propose tout bonnement au commissaire de la Sûreté de devenir le responsable chargé du noyautage de son service par des membres ou des sympathisants du CEPIC. Récompense promise: devenir calife à la place du calife. Grâce à ses relations, de Bonvoisin promet le fauteuil d'Albert Raes au commissaire Christian Smets.[11]

Lors de cette seconde entrevue, le commissaire Christian Smets remet une note au baron. Elle comporte des renseignements sur les difficultés financières de l'hebdomadaire *Pour*. Il est vraisemblable que la remise de cette note au baron visait un double objectif: d'une part, rendre crédible un double jeu du commissaire. Celui-ci avait en effet des contacts avec Emile Lecerf dans le but, officiellement, de récolter des informations sur les milieux d'extrême gauche. Mais après quelques 'Grappas', le brave Emile racontait des choses bien plus intéressantes sur les milieux d'extrême droite, la CIDEP et de Bonvoisin.

D'autre part, Albert Raes étant à l'époque à l'étranger, la délicate opération du commissaire était supervisée par l'administrateur adjoint Devlieghere et le commissaire en chef Van Gorp. Pour la Sûreté, le second objectif de la rencontre était de vérifier les possibilités d'action du baron et de voir si, effectivement, il avait le bras aussi long qu'il le prétendait et de déterminer qui, au sein de l'appareil d'Etat, lui venait en aide. La fourniture d'éléments sur un de ses ennemis préférés – *Pour*, le journal d'extrême gauche qui le bombardait toutes les semaines – en était l'occasion. Quant à la méthode employée... Le ministre de la Justice Jean Gol a sanctionné le commissaire.

Benoît de Bonvoisin, en tenant un tel langage à Christian Smets, savait-il réellement à qui il avait affaire? Aussitôt rentré à Charleroi, le commissaire rédige un rapport de six pages sur cette tentative de débauchage.[12] Celui-ci est transmis au ministre de la Justice Philippe Moureaux qui en fera état le 9 juillet 1981 lors d'un débat au Sénat.

Eté chaud

On n'aurait vraisemblablement jamais entendu parler du document remis à Benoît de Bonvoisin si, ce 5 juillet de l'été 1981, *Pour* ne brûlait. Depuis des mois, l'hebdomadaire dénonçait de plus en plus précisément les collusions entre l'extrême droite et la droite classique comme l'arrivée de Paul Latinus au cabinet du ministre Cécile Goor. Depuis quelques semaines, l'hebdomadaire glissait des groupuscules fascistes vers ses financiers. Ainsi, le 28 mai, *Pour* cartonnait sous le titre: 'Des réunions fascistes internationales au château du baron de Bonvoisin... aux étranges activités financières du 39 rue Belliard'. Un incendie dont on n'a pas fini de parler.

Au cours de l'été 1981, un autre événement va ébranler le service de renseignements belge. Dans un café bruxellois, un informateur du square de Meeûs infiltré dans les milieux d'extrême droite rencontre un militant de cette obédience. Celui-ci lui colle sous le nez un carton sur lequel sont annotés cinq noms, dont le sien, ainsi que les numéros d'identification

des informateurs, les sommes qu'ils perçoivent mensuellement et le nom de leurs 'traitants' au square.[13] Paniqué, l'informateur file voir son officier traitant pour lui signaler que la Sûreté devient un véritable gruyère. On imagine la consternation: quelle est encore la fiabilité des informations qui arrivent par ces canaux? Mais ce qui doit surtout angoisser ses responsables, c'est d'avoir la confirmation qu'il y a au moins un traître dans la maison. En l'absence d'identification formelle du ou des auteurs de la fuite, tout le système de circulation des pièces au sein du service était à revoir... de préférence discrètement. Quelque temps plus tard, on s'apercevra que Jean Breydel, secrétaire général du CEPIC et ancien employé de la firme PDG, disposait aussi de ces informations.

Le retour du missile

C'est dans le courant de ce printemps 1981 que Paul Latinus reprend contact avec le commissaire Smets à Charleroi. Revenu du Chili, il lui explique qu'il monte un nouveau groupe d'extrême droite, destiné à résister en cas d'invasion soviétique. Les jeunes gens sont encore en formation et manquent d'instructeurs. Smets pourrait-il leur donner quelques cours?

Rapport à la direction de la Sûreté à Bruxelles. Car parallèlement, Paul Latinus, depuis son retour, est encore informateur de la brigade du commissaire Massart. Il est manipulé à Bruxelles par l'inspecteur Bernard Estiévenart. Curieusement, cette section n'est au courant de rien. Paul Latinus ne leur a pas parlé de son nouveau groupe.

Dans la gueule du loup

Au square, un plus un fait deux. En quelques mois, les incidents se sont accumulés. On s'interroge sur les relations Massart-Bougerol-Legon. On connaît les liens entre PDG, PIO et le baron de Bonvoisin. Ce dernier a, de plus, approché un commissaire dans le cadre d'une opération d'infiltration de la Sûreté. On sait qu'il y a eu des fuites en direction de l'extrême droite en général et de la tête du CEPIC dans le chef de Jean Breydel en particulier. Aurait-on mis le doigt sur la plaie? La brigade de Massart comporterait-elle des éléments pourris?

La décision d'envoyer Christian Smets au WNP a donc des motivations internes à la Sûreté. Il faut y ajouter des événements qui bousculent l'extrême droite elle-même. Le Front de la Jeunesse a des ennuis judiciaires. La direction du Front, devenue plus prudente, passe pour se ramollir aux yeux de certains militants. Le service d'étude de la Sûreté craint qu'ils ne se regroupent dans une structure clandestine, plus fermée et plus violente. Le groupe dont parle Latinus s'inscrit-il dans cette dé-

marche? Ou s'agit-il d'une nouvelle filiale de PIO? Toujours est-il que Smets est envoyé en solo faire une reconnaissance du nouveau groupe de Latinus qui ne s'appelle pas encore le Westland New Post. Et, surtout, ses rapports ne doivent pas suivre les voies hiérarchiques normales. A l'image de ce qui s'est passé quelques mois plus tôt lors de l'enquête sur de Bonvoisin, la direction de la Sûreté décide d'utiliser Smets en direct et de court-circuiter la brigade de Victor Massart.

Le commissaire Smets précise: Paul Latinus 'm'avait demandé de donner des cours de pénétration de groupes aux membres de son association. J'ai eu à ce sujet une discussion avec l'administrateur de la Sûreté de l'Etat, M. Devlieghere, pour les deux raisons suivantes:
– je ne suis pas un spécialiste de la filature ni de la surveillance mais bien de la pénétration de groupes, domaine où je risquais d'aller trop loin;
– il est aisé à tout un chacun qui est intéressé par la chose de se procurer en librairie des ouvrages spécialisés sur la filature et la surveillance; nous avons donc convenu que j'accepterais de donner des cours de filature et de surveillance au groupe de Latinus, dont je n'ai appris que par la suite qu'il se dénommait WNP.'[14]

Deux cours et deux cadavres au milieu

Fin octobre 1981, dans un appartement à Bruxelles occupé par Marcel Barbier, Christian Smets enfile une cagoule et donne son premier 'cours' aux militants du futur WNP. La récolte de renseignements est faible, de même qu'à la suite du second cours en avril 1982. Pour faire sortir les militants au grand jour, ce second cours sera suivi, le 28 avril 1982, d'un exercice, opération baptisée 'Esperanza' par Latinus. Christian Smets désignera la cible: la petite amie de Francis Dessart, un contact du commissaire qui le renseigne sur divers milieux internationaux et que l'on retrouvera dans l'affaire de la secte Ecoovie.[15]

Mais entre les deux cours, en février 1982, le WNP ou tout au moins Marcel Barbier, a assassiné deux personnes à Anderlecht, à la rue de la Pastorale. Les militants du WNP tenteront de mettre ce double meurtre à l'actif de Christian Smets.

Le 1er juin 1982, un mois après l'exercice de filature et de surveillance 'Esperanza', le commissaire Smets quitte B3 (Wallonie) pour prendre la direction de la section qui s'occupe de la protection des personnalités. Il signale à Latinus que leurs contacts sont terminés. Ce dernier tentera à plusieurs reprises de les relancer, mais entre juin 1982 et le lancement du scandale WNP, ils ne se verront plus. Le commissaire rencontrera bien encore Michel Libert – responsable du renseignement au sein du WNP – en septembre 1982. Celui-ci avait appâté la direction de la Sûreté en signalant qu'il voulait parler de ... Benoît de Bonvoisin. La grenade est prête, reste à la faire exploser.

Préparatifs

La première pièce du puzzle est lâchée un mois après la fin des contacts entre Latinus et Smets. Le 2 juillet 1982, l'équipe de Massart entre en possession du numéro de lancement d'une revue jusqu'alors inconnue: Althing. Elle contient des informations militaires et est diffusée par Karel Delombaerde. Le 28 octobre, un deuxième numéro arrive. Cette fois, Paul Latinus apparaît également dans sa diffusion. A la fin de l'année 1982, Paul Latinus décide de ne plus être informateur de la Sûreté, et propose son remplaçant: Michel Libert, son bras droit en matière de renseignement au sein du WNP. Mais cela, le commissaire Joseph Kausse, qui a pris la direction de la section B2-C en février de la même année, ne le sait pas. Kausse et Massart acceptent la proposition de Latinus. Et la direction de la Sûreté également. C'est d'autant plus surprenant que la Sûreté entre en possession, le 11 janvier 1983, d'une affiche dont l'éditeur responsable est Michel Libert. Elle invite à participer à un Solstice, une fête d'extrême droite.

C'est seulement lorsqu'on met ensemble, sur une ligne du temps, des éléments venus de divers dossiers qu'apparaît la logique parallèle de l'action du WNP et du baron de Bonvoisin tout au long de l'année 1983.

Libert lance l'attaque

Le 2 février 1983, d'autres informations arrivent au Square sur la mouvance Latinus, mais toujours pas le nom du mouvement. Peu après, Michel Libert met le turbo en marche. Les membres du WNP – alors qu'ils prétendent mettre sur pied une organisation clandestine destinée à résister en cas d'invasion soviétique – vont tout faire, maintenant que les premiers appâts ont été déposés, pour que leur organisation apparaisse au grand jour et qu'éclate le scandale qu'on connaît. En février et mars 1983, Michel Libert fournit des renseignements sur l'organisation à l'équipe de la brigade de la Sûreté dirigée par Victor Massart. Le premier rapport de cette équipe est daté du 7 février 1983.

Dix jours plus tard, le 17 février 1983, un incendie se déclare dans l'appartement situé en dessous de celui de Michel Libert, le bras droit de Latinus en matière de renseignement au sein du WNP. Lorsque les pompiers arrivent, Michel Libert leur signale que cet appartement est bourré de télex OTAN et qu'il faut joindre le commissaire Kausse à la Sûreté. Celui-ci semble être absent. Et la police, pour qui l'origine de l'incendie n'est pas suspecte, ne prévient pas le parquet.

Début mars, un journaliste francophone est contacté. Dans deux bistrots de la place De Brouckère a Bruxelles, il rencontre les dirigeants du WNP Libert, Latinus et Karel Delombaerde. Ceux-ci lui dénoncent des scandales liés, selon eux, à la Sûreté, à des parties fines et à la corruption de divers politiciens. Ils poursuivent en expliquant que Marcel Barbier, un de leurs hommes, est chargé de démasquer les agents du KGB à l'intérieur de la Sûreté. Latinus donne au journaliste le nom de code 'Guillaume'. Par la suite, il lui a précisé les noms des cibles de Barbier: l'administrateur-directeur général Albert Raes, l'administrateur adjoint Jacques Devlieghere, le commissaire en chef Van Gorp, le commissaire Christian Smets et son ancien adjoint l'inspecteur Christian De Roock. En d'autres termes, ceux qui sont principalement mêlés aux recherches effectuées sur le baron de Bonvoisin.

Le 10 mars 1983, le commissaire Smets rentre un rapport à sa direction détaillant, tardivement, les informations qu'il a recueillies sur le mouvement. Il est vrai que Libert a dévoilé à l'équipe de Massart la 'présence' du 'colonel' Smets au sein du WNP. Victor Massart et Joseph Kausse font, en ce début du mois de mars, le siège de la direction de la Sûreté. Celle-ci, manquant manifestement de psychologie, les laisse mariner.

Deux jours après la remise du rapport de Smets, le 12 mars 1983, le baron de Bonvoisin fournit des informations au journal *Le Soir*: il annonce qu'il porte plainte contre Raes et Smets (les faits remontent à près de deux ans!). Cette plainte a été rédigée le 28 février et la constitution de partie civile par son avocat, Mᵉ Saels, a eu lieu le 4 mars. Le baron dénonce par la même occasion 'les scandaleuses méthodes de provocation'. A l'époque, on ne comprend pas très bien ce que cela veut dire. On ne tardera pas à être fixé.

Le 15 mars 1983, un commissaire de la PJ de Bruxelles transmet au Procureur du Roi un rapport qui attire l'attention sur Marcel Barbier (un des auteurs du double assassinat du WNP) et Michel Libert. Ils feraient partie de l''Ordre des soldats de Jésus-Christ'. Et le rapport de préciser: 'De renseignements recueillis, mais non recoupés, il semble que cette secte regroupe des gens désabusés par notre société actuelle et dont le but est de la changer.' En clair, une source anonyme oriente la PJ de Bruxelles sur le groupe Latinus.

Le lendemain, le 16 mars, c'est au tour de Christian Souris, un journaliste du *Pourquoi Pas*, d'être tuyauté. Deux jours plus tard, le 18 mars, le *Nouvel Europe Magazine* édité par la CIDEP publie, sous le titre 'La Sûreté prépare-t-elle un complot néo-nazi?' les premières révélations sur un groupe totalement inconnu dont le nom n'est pas cité. Et le NEM de conclure: 'Nous savons qu'un informateur habituel de la Sûreté de l'Etat y participe activement. De là à penser qu'il n'agit pas de sa propre initiative... la question en question, il est dès lors très légitime de la poser. Avant de monter des opérations provocatrices de ce genre, la Sûreté de l'Etat devrait songer à s'occuper sérieusement d'elle-même (et accessoirement des agents du KGB et consorts qu'elle 'oublie' souvent).' On connaît les liens qui unissent le baron de Bonvoisin au *Nouvel Europe Magazine*, à sa société éditrice, la CIDEP, et à Emile Lecerf.

Le 28 mars 1983, Michel Libert rencontre un membre de la Sûreté de l'Etat qui jouera un rôle dans la déstabilisation du service lorsque l'affaire aura éclaté. Dans l'agenda de Libert, qui prépare cette rencontre, on trouve la phrase suivante: 'Jusqu'où peut-on aller dans le projet 'Guillaume' en liaison avec la Sûreté? Avec la couverture de quelles autorités?'[16]

La phase finale de la manœuvre aura lieu à la fin de l'été 1983. Le 16 août, à Forest, Marcel Barbier se livre à une série de provocations, menaçant son frère Robert – qu'on retrouvera dans une association de Michel Libert – d'un pistolet, tirant sur un Arabe qui passait par hasard et prenant un automobiliste en otage. Il est arrêté et la police effectue une perquisition de routine dans son appartement. Ce militant qui se prépare à la résistance, ce champion de la clandestinité y a laissé toutes les preuves de son appartenance au WNP, des armes, des télex OTAN... Dans les jours qui suivent son arrestation, Marcel Barbier se met à table. Le 30 août et le 1ᵉʳ septembre, il est interrogé longuement par la police judiciaire. Dans un procès-verbal fleuve de 24 pages, il décrit toute l'organisation du WNP, les liens avec la Sûreté, l'opération 'Esperanza', le commissaire Christian Smets.[17] Puis il se tait.

de Bonvoisin-Delombaerde, mêmes factures?

Le scandale WNP démarre le 16 août 1983 avec l'arrestation de Marcel Barbier. Une semaine avant, le 9 août 1983 pour être précis, la société CIDEP envoyait une facture de 200.000 francs à une autre société, Way-Up.[1] La CIDEP se faisait rémunérer pour une campagne de publicité qu'elle aurait réalisée pour le compte de Way-Up. Il n'existe cependant aucune preuve de la réalité de ce 'service'. Charles Verpoorten reconnaît que c'est 'par amitié pour Emile Lecerf que je lui ai fait confiance et que j'ai décidé de faire appel à ce service.'[2] Verpoorten connaît en effet Lecerf depuis le début des années 60, époque de Jeune Europe. Une amitié qui devait être forte, puisque Lecerf avait connu Verpoorten père, tous deux ayant mis leur plume au service de l'occupant. En pleine période d'activité du WNP et à quelques jours du lancement du scandale, Way-Up et la CIDEP avaient donc des relations de confiance telles que l'une pouvait émettre à l'autre une facture pour le moins

douteuse. Rappelons que Benoît de Bonvoisin est accusé d'avoir été – pendant la période incriminée – le gestionnaire et l'actionnaire occulte de la CIDEP et que Karel Delombaerde, l'âme damnée du WNP, était à la même époque l'actionnaire de la société Way-Up.

1. Archives des auteurs.
2. Déposition de Charles Verpoorten devant la Gendarmerie de Bruxelles, 8 août 1990.

Le baron réapparaît

Doté d'un flair hors pair, Benoît de Bonvoisin choisit cette période où la grenade est dégoupillée mais où elle n'a pas encore explosé pour entrer en scène. Le 12 septembre 1983 à 15 heures, il pénètre dans le bureau du ministre de la Justice Jean Gol. Il vient réclamer des dédommagements pour le préjudice qu'il prétend avoir subi suite à la parution de la 'note' en mai 1981 dans *De Morgen*. Chiffre cité: 10 francs par Belge. Rien moins que 100 millions pour le noble baron. Il menace aussi Jean Gol d'un scandale important qui va toucher une administration dont il a la charge, à la suite des agissements de certains agents de la Sûreté et en particulier du commissaire Smets. Lui qui n'a rien à voir avec la société PDG arrive au cabinet de Jean Gol au volant d'une voiture de la firme. Benoît de Bonvoisin quitte le bureau de Gol les mains vides. Ironie de l'histoire, le visiteur qui lui succède chez le ministre de la Justice n'est autre que l'ambassadeur des Etats-Unis. Le 20 septembre 1983, le journaliste du *Soir* René Haquin publie son premier papier sur ce qui deviendra un des plus gros scandale, de l'histoire judiciaire belge de l'après-guerre. Certains doivent jubiler.

La grenade n'a toujours pas explosé. Paul Latinus s'en chargera. Les 21 et 22 septembre, nouveau procès-verbal fleuve: 18 pages. Latinus explique à la Police Judiciaire que lors de son voyage au Chili, ses commanditaires américains l'ont chargé de 'faire sauter l'administrateur général de la SE, Raes, dont les services américains savent avec certitude qu'il s'agit d'un élément à la solde du bloc de l'Est ou du moins à son service. C'est à l'époque aussi que j'ai pu prendre connaissance des identités des autres membres de la SE qui, de source américaine, travaillent pour l'Est. Outre Raes, il y a Devlieghere, Smets et De Roock'. Le hasard fait bien les choses.

Latinus continue, fournissant l'explication de ce travail en faveur de l'Est: 'Je voudrais aussi, avant de poursuivre, mettre en exergue que le rapport de Bonvoisin a été établi par Christian Smets. Ce rapport contient manifestement des inexactitudes qui tendraient à prouver une collusion profonde entre le CEPIC et le Front de la Jeunesse par la voie du financement du Front par le Cepic et de Bonvoisin qui en était le trésorier. Je sais que cette dernière chose est fausse, puisque Daniel Gilson et Francis Dossogne s'en sont amèrement plaints à moi. Ceci me paraît de nature à démontrer que le but était, de nouveau, d'incriminer un mouvement d'extrême droite par Front de la Jeunesse interposé.'[18]

Ce même 22 septembre, deux jours après la publication du premier article dans la presse, Marcel Barbier reçoit dans sa prison un message lui signalant qu'il doit parler. Mais il continue à se taire. Le lendemain, Paul Latinus se présente à 17h30 devant le commissaire Georges Marnette de la PJ, assisté des inspecteurs Alain Crucifix et Claire Begon: 'Je me présente spontanément en vos bureaux pour y faire une déclaration sincère qui concerne un double meurtre qui a été commis rue de la Pastorale à Anderlecht en février 1982. (...) Je connais personnellement le nommé Barbier Marcel depuis quelques années. (...) Il m'a dit que c'était lui qui avait commis cet assassinat.'[19] Paul Latinus décapite l'organisation de résistance qu'il a mis plusieurs années à construire. Il accuse d'un double assassinat le fils d'une de ses anciennes maîtresses, dont il était devenu le maître à penser et qui lui faisait une confiance aveugle. Le piège s'est refermé. Albert Raes avouera plus tard en parlant de Smets qu' 'on a bien dû se rendre compte, à nos dépens, que Latinus avait réussi à traiter son officier traitant plutôt que l'inverse.'[20]

On assiste ici pour la première fois à un mécanisme qui se répétera dans les années à venir: certaines fractions de l'extrême droite tentent de criminaliser la Sûreté. Le baron de Bonvoisin ne manquera pas d'utiliser l'affaire WNP et celles qui vont suivre (les fautes d'orthographe sont du rédacteur du procès-verbal): 'C'est de mon propre chef que je me présente à vos services afin d'exprimer, et je mesure mes propos, mon mécontentement, et le mot est modeste. (...) Monsieur Raes, dans l'exercice de ses fonctions, a nuit à un citoyen et j'attends depuis cinq ans, étant le temps de la guerre mondiale, que les coupables soient punis et que je sois réhabilité. Dans quel pays vivons nous? Voilà un individu, (Raes), avec Smets qui ont organisé des cours de terrorisme auprès de jeunes délinquents (WNP), le tout se terminant comme l'a rappelé René Haquin à la télévision, par les assassinats de la Rue de la Pastorale. Dont on espère qu'on jugera bientôt non seulement les bras qui ont commi le crime, mais le cerveau qui les ont commandé. Avec de tels horreurs, Monsieur Raes est toujours en place et Monsieur Smets aussi (...) un mot encore sur Philippe Moureaux, qui soutint Raes dans sa campagne contre moi. Est-on vraiment si sûr qu'il est tout à fait droit dans ses bottes, quand à la naissance des C.C.C., ou leurs antécédents, au moment où Raes braquait les yeux de l'opinion sur une extrême droite qui existait si peu qu'il dut contribuer à la créer de toutes pièces.'[21] Et le baron mesure ses propos!

Des tueries...

Ces autres tentatives de criminalisation de la Sûreté seront peu ou prou liées au WNP: incendie de *Pour*, affaire Pinon, mort de Paul Latinus et tueries du Brabant. Dans ce dernier cas, on se rappellera des déclarations tonitruantes de l'ancien gendarme Robert Beijer et de son compère Madani Bouhouche. Inculpés pour le meurtre d'un homme d'affaires libanais à Anvers, leurs noms apparaissent dans les dossiers judiciaires des attentats contre des officiers de gendarmerie qui enquêtaient sur des trafics de drogue, du meurtre de Juan Mendez et des tueries du Brabant wallon. En 1989, les enquêteurs ont découvert leur réseau de planques et de boxes de garage, dans lesquels ont été retrouvés des armes dont certaines avaient été volées chez l'ingénieur de la Fabrique Nationale Juan Mendez. Robert Beijer a déclaré que ce réseau avait été mis sur pied à l'instigation de la Sûreté. Avec, en toile de fond, les tueries du Brabant wallon.

... à Pinon...

Fin 1986, le docteur Pinon dépose plainte – dans le cadre d'un divorce qui déchire deux époux – contre le commissaire Smets pour tentative de meurtre. Dans quelques mois s'ouvrira le procès du double meurtre de la rue de la Pastorale, commis par Marcel Barbier entre autres. L'épouse du docteur connaissait le commissaire Smets et celui-ci lui aurait tout bonnement proposé de liquider son mari. Selon le docteur, son épouse aurait participé à des ballets roses dans le Brabant wallon, ballets roses qu'une rumeur persistante, mais totalement invérifiable, lie aux tueries. Dans certaines versions de l'affaire – selon 'radio rumeur' – le commissaire Smets aurait participé à ces gaudrioles. Et l'affaire Pinon n'est-elle pas liée à l'incendie de *Pour*, qui a eu lieu dans le courant de l'été 1981, lorsque Latinus contactait Smets pour le faire entrer dans son WNP naissant?

... et à l'incendie de *Pour*

Le 5 juillet 1981 en effet, l'hebdomadaire qui a dénoncé Latinus, de Bonvoisin, le CEPIC et autres extrémistes flambe. Jean-Claude Garot, le patron de l'hebdo, signale que le dossier Pinon pourrait être à l'origine de la mise à feu. Menant sa propre enquête, l'équipe débusque les incendiaires dans un café schaerbeekois en septembre de la même année. Parmi eux, Jean-Philippe Van Engeland, un ancien du VMO passé au Front. Mais l'enquête ne démasquera jamais ni l'équipe de motards parlant flamand qui a participé à l'expédition, ni ses commanditaires. Le 24 novembre 1982, la cour d'appel de Bruxelles condamne les incendiaires. Jean-Philippe Van Engeland en prend pour 5 ans. Au moment de sa condamnation, grâce aux réseaux du Front, il est déjà au Paraguay.

Selon des déclarations que nous avons pu recueillir auprès de ses proches, ses conditions d'existence au Paraguay étaient détestables, contrairement à d'autres fuyards 'exfiltrés' par la filière du Front de la Jeunesse comme Jean-Marie Paul, Béatrice Bosquet ou Jean Bultot. Deux ans après sa fuite, Van Engeland décide de rentrer en Belgique. En mars 1984, il se rend et déclare vouloir faire des révélations pour obtenir la révision de son procès. Alors qu'il a constamment nié avoir participé à l'incendie de *Pour*, la mémoire lui revient. Le 30 avril, il entame une grève de la faim pour obtenir la révision de son procès. Six jours après la mort de Paul Latinus, le leader du WNP devenu inutile, Van Engeland envoie une lettre au ministre de la Justice signalant que le reste de l'équipe n'appartenait pas au VMO, mais au WNP de Latinus. Il ajoute que les deux 'civils habillés comme des fonctionnaires' aperçus peu avant les faits dans l'entourage des incendiaires seraient des agents de la Sûreté. Qui est le duo qui s'occupait à l'époque de l'extrême droite au square? 'Mais c'est bien sûr', s'exclame le commissaire Bourrel dans les 5 dernières minutes: Christian De Roock et Christian Smets!

Manipulation de la Justice

Madame Lyna, le juge d'instruction qui cherche à l'époque à démêler les fils Sûreté-WNP, reçoit également une lettre de l'ex-fuyard annonçant des révélations. Mais dans son cabinet, Van Engeland déclare n'avoir plus rien à dire. Stupeur du magistrat lorsqu'un officier de la Police Judiciaire lui signale que, quelques jours plus tôt, Van Engeland a reçu la visite en prison d'un commissaire de la Sûreté. Un témoin capital – ou qui se déclare tel – possédant des informations sur les liens entre la Sûreté, le WNP et l'incendie de *Pour* qui se tait après une visite d'un responsable du service de renseignements. On serait troublé à moins.

Le juge d'instruction ignore que cette rencontre est l'œuvre de Van Engeland lui-même et qu'un magistrat du parquet de Bruxelles, très proche des réseaux d'officiers de réserve de Bougerol, est intervenu dans le processus. Van Engeland a prévenu la Sûreté qu'il avait des déclarations importantes à faire, tout en posant une condition: l'émissaire de la SE ne pouvait être ni Christian Smets ni un de ses proches. C'est le commissaire D., l'adjoint du nouveau commissaire en chef Luc Delvoye, qui rencontrera le prisonnier avec l'accord d'un magistrat du parquet bruxellois et qui fera rapport. Une entrevue jugée inutile au square de Meeûs. Mais qui fera des ravages à la suite du mutisme 'soudain' de Van Engeland.

L'incident ne perturbera pas seulement l'enquête du juge Lyna sur le WNP. En 1985, le juge d'instruction Jean-Michel Schlicker, dans le cadre du dossier des tueries du Brabant, a fait travailler ses enquêteurs sur le sujet. Dans une troisième enquête – consécutive à la plainte du baron de Bonvoisin contre Raes et Smets – le commissaire Joseph Kausse, un de ceux qui seront au centre de la déstabilisation de la Sûreté, déclarait: 'Quand le WNP éclate, voilà que Van Engeland revient de son propre chef en Belgique, se dit prêt à parler à propos du WNP et de *Pour* dans l'espoir de ne pas devoir purger sa peine. Il a voulu être entendu par Madame le Doyen Lyna. Mais toute cette affaire est tombée à l'eau et il n'a fait aucune révélation, car, alors qu'il venait d'être incarcéré, il a reçu la visite d'un commissaire de la Sûreté accompagné d'une jeune inspectrice qui l'ont dissuadé de parler. En plus, on note que Van Engeland a été rapidement libéré. Je crois que le commissaire en question de la Sûreté est D.'[22]

De la mort de Latinus...

En ce mois de mai 1987, un silence de mort règne sur la cour d'assises du Brabant bondée, surchauffée. Lentement, un vieillard traverse la salle d'audience pour se retrouver à la barre des témoins. Il jette un œil à sa droite, sur les deux inculpés Marcel Barbier et Eric Lammers. Il décline son identité: 'Delombaerde Charles Ernest Adolphe, né à Ngawi (Java) le 10 septembre 1909.' L'avocat général Jaspar met explicitement les jurés en garde par rapport au témoignage qu'ils vont entendre: 'Si vous ne prêtez pas serment comme les autres témoins, c'est parce que vous ne pouvez pas le faire. Vous avez perdu vos droits civils et politiques en trahissant votre pays et l'uniforme que vous portiez.' Charles – Karl fait plus teuton – Delombaerde, son témoignage terminé, quitte la salle du même pas claudicant – souvenir d'une blessure encourue sur le Front de l'Est en avril 1945 – que lorsqu'il y est entré. Derrière lui traîne une odeur de mort, celle des Waffen-SS dont il a fait partie.

Il n'a pas été poursuivi dans le cadre de l'affaire WNP dont il était l'idéologue. La Justice s'est bien peu interrogée sur le personnage. Sans doute est-ce un vieux fou, trimbalant derrière lui depuis un demi-siècle ses rêves sanglants d'ordre musclé et de pureté de la race. Sans doute a-t-il trouvé chez les jeunes cinglés du WNP la même foi qui l'animait dans sa jeunesse, lorsque les nazis comme lui paradaient sur le Vieux Continent. Voire...

Le 24 avril 1984, le corps sans vie de Paul Latinus est retrouvé dans une cave du Brabant wallon, étranglé par un fil de téléphone. Après des années de recherches, de manipulations d'enquêtes et autres errements, le juge d'instruction de Nivelles Luc Maes n'a découvert aucun élément lui permettant d'affirmer que Latinus ait été assassiné.

Moins de deux mois après la découverte du cadavre de Latinus, l'inoffensif vieillard Karel Delombaerde pénètre en début de matinée dans le cabinet du juge d'instruction Francine Lyna, chargée d'instruire l'affaire WNP. Il parle de Paul Latinus: 'Nous avons immédiatement sympathisé (...) Personnellement, j'avais mis en garde Libert contre une activité suivie avec la Sûreté. Il m'avait dit que la Sûreté était d'accord pour que le WNP crée des groupes de résistance (...) Latinus et moi n'avions pas de secrets l'un pour l'autre. Je suis persuadé, que s'il avait pensé mettre fin à ses jours, ou il m'en aurait parlé, ou il m'aurait laissé un écrit. Or, quand il m'a téléphoné le samedi avant sa mort, il était convenu que nous devions nous voir la semaine suivante. J'ai essayé à plusieurs reprises de téléphoner pendant le week-end, mais je n'ai eu aucune réponse. Je me demande maintenant si le téléphone n'était pas coupé (...) Nous nous rencontrions au moins une fois par semaine et nous passions des heures à discuter. J'ai connu l'amie de Latinus qui s'appelait Héléna et avec qui il partageait son idéologie. Comme elle ne pouvait pas venir en Belgique, cette liaison a pris fin et il a connu Mireille. J'ai toujours soupçonné celle-ci d'avoir fourni à Christian Smets de la Sûreté de l'Etat des renseignements au sujet de Latinus. En ce qui concerne la boisson, Latinus aimait bien un bon verre. Il lui arrivait même de boire assez bien mais je ne l'ai jamais vu saoul.'

'Sur le point financier, il n'avait aucun problème. C'était d'ailleurs un homme qui avait très peu de besoins financiers dans la vie.'

Delombaerde poursuit en signalant que la mère et la tante de Latinus pourvoyaient à ses besoins matériels. Puis il affirme que Latinus n'était pas dépressif. Enfin, il en vient au but: 'Le samedi avant sa mort, il m'a dit: 'Karl, il faut que je te voie, j'ai quelque chose de très important à te dire. J'ai la preuve que Mireille m'a trahi dès le début'. Cela m'a confirmé dans l'idée que Mireille était en relation avec la Sûreté.'[23]

Quelques mois plus tard, Delombaerde, lors d'un autre interrogatoire, précise sa pensée: 'Je sais que Latinus possédait des dossiers qui pouvaient être compromettants parce qu'il y est question de personnalités importantes. J'en ai vu quatre' dont 'le dossier Distrigaz dans lequel il est question de Messieurs Leburton, Willy Claes et Debunne' et 'le dossier Pinon dans lequel il est question du général Beaurir et de personnalités princières. Tous les noms ne me reviennent pas actuellement, mais j'en ai cité dans des auditions qui ont été faites dans le cadre de l'instruction de M. Schlicker à Nivelles (...) Je me fais la réflexion qu'il est incontestablement bizarre que, depuis que Barbier a parlé des dossiers compromettants que possédait Latinus, celui-ci est décédé dans des circonstances suspectes.'[24]

Dans un autre procès-verbal, il place explicitement Smets en tête des suspects: Latinus est mort car il possédait le dossier Pinon et Mireille, son amie, l'a trahi en donnant ce dossier au commissaire Smets. La

boucle est bouclée: si c'est à cause du dossier Pinon, ce même commissaire est encore lié aux tueries du Brabant et à l'incendie du journal *Pour*.

... à l'incendie de *Pour*

Cette dernière légende aura la vie longue. Une décennie plus tard, en 1990, le commissaire Joseph Kausse affirmait toujours que certains membres de la Sûreté de l'Etat étaient à l'origine de l'incendie qui a détruit les locaux de *Pour*.[25] Toujours selon Kausse, après l'incendie, M. De Roock, adjoint de M. Smets, aurait déclaré à la police judiciaire qu'un des motards suspects avait une jambe cassée au moment de l'incendie et l'avait ainsi soustrait aux poursuites judiciaires. L'accusation, figurant à mots couverts dans le rapport de la commission d'enquête, est grave. Elle laisse sous-entendre qu'un agent de la Sûreté a couvert un crime. Tellement énorme que cela a titillé notre curiosité. Dans ce même rapport, nous avons cherché en vain le résumé de l'audition de l'inspecteur Christian De Roock: elle s'était déroulée à huis clos. Nous nous en sommes procuré la version intégrale. C'est stupéfiant.

Le 14 décembre 1989, Christian De Roock est nerveux. Le président de la commission André Bourgeois (CVP) l'a cueilli à froid en lui rappelant que tout coupable de faux témoignage est puni d'une peine d'emprisonnement de deux mois à trois ans et privé de l'exercice du droit de vote et d'éligibilité pendant cinq ans au moins et dix ans au plus. Un bon début.

A plusieurs reprises, le témoin frôle l'incident avec le président. Lorsqu'on aborde la question délicate de la prétendue couverture de l'incendiaire par l'inspecteur, le dialogue devient surréaliste:

M. De Roock: 'Encore une fois, je me demande pourquoi on ne demande pas à ces personnes qui m'accusent d'apporter des preuves. C'est un peu facile.'

Le Président: 'Je m'informe sur la question.'

M. De Roock: 'Ce n'est pas vous que je visais. J'ai demandé à l'administrateur de la Sûreté – je vous ai remis une copie de la note – comment on pouvait diffamer sans la moindre preuve (...) Il s'agit, au départ, d'accusations de M. Kausse qui n'était même pas à ce moment-là mon chef de section.'

Le Président: 'Qu'a-t-il dit au sujet de l'incendie?'

M. De Roock: 'Il prétendait, entre autre, que j'aurais transmis des informations erronées à la police judiciaire.'

Le dialogue s'enlisant, M. Trousse, un des magistrats honoraires chargés d'aider les députés en défrichant les dossiers judiciaires, intervient: 'M. Kausse a, à un moment donné, déclaré que M. De Roock était intervenu à la police judiciaire pour disculper un certain Van Keerbergen (...) Ce que dit M. De Roock est exact. C'est une erreur de M. Kausse.' Et le dialogue reprend.

Le Président: 'Il y en a d'autres, sans doute.'

M. De Roock: 'Il ne s'occupait pas de l'affaire *Pour*. A ce moment-là, il s'occupait de la région d'Anvers. Je ne vois pas pour quelle raison il fait de telles accusations.'

Le Président: 'N'avez-vous pas une impression à ce sujet?'

M. De Roock: 'Oui, mais...'

Le Président: 'Pourquoi?'

M. De Roock: 'Vous allez encore me dire qu'on ne s'entend pas bien à la Sûreté. On ne s'est pas entendu depuis le début. Au bout de deux semaines, je n'étais plus d'accord avec ses ordres. Il voulait par exemple qu'on suive des manifestations de sidérurgistes et j'ai refusé. Je lui ai dit de retourner à la BSR, qu'on ne faisait pas cela chez nous (N.d.l'A.: Joseph Kausse, avant d'entrer à la Sûreté, avait passé quatre ans à la Gendarmerie). Après, il est allé à la BSR, d'où il a ramené des photos de sidérurgistes. Pour ne pas avoir trop d'ennuis, j'ai pris toutes les photos, il y en avait des milliers, et au bout de deux à trois jours, j'ai pu identifier une personne, style Georges Debunne.'[26] Atmosphère, atmosphère,...

Mais nous voulions en avoir le cœur net. Il s'est dit et raconté tant de choses totalement erronées dans ces affaires. Nous avons mis la main sur ce fameux rapport fait par l'inspecteur De Roock. Il est daté du 21 septembre 1981, deux mois après l'incendie de l'hebdomadaire d'extrême gauche. Portant le numéro 3590, ce 'rapport urgent' donne une série d'éléments permettant de penser que Luc Van Keerbergen pourrait avoir participé à cet incendie. La dernière ligne est on ne peut plus claire: 'En conclusion, de fortes présomptions pèsent sur Luc Van Keerbergen quant à sa participation à l'affaire *Pour*.'[27] Dans la marge, une note manuscrite du chef de la section B2-C de l'époque, André D'Hoogh, qui signale avoir transmis les informations par téléphone au commissaire en chef de la Police Judiciaire de Bruxelles.

Malgré cela, ceux qui veulent déstabiliser la Sûreté continueront à colporter la légende. Le 14 mai 1990, l'émission vedette de la RTBF, *L'Ecran Témoin*, est consacrée aux travaux de la commission d'enquête. Quelques jours plus tôt, le baron de Bonvoisin a été arrêté dans le cadre de l'enquête sur la CIDEP. Dans les coulisses de l'émission, les commissaires de la Sûreté Victor Massart et Joseph Kausse rencontrent Jean-Claude Garot, l'ancien patron de *Pour* reconverti dans la presse cycliste américaine avec Eddy Merckx. Avant de monter sur le plateau, ils lui glissent dans le creux de l'oreille leurs affirmations concernant Christian De Roock. Dans quelques minutes, Jean-Claude Garot, auréolé du presti-

ge de son hebdomadaire devenu quasi mythique, signalera à chaud que les fumées des débris de son défunt canard masquent des gens de la Sûreté et que des éléments nouveaux vont l'amener à porter plainte contre Christian Smets et Christian De Roock. La portée, on s'en doute, est faramineuse. Mais totalement infondée. L'incendie de *Pour* intéresse beaucoup le baron de Bonvoisin. Il a par exemple été trouver Jean-Claude Garot en vue d'une bataille commune contre la Sûreté.[28]

Manipulation de journalistes

L'incendie de *Pour* sera à la base d'une nouvelle opération de manipulation de la presse. L'objectif? Deux journalistes: l'un du *Drapeau Rouge*, le quotidien du Parti Communiste devenu *Libertés* l'espace d'un printemps et l'autre de la RTBF où il réalise des enquêtes pour le magazine *Au nom de la Loi*. Nous tenons ici à remercier ces deux journalistes qui ont accepté de témoigner. Il n'est pas dans les habitudes de la profession de parler de ses sources. C'est dire combien Michel Bouffioux et Gérard Rogge ont eu le sentiment qu'on cherchait à leur faire dire le contraire de la vérité.

Ce 2 janvier 1991, c'est au tour des avocats du baron de prendre la parole au procès PDG. Benoît de Bonvoisin est sur le banc des accusés pour des malversations financières. A aucun moment, ses avocats ne répondent à l'accusation. Espérant masquer les magouilles financières de leur client, ils nous repassent pour la centième fois les bobines de la superproduction bonvoisinesque: le grand complot ourdi par la Sûreté de l'Etat contre leur client. Michel Graindorge tire à boulets rouges sur Raes et Smets. Il brandit un document: une copie de l'original de la pièce remise à de Bonvoisin par Smets sur les difficultés financières de l'hebdomadaire *Pour*. Première erreur: ce document est contresigné par toute la hiérarchie du commissaire Smets: Albert Raes, Jacques Devlieghere, Jean Van Gorp. Cela, on s'en doutait déjà. Mais aussi par le chef de la brigade B2, le commissaire Victor Massart, celui que le député Claude Eerdekens nous a présenté quelques mois plus tôt à la télévision comme un grand démocrate, dénonçant les magouilles de la Sûreté. Cela fait désordre. On n'a pas fini de rire.

Car dans la foulée, Mᵉ Graindorge accable la Sûreté de tous les maux qui se sont abattus sur la Belgique: l'affaire Pinon et les ballets roses, l'incendie de *Pour*, les tueries du Brabant, le complot de la Sûreté, la coalition de fonctionnaires, la mort de Paul Latinus... Seules les tempêtes de l'hiver précédent échappent à l'énumération. Se retournant à plusieurs reprises, Mᵉ Graindorge pointe du doigt certains journalistes présents à l'audience en les traitant d'agents patentés de la Sûreté. Il bénéficie de l'immunité de la plaidoirie.

Dans la salle d'audience, un jeune journaliste, Michel Bouffioux, suit les débats avec attention. Il n'est pas insensible au thème de l'incendie de *Pour*. D'autant que depuis trois ans, 'on' lui dit que l'inspecteur De Roock aurait couvert les incendiaires. Rentré à la rédaction de *Libertés*, Bouffioux téléphone à Graindorge et lui demande s'il peut disposer de la 'pièce à conviction'. Quelques instants plus tard, celle-ci lui arrive par taxi, accompagnée d'une autre pièce, où l'on fait état des recherches de l'inspecteur De Roock sur les finances de *Pour*. Le lendemain, l'article sort. Bon coup de pub pour *Libertés*. Mais en matière de vérité...

Le samedi suivant, Michel Bouffioux a rendez-vous avec Michel Graindorge dans son bureau d'avocat. Et lui demande s'il a des éléments supplémentaires. La photocopieuse tourne et le voilà en possession de dépositions de Massart, Kausse, Estiévenart et Smets faites devant le Comité Supérieur de Contrôle. Dans l'une d'elles, Joseph Kausse, l'autre brave démocrate de l'*Ecran Témoin*, n'y va pas par quatre chemins: 'Van Keerbergen (...) était le chef des motards. Après l'incendie, dans sa fuite, Van Keerbergen s'est blessé à la jambe. Puis il a fui en France et De Roock, pour le dédouaner, est intervenu auprès d'un certain Sabourin ou Savourin, à la PJ de Bruxelles et l'a piégé en lui affirmant que Van Keerbergen ne pouvait être sur place lors de l'incendie de *Pour* car il a été plâtré en France après sa fuite. J'ai toutes les coordonnées voulues à cet égard et je vous les communiquerai (...) Je n'ai pas dit que Smets et De Roock avaient provoqué ou donné des ordres pour incendier *Pour*. Mais Latinus m'a dit que Smets et lui-même étaient sur le terrain, dans les environs, lors de cet incendie (...) J'ai su, par la suite, que l'informateur de Smets (N.d.l'A.: ces deux derniers mots sont ajoutés) à *Pour* avait dit à Garot de déplacer des dossiers brûlants et de les mettre dans un endroit plus sûr et c'est justement à cet endroit que l'incendie de *Pour* a pris naissance. A mon avis, l'informateur de Smets a dû ouvrir la porte pour faciliter la tâche des incendiaires de *Pour*.'[29] On serait troublé à moins.

Le 7 janvier, Michel Bouffioux publie dans *Libertés* l'interview de Jean-Claude Garot, qui annonce qu'il va porter plainte contre les fonctionnaires de la Sûreté mais qu'il ne retire pas un mot de ses accusations antérieures contre de Bonvoisin. Premier accroc pour Mᵉ Graindorge qui s'attendait sans doute à voir paraître l'intégralité des documents. Michel Bouffioux décide alors de travailler avec Gérard Rogge de la RTBF. A la commission 'banditisme et terrorisme', ce dernier a déclaré que de Bonvoisin avait des opinions politiques à l'extrême droite, tout en ne ménageant ni Smets ni la Sûreté.

Bouffioux ayant prévenu Mᵉ Graindorge de sa collaboration avec Rogge, le 10 janvier, une lettre quitte le cabinet de l'avocat à destination du

journaliste: 'Je vous ai transmis par un taxi cette pièce dont vous aviez un urgent besoin (...) je vous ai transmis quelques pièces relatives à l'incendie de *Pour* et à d'autres manigances de la Sûreté de l'Etat.' Mais Michel Graindorge ne veut pas d'une interview de Garot dans une série qui doit cartonner la Sûreté. Il poursuit: 'Après que nous ayons amené une partie de l'opinion publique à se convaincre du rôle néfaste d'une partie de la Sûreté de l'Etat, j'ai constaté que le même Monsieur Garot se livrait à une attaque aussi bête qu'insidieuse contre Monsieur Benoît de Bonvoisin.'[30]

Bouffioux et Rogge se rencontrent à deux reprises et décident de consacrer une séquence de l'émission *Au nom de la loi* au rôle 'suspect' de certains membres de la Sûreté dans l'incendie de *Pour*. A la demande du baron, Bouffioux rencontre de Bonvoisin. Le journaliste veut obtenir son interview dans le cadre de la séquence qu'il prépare. Le baron le renvoie à son avocat. Voulant construire leur émission avec des biscuits supplémentaires, les deux reporters rencontrent Michel Graindorge le 24 janvier dans un petit restaurant près de l'Université Libre de Bruxelles. Alors qu'ils croient toujours être sur la piste des incendiaires de *Pour*, Graindorge s'énerve dès qu'il est question que Garot soit lui aussi interviewé. Devant l'obstination des deux journalistes à maintenir cette séquence – Garot est l'ancien patron du journal incendié! – Michel Graindorge propose d'apporter la contradiction à l'ancien responsable de l'hebdomadaire. Le dîner finit plutôt mal, l'avocat se faisant menaçant: il laisse entendre, que par voie de référé, il tenterait d'interdire l'émission.

Nos deux comparses commencent à se gratter l'occiput. Ne serait-on pas en train de les mener en bateau? Pourquoi Graindorge s'énerve-t-il si Garot apparaît? Le lendemain, ils rencontrent les commissaires de la Sûreté Kausse et Massart. Tout s'effondre. Ils sont incapables d'apporter la moindre preuve de leurs allégations. Ils feignent même d'être étonnés d'avoir pu dire que Latinus et Smets se trouvaient aux abords du siège de *Pour* le soir de l'incendie. Et ils refusent de témoigner devant les caméras, 'car c'est la partie la plus faible de leur argumentation'. Pour les journalistes, c'est clair, on les pilote sur une fausse piste. Mais poursuivant leurs recherches, ils tombent sur les pièces démontrant non seulement que ces différents acteurs mentent sur l'incendie de *Pour*, mais disent l'exact contraire de ce qui s'est réellement passé. L'émission sortira. Son contenu sera à l'opposé de ce que certains auraient voulu y trouver.[31]

L'extrême droite – de Bonvoisin en tête – tente de criminaliser l'ancienne direction de la Sûreté de l'Etat. Divers témoignages la présentent comme l'organisatrice du WNP, du double meurtre de la rue de la Pastorale, de l'incendie de *Pour*, du meurtre de Paul Latinus, des tueries du Brabant wallon... Certains dysfonctionnements de l'organisme (note sur les difficultés financières de *Pour*, article dans *Europe Magazine* sur

Pour fourni par le commissaire Smets alors qu'il tentait d'implanter un informateur dans la rédaction, pénétration personnelle du commissaire dans le WNP) servent d'amorce à cette théorie. Mais il y a un gouffre entre ces trois bavures et l'ampleur des crimes dans lesquels on cherche à mouiller l'administrateur-directeur général Albert Raes et le commissaire Christian Smets. S'agit-il d'une opération coordonnée visant à déstabiliser la Sûreté? Si oui, pourquoi aurait-elle été organisée? Et comment a-t-elle pu avoir un tel retentissement dans la presse et au sein du monde politique?

1. Déposition d'Albert Raes devant la commission Wijninckx, 19 février 1981, archives des auteurs.
2. Déposition d'Albert Raes devant la commission Wijninckx, 22 avril 1981, archives des auteurs.
3. Au Premier ministre, aux vices-premiers ministres, au ministre des Affaires Etrangères et au ministre de la Défense Nationale. Voir réponse de Philippe Moureaux aux questions des députés Robert Hendrick et Jean-Pierre Grafé à la Chambre, 9 juillet 1981.
4. Archives des auteurs.
5. Archives des auteurs.
6. Rapport de la commission d'enquête sur la manière dont la lutte contre le banditisme et le terrorisme est organisée, 30 avril 1990.
7. Un membre de la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio'.
8. Voir la postface de Walter De Bock au livre *Des taupes dans l'extrême droite*, René Haquin, Ed. EPO, 1984.
9. Déposition du commissiare Smets du 27 novembre 1985 devant le juge d'instruction Mme Francine Lyna.
10. Archives des auteurs.
11. Voir la série de Walter De Bock 'Paul Latinus, de Spiderman', parue dans *De Morgen* du 1er au 12 juillet 1989.
12. 'Entretien avec le baron de Bonvoisin', Charleroi, le 6 mai 1981, archives des auteurs.
13. 'Paul Latinus, de spiderman', op.cit.
14. Déposition du commissaire Christian Smets devant le juge d'instruction, Mme Francine Lyna, 15 octobre 1985, archives des auteurs.
15. *Ecoovie, le micmac des services secrets*, Philippe Brewaeys et Jean-Frédérick Deliège, Ed. EPO, 1989.
16. 'Operatie Catacomben', Hilde Geens, *Humo*, 23 avril 1987 au 14 mai 1987.
17. Archives des auteurs.
18. Archives des auteurs.
19. Archives des auteurs.
20. Interview à l'hebdomadaire *La Cité*, juin 1989.
21. Déclaration de Benoît de Bonvoisin devant l'officier de police judiciaire Glenn Audenaert, 1988, archives des auteurs.
22. Audition du commissaire Joseph Kausse par le Comité Supérieur de Contrôle, 7 avril 1988, archives des auteurs.
23. Archives des auteurs.
24. Archives des auteurs.
25. Rapport de la commission parlementaire d'enquête sur la manière dont la lutte contre le banditisme et le terrorisme est organisée, 30 avril 1990.
26. Minutes de la déposition de l'inspecteur Christian De Roock devant la commission parlementaire d'enquête sur le banditisme et le terrorisme, 14 décembre 1989. Archives des auteurs.
27. Archives des auteurs.
28. Réquisitoire du substitut du procureur du Roi de Bruxelles Jean-François Godbille dans l'affaire PDG, février 1991.
29. Archives des auteurs.
30. Archives des auteurs.
31. Entretien de l'un des auteurs avec Gérard Rogge et Michel Bouffioux, 26 juillet 1991.

5. Les origines de l'empoignade

'Ces calomnies dont j'ai été victime et les pseudo-complots d'extrême droite auxquels on a vainement tenté de m'associer contribuent à détourner l'attention du vrai problème: celui du développement du KGB dans la capitale militaire et politique de l'Europe qu'est la Belgique, développement sur lequel la Sûreté de l'Etat reste bien curieusement muette.'[1]

Dans cette interview accordée au journaliste Claude Herminaire de la *Gazet van Antwerpen*, Benoît de Bonvoisin effleure ce qui sera un des leitmotive de sa défense pendant dix ans: la note dite de la Sûreté, concernant ses liens avec l'extrême droite, est la conséquence d'une interpellation que préparait le CEPIC sur le rôle joué par le KGB en Belgique. La Sûreté l'a appris et l'a coulé.[2] Même si, au cours de cette décennie, aucune interpellation parlementaire ou conférence de presse ne viendra donner corps à cette accusation.

Le 1er septembre 1983, 20 jours avant la parution des premiers articles dans *Le Soir* sous la plume de René Haquin concernant le scandale WNP, *Le Vif* publie un article attaquant la direction de la Sûreté. Au mois d'août, Eugène Michiels, un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères a été arrêté. Manifestement, l'auteur de l'article tient à faire savoir que l'arrestation n'est pas due à la Sûreté, mais aux services secrets britanniques. Et d'attaquer Albert Raes, suspecté d'avoir voulu démolir le contre-espionnage en diminuant fortement ses effectifs. Et de reparler de l'affaire de Bonvoisin: 'Les dirigeants de la Sûreté pourraient avoir saisi l'affaire Michiels pour se couvrir et établir qu'ils font correctement leur boulot, aussi en matière de contre-espionnage.'[3]

'Est-il exact que certains hauts fonctionnaires de la Sûreté entretiennent des relations les plus cordiales avec certaines ambassades de l'Est?' On tente ainsi de situer l'origine du conflit entre le CEPIC et la Sûreté sur un terrain politique. A la Sûreté, certains n'hésitent pas à mettre un nom sur l'informateur du journaliste, un ancien responsable du contre-espionnage devenu responsable de la sécurité à l'OTAN. Le journaliste qui a rédigé l'article a milité dans sa jeunesse avec Jean Breydel, le secrétaire général du CEPIC. Il a signé quelques articles dans *Europe Magazine* et a été trésorier de la section ixelloise du CEPIC, où l'on retrouvait le même Jean Breydel et son ami d'enfance Michel Dufrane, un agent de la Sûreté qui a joué un grand rôle dans la déstabilisation de l'organisme.

Changement de position par rapport aux Américains

L'argumentation n'est pas totalement fausse. Depuis quelques années, la Sûreté se transforme. Jusqu'en 1977, année de l'arrivée d'Albert Raes à la tête de la Sûreté Publique, les services américains étaient comme chez eux à la Sûreté. Dans certains dossiers, l'antenne de la CIA de l'ambassade américaine de Bruxelles recevait des informations avant la Sûreté de l'Etat, alors que ces informations étaient collectées par des fonctionnaires belges. Dans certaines opérations qui leur tenaient particulièrement à cœur, les agents de la CIA dirigeaient la manœuvre dans les bureaux mêmes de la Sûreté. Ils se comportaient en Belgique comme en pays conquis, ne respectant pas les règles de coexistence habituellement d'application entre services de renseignements de pays alliés, en matière de recrutement de correspondants, par exemple. A plusieurs reprises, après son arrivée à la tête de la Sûreté, Albert Raes a dû rappeler l'existence de ces règles aux services américains. Deux responsables de l'antenne de la CIA à Bruxelles n'ont-ils pas été priés de faire leurs valises?

Les Américains étaient principalement intéressés par la récolte de renseignements du square en matière de contre-espionnage d'une part et sur les milieux de gauche d'autre part. L'arrivée de Raes va modifier ces données. A partir du milieu des années 70, la Sûreté va relancer sa récolte d'informations sur les milieux d'extrême droite. La brigade de contre-espionnage va subir également de profondes mutations. On l'amputera de ses services 'techniques' (filatures, photos, micros,...) qui deviendront une brigade autonome. En clair, les moyens techniques seront à la disposition de l'ensemble des services extérieurs de la Sûreté et non plus du seul contre-espionnage. Tout autre service de la Sûreté qui, auparavant, voulait disposer de moyens techniques devait passer par le contre-espionnage qui contrôlait ainsi le travail de toute la maison.

Ces changements ne plaisent guère à certains de nos alliés d'outre-Atlantique. Albert Raes, étiqueté CVP mais fortement influencé par la pensée de Pierre Mendès-France, est trop indépendant. Sous sa houlette, les relations entre la Sûreté et la CIA changent de nature: de service vassalisé, la Sûreté devient un service allié des Américains.[4] Lors de son passage devant la commission d'enquête sur les réseaux 'Gladio', le prédécesseur d'Albert Raes à la tête de la Sûreté, Ludo Caeymax, n'a-t-il pas souligné qu'il croyait savoir que son successeur avait eu des problèmes avec les Américains et que tout n'était pas encore résolu au jour de sa déposition?

Des années plus tard, cette polémique refera surface. Au lendemain de la fameuse émission de l'*Ecran Témoin* consacrée aux travaux de la commission d'enquête 'banditisme et terrorisme', *Le Soir* titrait: 'Quand le FBI préfère ignorer la Sûreté belge.' En cause, l'affaire Bloch, du nom

d'un diplomate américain soupçonné d'espionnage au profit des pays de l'Est. Le quotidien belge reprenait les propos d'un agent du FBI selon lesquels les Américains avaient 'le sentiment que les services belges étaient infiltrés depuis longtemps par les Soviétiques.'[5]

Le fraudeur invétéré entre dans la danse

Paul Vanden Boeynants a avancé une autre hypothèse devant la commission parlementaire d'enquête 'banditisme et terrorisme'. Pour lui, le conflit avec la Sûreté est né de mensonges d'Albert Raes.

Malgré ses 70 ans et l'enlèvement dont il a été victime un an auparavant, VdB a toujours bon pied bon œil. Sa grande force, c'est de mettre les rieurs de son côté. Il ne manquera pas d'émailler son discours de formules choc dont il a le secret. Accusé d'avoir participé à des partouzes, il lance à des députés hilares: 'Est-ce que vous me voyez pédaler dans la confiture?' Il nie également être mêlé à des trafics de drogue et à de multiples malversations. Aujourd'hui, il est venu pour la contre-offensive. Lorsqu'il a demandé à être entendu par la commission, il a prévenu qu'il avait 'des éléments non négligeables à apporter.'[6]

Cible privilégiée de son attaque: le patron de la Sûreté de l'Etat. VdB ne manquera pas de le souligner dans sa conclusion: 'Ce que j'avais à vous dire au sujet de la Sûreté me paraissait justifier une audition.'[7] Tout au long de cette séance, certains députés francophones – Claude Eerdekens, Jean Mottard (PS) et Philippe Laurent (PSC) – ne cessent de presser le témoin d'en arriver à la partie concernant la Sûreté. Ils sont visiblement agacés par les questions des autres parlementaires sur les liens qu'aurait VdB – il les nie – avec des extrémistes de droite, des trafiquants...

VdB accuse Albert Raes d'avoir menti à trois reprises. 'En février 1979, j'étais Premier ministre. A la demande du gouvernement zaïrois, objet d'un complot, le gouvernement décide d'envoyer deux compagnies de parachutistes au Zaïre (...) nous l'avons fait en tenant compte de tous les éléments en notre possession (...) Je viens devant la presse (...) et un journaliste me demande si c'est bien tout ce que je sais (...) N'êtes-vous pas au courant, Monsieur le Premier ministre, que des mercenaires ont été recrutés en Belgique, particulièrement dans la région liégeoise et que ces mercenaires sont maintenant partis de Bruxelles vers Kigali? Je lui réponds: je ne suis pas au courant mais si c'est vrai, je le saurai. Devant son attitude peu convaincue, je l'ai invité à me suivre dans mon cabinet et en sa présence, j'ai téléphoné au chef de la Sûreté pour m'entendre dire en substance (...): Je le sais. Je ne vous en ai pas informé parce que cela ne vous concerne pas (...) le journaliste dont je vous parle, heureusement pour moi comme pour lui, n'a pas été exécuté et ne s'est pas suicidé. Il est

toujours là, il s'agit de M. Haquin'. Et VdB de prendre à témoin Henri Simonet, alors ministre socialiste des Affaires étrangères. Curieux comportement de la part d'un Premier ministre qui règle ses comptes avec le responsable de ses services de renseignements par téléphone, en présence d'un journaliste.

Deuxième affaire, la nomination de l'administrateur adjoint de la Sûreté, M. Devlieghere. Lieutenant-colonel d'aviation, il était soutenu par la fraction socialiste du gouvernement dirigé par VdB et avait été pendant deux ou trois ans membre du cabinet de Paul Vanden Boeynants. Selon VdB, Albert Raes lui aurait répondu 'que cela n'était pas possible parce qu'un dossier existait au nom de la personne que je recommandais (...) j'ai demandé à voir le dossier en question. On m'a d'abord répondu que je n'avais pas le droit d'en prendre connaissance, mais, finalement, sur mes insistances et mes exigences, on a dû reconnaître qu'il n'y avait pas de dossier à son nom et M. Devlieghere a été nommé. Monsieur le président, il y a des témoins: le général Everaert et M. André Cools, président du Parti Socialiste à l'époque'. Curieusement, alors qu'il était le chef du gouvernement, VdB n'a pas cru devoir entamer une procédure disciplinaire à l'encontre du patron d'un service de renseignements aussi indocile.

Ces deux points posés, VdB en vient au troisième 'mensonge' du patron de la Sûreté. 'En 1981, M. Raes avait fait, à la commission Wijninckx, un rapport sur le CEPIC, rapport que l'on a cité tout à l'heure, dans lequel il décrit le CEPIC comme un mouvement d'extrême droite (...) c'est de là qu'est partie l'intoxication.'

Pour la première fois, Paul Vanden Boeynants prenait aussi clairement position dans la bataille que menait son ancien trésorier contre la direction de la Sûreté. Il jetait tout son poids d'ancien ministre et de ministre d'Etat – malgré sa condamnation pour fraude fiscale et pour confection et usage d'un vulgaire faux en écriture – dans la bataille en déposant sous serment devant une commission d'enquête. A l'époque de cette déposition, Benoît de Bonvoisin allait se retrouver en correctionnelle, inculpé pour son rôle de gérant occulte de la société PDG qui se trouvait au centre de la note dite 'de la Sûreté'. Quelques semaines plus tard, il allait aussi être arrêté dans le cadre d'une nouvelle affaire financière, celle de la CIDEP. A la même époque, on se rappellera que Benoît de Bonvoisin espérait négocier avec Albert Raes le retrait de sa plainte contre la Sûreté et l'obtention d'un poste honorifique de l'Etat belge, discussion qui allait tourner court.

Trois mensonges sous serment

Qui pouvait mettre en doute les graves accusations d'un ministre d'Etat, même 'fraudeur invétéré'? Moins d'un mois après la déposition de VdB, Frank De Moor publiait dans l'hebdomadaire *Knack* un article qui, sous le titre 'L'apprenti-sorcier de la Justice', expliquait que dans l'affaire des mercenaires, Paul Vanden Boeynants avait menti sous serment: 'Le Ministère des Affaires étrangères (...) avait par exemple été informé le 6 juin 1978 (quelques semaines après le début de la première intervention militaire au Shaba) par la Sûreté de l'Etat des intentions futures de l'opposition zaïroise. De son côté, le Ministère de la Défense nationale avait reçu le 14 février 1979 (quelques semaines avant la deuxième invasion du Shaba) des renseignements précis sur le déplacement de mercenaires. Le 28 mars 1979, les Affaires étrangères recevaient des données concernant leur chef: il y est même fait mention de ce qui avait déjà été signalé en janvier.' Et De Moor de citer un extrait de ce rapport de la Sûreté: 'En janvier, il a été signalé que Bado avait accepté de recruter des mercenaires pour le compte de Monguya; une tentative de recrutement dans la région bruxelloise semble toutefois s'être soldée par un échec.'[8]

Nous pouvons aujourd'hui affirmer que Frank De Moor était loin en dessous de la vérité. En deux ans, du 14 janvier 1977 au 14 mai 1979, le gouvernement a reçu très précisément 55 rapports classifiés de la Sûreté sur cette affaire. Cinq d'entre eux au moins étaient destinés à la Défense nationale dont trois en février 1979. Certains ministres du gouvernement Martens VIII, qui a contraint Albert Raes à abandonner son poste, en ont reçu la liste complète et détaillée ainsi que plusieurs autres documents montrant que Paul Vanden Boeynants avait froidement maquillé la vérité lors de son passage devant la commission d'enquête.

Ainsi, si nos informations sont correctes, la Sûreté de l'Etat ne disposait pas de dossier au nom de Jacques Devlieghere, mais en a ouvert un dès que sa candidature a été connue. Cette enquête de sécurité est une procédure automatique s'appliquant à tout candidat désirant entrer à la Sûreté, administrateur adjoint ou femme de ménage. Certains renseignements ont été demandés au SGR (renseignement militaire). Ce dossier de sécurité est parti en un seul exemplaire chez le ministre de la Justice de l'époque, Renaat Van Elslande, qui avait la tutelle sur la Justice dans ses attributions. Deux éléments factuels montrent qu'ici encore, VdB a la mémoire qui flanche. D'une part, Albert Raes n'a jamais eu de conversation avec VdB, à l'exception de l'entretien téléphonique concernant le Shaba. D'autre part, selon des proches d'André Cools, ce dernier n'a été informé du 'cas' Devlieghere qu'au travers des dires de VdB.

Nous possédons le texte intégral des deux dépositions à huis clos de l'ancien patron de la Sûreté devant la commission Wijninckx. A aucun (!) moment, il ne prétend que le CEPIC soit une organisation d'extrême droite: 'Des renseignements transmis, il ne ressort pas que le CEPIC, organi-

sation professionnelle, et le Front de la Jeunesse soient particulièrement liés. Cependant, il apparaît que certaines personnes qui sont actives au profit du Front de la Jeunesse occupent des postes de responsabilité au CEPIC."[9] A plusieurs reprises, le témoin rappelle d'ailleurs ses propos aux sénateurs lorsqu'ils ont tendance à en élargir la portée.

Petits profits

Mais les contrevérités émises sous serment par Paul Vanden Boeynants sont intéressantes à plus d'un titre. D'une part, elles situent l'origine du conflit entre Albert Raes et l'entourage de Paul Vanden Boeynants bien avant la divulgation par la presse de la note qui aura pour conséquence de faire éclater le CEPIC. D'autre part, elles placent la divergence sur le terrain politique: intervention de la Belgique au Zaïre, nomination d'un administrateur adjoint soutenu par les socialistes et déposition concernant l'idéologie d'une fraction d'un parti traditionnel.

En réalité, cela vole moins haut, nettement moins haut. Lors de son passage devant la commission Wijninckx, Albert Raes avait déclaré, visant Benoît de Bonvoisin sans le nommer: 'Une personne, qui se considère comme importante, utilise les facilités qu'elle peut dans différents départements ministériels. Ces activités sont d'ailleurs surveillées, car il s'agit en fait d'un escroc aux renseignements. Le nécessaire a été fait pour mettre fin à pareilles pratiques.'[10]

Quelque temps auparavant, des responsables de divers services de renseignements occidentaux s'étaient réunis quelque part en Afrique du Nord. La journée de travail terminée, ils s'étaient retrouvés dans la villa du dirigeant du service invitant. Repas succulent préparé par la maîtresse de maison, musique classique arabe égrenée par des musiciens invités pour l'occasion, soleil couchant et fraîcheur montante, tout invitait à la quiétude. S'approche alors du représentant belge un prince saoudien, membre de la famille du roi Fayçal et chef des services secrets d'Arabie Saoudite. Après les formules de politesse d'usage dans les pays du Moyen-Orient, il s'étonne que la Sûreté de l'Etat belge l'ait laissé sans réponse. Il y a quelque temps, un émissaire de la Sûreté est venu à Rïyàd. Il lui a transmis des messages destinés à Albert Raes, mais s'étonne, poliment, de n'avoir jamais eu de réponse. Le représentant belge s'inquiète: aucun émissaire n'a jamais été envoyé à Rïyàd. 'Mais si, ce baron, un certain Benoît de Bonvoisin.' Stupeur dans le camp belge. Car on s'apercevra que le baron n'a pas seulement tenté de s'introduire dans le monde du renseignement saoudien, mais aussi dans d'autres pays arabes et au Zaïre. Dans ce pays, Benoît de Bonvoisin a connu quelques problèmes avec Setti, le chef de la Sûreté zaïroise. Suite à une divergence quant au règlement

de notes hôtelières, Benoît de Bonvoisin a bénéficié du confort de véhicules militaires le ramenant à l'aéroport de Kinshasa.

Peu après la seconde déposition d'Albert Raes devant la commission Wijninckx, au poste frontière franco-belge d'Hensies sur l'autoroute Bruxelles-Paris, la douane effectue un contrôle sur une Chevrolet Camarro appartenant à la firme PDG. Au volant, Benoît de Bonvoisin. Il présente un passeport rouge (dit de protection) du Ministère des Relations extérieures. Sa voiture est munie d'un laisse-passer du Ministère de la Défense nationale de l'époque de VdB. Celui-ci n'est plus ministre depuis près de deux ans...[11] 'Le nécessaire a été fait pour mettre fin à de pareilles pratiques', disait Albert Raes. Bonjour les dégâts.

Mais sont-ce des raisons suffisantes pour déclencher une telle guerre? Pour en avoir le cœur net, nous avons posé la question à Benoît de Bonvoisin.

'Vos relations avec Albert Raes n'ont pas toujours été mauvaises. On nous a signalé que vous l'aviez rencontré avant la parution de la note que vous contestez.

– Oui, lorsque le CEPIC a invité Jacques Chirac (N.d.l'A.: le 2 septembre 1977), j'ai dû le rencontrer en étant porteur d'une lettre de VdB pour organiser la protection de Chirac.

– Vous ne vous souvenez pas d'une visite antérieure?

– Non.

– Vous ne lui avez pas proposé vos services en tant qu'informateur en échange de deux millions de francs?

– Jamais je ne lui ai proposé mes services!

– Nous notons votre réponse?

– Oui.

– Pourtant, nous connaissons la date de votre rencontre ainsi que la personne du SDRA (renseignement militaire) qui vous a introduit auprès de M. Raes.

– Vous voulez parler du colonel Bastogne?

– Oui.

– Effectivement, le colonel Bastogne m'a introduit pour cette affaire de Chirac.

– Non. Il s'agit d'une autre rencontre, antérieure.

– Oui, c'était le colonel Bastogne. M. Caeymax habitait à côté de chez moi. Mais proposer mes services? Non. Le colonel m'a demandé d'aller voir M. Raes. Quand je l'ai vu, c'était dans son bureau aux Affaires étrangères. Je m'en souviens bien, il y avait un petit escalier à gravir. Lorsque je suis entré dans son bureau, il a eu un comportement bizarre, il a fermé les rideaux et il a allumé des petites lumières. Après cette rencontre, j'ai dit à mes amis politiques 'avec ce type-là, on est mal parti'. Je l'avais déjà

vu quelquesfois avant l'affaire Chirac. Lorsque je lui ai téléphoné pour cela, je lui ai dit 'Bonjour M. Raes'. Il m'a répondu en criant: 'Vous parlez à l'administrateur-directeur général de la Sûreté Publique'. Alors que moi, je suis un type tout simple. J'ai fait mon petit rapport sur le sujet, vous savez. Oui, maintenant que vous me la rappelez, l'histoire du colonel Bastogne me revient en mémoire.'[12] Lorsqu'on aborde ce sujet, Benoît de Bonvoisin est vraiment mal à l'aise. On le sent crispé. Le point doit être délicat. Nous savons aujourd'hui pourquoi.

Et pour quelques forints de plus

Dans le courant de l'année 1974, Albert Raes, alors numéro deux de la Sûreté, est appelé par le chef d'un service étranger correspondant de la Sûreté. Il l'invite à lui rendre une petite visite. Ancien résistant ayant épousé une héroïne de la résistance de son pays, ce responsable dispose du décryptage d'une bande enregistrée d'une conversation entre les services de renseignements militaires et civils hongrois. Il lui apprend que les services secrets occidentaux ont un problème avec le ministre de la Défense nationale belge, Paul Vanden Boeynants. Un autre service européen en sait plus. Retour à Bruxelles, nouveau voyage et voilà Albert Raes avec un joli paquet sur les genoux: en pleine période de guerre froide, VdB, l'anticommuniste primaire déclaré, se rend en Hongrie avec madame Margit Jeremias. La dame est officiellement réfugiée politique en Belgique. Néanmoins, fait rarissime à cette époque, on lui permet de retourner régulièrement dans son pays. On la soupçonne d'être un agent des services hongrois. Objectif des voyages à Budapest de VdB: l'achat de viande à bon marché.

On comprend les questions que se posent les services de renseignements occidentaux – CIA en tête – sur les voyages de VdB de l'autre côté de ce qui était toujours à l'époque le rideau de fer. Un rapport secret des services de sécurité de l'OTAN est particulièrement virulent: 'VdB est en réalité un aventurier politique qui utilise ses relations hongroises de haut niveau uniquement pour acheter de la viande bon marché destinée aux firmes belges auxquelles il est lié.'[13]

En 1974, Albert Raes reçoit les premiers éléments concernant cette affaire hongroise. En bonne logique, il doit les transmettre à son chef, le patron de la Sûreté de l'époque, Ludo Caeymax, le voisin – dixit le baron – de Benoît de Bonvoisin. Le 28 mars 1975, Albert Raes reçoit un jeune homme qui se présente comme antiquaire. Il est venu lui proposer ses services dans le cadre d'une croisade anticommuniste. Mais si l'on en croit de Bonvoisin, ce n'est pas son voisin Ludo Caeymax qui l'a introduit auprès du numéro deux de la Sûreté mais le colonel Jules Bastogne. Le plan

est bon. Albert Raes doit avoir confiance dans le colonel Bastogne qui a été son parrain lorsqu'il est entré, en 1957, au 1er régiment des chasseurs à cheval.

Jules Bastogne, à l'époque où Benoît de Bonvoisin rend visite à Albert Raes, était à la tête du SDRA (1972 à 1976), une branche des services de renseignements militaires. Son frère, le général Jean Bastogne, était à la même époque chef du cabinet militaire du ministre de la Défense nationale (1974 à 1978). Auparavant, Jean Bastogne avait travaillé au cabinet du prédécesseur de VdB à la Défense nationale, PW Segers. On se reportera au chapitre précédent pour voir le rôle joué par le général Everaert (un 'témoin' de VdB), le colonel Bastogne et les cabinets de PW Segers et de Paul Vanden Boeynants dans la mise sur pied de la Division des Services Spéciaux et de PIO, fers de lance de la lutte contre la subversion intérieure. C'est donc après qu'Albert Raes s'est trouvé en possession des premiers éléments sur l'affaire hongroise que Benoît de Bonvoisin lui est envoyé par cette filière militaire proche de VdB. Le baron sera éconduit et la Sûreté ne fera pas appel à ses services.

Fait singulier cependant, les informations sur les escapades à l'Est de VdB ne seront pas transmises aux ministres avant la mi-1977. Le 1er avril de cette année-là, Albert Raes est nommé à la tête de la Sûreté, en lieu et place de Ludo Caeymax. La phrase de Benoît de Bonvoisin: 'Après cette rencontre, j'ai dit à mes amis politiques 'avec ce type-là, on est mal parti'', devient lourde de sens. Pour la première fois, le clan VdB est en butte avec ce qui deviendra la nouvelle direction de la Sûreté, non sur un plan strictement politique comme le prétendait VdB devant la commission 'banditisme et terrorisme', mais économique, l'aspect politique n'étant présent qu'en termes de levier pour des intérêts privés.

Si l'on en croit Walter De Bock, les services occidentaux auraient été apaisés quant à d'éventuelles fuites dans l'entourage de VdB en direction des pays de l'Est. Néanmoins, ces aventures magyares semblent avoir miné son crédit auprès de la CIA. En 1983 – sa carrière politique nationale est pourtant terminée – il est entré en contact avec Houshang Lavi pour améliorer ses relations avec les services américains.

Marchand d'armes iranien, Lavi aidait les services de renseignements américains dans leur fameuse opération de livraison d'armes à l'Iran de Khomeiny, qui a abouti à l'Irangate. Dans ce cadre, il a rencontré Roger Boas, le patron d'Asco, une firme dont nous reparlerons. Celui-ci l'a invité chez son ami Paul Vanden Boeynants. Selon Lavi, l'entretien portait sur les relations de l'ancien Premier ministre avec la CIA: 'Au cours de notre conversation, VdB m'a fait comprendre, à mon grand étonnement, qu'il voyait en moi une personne lui permettant de reprendre contact avec la CIA. Il m'a dit ne pas comprendre la raison pour laquelle ce service de

renseignements s'était depuis des années retourné contre lui, raison, selon lui, des ennuis qu'il avait connus en diverses matières. VdB pensait que l'hostilité de la CIA à son égard était le résultat d'une méprise. Et il m'a demandé de mettre en œuvre mes contacts pour l'aider à se sortir de cette situation.'[14]

Lors de la Grande Guerre, Albert 1er, le Roi-Chevalier, soucieux d'épargner un maximum de vies humaines dans ce conflit sanglant, avait ramassé sa ligne de conduite en une formule choc: 'Ma monarchie ne sera pas une boucherie-charcuterie.'[15] Telle n'était pas la devise de Paul Vanden Boeynants. Il circule d'ailleurs à ce propos une anecdote croustillante. Ce ministre entreprenant n'a-t-il pas proposé à un Conseil des ministres belge totalement abasourdi d'envoyer au Zaïre, alors touché de plein fouet par une famine, des boîtes de 'corned-beef' produits par ses usines dans le cadre de la coopération au développement?[16]

Le rapport explosif d'un substitut

Revenons à nos moutons. Lorsque la note 'de la Sûreté' est publiée en 1981 par *De Morgen*, elle met le doigt sur deux sociétés anonymes dont nous avons déjà parlé, la CIDEP et PDG. Au début de l'année 1991, Benoît de Bonvoisin comparaissait devant le tribunal correctionnel de Bruxelles sous l'inculpation de faux en écritures, d'escroquerie, de banqueroute simple et frauduleuse et de faux en écritures dans le cadre de la société PDG. Il n'y apparaît pourtant ni comme administrateur, ni comme actionnaire. Le Ministère public était représenté par le substitut du Procureur du Roi Jean-François Godbille. Son réquisitoire démarre sur les chapeaux de roues: 'Vous êtes le Saddam Hussein de la fraude fiscale', dit-il en regardant le baron droit dans les yeux. En pleine guerre du Golfe... Le dossier est suffisamment lourd. Inutile d'en rajouter.

Le substitut Godbille est un personnage curieux, dans tous les sens du terme. Avant d'être magistrat, il a tâté de la politique. Il a été président de la section du CEPIC de Rhode-Saint-Genèse. Il a effectué son service militaire au 3ème Chasseurs Ardennais, commandé à l'époque par le colonel Paul Detrembleur qui deviendra par la suite chef du SDRA (branche du renseignement militaire). Se mariant pendant son service militaire, il a dû obtenir l'autorisation du cabinet du ministre de la Défense nationale, un certain Paul Vanden Boeynants, pour partir en voyage de noces aux Seychelles, un pays 'hors OTAN' considéré à l'époque comme faisant partie de la zone d'influence soviétique. Les services de renseignements militaires possèdent d'ailleurs un rapport de 'debriefing' du substitut Godbille au retour de son voyage de noces sur les évolutions de la flotte soviétique dans l'archipel.

Avant de passer à l'UDRT puis au PRL, où il s'occupait entre autres des questions de Défense, il fréquente le CEPIC de Bruxelles en la personne de Jacques Malherbe, un des futurs avocats du baron de Bonvoisin. Fervent catholique et animateur de la Fédération des Scouts Catholiques, il a également tourné dans la nébuleuse d'Otto de Habsbourg, les associations atlantistes et le Cercle des Nations, milieux où les financiers et les industriels proches du monde politique et partisans d'un Etat musclé se côtoyaient. Son épouse est la fille du baron Paul de la Vallée-Poussin, premier président émérite de la Cour d'Appel. Sa belle famille compte nombre de membres à l'Opus Dei. Il ne cache d'ailleurs pas à son entourage qu'il a participé à des retraites de l'Opus Dei et des Scouts d'Europe. Au Parti Socialiste, les mauvaises langues rappellent que lors d'une perquisition chez Francis Dossogne, le président du Front de la Jeunesse, on a retrouvé sa carte de visite.

Lorsqu'il était fonctionnaire des Finances, il s'occupait du contrôle des succursales des multinationales établies en Belgique. Passé ensuite au cabinet du ministre libéral Paul Hatry, il a été chargé de l'installation des centres de coordination dans l'agglomération bruxelloise. C'est donc un spécialiste des échanges financiers internationaux. Il est entré au parquet de Bruxelles en 1985 et a rejoint sa section financière après deux années d'écolage. Depuis, il a été chargé de plusieurs dossiers chauds dont certains sont liés au CEPIC: la CIDEP et PDG; le krach du groupe van Wijk; les contrats douteux du marchand de matériel militaire, ami de VdB, Roger Boas; la coordination de la répression des négriers de la construction. Pas vraiment le profil type d'un gauchiste. Mais un excellent poste d'observation.

Il allait faire une déposition remarquée à la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme. Il a en effet rédigé un rapport explosif transmis, entre autres, au Procureur du Roi de Bruxelles. En connectant plusieurs dizaines de dossiers judiciaires, il en arrive à une conclusion: 'Il n'y a aucune raison que Bruxelles devienne une capitale économique, financière et commerciale de l'Europe et non une antenne importante de la mafia.' Tout cela car 'il existe un milieu maffieux qui a pu rentrer en relation commerciale avec des domaines industriels, commerciaux et financiers (...) Ce milieu se retrouve dans des zones d'activités à haut risque pour notre commerce extérieur (...) Je pense aux technologies de pointe et aux armements.'[17] Ces contacts se seraient établis, entre autres, dans le cadre d'opérations de blanchiment d'argent de la drogue, une 'activité économique' qui représente, selon le substitut, 10% du produit mondial brut.

Et le substitut de dénoncer certains mécanismes qui accompagnent cette apparition de milieux maffieux: piégeage de personnalités politiques,

infiltration des appareils policiers, utilisation de militants d'extrême droite, logique de défense qui transforme l'accusé en accusateur,... Le tout en illustrant son propos d'exemples pêchés dans la mouvance de l'ancien CEPIC.

Conflit avec les obsédés de l'anticommunisme

Le conflit entre la nouvelle direction de la Sûreté de l'Etat et certaines fractions du monde du renseignement américain était profond. Nous en avons retrouvé la trace dans la déposition à huis clos du patron de la Sûreté devant la commission Wijninckx. Interrogé sur l'existence de liens entre le VMO et le Front de la Jeunesse d'une part, l'IRA et l'ETA d'autre part, Albert Raes entame sa réponse par un court préambule: 'L'écrivain américain Claire Sterling, auteur de l'ouvrage *Le Réseau terroriste*, commet quelques exagérations. Les attentats de Bologne, de la rue Copernic et de Munich auraient été manigancés à partir d'un pays de l'Est. En réalité, d'autres hypothèses sont retenues par les enquêteurs. Rien ne prouve que les instigateurs seraient venus de l'Est.'[1]

Consciemment ou inconsciemment, Albert Raes lance un pavé dans la mare. Au début des années 80, ces attentats sanglants ont secoué l'Europe. Le livre et les articles de Claire Sterling font grand bruit. Selon elle, ce ne sont pas les néo-fascistes qui ont commis ces actes criminels. Ils ont été commandités par Moscou. Un certain Francesco Pazienza affirme avoir fourni à la journaliste américaine une bonne partie des informations nécessaires à la rédaction de sa littérature. Ce que nie Claire Sterling qui reconnaît cependant avoir rencontré à deux reprises le général Giuseppe Santovito, le chef du SISMI et de Francesco Pazienza.

Parallélisme italien

Le général Giuseppe Santovito arrive en 1979 à la tête du SISMI, un service secret militaire italien. Il doit sa nomination à la loge P2 de Licio Gelli. A peine en place, il s'entoure d'affairistes sans scrupules comme Francesco Pazienza ou de comploteurs de la loge P2. Le général Santovito sera accusé d'avoir trempé dans divers trafics d'armes à destination, entre autres, du Liban. A la suite du scandale de la P2, il est démis de ses fonctions et longuement entendu par la Justice italienne dans le cadre d'une enquête sur un vaste trafic d'armes de guerre et de morphine. Le 5 février 1984, il meurt des suites d'une opération. Si l'on en croit certains membres de la commission d'enquête parlementaire italienne sur les activités de la loge P2, il s'agirait d'un assassinat déguisé.

Francesco Pazienza, quant à lui, est un agent contractuel des services secrets français, le SDECE devenu DGSE, engagé par Alexandre de Marenches. Après avoir travaillé dans l'équipe du commandant Cousteau, Pazienza se lance à l'assaut de la finance internationale. Il fait ses premières armes – si l'on peut dire – comme expert financier de la société Interfininvest dirigée par le milliardaire saoudien Akhram Ojjeh, un nom que nous retrouverons en marge des réseaux de prostitution de luxe qui opèrent en Belgique. Pazienza fait aussi la connaissance du général Giuseppe Santovito dont il devient un des conseillers. Ami de certains parrains de la mafia sicilienne et de sa cousine napolitaine, la camorra, Francesco Pazienza va développer un service secret parallèle à l'intérieur du SISMI, le Super S. Comme son chef Santovito, Pazienza sera accusé par la Justice italienne d'avoir sciemment brouillé les pistes dans l'enquête sur l'attentat de la gare de Bologne. Il sera démis de ses fonctions au lendemain du scandale de la P2. Umberto Federico d'Amato, le chef des 'affaires réservées' du Ministère de l'Intérieur italien, un des hommes les plus puissants de la Péninsule, ne mâche pas ses mots lorsqu'il parle de cet homme de l'ombre: 'La philosophie de Pazienza est simple. Il veut réaliser des affaires et gagner le plus d'argent possible à travers les services secrets, grâce aux hommes politiques.'[2] Un jugement qui pourrait s'appliquer à plusieurs des personnages intervenant dans ce livre.

Fait intéressant, Pazienza affirme avoir recruté dans son réseau un journaliste proche de la CIA et ami de longue date de Claire Sterling, Michael Ledeen. Celui-ci a joué un rôle actif dans l'Irangate et aurait touché près de 10 millions de francs belges pour financer un camp d'entraînement anticommuniste en Italie. Avec Ledeen, Pazienza a réussi un de ses plus beaux coups de presse, le scandale du 'Billygate', du nom du frère du président américain Jimmy Carter. La divulgation par Michael Ledeen des contacts qu'entretenait Billy Carter avec des dirigeants libyens et palestiniens a privé Carter de tout ou partie du vote de l'électorat juif américain, facilitant ainsi l'élection de Ronald Reagan. Dans cette opération, Michael Ledeen était assisté par un de ses collègues, un certain Arnaud de Borchgrave. Un nom que nous avons déjà rencontré.

C'est un grand reporter américain d'origine belge. Fils d'une grande famille de l'aristocratie, il était prétendant (au seizième rang) au trône de Belgique.[3] Il intéressait la Sûreté de l'Etat. Dans le courant de l'été 1981, après la publication de la fameuse 'note', le ministre de la Justice Philippe Moureaux a manifesté le désir d'être tenu au courant des contacts qu'entretenait Benoît de Bonvoisin à Paris. Tel est, du moins, ce qui ressort de deux notes de l'organisme de renseignements en notre possession. Arnaud de Borchgrave y est présenté comme un contact régulier de Benoît de Bonvoisin dans la Ville lumière. C'est 'un homme ayant de l'influence sur l'Administration Reagan; on nous a également laissé entendre au moyen d'expressions savamment brumeuses que l'intéressé servirait d'intermédiaire entre la CIA et Benoît de Bonvoisin.'[4]

La carrière de journaliste d'Arnaud de Borchgrave a commencé en Belgique, dans l'immédiat après-guerre, dans les colonnes d'*Europe Amérique*, l'ancêtre d'*Europe Magazine*. Il n'a pas renié ses origines politiques: il a par exemple présenté Benoît de Bonvoisin au major Jean Bougerol, l'homme qui dirigeait PIO. En 1978, lorsque PIO a affrêté un avion pour conduire des journalistes au Shaba, Arnaud de Borchgrave était du voyage grâce à son ami Paul Vanden Boeynants. Il avait pour ce faire enfilé un uniforme de l'armée rhodésienne. Arrivé en retard à l'aéroport militaire de Melsbroek, il a bousculé les gardes pour rejoindre en dernière minute l'avion en partance.

Grand reporter à l'hebdomadaire *Newsweek*, de Borchgrave a couvert de nombreux conflits mondiaux. Au Vietnam, il était proche du général Westmoreland. Chef d'état-major de l'armée américaine, Westmoreland est l'auteur d'une note retrouvée par la commission du Sénat chargée d'enquêter sur les réseaux 'Gladio'. On y apprend que les Etats-Unis ne doivent pas hésiter à recruter des agents de renseignements dans les services de pays alliés; on y préconise l'intervention directe d'agents dans des opérations spéciales menées dans des pays amis soupçonnés de faire preuve de trop de timidité à l'égard du communisme...[5]

De Borchgrave partage avec Westmoreland une obsession: le complot communiste qui lui fait voir partout la main de Moscou. Préférant une vision policière de l'histoire à celle, plus subtile, de l'évolution sociale des peuples, cette main est omniprésente: dans la Révolution des Œillets au Portugal, dans la fin du dictateur Somoza au Nicaragua, dans l'élection de Salvador Allende, dans la chute du régime du Shah en Iran, au Shaba en 1978 où il affirme avoir rencontré des Cubains alors qu'il s'agissait de gendarmes katangais,... Il était également le chef d'orchestre au niveau mondial des opérations de soutien à l'UNITA angolaise dont Benoît de Bonvoisin était le relais en Europe. Etranger aux mécanismes sociaux qui peuvent pousser des peuples à la révolte, il analyse l'histoire comme une suite d'opérations clandestines des services secrets soviétiques. Un manichéisme qui plaira beaucoup à Ronald Reagan. A l'aube des années '80, il deviendra un de ses conseillers, dans le projet 'Guerre des Etoiles' entre autres.

Mais avant d'en arriver là, de Borchgrave doit encore se faire virer de *Newsweek*. Avec le journaliste anglais Robert Moss, il écrit en 1980 le roman *The Spike*, paru en français sous le titre 'L'Iceberg'. Moss est le numéro deux de l''Institute for the Study of Conflicts' financé par la CIA, l'avocat français Jean Violet, la Fondation Ford...[6] Le numéro un de l'ISC n'est autre que Brian Crozier, présent à Madrid avec Benoît de Bonvoisin et Jean Bougerol au congrès du CEDI.

Le thème de *The Spike* est la désinformation entretenue par les Soviétiques et l'infiltration de la grande presse occidentale par le KGB. On a entendu cela quelque part. Déjà soupçonné par ses collègues d'être obsédé par Moscou, il a le mauvais goût de terminer son livre par une adresse aux journalistes: 'Vous êtes des naïfs, des gogos manipulés par les Soviétiques ...' Lorsque la direction de son journal apprend que depuis plusieurs années, il constituait des fichiers sur ses confrères, Arnaud, comte de Borchgrave d'Altena, comte du Saint Empire, baron d'Elderen, seigneur de Bovelingen, de Marlinne et d'autres lieux est licencié.[7]

Il passe alors au Center for Strategic and International Studies de l'Université de Georgestown près de Washington, une boîte-à-pensées proche de la CIA. Il y retrouve des gens comme Claire Sterling et Michael Ledeen.[8] En 1985, il devient rédacteur en chef du *Washington Times*, le quotidien de la secte Moon. Aussitôt, il lance une croisade 'privée' en faveur des Contras nicaraguayens, pour forcer le Sénat américain à octroyer une aide aux anti-sandinistes. Benoît de Bonvoisin fait partie du fan-club d'Arnaud de Borchgrave. En 1982, visant – on s'en serait douté – Albert Raes et la nouvelle orientation de la Sûreté, le baron écrivait: 'Chaque époque a ses 'inciviques', qui trahissent leur pays, et c'est toute l'habilité du KGB, les uns à 100%, les autres à 50%, ou même à 10% ou à 2%, quand ils sont très haut placés et qu'ils doivent du-

rer! L''Iceberg' d'Arnaud de Borchgrave n'est pas d'application uniquement dans les pays lointains!'[9]

A la même époque, Albert Raes, le patron de la Sûreté belge, entretenait des relations avec les services secrets yougoslaves, à la demande du Premier ministre belge et du ministre des Affaires étrangères. Il en tenait informé le comité OTAN des services spéciaux. Histoire sans doute de tâter le pouls d'un pays communiste non-membre du pacte de Varsovie par le biais d'un petit Etat comme la Belgique. Ces relations discrètes entre services de renseignements belges et yougoslaves furent fort utiles lorsqu'une vague d'attentats menés par la minorité albanaise de Yougoslavie (Kosovo) a touché la Belgique. Les relations diplomatiques entre la Belgique et la Yougoslavie étaient très tendues et l'on s'est retrouvé au bord de très sérieux incidents diplomatiques. Nous pouvons révéler que les contacts d'Albert Raes ont permis d'organiser une réunion discrète entre ministres belges et yougoslaves pour calmer les choses.

La déclaration sibylline d'Albert Raes devant la commission d'enquête Wijninckx le 22 avril 1981 indique non pas le trou mais le gouffre qui sépare la tête de la Sûreté belge et la fraction dure des services de renseignements américains gravitant autour de PIO. La lecture du livre de Sterling a été conseillée à Albert Raes par certains responsables de la CIA à Washington.

1. Minutes de la déposition d'Albert Raes devant la commission sénatoriale Wijninckx, 22 avril 1981, archives des auteurs.
2. *Intelligences secrètes*, Fabrizio Calvi et Olivier Schmidt, Ed. Hachette, Paris, 1988.
3. *L'empire Moon*, Jean-François Boyer, Ed. La Découverte, 1986, Paris.
4. Note sur les contacts de BdB à Paris, 19 juin 1981, archives des auteurs.
5. Rapport de la commission d'enquête du Sénat sur l'existence en Belgique d'un réseau de renseignements clandestin international, Session parlementaire 1990-1991.
6. *L'Orchestre Noir*, Frédéric Laurent, Ed. Stock, 1978, Paris.
7. *L'empire Moon*, op.cit.
8. 'La filière iranienne démasquée ou les coulisses de la Contragate', Jan Willems, *Article 31 Spécial Belgique*, mai 1987.
9. 'Une réponse de M. de Bonvoisin', *Le Monde Dimanche*, 17 octobre 1982.

Notes

1. 'Benoît de Bonvoisin dénonçe la campagne menée contre lui comme une manœuvre de la gauche', interview exclusive du baron dans la *Gazet van Antwerpen*, 4 septembre 1981.
2. Entretien avec l'un des auteurs, juin 1989.
3. 'Du flou à la Sûreté, Charles Bricman', *Le Vif*, 1er septembre 1983.
4. 'Staatsveiligheid, het verboden interview', Walter De Bock, *De Morgen* du 23 au 27 mai 1989.
5. 'Affaire Bloch: quand le FBI préfère ignorer la Sûreté belge', Francis Unwin, *Le Soir*, 15 mai 1990.
6. Lettre de Paul Vanden Boeynants au président de la commission 'banditisme et terrorisme', 24 juillet 1989.
7. Minutes de la déposition de Paul Vanden Boeynants devant la commission 'banditisme et terrorisme', 21 février 1990, archives des auteurs.
8. 'De leerling-tovenaar van justitie', Frank De Moor, *Knack*, 16 mai 1990.
9. Minutes de l'audition d'Albert Raes devant la commission Wijninckx, 19 février 1981, archives des auteurs.
10. Minutes de l'audition d'Albert Raes devant la commission Wijninckx, 22 avril 1981, archives des auteurs.
11. *Rapport B 335/81 VO 125* du service de l'Inspection des Recherches du Ministère des Finances, mai 1981, archives des auteurs.
12. Entretien avec l'un des auteurs, 23 juillet 1991.
13. 'VdB en de Hongaarse Bianca Castafiore', Walter De Bock, *De Morgen*, 21 février 1990.
14. 'Het misverstand tussen Vanden Boeynants en de CIA', Walter De Bock, *De Morgen*, 21 février 1990.
15. 'Nos rois et le respect de la vie', Jo Gérard, *La Libre Belgique*, 13 juillet 1991.
16. 'De Hongaarse konnektie', Walter De Bock, *De Morgen*, 21 février 1990.
17. Minutes de l'audition du substitut du Procureur du Roi Jean-François Godbille devant la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, 6 novembre 1989, archives des auteurs.

6. rue Belliard 39, le rendez-vous des escrocs?

'De quoi le CEPIC était-il composé? Bien entendu, de personnes qui n'aimaient pas un régime communiste – je suppose qu'elles ne sont pas les seules – de personnes qui estimaient que la fiscalité en Belgique était trop dévorante – je suppose qu'elles n'étaient pas les seules non plus – de personnes qui estimaient qu'il y avait pléthore de fonctionnaires et que les bons fonctionnaires étaient mal payés. Je suppose également qu'elles n'étaient pas les seules! De personnes qui estimaient – c'est vrai – que l'influence des syndicats était trop importante et qu'il fallait un contrepoids. Depuis lors vous voudrez bien reconnaître que beaucoup de personnes ont dit la même chose et que pas mal de choses ont évolué. Enfin, il y a des gens qui estimaient que la messe devait être dite en latin. Je suppose que ce n'est pas un délit. Ensuite, il y avait les défenseurs de l'homéopathie. Si on estime que c'est être d'extrême droite, alors oui, je suis d'extrême droite. Si le CEPIC était un mouvement d'extrême droite, alors plus de la moitié des Belges sont d'extrême droite.'[1]

Le CEPIC, un paon à deux visages

L'intervention de Paul Vanden Boeynants devant la commission d'enquête 'banditisme et terrorisme' décrit bien les plumes de paon dont s'est paré le CEPIC pour recruter des membres à l'intérieur comme à l'extérieur du Parti Social-Chrétien. Benoît de Bonvoisin abonde dans ce sens: 'Je suis chrétien et je me suis forgé l'idée que la vie sert à faire de bonnes choses. J'ai été un des fondateurs d'InterEnvironnement pour lutter contre ces saletés de bâtiments. Au CEPIC, nous combattions la destruction de la famille, des petits vieux. Nous refusions tout autant le marxisme que le capitalisme. J'ai participé au congrès de fondation de l'Union Européenne des Classes Moyennes à Londres. Ils ne parlaient que du marxisme. Je me suis levé pour dire qu'il fallait également que nous dénonçions les abus du capitalisme. Ils m'ont regardé avec des jumelles. Mais ils ont finalement accepté, car j'ai menacé de m'en aller.'[2]

Fondé en 1975, le CEPIC a regroupé les diverses fractions de droite du PSC. Beaucoup y sont entrés sur une base idéologique. Rapidement, certains responsables du parti se sont rendu compte que tout ne tournait pas

rond, que le discours masquait autre chose. Gérard Deprez, l'actuel président du PSC était au cœur de la bataille: 'Le CEPIC recouvrait deux choses fort différentes. D'une part le mouvement politique lui-même, composé pour l'essentiel de gens très honorables, parlementaires, députés permanents, responsables locaux, hommes d'affaires, militants de base. Ils réagissaient essentiellement à trois choses: ce qu'ils considéraient être la mainmise de l'appareil démocrate-chrétien sur le parti, l'alliance gouvernementale privilégiée PSC-PS de la fin des années 70 et la mauvaise gestion financière de l'Etat à la même époque.'

'Parmi ces gens très bien, je peux citer Yves du Monceau de Bergendal, Pierre Mainil, Jean-Pierre Grafé, Gérard Le Hardy de Beaulieu ou José Desmarets. Mais je me suis très vite rendu compte avec quelques-uns que, d'autre part, l'appareil du CEPIC était tombé dans les mains de malfrats dont nous trouvions les idées, le comportement et les fréquentations suspectes ou dangereuses. A la fin des années 70, j'ai pris une décision dans mon for intérieur: il fallait liquider le CEPIC, car il était tombé organisationnellement dans les mains d'une bande de mafieux. A la fin de l'année 1981, des membres du CEPIC ont fait la même constatation. Ils ont dissous leur mouvement car ils se sont rendus compte qu'il était rongé par un cancer. Mais la compréhension de ce processus s'est faite plus sur un plan politique que financier. A l'époque, je ne percevais pas cet aspect financier, si ce n'est que les candidats du CEPIC disposaient à eux seuls de plus de moyens que tous les autres candidats du parti réunis. Politiquement, le parti risquait de voler en éclats des suites d'affrontements au couteau entre CEPIC et démocrates-chrétiens. De plus, il y avait ces gens malsains et dangereux. L'opération a été menée durement en 1982, mais nous avons réussi à liquider la bande.'[3]

Tant Benoît de Bonvoisin que Paul Vanden Boeynants situent leur différend avec la Sûreté dans un cadre politique. Cela était-il susceptible d'engendrer une telle bataille? Partout en Europe, la droite extrême a entretenu de bons rapports avec l'extrême droite. Les relations de Valéry Giscard d'Estaing avec le Parti des Forces Nouvelles français ne l'ont pas empêché de devenir président de la République.

Reste l''hypothèse américaine'. L'arrivée d'Albert Raes à la tête de la Sûreté avait sensiblement modifié les rapports entre la CIA et le service belge. Le CEPIC, une des composantes du lobby politique pro-américain, ou certains de ses membres, auraient pu vouloir déstabiliser la Sûreté.

L'origine du contentieux entre Albert Raes et Paul Vanden Boeynants remonte à l'époque où le ministre-boucher se rendait en Hongrie pour y acheter de la viande à bas prix. En 1981, la note attribuée à la Sûreté de l'Etat attire l'attention sur des sociétés soutenant l'extrême droite. Ces entreprises masquent quelque chose de beaucoup plus gros. Croyant frapper

dans les circuits de financement de l'extrême droite, la Sûreté met le pied dans un véritable nid de guêpes. Elles ne vont pas tarder à sortir leurs dards.

La défense politique de malversations

Tout se passe comme si une nébuleuse de personnes impliquées dans diverses malversations avaient utilisé le CEPIC, qu'elles en soient officiellement membres ou non. Lorsque ce bouclier aura disparu, cette mouvance va réagir vigoureusement aux attaques judiciaires et autres dont elle sera l'objet. Tel semble être l'avis du substitut du procureur du Roi de Bruxelles Jean-François Godbille, abondant ainsi dans le sens de Gérard Deprez. Blanchiment d'argent, terrorisme, braquages, escroqueries, trafics sont les éléments apparemment décousus des pages qui vont suivre. On verra qu'ils ne sont peut-être que les différents fils d'une même toile d'araignée.

Devant la 49e chambre du tribunal correctionnel de Bruxelles, le substitut se lève. Il a sous les yeux le réquisitoire de l'affaire PDG qu'il va lire aux deux inculpés présents: Jean-Marie Detournay et Benoît de Bonvoisin. Un mois plus tôt, leurs avocats, Me Graindorge et Me Saels, ont défendu leurs clients en esquivant le fond du dossier – les magouilles financières – et en axant tout sur une théorie du complot politique à l'encontre de Benoît de Bonvoisin. La réplique du substitut laissera la défense KO.

'Nous sommes en présence d'une mouvance, d'un 'nid de guêpes'. Les accusés sont-ils les partenaires d'un milieu qui les a abusés?' Des faillites en cascade émaillent ce dossier. 'Y a-t-il une logique? Oui, ces récidivistes ont pour seule logique d'être faillis parce qu'ils blanchissent des fonds occultes.' Et le substitut d'évoquer les narco-dollars qui viennent polluer l'économie légale. En regardant Benoît de Bonvoisin, il ajoute: 'Il s'agit d'un dossier financier sur un milieu et une mouvance qui vous a peut-être piégé. Mais cela reste à démontrer. Certains servent leur idéologie, d'autres s'en servent.'

Le substitut en vient alors à la théorie du 'complot': 'La virulence des reproches du baron paraît suspecte. N'y a-t-il pas des indignations et des satisfactions du baron à géométrie variable? Question: n'est-ce pas vous qui ne manifestez aucune volonté de découvrir la vérité? Chaque fois, vous voyez l'hydre de la Sûreté de l'Etat, mais sans jamais apporter la moindre preuve de vos affirmations. Vous avez dit connaître les responsables des massacres de Kolwezi ou des tueries du Brabant. Mais jamais vous n'avez daigné apporter de preuves concrètes. Autre question: les outrances ne sont-elles pas des procédés froidement calculés de déstabilisation des institutions pour sanctuariser certaines pratiques? Des enquêtes sont manipulées par un certain milieu, une certaine mouvance à laquelle

Benoît de Bonvoisin apporte sa caution, peut-être involontairement (...) Ce complot est à géométrie variable. Dès 1984, on constate des tentatives d'intimidation de magistrats et d'enquêteurs. La loi deviendra-t-elle celle du milieu, la loi du silence? Ou la Justice aura-t-elle le courage de résister?'[4]

Un milieu, un magma dans lequel nous allons plonger. Avec les précautions d'usage: il ne s'agit pas ici de mettre en cause telle ou telle personne, mais de décrire une mouvance dans laquelle des événements se sont produits. Plongeons.[5]

L'entourage du grand argentier

Commençons par examiner quelques personnages proches du baron. Selon Jean-Marie Detournay, l'administrateur-délégué, 'la société PDG travaille avec énormément de capitaux arabes dans ses opérations de financement. Depuis deux ans, un Belge d'origine portugaise, Monsieur da Palma, est responsable de notre département finance'. A la fin des années 70, da Palma se présentait comme le 'représentant itinérant de la Communauté Musulmane Universelle.'[6] Da Palma était au mieux avec la direction du CEPIC. Benoît de Bonvoisin n'a pas hésité à le présenter à l'entourage immédiat du président Mobutu, dans le cadre de l'octroi d'un énorme prêt international au Zaïre. Mais le sieur Antonio Rodriguez da Palma n'est pas un inconnu pour la Justice belge. La cour d'appel de Bruxelles l'a condamné en tant qu'administrateur de l'Application Chauffage Central s.a. et en tant que liquidateur de la SOCA Belgium s.a., deux sociétés tombées en faillite en 1972.[7] Pourtant, s'il faut en croire des documents saisis au siège de PDG, da Palma gérait quelques babioles à la rue Belliard: 12.000 tonnes d'or en provenance d'Afrique du Sud, 2 milliards de tonnes de pétrole mexicain, des diamants pour la bagatelle de 20 milliards de dollars US,... Une des commissions sur ces contrats? 2,4 milliards de francs belges! Inutile de préciser que la Justice est persuadée de l'inexistence de ces contrats mirobolants, et que ces pièces ne servent qu'à justifier des opérations de blanchiment d'argent.[8]

Lorsque la douane a arrêté le baron de Bonvoisin au poste frontière franco-belge sur l'autoroute Bruxelles-Paris, il était au volant d'une voiture de la société PDG. Intriguée, cette administration a enquêté au 39 rue Belliard. Une seule personne y était domiciliée: Jeannine De Knop. Son mari, le Français Henri Privat, était sous le coup d'un arrêté d'expulsion du territoire pour émission de chèques sans provision et escroquerie.[9]

Edmond Nerincx, un conseiller international en investissements, avait également des bureaux rue Belliard. En 1975, un de ses amis intimes, le baron Benoît de Bonvoisin, est venu lui demander de rejoindre le CE-

PIC.[10] Dans une lettre envoyée à Jean-Pierre Grafé, président du CEPIC, il précisait: 'Devenu administrateur général depuis août 1980, j'ai eu la charge et le rôle de seconder le trésorier national à accomplir sa mission'.[11] Les cours et tribunaux belges nous fournissent quelques éléments sur le bras droit du grand argentier du CEPIC. Nerincx a été condamné à 3 mois de prison ou 30.000 francs d'amende par la cour d'appel de Bruxelles, sur plainte de 18 Belges et Zaïrois, pour trois opérations financières illicites aux Etats-Unis et en Suisse.[12] Cela n'empêchera pas les responsables du CEPIC de le nommer président de leur commission économique ou de fonder avec lui l'asbl CEDES (avec Benoît de Bonvoisin, l'avocat Vincent van den Bosch,...).

Nerincx a publié le livre *Les libertés interdites*[13] avec Désiré de Lamalle, un autre CEPIC. Pour ces deux compères, la Belgique est tombée sous la coupe du marxisme. Au second degré, la partie consacrée 'la suspicion de fraude ou la traque fiscale' est franchement désopilante! Désiré de Lamalle, le coauteur, a eu des ennuis avec la Justice pour détournements de fonds au préjudice du Conseil Provincial du Luxembourg.[14]

Edmond Nerincx possédait sa propre revue, *L'Investisseur privé*. Entre deux conseils en investissement, il balançait des analyses dont la finesse laisse aujourd'hui pantois. Sous sa plume, Wilfried Martens, futur Premier ministre belge, n'était qu'un 'syndicaliste révolutionnaire'! Un langage musclé, à la sauce *Europe Magazine* auquel Nerincx participait épisodiquement.

L'administrateur général du CEPIC a fondé avec Maurice Vigny l'European Press Center, une agence de presse qui travaillait pour *Europe Magazine*. Vigny est apparu au milieu des années 70 tant au CEPIC que dans les colonnes d'*Europe Magazine* après que son entreprise de construction est tombée en faillite. En 1971, en association avec la firme J. Stewering, il avait obtenu du Ministère des Travaux publics des contrats de construction de tronçons d'autoroutes. Mais Vigny s'était retrouvé sur la paille et avait déposé plainte contre son ancien associé, l'entreprise Stewering.

Dans l'entourage du baron, on retrouve deux personnages qui menant à un scandale qui touchera le Parti Socialiste. A l'époque de la conclusion des contrats, le fondé de pouvoir de Stewering était Mme Siegrid Wittman. En 1975, elle épousait Roger Caignie qui allait devenir en 1979 le chef de cabinet adjoint du ministre des Travaux publics Guy Mathot. La même année, sur la base de la plainte déposée par Vigny au Comité Supérieur de Contrôle, le Parquet de Bruxelles poursuivait toujours son enquête sur le fonctionnaire Roger Caignie et l'entreprise Stewering. Quelque temps après que Paul Vanden Boeynants ait connu ses premiers ennuis fiscaux, le Parti Socialiste allait encaisser le scandale Mathot aux Travaux publics. Dans les milieux judiciaires, on s'est aussi interrogé sur le rôle précis joué par Pierre Dimanche, auditeur à la Cour des Comptes et comptable occulte de la CIDEP, dans le déclenchement de ce scandale Mathot.

Les millions de la Boomse Metaalwerken

Revenons à Benoît de Bonvoisin. Il a été condamné par la cour d'appel de Bruxelles à 'un emprisonnement principal d'un an, avec un sursis simple de cinq ans (...) comme complice' pour 'avoir préparé ou facilité une banqueroute frauduleuse par un détournement frauduleux.'[15] Un de ses complices? Albert Lambert, président de Forces Nouvelles au moment de la faillite de deux sociétés, la LMCI et la Boomse Metaalwerken.

'Benoît de Bonvoisin est venu me chercher pour l'affaire de la Boomse. Il était l'homme-orchestre de l'opération.' Bernard de Marcken se rappelle être 'resté quelques mois au conseil d'administration de la société. Benoît, c'était un peu le Bernard Tapie de l'époque: il voulait racheter d'autres entreprises. C'était dans la ligne politique du CEPIC: reprendre des affaires, les faire tourner et, à terme, monter un trust. Pour faire de la politique, il faut des finances. Nous voulions reprendre le parti en main.'[16]

Au milieu des années 70, la Boomse Metaalwerken subit des pertes financières et se retrouve au centre d'un véritable thriller politico-financier. D'un côté, le groupe Paribas associé à l'Etat belge par le biais de la Société Nationale d'Investissement.[17] De l'autre, un groupe de financiers proches du CEPIC masqués par des sociétés basées en Suisse, au Liechtenstein et au Luxembourg. Outre le baron Benoît de Bonvoisin et Albert Lambert, on trouve parmi eux Bernard de Marcken de Mercken, Pierre Dimanche, Raymond Steyaert, Théo Van Helvoort et le comte Giorgio Gherardi Dandolo. En février 1975, ils prennent le contrôle de l'entreprise et placent à sa tête le duo Jean Zarotti-Pierre Godfrin.

Ce duo sera arrêté pour détournements de fonds et condamné: Jean Zarotti, l'ami de Benoît de Bonvoisin,[18] prendra cinq ans de prison pour escroquerie et son complice Godfrin trois ans.[19] La prise de contrôle par le CEPIC de la Boomse Metaalwerken devait être, face à l'Etat dévoreur symbolisé par l'alliance Paribas-SNI, un modèle de redressement d'une entreprise en difficulté par l'initiative privée. Cela tourne en eau de boudin.[20] Rapidement, il faut trouver de l'argent pour combler les trous. Benoît de Bonvoisin transfère cinq millions de francs provenant de la LMCI vers la Boomse Metaalwerken, provoquant ainsi la faillite de la LMCI, ce qui lui vaudra sa condamnation. Albert Lambert obtient un crédit de sept millions de francs auprès d'une banque londonienne soupçonnée de blanchir de l'argent et dont plusieurs administrateurs vont se retrouver en pri-

son.[21] Rien n'y fait: en décembre 1976, c'est la faillite. La Société Générale et son gouverneur René Lamy raflent la mise. Ce qui n'améliorera pas les relations entre Benoît de Bonvoisin et le premier holding belge.

Au moment fort de la bataille, *Europe Magazine* entre dans la danse, en dénonçant le scandale du holding public, la SNI.[22] Et de dénoncer certains responsables de ce holding comme Pierre Bersani et Robert Willermain. Quelques années plus tard, le premier sera accusé de financer le WNP par le biais de la firme Modulmed et le second, devenu chef de cabinet du ministre du Commerce extérieur Robert Urbain (socialiste), tombera en septembre 1989, soupçonné d'avoir trempé dans l'affaire Javeau et les réseaux de financement du Parti Socialiste. En ce printemps 1976 toujours, *Europe Magazine* dénonçait 'Le bordel des travaux publics' sous la plume de Maurice Vigny et – véritable scandale! – l'impossibilité de frauder le fisc par le biais de la Société Générale.[23]

Les milliards des renifleurs

Le baron Bernard de Marcken de Mercken n'a pas eu de chance dans les affaires. Après la tentative de prise de contrôle de la Boomse Metaalwerken, une de ses sociétés est tombée en faillite. Plus tard, une deuxième entreprise a été reprise par d'autres actionnaires et une troisième boîte a été mise en liquidation. Mais son nom est surtout apparu dans le scandale des avions renifleurs.[24] En cause, une invention bidon qui aurait dû révolutionner les recherches de ressources pétrolières. En bout de course, les caisses de la société d'Etat française Elf-Erap sont allégées de deux milliards de francs belges. Où sont-ils passés? Aucune certitude. On soupçonne fortement une simulation d'escroquerie ayant servi à alimenter les caisses des cercles catholiques ultra-conservateurs d'Otto de Habsbourg organisés par le Belge Florimond Damman et l'avocat français Jean Violet, une vieille connaissance de Benoît de Bonvoisin.[25] En Belgique, les associations qui ont bénéficié des 'subventions' de Jean Violet étaient truffées de membres du CEPIC, de fraudeurs, d'escrocs et de barbouzes.

Selon le périodique *Enquêtes et Reportages* dirigé par Aldo Mungo, un proche de Damman, 'avant que l'affaire des renifleurs ne s'avère 'juteuse', Bonvoisin et Damman entretenaient des relations courtoises (...) Dès que l'argent de Violet commença à couler vers Damman, une brouille apparut entre ce dernier et Bonvoisin, chacun cherchant manifestement à être le seul bénéficiaire de la manne. Si, maintenant, nous sommes certains que Damman et ses amis profitèrent très largement des subsides de Violet, il est plus difficile de le prouver pour Bonvoisin. Une chose est cependant certaine, la fin des rentrées dans les deux camps coïncida avec la fin de l'affaire des renifleurs. Ce n'est pas une preuve mais cela permet

toutefois une hypothèse: si Violet (...) avait créé deux 'colonnes' en Belgique?'[26]

Jean Violet a commencé sa carrière au service 'action' du SDECE, les services secrets français.[27] Devenu agent d'influence à l'échelle internationale, il a été viré en 1970 par le nouveau responsable du SDECE, Alexandre de Marenches. Celui-ci le considérait comme un 'escroc du renseignement.'[28] Les cercles financés par Violet sont fréquentés par des gens appartenant au monde du renseignement comme Brian Crozier (déjà cité), Jean Bougerol (un de ses correspondants en Belgique) ou le comte Hans Huyn, un ancien des services spéciaux allemands devenu responsable de la section 'renseignements-action' de la CDU-CSU, frère teuton du PSC. Les mécanismes que l'on retrouve autour du baron de Bonvoisin en matière de renseignements ne sont donc pas proprement belges.

L'éternel retour du WNP

Universal Services (US) est une autre société dont le siège s'est retrouvé quelque temps 39 rue Belliard.[29] PDG utilisait parfois son télex lorsqu'elle voulait faire passer des messages discrets. US était dirigée par un ami de Jean-Marie Detournay, Jacques D'Aix, condamné en 1968 pour hold-ups et vols avec violences. Lors d'une perquisition effectuée dans les locaux d'Universal Services, les gendarmes n'ont saisi qu'un petit nombre de pièces. Il est vrai, ajoute innocemment Jean-François Godbille, que la perquisition était menée par Christian Pattijn. Celui-ci faisait partie d'un groupe de gendarmes d'extrême droite tournant autour du Front de la Jeunesse ...

Le nombre réduit de pièces saisies permet néanmoins de se faire une idée des activités d'Universal Services. On y trouve des documents échangés avec Georges Drouviotis dont le nom revient, en association avec celui d'un industriel liégeois proche du PRL, dans des trafics d'armes.

A Bruxelles, Jacques D'Aix était en cheville avec un garagiste, André Dehaut. L'argent leur permettant de monter leur société leur venait de la banque CCF du groupe Van Wijk dont nous parlerons plus loin. André Dehaut? Un nom connu dans les 'affaires'. Il a été condamné, pour escroquerie aux assurances, avec Faez Al Ajjaz, un 'journaliste' saoudien mentor du WNP de Paul Latinus et ami de Jean Violet. En cause, le vol de la Mazda d'Al Ajjaz, qui a servi lors de l'attentat contre le major Vernaillen à l'époque où celui-ci enquêtait sur un trafic de drogue dans de la viande congelée.

On en revient encore et toujours au WNP: Universal Services était en relation d'affaires avec International Contact, une firme visant à implanter des casinos dans les hôtels de luxe de Bruxelles, une initiative chère,

au début des années 80, à certains dirigeants du CEPIC de la capitale. Et coucou, qui revoilà parmi les administrateurs? Le vieillard inoffensif, le nazi amorti, le conseiller de l'ombre de Paul Latinus: Karel Delombaerde himself! Pour la troisième fois, en plus des connexions politiques directes, nous découvrons des liens financiers entre l'âme damnée du WNP et le baron de Bonvoisin ou son entourage.

Dans les papiers d'Universal Services, la Justice allait encore découvrir les documents constitutifs de la société Sanisol, dont le commissaire aux comptes n'était autre que Pierre Dimanche. Sanisol comptait s'installer aux Baléares pour soigner les personnes âgées avec l'appui des méthodes de la doctoresse Haslan de Roumanie. A l'époque, D'Aix se faisait appeler Martel et se présentait comme licencié en sciences économiques ou comme docteur en droit.[30] Sanisol n'était cependant qu'une escroquerie qui allait faire plusieurs victimes dont Bernard Mercier. Ancien du CEPIC et des cercles d'Otto de Habsbourg, informateur temporaire du commissaire Smets de la Sûreté de l'Etat, Bernard Mercier allait être accusé, sans preuves, de faire partie de la direction extérieure du WNP.

Les milliards d'Eurosystem Hospitalier

PDG recevait beaucoup d'argent. La firme anversoise Smet Jet, dont les dirigeants ont été condamnés – en première instance, l'affaire étant en mars 1992 devant la Cour de Cassation – dans le cadre d'un trafic de déchets nucléaires de la Transnuclear, lui a versé 10.475.930 francs. La contribution d'Antwerp Steal Export (ASE), était plus modeste: 6.922.000 francs seulement. Le directeur d'ASE n'est autre qu'Herman Geshier. ASE et Geshier, deux noms qui vont ressurgir dans un des plus gros scandales financiers de la fin des années 70, le krach du Consortium 'Euro System Hospitalier'.

Opération Ginungagapp

Anvers. A quelques pas de la gare Centrale, du zoo et du quartier diamantaire, Herman Geshier a ses bureaux. L'homme a participé au transfert manqué d'Ekkerhard Weil en janvier 1981. Au jour et à l'heure de la 'livraison', Bernard Mercier l'attendait au siège du CEPIC.[1] Mais personne n'est venu, la Sûreté de l'Etat ayant intercepté Geshier, Weil et leurs comparses. Dans l'extrême droite, on est convaincu que Geshier est le traître qui a vendu la mèche à la Sûreté. Une erreur qui aura des conséquences.

Le WNP a beaucoup parlé de ses 'liens' avec la Sûreté et du vol des télex dans les installations de l'OTAN. Le groupe n'était pas

seulement utilisé pour déstabiliser les services de renseignements belges. Il a laissé sa marque dans d'autres opérations, comme celle contre Herman Geshier.

En juin 1982 au plus tard démarre l'opération Ginungagapp, 'la fin du monde' dans la mythologie nordique chère aux nazis. Le WNP s'attache aux basques d'Herman Geshier et met ses faits et gestes sur ordinateur. Une des fiches le concernant sera remise par le WNP à la presse.[2]

Deux équipes du WNP sont dans le coup. L'une, flamande, compte dans ses rangs Félix De Ceulaerde. Il a fait partie de l'équipée Weil aux côtés de Geshier qu'il a connu au début des années 60 dans 'Jeune Europe'. En 1964, De Ceulaerde a démissionné de 'Jeune Europe' et est devenu membre du Parti Communiste. Il en sera exclu trois ans plus tard, lorsque le secrétaire de la section du PCB se sera aperçu qu'il s'agissait d'un infiltré fasciste. De Ceulaerde participe alors à la formation du 'Stahlhelm', une organisation qui servira à exfiltrer des néo-nazis allemands recherchés par la police. De Ceulaerde écrivait également dans *Europe Magazine* et aurait été en relation avec le major Bougerol.

Lorsqu'Herman Geshier résidait à l'étranger, De Ceulaerde relevait son courrier et dormait parfois dans les bureaux de ce même Geshier. Trois constats donc: d'abord, De Ceulaerde accédait facilement aux informations confidentielles concernant Geshier qui intéressaient le WNP. Ensuite, il a le profil type d'un des 445 correspondants utilisés par Jean Bougerol pour PIO. Enfin, il avait toutes les raisons de se venger de Geshier, jugé responsable de l'arrestation de Weil. Détail intéressant: les militants flamands du WNP qui entouraient De Ceulaerde faisaient partie de la même association d'anciens du Front de l'Est que Karel Delombaerde.[3]

La deuxième équipe, francophone, était dirigée par Michel Libert, le bras droit de Latinus chargé du renseignement au WNP. Au printemps 1983, l'équipe s'est rendue plusieurs fois à Anvers pour tenter de cambrioler les bureaux de Geshier. En cas de pépin, les membres du WNP pouvaient joindre le commissaire de la Sûreté Joseph Kausse au nom de 'Monsieur Vincent'. Ce même commissaire – un des deux démocrates présentés par Claude Eerdekens et Philippe Laurent lors de la fameuse émission de *l'Ecran Témoin* – a avancé les fonds nécessaires à la réalisation de cette opération Ginungagapp.[4] Michel Libert provient lui aussi des milieux d'anciens collaborateurs. Entendu par la Gendarmerie dans le cadre de l'enquête sur le WNP, Libert va lâcher un élément qui prend ici tout son relief: 'C'est Emile Lecerf qui m'a

présenté à Bougerol, ce vers 1979 environ, dans le cadre d'un emploi à SDRA.'[5] A l'époque, Paul Latinus structure ses réseaux de renseignements qui deviendront quatre ans plus tard, en 1983, le fameux WNP. Dans chaque équipe qui surveille Herman Geshier, une personne au moins a le profil d'un correspondant de PIO ou plutôt, vu la date des événements, du réseau Miller qui lui a succédé.

A Bruxelles, l'adjudant Goffinon enquête sur le vol de la Mazda appartenant à Faez Al Ajjaz, le 'journaliste' saoudien mentor du WNP. Cette voiture a été utilisée pour commettre l'attentat contre le major Vernaillen. Vers le mois d'août 1982, Faez Al Ajjaz propose à l'adjudant Goffinon de rencontrer Paul Latinus: il peut lui fournir des éléments sur des milieux terroristes. Lors de la première rencontre, Latinus parle d'une filière libyenne. La deuxième fois, il lui propose un dossier sur un trafic d'armes concernant Herman Geshier. Lors de la troisième rencontre, l'adjudant Goffinon signale à Latinus qu'il préfère ne plus le rencontrer, ses informations étant trop imprécises.[6] Après la mort de Latinus, des militants du WNP et plus particulièrement Michel Libert accuseront l'adjudant Goffinon d'avoir été mêlé à l'organisation du WNP, toujours sans preuves probantes.

Au procès 'PDG', le substitut Godbille s'est posé la question de savoir si l'on n'avait pas taillé un costume sur mesure au commissaire Smets de la Sûreté de l'Etat. On peut se demander si la même bande de tailleurs ne prenait pas les mensurations de l'adjudant Goffinon.

En juin 1981, plusieurs mois avant cette rencontre avec Latinus par l'entremise d'Al Ajjaz, l'adjudant Goffinon a été mis au courant d'un trafic de drogue dans de la viande congelée. Selon Goffinon, trois personnes y seraient impliquées: le commandant François (qui dirigeait l'anti-stups de la Gendarmerie belge et qui était tombé dans un énorme scandale de trafic), Cammerman (un des trafiquants de l'"affaire François') et Paul Vanden Boeynants.[7]

L'information lui venait d'un fonctionnaire du Comité Supérieur de Contrôle, M. Depré. Recontacté par Goffinon, Depré a refusé d'encore parler, ses supérieurs hiérarchiques étant déjà au courant de sa démarche. Le président du Comité Supérieur de Contrôle n'était autre que Raymond Charles, un proche de VdB. Huit jours après sa première rencontre avec Depré, Goffinon a été appelé par un de ses supérieurs pour savoir s'il enquêtait sur VdB. Ce supérieur avait été prévenu par le commandant de la Gendarmerie, le général Beaurir, lui-même contacté par VdB.

Le 11 octobre, une voiture de la section de la BSR de Bruxelles dont Goffinon dépend explose. Deux jours plus tard, la Justice reçoit un coup de téléphone anonyme proférant des menaces de mort à l'égard de Goffinon, du major Vernaillen, de Depré et du juge d'instruction chargé du dossier. Deux semaines plus tard, le major Vernaillen est victime de l'attentat où l'on utilise la Mazda. L'enquête sur le trafic de drogue s'est enlisée.

Devant la commission d'enquête, deux autres gendarmes – le major Vernaillen et le maréchal des logis Raes – ont confirmé peu ou prou les dires de l'adjudant Goffinon. Lors de son passage devant la même commission, Paul Vanden Boeynants a, bien entendu, nié être lié à ce trafic de drogue et avoir fait pression sur son ami le général Beaurir. Curieusement, des trois pandores, VdB n'a attaqué en justice que le gendarme subalterne.

A l'Est, de nouveaux problèmes de bidoche

Le WNP constitue donc un dossier sur Herman Geshier. Après avoir essayé d'y intéresser Goffinon, il le remet à la Justice. On y affirme, entre autres, que Geshier se livre au trafic de drogue dans de la viande congelée par le biais de la société 'Euromeat', elle-même en relation avec la fameuse 'Kintex', une couverture des services secrets bulgares. Libert ajoute dans sa fiche que des espions soviétiques, expulsés de Belgique en 1984, y sont revenus grâce à la couverture d'Euromeat. En Roumanie, Geshier utilise pour ces trafics les services d'un certain Arabin. Cerise sur le gâteau, Geshier est également en contact avec le commissaire de la Sûreté Christian Smets et, précise Michel Libert, Geshier 'a été jusqu'à présent couvert pour toutes ses actions par l'administrateur général de la Sûreté Albert Raes'.[8]

On nage à nouveau en pleine manipulation. Il existe en effet une seconde firme 'Euromeat', dont le siège est situé à Ostende et dont les actionnaires ne sont autres que Paul Vanden Boeynants et certains de ses proches. Arabin a participé au transfert raté de Weil. Quant au discours sur la Sûreté, on retrouve l'obsession de son infiltration par les pays de l'Est déjà entendue dans d'autres bouches. Seul élément concret qui pourrait plus que vaguement accréditer cette note: Herman Geshier et Albert Raes se sont fréquentés à Bruges. Sur les bancs de l'école primaire, lorsqu'ils avaient huit ans. A notre connaissance, ils n'ont plus été en rapport depuis.

Bornons-nous à une constatation: le WNP, et plus précisément Michel Libert – mis en contact avec Bougerol par le biais de Le-

cerf – constitue avec l'aide de Félix De Ceulaerde – un autre correspondant de Bougerol – une fiche dans laquelle interviennent un trafic de drogue incorporée à de la viande congelée, une firme portant le même nom qu'une autre appartenant à VdB, des activités commerciales avec les pays de l'Est dans le secteur de la boucherie et les deux éternels 'agents soviétiques' de la Sûreté. Puisse un jour la Justice comprendre la logique de rédaction de cette fiche et – surtout – les motifs qui ont poussé le WNP -ces futurs résistants clandestins! – à ce qu'elle tombe aussi facilement dans l'escarcelle de cette même Justice.

1. Minutes de l'audition de Bernard Mercier devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', op.cit.
2. *Des taupes dans l'extrême droite*, René Haquin, Ed. EPO, Berchem, 1984.
3. 'WNP: de vlaamse tak', Hilde Geens, *Humo*, 25 février 1988.
4. 'WNP: de vlaamse tak', op.cit.
5. Procès-verbal du 9 avril 1986, annexe 3 au PV 1184 de la brigade de Wavre.
6. Minutes de l'audition de l'adjudant Guy Goffinon devant la commission parlementaire d'enquête sur le terrorisme et le grand banditisme, 12 décembre 1989.
7. Rapport de la commission d'enquête parlementaire sur le grand banditisme et le terrorisme, audition de Mr. Goffinon, page 245.
8. Extrait des fiches de Michel Libert sur Herman Geshier, archives des auteurs.

En 1976, un important projet immobilier est mis sur pied par un consortium d'entreprises belges: il concerne la construction de deux hôpitaux militaires pour la Garde Nationale saoudienne. Valeur du contrat: 35 milliards de francs belges. Mais les difficultés financières vont s'accumuler. En juillet 1979, c'est la faillite. L'Inspection Spéciale des Impôts et le Comité Supérieur de Contrôle entament une enquête, soupçonnant l'utilisation d'argent noir: entre 8,5 et 11 milliards de francs se sont perdus en Belgique et en Arabie Saoudite. Le parquet de Bruxelles s'en mêle également, craignant une faillite frauduleuse. Malgré l'ampleur du scandale, on n'a jamais plus entendu parler de ce dossier judiciaire.[31] Il est vrai que le Prince Albert s'était rendu en Arabie Saoudite en 1975. Il dirigeait la délégation venue présenter le projet à la famille royale saoudienne. Le traitement judiciaire de la faillite et de l'argent noir d'Eurosystem devenait particulièrement délicat dès lors que le frère du Roi Baudouin apparaissait dans le dossier. D'autant que les enquêteurs vont tomber sur un réseau de prostitution de luxe qui n'hésitait pas à faire chanter des hommes politiques.

Principal animateur du projet Eurosystem Hospitalier: un ancien agent de la Sabena à Djeddah, Daniel Cauchie. Cette famille n'a pas de chance dans les affaires puisque son cousin Pierre Cauchie, directeur de la firme Decaux Belgium, sera inculpé plus tard dans le cadre des affaires liégeoises sur lesquelles nous reviendrons. Principal actionnaire du projet Eurosystem, la Société Générale, par le biais entre autre, d'une de ses filiales, les Poudreries Réunies de Belgique. Actionnaire minoritaire, la société ASCO de Roger Boas, le marchand d'armes qui a fait fortune à l'époque où son ami VdB était ministre de la Défense nationale.

Mars 1979, la section 'mondaine' de la BSR de Bruxelles perquisitionne chez Mme Fortunato Israël. Elle est à la tête d'un réseau européen de prostitution de luxe connu sous le nom du réseau 'Tuna'. Les enquêteurs découvrent un document reliant trois personnalités belges à des filles du réseau: le général Fernand Beaurir, commandant de 'leur' gendarmerie, Roger Boas et une troisième personne, un homme d'affaires ami de VdB.[32]

Ils apprennent que Fortunato Israël a été jusqu'en 1976 la responsable des relations publiques pour Eurosystem. Grâce à son réseau de prostitution, elle approchait partout en Europe, aux frais du consortium, des hommes d'affaires et des ministres. Fin 1976, le réseau Tuna passait sous le contrôle de sa collègue Lydia Montaricourt. Fortunato Israël n'avait cependant pas de souci matériel à se faire, puisqu'elle allait émarger au 'pay-roll' de sociétés de Roger Boas en tant que décoratrice.[33]

Les gendarmes n'étaient pas au bout de leurs surprises. 'Dans le courant de l'été 1979, on a découvert que le cabinet de VdB louait parfois l'intégralité d'un sauna pour y passer une soirée avec des invités du ministre. Cela se passait entre autres au 'Lotus', à la place Meiser ou au 'Paddock', au square Ambiorix. D'autres filles du réseau Tuna avaient également participé en compagnie de VdB et de ses amis – parmi lesquels Roger Boas – à un safari au Kenya – où, hasard, Khashoggi est propriétaire d'un club féerique, le 'Mount Kenya Safari Club' (voir encadré en fin de chapitre). Mais les intéressés nièrent ces révélations et les choses en restèrent là. La majeure partie des informations recueillies par la BSR ne tombaient pas – il est vrai – sous le coup de la loi. Elles étaient politiquement explosives.'[34]

Le réseau de prostitution a encore fait parler de lui. Au début des années 80, Jean-Claude Garot, le rédacteur en chef de *Pour* était sur sa piste. Il avait même recueilli un témoignage sur cassette concernant des 'ballets roses'. En juillet 1981, deux commandos d'extrême droite mettaient le feu à *Pour*, faisant semble-t-il disparaître les éléments en sa possession. Paul Latinus disposait également de certaines pièces sur ce réseau de prostitution de luxe.

Le 13 février 1990, la chaîne de télévision privée VTM provoque un séisme en Belgique. A l'écran, Maud Sarr, une ancienne prostituée du réseau Tuna-Montaricourt. Elle affirme que des politiciens (Paul Vanden Boeynants), des magistrats (Jean Deprêtre et Henri Jaspar, tous deux intimement mêlés aux enquêtes sur le WNP et Paul Latinus) et des policiers

(Léon François, le commandant du BND impliqué dans le scandale de trafic de drogue) participaient à des parties fines avec des filles de Tuna-Montaricourt. Une semaine après ces 'révélations', Paul Vanden Boeynants était entendu devant la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme chargée de démêler les fils des tueries du Brabant. Tous les intéressés nieront à nouveau les faits.

Les relents de 'scandalite sexuelle' tournant autour de cette affaire de prostitution de luxe n'intéressent que la presse à sensation. Qu'on ait ou pas 'pédalé dans la confiture' ne regarde que les intéressés, leur vie privée et leur morale. On constate cependant que ces milieux de la prostitution de luxe visent le monde politique, économique et judiciaire. Un moyen, pour la criminalité organisée, d'étendre son influence – par le chantage et la corruption – jusqu'au sommet de l'appareil d'Etat.

Mœurs hexagonales

Adnan Khasoghi, un marchand d'armes internationalement connu, a longtemps été considéré comme l'homme le plus riche du monde, jusqu'à ce que le scandale de l'Irangate ne précipite sa chute. Deux associés d'Adnan Khasoghi faisaient régulièrement appel aux services du réseau Tuna-Montaricourt. Le premier, Akram Ojjeh, a été décoré de l'ordre de Léopold par Paul Vanden Boeynants et Henri Simonet en 1978. En France, il était commandeur de la Légion d'Honneur. Le second, Samir Traboulsi, allait jouer un rôle central en 1988 à Paris dans le scandale Péchiney/Triangle qui allait toucher de près le président de la République François Mitterrand.[1] Le réseau Tuna-Montaricourt est, d'après des enquêteurs français, une extension du réseau français de Mme Claude, utilisé pour faire chanter des hommes politiques. On a, par exemple, saisi des photos où l'on retrouvait des filles du réseau en compagnie de dirigeants du parti de Valéry Giscard d'Estaing.

Dans son livre *'La république des loups'*, le journaliste français Airy Routier raconte quelques anecdotes sur les relations entre Akram Ojjeh et Samir Traboulsi. Ojjeh est une de ces étoiles filantes de la finance internationale. Il commence sa carrière en 1944 comme maître-nageur dans un grand hôtel de Nice. A sa mort en octobre 1991, sa fortune était estimée à deux milliards de dollars. Devenu conseiller du ministre de la Défense et de l'Aviation saoudienne, il était un intermédiaire incontournable entre l'Europe et Riyàd en matière de ventes d'armes.[2] Pour mémoire, rappelons qu'il a lancé l'Italien Francesco Pazienza dans les milieux de la finance internationale (voir chapitre 4).[3]

Samir Traboulsi a lui, dès son arrivée en France, mauvaise réputation: il prend des commissions sur des parties de jeu qu'il organise et fréquente les filles du célèbre réseau de Mme Claude. Il devient ensuite le responsable des relations publiques d'Akram Ojjeh, qui se partageait alors avec Adnan Khashoggi le marché mondial du commerce des armes pour le compte des Saoudiens. Le 19 janvier 1982, en sortant d'une soirée chez le PDG de Christian Dior, deux jeunes mercenaires de la mafia calabraise lui tirent dessus. Sa femme est indemne, son chauffeur est atteint au ventre, Traboulsi à l'épaule et à la cuisse. Rattrapés et condamnés, les agresseurs n'expliqueront jamais leur geste. Mais Airy Routier ajoute: 'Selon la rumeur, Samir Traboulsi aurait fait de nombreux jaloux en s'émancipant de son tuteur Akram Ojjeh et en choisissant de s'appuyer désormais sur les vendeurs – notamment français – pour continuer son dangereux métier de négociant d'armes'.[4]

Laissons là ces violentes moeurs hexagonales pour revenir à ce havre de tranquillité qu'est notre plat pays.

1. *La république des loups, le pouvoir et les affaires*, Airy Routier, Calmann-Lévy.
2. 'Akram Ojjeh, adieu aux armes', E. A., *Libération*, 29 octobre 1991.
3. *Intelligences secrètes*, Fabrizio Calvi et Olivier Schmidt, Ed. Hachette, Paris, 1988.
4. *La république des loups*, op.cit.

Du béton armé aux véhicules blindés

L'été 1979 est fort chaud pour le ministre de la Défense nationale Paul Vanden Boeynants. C'est le dernier qu'il passera à la tête d'un département ministériel. Dans quelques mois, à la surprise générale, il démissionnera. N'anticipons pas. Pour le moment, la gendarmerie, dont il est ministre de tutelle, enquête sur le réseau Tuna utilisé dans le cadre d'Eurosystem. Un membre de son cabinet est bien au courant de l'avancement de l'enquête: il s'appelle André Louis et a passé plusieurs années à la tête de la BSR de Bruxelles. Pensionné, il s'occupe officiellement au cabinet du ministre de la Défense nationale des demandes de pensions.[35]

A l'automne 1979, André Louis a demandé à ses anciens subordonnés chargés de l'enquête sur le réseau Tuna de venir faire le point avec lui au cabinet sur l'avancement des travaux. Lors de certaines conversations, il s'inquiétait ouvertement auprès de ses anciens subordonnés de leur future carrière.[36]

Les liens apparaissant entre VdB, le réseau Tuna et l'industriel Roger Boas sont fort gênants: l'affaire Eurosystem fait scandale au moment où

le monde politique suit de près un autre contrat, celui de l'achat par l'armée belge d'un millier de blindés à une entreprise de Roger Boas, BMF. Il se négocie depuis deux ans. Après la signature du contrat Eurosystem, Fortunato Israël a quitté son poste de relations publiques auprès du consortium pour rentrer au service de deux autres filiales de Roger Boas, des sous-traitants de BMF dans la réalisation des blindés.

L'affaire risquait de mal tourner. Le Comité Supérieur de Contrôle était chargé d'une enquête sur l'achat des blindés et rentrait deux rapports défavorables.[37] Le 15 octobre 1979, à la surprise générale, Paul Vanden Boeynants démissionnait de ses postes de vice-premier ministre et de ministre de la Défense nationale du gouvernement Martens I et il devenait président du PSC. Il ne sera plus jamais ministre. Le contrat allait finalement être signé, mais par le successeur de VdB à la Défense nationale, le CEPIC José Desmarets, avec l'aval du gouvernement de l'époque.

Un ancien cadre des entreprises de Roger Boas, Louis Sik, a accusé son ex-patron d'avoir versé 850 millions de francs de pots-de-vin à VdB. Lorsque Patrick Haemers le contraignait à passer des vacances forcées dans une villa du Touquet, une commission spéciale de la Chambre n'a pas jugé opportun de mettre l'ancien ministre Paul Vanden Boeynants en accusation, pas plus que deux ministres ou anciens ministres (un libéral, un socialiste) impliqués dans d'autres affaires.

Europe Magazine et PIO défendent leurs petits amis

Dès que le scandale Eurosystem apparaît sur la place publique, *Europe Magazine* réagit en défendant le consortium: d'une part, le mensuel nie avec force l'existence du réseau de prostitution de luxe et, d'autre part, il reporte la responsabilité de l'échec du projet sur... l'éternelle Société Générale. Curieux comportement. Il est vrai que Roger Boas n'est pas le seul proche de VdB impliqué dans le dossier: la société Medico, dirigée par le beau-fils de VdB Philippe Chauveau avec l'aide d'un Libanais, s'occupait de l'ingénierie d'Eurosystem. Et *Europe Magazine* de continuer: il est urgent de mettre fin au scandale car la firme espère obtenir d'autres contrats au Liban, pays où elle est en contact avec le gouvernement. S'il faut en croire *Europe Magazine*, celui-ci voulait élargir son infrastructure hospitalière. Eurosytem était candidat, en association avec... ASE et son International Marketing Manager, l'excellent Herman Geshier.[38]

En 1979, un journaliste s'intéresse particulièrement aux blindés et à Eurosystem. Journaliste de l'hebdomadaire *Knack*, il observe depuis longtemps les manœuvres du clan VdB. Dans le cadre de son enquête sur Eurosystem, il se rend au siège de PDG, société spécialisée dans les

investissements au Moyen-Orient. Alors qu'à l'époque, rien ne permet de soupçonner Benoît de Bonvoisin de contrôler cette société, le baron lui-même pénètre le lendemain dans les bureaux de Knack, porteur d'une lettre expliquant le rôle de PDG dans l'affaire Eurosystem. D'autre part, alors que Frank De Moor cherche à démêler les fils de l'affaire des blindés, il subit une surveillance discrète: à ses basques, le major Jean Bougerol et l'adjudant-chef André Louis.[39] Pour qu'une filature soit efficace, il faut disposer au minimum d'une demi-douzaine de personnes.

Les amitiés libanaises

Dans cette seconde partie des années 70, les milieux politico-affairistes qui gravitent autour du trinôme PDG-CEPIC-*Europe Magazine* sont très branchés sur le Moyen-Orient. Il est vrai que les pays producteurs de pétrole bénéficient de la manne des pétro-dollars à la suite de la crise pétrolière de 1974. Avoir un pied dans cette région peut rapporter gros. Ou aboutir à un flop monumental comme dans le cas d'Eurosystem. Un petit pays du Moyen-Orient s'enfonce dans la guerre civile: le Liban. Il n'en sortira qu'au début des années 90.

Du côté des militants d'extrême droite, on se mobilise pour soutenir les chrétiens libanais. Au cours de l'été et de l'automne 1978, pendant son passage éclair au Front de la Jeunesse, Paul Latinus a organisé deux manifestations anti-syriennes où la droite et l'extrême droite libanaise ont défilé en compagnie du Front de la Jeunesse. Les manifestations étaient coordonnées depuis l'ambassade du Liban à Bruxelles, Latinus étant un maillon de la chaîne organisatrice. Grâce à ces contacts dans les milieux pro-phalangistes en Belgique, Karel Delombaerde aurait vendu au Liban des unités médicales de la firme Modulmed.[40]

Faisons ici une petite parenthèse. Après avoir travaillé sur l'extrême droite, le commissaire de la Sûreté de l'Etat Christian Smets est devenu le responsable de la brigade s'occupant de la subversion émanant de l'étranger. Un de ses hommes a alors recruté un informateur proche de Paul Latinus dans les milieux phalangistes libanais implantés en Belgique. Quelques semaines plus tard, l'informateur était 'grillé' par la brigade du commissaire Massart. Nouvel hasard, cet informateur aurait ramené, par le biais des chrétiens libanais, la brigade de Smets sur la piste de PIO, comme nous allons le voir.

Alors que Latinus organisait des manifestations avec l'ambassade du Liban, Francis Dossogne, président du Front de la Jeunesse, se rendait au pays des cèdres pour y rencontrer deux chrétiens: le président de la République Camille Chamoun et le chef des milices chrétiennes phalangistes

Amine Gemayel. Objectif du mini-trip: organiser un camp d'entraînement militaire pour les militants du Front sous la direction de Gemayel.

Dossogne ne s'est pas rendu seul à Beyrouth. Il voyageait dans les bagages d'un homme d'affaires belge ayant à l'époque des liens très étroits avec le baron Benoît de Bonvoisin: Herman Geshier![41] En cette fin des années 70, Geshier n'a pas encore participé au transfert d'Ekkerhard Weil. Il ne s'est pas encore brouillé avec les cercles bruxellois du CEPIC dans le cadre du versement de commissions pour l'achat de mitraillettes chinoises par un pays d'Afrique du Nord.

Pendant que les petites mains du Front s'agitent dans les actions de soutien aux extrémistes de droite libanais, *Europe Magazine* vante les mérites de ce négociant qui tente de vendre des infrastructures hospitalières à Beyrouth en association avec Eurosystem.[42] Dans une autre édition de la même revue, on publie la photo de Geshier accompagné du président Chamoun. La légende parlant d''un homme d'affaires belge qui participe à la reconstruction économique du Liban' surplombe une photo 'des blindés chrétiens montant en ligne...'[43]

Lorsque la société PDG s'est installée rue Belliard, elle comptait deux Libanais parmi ses administrateurs: Félix El Alam et son épouse. En 1982, date des premiers ennuis financiers de PDG, ils seront remplacés par deux autres Libanais, chrétiens maronites. Neveu de l'ancien président chrétien Soleiman Frangié, El Alam est entré en contact avec Benoît de Bonvoisin par le biais d'un banquier libanais et de l'ambassadeur à Bruxelles de ce même pays, Antoine Francis,[44] le membre du Cercle des Nations dont la signature recopiée a permis à Paul Vanden Boeynants de réaliser un faux en écriture. El Alam rapportera gros à PDG: il a négocié la construction de l'hôtel des Postes en Arabie Saoudite, un contrat pour lequel plusieurs sociétés belges ont versé des commissions à PDG (60 millions environ) sans rien obtenir en échange. El Alam était aussi en contact avec Faez Al Ajjaz, un nom apparu dans l'entourage de Latinus et dans l'attentat contre le major Vernaillen.

Jean Bougerol, la cheville ouvrière de PIO, s'est rendu en 1978 au Liban. S'il faut l'en croire, son chef direct, le général Roman, l'y avait envoyé en mission. Il y a rencontré le chef d'état-major de l'armée libanaise, le général Victor Khoury, un ami personnel de Roman, et des officiers libanais ayant suivi avec Jean Bougerol les cours de l'Ecole de Guerre à Bruxelles. Selon Bougerol, cette mission officielle visait à étudier l'envoi de conseillers militaires belges au Liban. Et Bougerol de conclure son exposé en signalant que 'cela ne s'est pas fait.'[45]

La lettre du commissaire du SDRA Robert Fagnart à son ami Jean Bougerol (voir chapitre 3) indique que l'armée fournissait à Bougerol des 'couvertures' pour se rendre à l'étranger. L'ancienne secrétaire de Jean Bougerol au sein de PIO donne une version fort différente de cette visite au Liban. Selon Mme Legon, c'est PDG et non l'armée qui a financé le voyage. Et si une rencontre avec le général Khoury a bien eu lieu, les deux envoyés de PIO ont fait le tour de tous les dirigeants chrétiens. Ils ont discuté entre autres avec Camille Chamoun et les fils – Amine et Béchir – de Pierre Gemayel, 'le grand chef des phalangistes de l'époque'.[46] Avant de devenir le leader suprême des extrémistes de droite chrétiens, Gemayel a fait fortune dans sa pharmacie à Beyrouth. On le connaissait dans la capitale libanaise comme 'le roi de la capote anglaise', du nom de cette petite pièce de caoutchouc qu'il vendait en grand nombre, son officine étant adossée au quartier des lupanars de pauvres.[47]

Les liens de Jean Bougerol avec les milieux de l'extrême droite libanaise étaient bien plus profonds que ce qu'il veut bien en dire. Ainsi, selon le sénateur Serge Moureaux, Bougerol a utilisé ses relations en Belgique pour accueillir un officier libanais en difficulté.[48] Des phalangistes libanais tournaient également autour du 68 de l'avenue d'Auderghem, siège de la branche militaire de PIO. L'un d'eux, Saad Farjallah, un intermédiaire commercial spécialisé dans l'import-export, y résidait. De même, la société Krafis utilisait le télex de l'avenue d'Auderghem dans le cadre de ses transactions commerciales. Cette société était dirigée par une amie de Bougerol, Laure Khoury, une chrétienne libanaise. Krafis disposait de capitaux belgo-tchécoslovaques,[49] ce qui ne manque pas de piquant dans cet antre de l'anticommunisme qu'était PIO.

Ces relations avec les milieux de l'extrême droite libanaise ont continué après la dissolution de PIO et la faillite de la société PDG. Les gendarmes qui enquêtaient sur les revenus de Benoît de Bonvoisin et la société CIDEP ont découvert qu'une association, l''Alliance Libanaise', devait 250.000 francs belges à la CIDEP pour services rendus.[50]

Cette association a été fondée en 1977 à Paris. A l'époque de cette créance, son siège était établi au domicile de son secrétaire général, le colonel Fouad Malek. Ancien patron de la police des Forces Armées Libanaises, Malek a été détaché et dirigeait en France la représentation des milices chrétiennes unifiées. Malek était membre du bureau politique du Parti des Phalanges Kataïeb, l'aile dure des chrétiens libanais. L'Alliance Libanaise fonctionnait grâce au soutien financier du Parti Phalangiste Libanais d'Amine Gemayel. Dès son arrivée en France, Fouad Malek a été dans le collimateur des services de renseignements occidentaux qui le décrivent comme un homme de basses œuvres, un tueur, un trafiquant notoire.

Ces connexions intriguent et inquiètent certains policiers. Ils savent que la majeure partie des activités des extrémistes phalangistes sont liées au trafic d'armes et de drogue.

Où il est question de tueries

Depuis plusieurs années, des dizaines de policiers et de magistrats planchent sur la plus grande énigme de l'histoire judiciaire belge: les tueries du Brabant wallon. Officiellement, celles-ci ont fait 28 morts. Dans une première phase (1982-1983), on a assisté à de petites attaques, aux butins modestes. Dans un second temps (fin de l'année 1985), trois actions attribuées à la même bande ont été de véritables massacres: dans des supermarchés de la chaîne Delhaize, 16 personnes trouvent la mort.

Dans un premier temps, l'enquête suivra une piste chère au procureur du Roi de Nivelles, Jean Deprêtre, celle des 'prédateurs'. Mais la comparaison entre les butins et le nombre de victimes rend cette explication peu crédible: le 'milieu' classique ne prend pas de tels risques pour d'aussi maigres gains. Dans un second temps, les enquêteurs ont tenté de donner une explication politique à ces actions: la déstabilisation de la Belgique. On aurait lancé dans l'action terroriste des militants d'extrême droite particulièrement au fait des techniques d'actions militaires (on a cité les noms de Madani Bouhouche, de Robert Beijer, de Jean Bultot, de membres du Front de la Jeunesse et du WNP,...). Objectif: provoquer un sursaut sécuritaire dans le pays. Cette seconde voie n'a pas donné de résultats plus tangibles que la première.

Certains milieux judiciaires travaillent aujourd'hui sur une troisième hypothèse: dans la première phase des tueries, on aurait éliminé certaines personnes liées à des circuits de blanchiment d'argent sale en faisant appel à des petites mains d'un milieu proche de l'extrême droite. La seconde partie de l'opération (les trois massacres) serait destinée à détourner l'attention des enquêteurs. Ces dernières actions pourraient également être un signe que les petites mains de la première phase ne sont plus sous le contrôle de leurs anciens commanditaires. Les auteurs, par des actions qui ont frappé l'imagination, signaleraient à leurs anciens maîtres qu'ils les 'tiennent'. Hypothèses bien sûr, mais sur quels éléments concrets se fondent-elles?

Les victimes de la première phase

Le 30 septembre 1982, Daniel Dekaise, armurier à Wavre, est attaqué. Quelques armes – bien déterminées – sont emportées et dans leur fuite, les malfrats abattent un policier. Dans plusieurs rapports établis par la BSR de Wavre,[51] on décrit les milieux qui tournent autour de l'armurerie Dekaise: des trafiquants d'armes, d'uranium, de drogue... Parmi eux, des Libanais des milieux phalangistes comme Youssef Chebib, devenu en 1985 le président d'une 'Alliance Libanaise' établie à Bruxelles. Youssef

Chebib appartenait – avec un ancien garde du corps d'Amine Gemayel – à un groupe qui voulait se procurer des armes pour les Phalanges. On sait que les phalangistes finançaient leurs achats d'armement grâce au trafic de drogue. Le chef de cette filière vit à Malte et Chebib serait son relais à Bruxelles, de même qu'un membre de l'ambassade du Liban. Selon ces mêmes rapports, Chebib serait aussi en cheville avec Maroun Hage, qui s'était déjà vu proposer de diriger les quais contrôlés par les phalangistes dans le port de Beyrouth et qui était régulièrement aperçu sur les quais d'Anvers réservés à ces mêmes Phalanges libanaises. Le nom de Maroun Hage apparaît également dans des dossiers de trafics d'uranium et de drogue.[52]

Le 23 décembre 1982, trois mois après l'agression contre Daniel Dekaise, le concierge de 'l'Auberge du Chevalier' à Beersel est abattu d'une manière singulière, propre à frapper l'imagination de ses proches: attaché à son lit, il a été torturé et on l'a achevé de six balles dans la tête alors qu'une seule était mortelle. Les tueurs emportent quelques bouteilles d'alcool et des papiers découverts dans un coffre. Ancien chauffeur de taxi, José Vanden Eynde était connu pour avoir des liens avec l'extrême droite, ayant roulé sa bosse, dans sa jeunesse, comme volontaire dans les rangs des phalanges franquistes, pendant la guerre d'Espagne. 'L'Auberge du Chevalier' est la propriété de Jef Jurion, une ancienne gloire du football belge qui exerçait son art au Sporting d'Anderlecht. En 1976, il avait déjà été mêlé à une affaire de corruption dans les milieux footballistiques. Le meurtre de José Vanden Eynde, toujours non résolu, va déclencher une importante enquête dans laquelle Jurion sera inculpé de fraude fiscale et de faux en écritures. L'affaire fera grand bruit, puisque l'enquête touchera des milieux politiques proches du monde du football. On retrouvera encore le nom de Jef Jurion dans deux dossiers judiciaires, l'un concernant le krach de l'agence de change Kirschen à Anvers et l'autre les milieux du jeu de la capitale.[53]

Le 12 janvier 1983, quelques jours après la mort de José Vanden Eynde, on découvre le corps sans vie du chauffeur de taxi Constantin Angelou dans le coffre de sa voiture à Mons. Ici encore, aucun mobile. Des policiers belges de la brigade anti-stupéfiants nous ont cependant signalé au cours de nos recherches que ce taximan, dans les semaines qui ont précédé son exécution, ne travaillait quasiment plus que pour le circuit des trafiquants de drogue libanais signalé plus haut.

Dans la nuit du 16 au 17 septembre 1983, Jacques Fourez et Elise Dewit sont abattus sur le parking du Colruyt de Nivelles. Pour les voleurs qu'ils auraient surpris, le butin est à nouveau bien maigre: quelques bouteilles d'huile, des cigarettes,... Un gendarme arrivé sur les lieux quelques instants après le drame perd également la vie. Pour protéger

leur fuite, les tueurs utilisent des techniques de tir particulièrement sophistiquées.

Jacques Fourez était un promoteur immobilier proche des milieux du CEPIC de la capitale. Les actes constitutifs de sa société ont été passés devant un notaire proche de VdB et dont le fils a été arrêté en 1983 pour escroquerie et abus de confiance. Ce notaire fut échevin CVP de la Ville de Bruxelles chargé des travaux publics et échevin des finances. Elise Dewit a travaillé pour lui et a ainsi eu connaissance de certains projets confidentiels en matière d'urbanisme. A deux reprises, dans les mois qui ont suivi la mort du couple, ce notaire a reçu des lettres de chantage, lui proposant certains documents en échange de trois millions de francs belges. Peu avant leur mort, le couple avait rencontré à Malines feu le notaire Paul Daels, bien connu dans les milieux d'extrême droite flamands. Jacques Fourez et Elise Dewit envisageaient d'acheter, pour plusieurs centaines de millions de francs belges, un terrain en Wallonie dont la rumeur veut qu'il aurait dû accueillir des déchets nucléaires. Enfin, comme bon nombre de membres de la 'jet-set' bruxelloise, le couple fréquentait l''Auberge des Trois Canards' à Ohain.

Dans la nuit du 2 au 3 octobre de la même année, les tueurs réapparaissent dans ce restaurant. Ils ont attendu la fermeture de l'auberge pour y entrer, en sortir en compagnie du propriétaire, l'abattre et s'enfuir au volant de la voiture de sa fille. Cette fois, rien n'est dérobé, à l'exception de la voiture. Jacques Van Camp est le fils d'un ancien vice-président du Sporting d'Anderlecht et a été architecte avant de se lancer dans la restauration haut de gamme. Il a aménagé une fermette pour Aldo Vastapane, un homme d'affaires proche de VdB et devenu un des clients du restaurant, tout comme le général commandant de gendarmerie Beaurir, Patrick Haemers,... Les enquêteurs apprendront également que Jacques Van Camp avait prêté une importante somme d'argent à Ronald Rossignol, le fils de l'ancien président de l'OCASC (voir plus haut).

Rossignol jr était un avocat vedette du barreau de Bruxelles. Connaissant des difficultés financières, il avait revendu une société d'assurances qui lui appartenait, la North Europe Insurance and Reinsurance Company. Celle-ci était passée sous le contrôle de Richard Van Wijk et du comte Giorgio Gherardi Dandolo (voir notre encadré sur les autres malversations de membres du CEPIC). Parmi les administrateurs de la North Europe, David Syfer, un homme qui a travaillé avec deux des lieutenants de la bande de Patrick Haemers. Lorsque la North Europe a été mise en liquidation, l'avocat Vincent van den Bosch (Ordre du Rouvre, avocat de la CIDEP et de Marcel Barbier) en est devenu le liquidateur. En 1984, Ronald Rossignol a été arrêté dans le cadre d'une banqueroute frauduleuse de quelque 800 millions de francs. Son associé de l'époque était déjà sous les

verroux, impliqué dans une affaire de meurtre. Ruiné, ayant également perdu sa compagnie d'aviation, Ronald Rossignol s'est réfugié en France, où il est impliqué dans une nouvelle faillite en compagnie d'un homme d'affaires membre comme lui du Cercle des Nations.

Une autre victime des tueurs attirera l'attention des enquêteurs. Le 27 septembre 1985, après avoir abattu 3 personnes au Delhaize de Braine-l'Alleud, ils déboulent dans la succursale de la même chaîne à Overijse. Un homme va y acheter son journal. D'habitude, il est armé, ce soir-là pas. Deux coups de feu sont tirés dans sa direction. Le tireur s'approche, retourne sa victime, la dévisage et achève Léon Finné d'une balle dans la tête. Puis poursuit son œuvre macabre. Quatre autres personnes y perdront la vie. Tout se passe comme si on avait voulu abattre une personne précise. Mais il est matériellement impossible qu'on ait monté ces deux massacres pour camoufler la mort de Léon Finné. Par contre, il n'est pas exclu qu'il ait été abattu parce qu'il était en mesure de reconnaître ceux qui opéraient.

Léon Finné est l'ancien gérant de l'agence de la Banque Copine située avenue Louise. En 1982, cette banque a été au centre d'un scandale financier (un trou d'un milliard de francs) qui a forcé plusieurs administrateurs à démissionner. Une instruction judiciaire a été ouverte à Namur, mais la banque a échappé aux foudres de Thémis pour cause de prescription.[54] Ayant quitté la banque, Léon Finné n'a pas quitté le secteur des finances. Il effectuait de fréquents voyages éclairs au Luxembourg, sans qu'on ait pu déterminer ni pourquoi, ni pour le compte de qui. Informateur de la police judiciaire de la capitale, Léon Finné connaissait beaucoup de magistrats et de membres du parquet de Bruxelles. Il était également membre du CEPIC. 'J'ai un bon radar anti-connerie', nous disait Benoît de Bonvoisin. 'J'ai tout de suite senti qu'on cherchait à m'envoyer Finné dans les pattes et je l'ai viré',[55] confirmant ainsi qu'il le connaissait.

Le major Vernaillen a signalé que Léon Finné lui avait servi d'informateur et l'aurait mis au courant d'une tentative de coup d'Etat, en 1980, dans laquelle auraient été impliqués deux anciens ministres, un ancien parlementaire, deux anciens officiers haut gradés (un militaire et un gendarme) ainsi qu'un ancien procureur du Roi.[56] De même, Finné aurait été mêlé à la tentative de putsch de 1973. Et certains documents judiciaires[57] laissent entendre que Léon Finné, Jacques Van Camp, Elise Dewit, Jacques Fourez et l'un des Libanais tournant autour de l'armurerie Dekaise auraient trempé dans des ballets roses dans le Brabant wallon, de même qu'une série de personnalités membres ou proches du CEPIC de Bruxelles.[58] Sans que de véritables éléments de preuves ne soient avancés. Cela pourrait dès lors faire partie d'un rideau de fumée qu'on tente de dresser autour des tueries du Brabant et qui a déjà fait perdre énormément de temps aux enquêteurs.

Dans le monde judiciaire, on se pose des questions sur Benoît de Bonvoisin. A plusieurs reprises, il a déclaré aux autorités judiciaires, à l'instar du duo Beijer-Bouhouche, que la Sûreté était liée aux tueries du Brabant. Il a affirmé à un substitut chargé de l'enquête sur les tueries qu'il connaissait les responsables des massacres de Kolwezi et des événements du Brabant wallon, mais qu'il ne pouvait pas en parler tant qu'Albert Raes et Christian Smets étaient à la Sûreté de l'Etat. A la Pentecôte 1990, le premier a demandé à être déchargé de ses fonctions et le second a été suspendu. Mais de révélations, aucune![59]

Il pourrait simplement s'agir de prévenus qui, dans leur système de défense, 'en font trop'. Les découvertes de la commission sénatoriale d'enquête sur les réseaux 'Gladio' ont relancé l'intérêt des enquêteurs sur l'entourage du baron de Bonvoisin en général et PIO en particulier.

Paul Cams est un personnage intrigant: membre des réseaux de financement de la famille libérale, responsable d'ordres de chevalerie bidon et d'académies délivrant des certificats de complaisance, proche dans certaines affaires du réseau des amis de VdB, il fréquentait le milieu des jeux dans la capitale, était en relation d'affaires avec d'autres personnes abattues et blanchissait de l'argent noir par la filière des laboratoires d'analyses médicales. Cams était l'archétype du milieu interlope décrit dans ce chapitre. Etait, car il a été abattu en novembre 1983 de plusieurs balles dans la tête, selon le modus operandi utilisé à 'l'Auberge du Chevalier'.[60] Ferait-il partie, comme l'ingénieur Juan Mendez, Paul Latinus ou d'autres, de victimes non comptabilisées dans le cadre des événements politico-judiciaires qui ont agité la Belgique depuis près de 20 ans? Certains enquêteurs ne sont pas loin de le penser.

– 'Vous devez avoir connu un certain Cams?'

– 'Le seul Cams que j'aie jamais rencontré était mort.'

– 'Mort!'

– 'Si l'orthographe est identique. Il s'agit de la personne qui a été assassinée près de la Basilique voici sept ou huit ans.'[61]

Dans cette succession de questions et réponses, deux hommes se font face: le sénateur Serge Moureaux et l'expert en balistique Claude Dery. La commission sénatoriale d'enquête 'Gladio' a entendu celui qui a géré les expertises balistiques de la mort de Paul Cams, de Juan Mendez, des tueries du Brabant, du double meurtre de la rue de la Pastorale (WNP), de l'attentat contre le major Vernaillen, de la fusillade contre le représentant de l'ANC (le mouvement de Nelson Mandela) à Bruxelles... C'est un témoin important de la commission 'Gladio'. Il a été un des militaires d'active versés à PIO et il a fait partie des services de renseignements militaires. 'Claude Dery, je le connais depuis 1961, lorsque nous étions tous deux au 2e Chasseurs à pied à Charleroi', précise le major Bougerol.[62] 'C'était un bon conférencier militaire et il a rejoint PIO.'

Claude Dery est entré en 1973 au Service Général de Renseignements militaire, dans la section qui exploitait le renseignement concernant le Moyen-Orient, une région du monde qui passionnait à l'époque le milieu que nous tentons de cerner. En 1974, il a été convoqué à une réunion chez le ministre de la Défense nationale Paul Vanden Boeynants et a été incorporé au Public Information Office. 'Nous avions pratiquement un blanc-seing du ministre', précise Dery dans sa déposition. Au sein de PIO, Claude Dery était l'œil des renseignements militaires puisqu'il dépendait directement du commissaire Robert Fagnart, le numéro deux de la branche civile du SDRA. Il décrit des conférences, des sortes de cours donnés parfois chez des jeunes casqués, munis de gourdins, genre 'NEM-Clubs'. Côté renseignement, il précise qu'on trouvait aussi dans PIO un officier de la CIA travaillant à Bruxelles sous la couverture de la multinationale ITT.

En homme du renseignement militaire, Claude Dery parle peu. Dans ce qui va suivre, il est difficile de déterminer ce qui est du ressort de la conscience de l'individu ou de l'ordre d'une mission imposée par son service. Notons qu'un sénateur ayant assisté à son témoignage devant la commission d'enquête nous a précisé qu'il avait eu l'impression que Claude Dery se rendait compte qu'on l'avait manipulé ou utilisé à plusieurs reprises.

En plus du renseignement, Claude Dery a une passion: les armes et le tir. Il a dirigé un stand de tir appartenant à l'armée belge dans lequel, s'il faut en croire un membre de la commission d'enquête 'Gladio', venaient s'entraîner des militants d'extrême droite dont les noms circulent dans les dossiers 'chauds'. Précisons que ce dernier point est nié par Claude Dery. Il est aussi un conseiller d'une revue très prisée par les amateurs d'armes et de tir, AMI devenue Fire! le magazine de l'homme d'action. Elle a été financée par Roger Boas et Paul Vanden Boeynants. Aujourd'hui, Faez Al Ajjaz est actionnaire de la société éditrice de la revue.

Parmi les autres conseillers de ce bimestriel, on retrouve un collaborateur d'*Europe Magazine* et le traducteur d'un rapport balistique qui a longtemps traîné dans un tiroir à Nivelles. Cette expertise, réalisée par Claude Dery, branchera les enquêteurs sur la fameuse filière boraine, soupçonnée d'être impliquée dans certaines tueries. Cette piste fera perdre un temps précieux aux enquêteurs et se terminera par un acquittement général en 1987. Claude Dery jouera un rôle dans la rétention par la Justice à Nivelles pendant neuf mois de ce fameux rapport balistique allemand innocentant le principal accusé de la filière boraine.

Claude Dery fera interrompre le procès des Borains à la suite de la découverte du fameux 'pistolet à la bolognese'. Ce pistolet aurait dû servir à tuer Dery. Cet assassinat aurait été manigancé par Madani Bouhouche et aurait dû être maquillé en suicide. Selon Claude Dery, l'arme avait servi dans une attaque attribuée aux tueurs. Cette fois, c'est un laboratoire français qui démentira les conclusions.

On comprend que ceux qui enquêtent sur les tueries s'intéressent à Claude Dery, à PIO et à ses commanditaires. Ils n'étaient pas au bout de leurs surprises. Madani Bouhouche, lorsqu'il était gendarme, a travaillé avec Claude Dery sur certaines expertises. Il a pu donc, au minimum, apprendre un certain nombre de ficelles sur la manière de ne pas se faire repérer lorsqu'on utilise des armes à feu. Claude Dery a utilisé les services de Bouhouche pour transporter des munitions soumises à expertises vers le banc de la Fabrique Nationale à Herstal. Bouhouche a aussi travaillé avec Claude Dery dans le cadre de l'enquête sur l'attentat dont avait été victime le major Vernaillen. De quoi faire se dresser les cheveux sur la tête des enquêteurs si l'on sait que ce même Bouhouche a tenté d'effacer certaines traces dans les attentats dont a été victime la Gendarmerie en 1981.

Les amis de militants d'extrême droite

En 1978, certains secteurs du renseignement militaire veulent couler PIO. De son côté, la Sûreté de l'Etat envoie rapports défavorables sur rapports défavorables. PIO est officiellement dissous. Mais le réseau Bougerol continue à tourner. Des militaires proches de PIO s'en rendent compte. Selon Claude Dery, le commissaire Fagnart avait de sérieux soucis: 'Ce con est en train de continuer', fulminait-il en parlant de Bougerol.[1] Marie-Thérèse Legon, qui a collaboré à l'organisation de 1975 à 1980, confirme que PDG la payait et que le major Bougerol continuait à venir au siège. Début 1980, Inforep-PIO est pris en main par Emile Lecerf et un autre collaborateur d'*Europe Magazine*, Jacques Van Den Bemden. 'Je suis partie parce que je n'étais pas du tout d'accord avec le fait que Benoît de Bonvoisin voulait prendre la direction d'Inforep. Il voulait imposer des journalistes à lui, qui étaient manifestement des journalistes d'extrême droite. Inforep allait ainsi reprendre une tout autre tournure et je ne voulais pas jouer dans ce jeu-là.'[2]

Marie-Thérèse Legon va alors travailler pour la firme European Institute of Management. Début 1981, celle-ci décide de se lancer dans la sécurité. Déboulent au conseil d'administration le colonel René Mayerus, ancien responsable de la BSR de Bruxelles, et Douglas Mac Arthur jr, ancien ambassadeur américain à Bruxelles.[3] Mayerus, au même titre que Faez Al Ajjaz, était un des très bons contacts de Jean Bougerol dans le cadre de son travail de renseignement pour PIO.

EIM est une filiale d'UNIBRA, un groupe industriel très bien introduit au Zaïre et dirigé par Michel Relecom. Objectif du travail de Mme Legon: obtenir pour EIM le gardiennage et l'entretien de dépôts de munitions et de matériel qui, en Belgique, allaient être abandonnés par l'armée américaine. Pour ce faire, Marie-Thérèse Legon n'aura aucune difficulté à obtenir des certificats de sécurité délivrés par le SDRA, des 'clearances' de type 'cosmique'.[4] Ici encore, le conflit entre PIO et la Sûreté de l'Etat va ressurgir sur le terrain 'économique'. Désignant cette fois nommément EIM, Albert Raes déclarait à huis clos devant la commission 'Gladio': 'Cette firme avait réussi à obtenir un contrat d'un département ministériel autre que celui de la Défense Nationale ou de la Justice pour contribuer à la sécurité de certaines installations et personnes. J'ai transmis aux responsables de ce département ce que la Sûreté de l'Etat avait appris, à savoir que cette société ne pouvait offrir les garanties nécessaires en matière de discrétion, d'honorabilité et de neutralité auxquelles on pouvait s'attendre lorsqu'une instance officielle fait appel à une firme de sécurité. Par la suite, EIM n'a plus obtenu d'autres contrats de la part de ce ministère.'[5] L'activité d'EIM en matière de sécurité a ainsi été étouffée dans l'œuf.

A l'époque, la bataille entre la Sûreté et les sociétés privées de renseignements ou de sécurité – et susceptibles de travailler pour une puissance étrangère, en l'occurence les Etats-Unis – devait faire rage. Lors de cette même audition, Albert Raes déclarait également: 'J'ai (...) recommandé aux autorités judiciaires de lancer une enquête sur les activités en Europe d'une société de gardiennage et de détectives privés dénommée Intertel, située aux Etats-Unis et dont le conseil d'administration est virtuellement constitué exclusivement d'anciens membres de l'un ou l'autre service de police. A un moment donné, cette firme a essayé de déployer des activités en Europe, plus particulièrement à Bruxelles. Un juge d'instruction doit pouvoir en apprendre plus à ce sujet à l'Ambassade de Belgique à Washington ou à celle des Etats-Unis à Bruxelles.' Et de continuer en parlant de la société Wackenhut, fondée par des anciens du FBI et de la CIA: 'Wackenhut était une société de gardiennage peu recommandable, au sujet de laquelle la Sûreté de l'Etat a donné un avis défavorable aux autorités compé-

tentes. Suite à cela, on a retiré à Wackenhut la possibilité de continuer plus longtemps à former des milices privées clandestines ou à moitié illicites.'[6]

A la fin des années '70, 'Wackenhut' travaillait avec des militants du Front de la Jeunesse et avait, entre autres, provoqué des incidents à caractère raciste dans la plus grande galerie commerciale du centre de Bruxelles, City 2. 'Intertel', International Intelligence Inc, était, quant à elle, spécialisée dans la recherche de renseignements commerciaux. Lorsqu'au début de l'année 1983, Robert Beijer et Madani Bouhouche ont quitté la Gendarmerie après que leurs noms se furent trouvés mêlés aux attentats qui avaient visé celle-ci en 1981, ils montent leur propre agence de détectives privés, ARI. Ils y transfèrent une partie des archives de la BSR. René Mayerus, ancien patron de la BSR de Bruxelles et administrateur d'EIM, les a alors mis en relations avec Intertel.

Pour compléter le tableau, signalons que Madani Bouhouche était en excellents termes avec le WNP. Ainsi, en 1982, il a remis à un militant d'extrême droite impliqué dans un meurtre des pièces du dossier judiciaire concernant l'incendie du journal Pour, comme monnaie d'échange pour devenir membre du WNP. Et en 1984, lorsque Michel Libert aura des ennuis professionnels à la suite du scandale du WNP, Bouhouche engagera cet ancien contact de Bougerol dans son agence de détectives privés ARI.

1. Minutes de l'audition de Claude Dery devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', 3 juin 1991.
2. Minutes de l'audition de Marie-Thérèse Legon devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', 27 mars 1991.
3. 'Paul Latinus, de spiderman', op.cit.
4. Minutes de l'audition de M.Th. Legon devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', op.cit.
5. Minutes de l'audition d'Albert Raes devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', 8 mars 1991.
6. Minutes de l'audition d'Albert Raes devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', op.cit.

L'éternel retour du WNP

Un autre membre de PIO, Hans Hoggart, est actuellement l'attaché militaire de l'ambassade de Belgique à Washington. Nombre de PIO-boys (Dery, Hoggart, Fagnart, Bougerol, Mercier, des gendarmes, des membres de la Sûreté de l'Etat ou du CEPIC) se retrouvaient dans la Confrérie des Hospitaliers de l'abbaye d'Aulne. Un nombre restreint d'entre eux ont fait partie de la Milice de Jésus-Christ, un ordre de chevalerie anciennement reconnu par le Vatican se réunissant également à l'abbaye d'Aulne.

Pour ceux qui douteraient du danger de certains ordres de chevalerie, signalons que le correspondant français de la Milice de Jésus-Christ, la Milice de Notre-Dame, a permis à Paul Touvier d'échapper à la Justice pendant plus de quarante ans. Pendant près d'un demi-siècle, ces preux chevaliers ont 'planqué' dans leur réseau l'ancien auxiliaire français de Klaus Barbie à Lyon.[63] Signalons aussi que Claude Dery et Hans Hoggart ont été membres jusqu'en 1983, cinq ans après la dissolution officielle de PIO,[64] de l'Ordre Souverain et Militaire du Temple de Jérusalem. Selon les déclarations de Dery, ils y allaient à l'invitation de ceux qui voulaient le réorganiser. A Charleroi, l'OSMTJ était la filiale d'un ordre qui, dans d'autres pays, avait fait parler de lui: liens avec les truands du SAC, chantages, extorsions de fonds et faux passeports en France, attentats des Brigades Rouges et loge P2 en Italie.[65] On comprend dès lors mieux la discrétion qui entourait la mission dont était chargé le commissaire Smets par la haute direction de la Sûreté de l'Etat, lors de son transfert à Charleroi en 1981. Il devait y enquêter sur PIO, le réseau Bougerol et les chevaliers de l'abbaye d'Aulne...

Terminons sur la paire Dery-Hoggart par de nouvelles coïncidences entre PIO et Paul Latinus. Selon des sénateurs de la commission 'Gladio' qui désirent garder l'anonymat, Claude Dery aurait participé avec Madani Bouhouche à l'envoi de la taupe Latinus à la Sûreté. A la fin des années 70, Hans Hoggart appartenait également à la FNAT, une organisation très droitière censée lutter contre les 'gauchistes' qui 'pullulaient' à la RTBF. La FNAT était présidée par un collaborateur du NEM, ancien de 'Jeune Europe' comme Emile Lecerf, Yvan Lepère. Au même moment, Lepère dirigeait la section PSC de Molenbeek, la section par laquelle Paul Latinus entre au PSC pour commencer son irrésistible ascension. Et le sénateur Hervé Hasquin (PRL) révélera encore que les autorités militaires ont délivré à Paul Latinus un certificat de sécurité en 1981, lorsqu'il est revenu en Belgique pour monter le WNP. Cela après que Pour eut révélé son passé dans les rangs de l'extrême droite.[66]

Quelques points dans le brouillard

Résumons-nous. Un réseau de lutte antisubversive naît au début des années 70 sous la houlette du ministre de la Défense nationale Paul Vanden Boeynants. Dès le départ, ce réseau est financé par le secteur privé, et plus particulièrement par une firme contrôlée – c'est l'avis de la Justice et de la commission 'Gladio' – par Benoît de Bonvoisin, trésorier du CEPIC, une fraction d'un parti gouvernemental présidée par Paul Vanden Boeynants. Ce réseau, qui comptera jusqu'à 445 correspondants, ne se contente pas d'organiser des conférences, voire d'en saboter. Il se livre aussi à des acti-

vités de renseignement. Ses membres sont recrutés dans quasiment tous les services de sécurité belges. Pour des raisons de clarté, nous n'avons pas cité tous les noms dont nous disposons. Mais il y a des contacts au sein des services de renseignements militaires, de la Sûreté de l'Etat, de la Gendarmerie, de la Police Judiciaire, du service de sécurité de la CEE et du Ministère des Affaires étrangères,... Il s'agit donc d'une structure horizontale, disposant de points d'appui dans tous les corps de sécurité agissant, eux, de manière verticale. Potentiellement donc, il est plus efficace que chacun des corps qu'il pénètre. Il n'y a pas que PIO. On pourrait aussi parler du Groupe G, ces gendarmes d'extrême droite. Ou des déclarations de Francis Dossogne lues au procès de Richard Van Wijk, selon lesquelles le Front était chargé d'infiltrer la PJ.

Le renseignement militaire offre au chef du réseau, le major Bougerol, une couverture pour ses déplacements à l'étranger. En 1978, Bougerol se rend officiellement au Liban pour voir le chef de l'armée libanaise. Il fait aussi la tournée des gargotes d'extrême droite phalangistes. En tant que responsable d'un service de renseignements de l'armée, il se rend en 1976 au congrès d'une organisation privée où foisonnent extrémistes de droite, agents de renseignements et barbouzes. En 1976 toujours, à Taïwan, Bougerol visite le centre chargé de la guerre psychologique et échange des renseignements avec le chef d'état-major des services secrets. En Italie, il rencontre 'M. Lombardo, qui était ou avait été ministre de la Défense'.[67] A notre connaissance, Yvan-Mateo Lombardo n'a jamais été ministre de la Défense, mais du Commerce. Il a également été ambassadeur de son pays à Washington. Le Département d'Etat américain a financé au moins une de ses campagnes électorales. Né d'un père sicilien et d'une mère russe, Lombardo a présidé ou dirigé plusieurs cercles européens dont faisait partie le noyau dirigeant du CEPIC. En 1948, il a joué un rôle central dans l'éclatement du Parti Socialiste italien et a dirigé ensuite plusieurs grosses entreprises américaines implantées en Europe. Son nom a été cité à plusieurs reprises dans les 'affaires' italiennes: la presse l'a impliqué dans le complot 'Sogno'[68] et un ancien agent présumé appartenir à la CIA l'a rangé parmi les financiers de la P2.[69] Il a financé la réunion sur la 'guerre révolutionnaire' où a été conçue la stratégie de la tension italienne et à laquelle participaient des dirigeants néo-fascistes italiens. Quel intérêt pouvait avoir l'armée belge dans une rencontre entre Yvan-Mateo Lombardo et Jean Bougerol?

En Belgique, ce réseau s'appuyait partiellement sur des organisations d'extrême droite (NEM-Clubs, Front de la Jeunesse, WNP) ou sur des patriotes belges (membres ou non du CEPIC) qui agissaient essentiellement pour des motifs idéologiques ou politiques. Mais on trouve des traces d'activités nettement moins politiques. Lorsque Frank De Moor, journaliste à

Knack, enquête sur certains contrats pour le moins suspects comme Eurosystem ou les blindés, on lui colle aux basques Jean Bougerol et André Louis. Michel Libert se renseigne sur des trafics de drogue et d'armes, des gendarmes volent des dossiers... (Voir l'encadré Opération Ginungagapp)

A la fin des années 70, l'armée cesse de soutenir ce réseau. Il continue à fonctionner, au moins jusqu'en 1981. Par ailleurs, on remarque, autour et au sein du CEPIC, la présence de personnes qui se livrent à de la grosse fraude fiscale et au blanchiment d'argent provenant 'de source inavouable', comme on dit pudiquement dans les milieux judiciaires. A la périphérie, il y a des criminels, des trafiquants,... Quelle meilleure protection pour eux que de se placer à la lisière des réseaux de financement du plus puissant politicien des années 70. Mais, et nous l'écrivons sans ironie aucune, VdB pouvait ne pas être au courant des dessous de tout ce qui se passait dans son jardin. Il était très grand.

Au début des années 80, le magma dans lequel est plongé le CEPIC va éclater. Les tueries du Brabant et d'autres dossiers chauds aussi. Et l'on retrouve dans ces dossiers ceux qui tournaient autour de PIO et du CEPIC, sans que la Justice n'arrive à déterminer avec précision le rôle qu'ils y ont joué. Le commissaire Smets n'est pas le seul à qui on a pu tailler un costume. Néanmoins, des enquêtes seront déviées, enterrées,... Nous retrouvons même la trace d'un substitut du procureur du Roi – officier de réserve G2 (renseignement) fort proche du commissaire de la Sûreté Massart – dans certains dossiers chauds à Nivelles![70]

Et Benoît de Bonvoisin? Qu'il ne nous fasse pas dire ce que nous n'avons pas écrit. Il n'a pas la carrure d'un homme-orchestre, pour autant qu'il en existe un. Mais, plongé dans ce magma, il en est indubitablement partie prenante. Ses arguments concernant la nature du CEPIC ou le prétendu complot de la Sûreté de l'Etat (aujourd'hui élargi à l'ensemble de ceux qui ne dansent pas comme il siffle) fondent comme neige au soleil dès qu'ils sont confrontés à une étude serrée des faits. Que servent-ils dès lors à masquer?

En 1982, le CEPIC est mort. Une série d'affairistes et de truands perdent un sérieux point d'appui au sein de l'appareil d'Etat. Benoît de Bonvoisin, quant à lui, va se tourner vers le plus grand des partis francophones, le Parti Socialiste. Ce ne sera pas simple. L'argent de la Compagnie Générale des Eaux française l'aidera à tisser sa toile. Certains hommes de gauche finiront par s'y engluer.

Autres malversations autour du CEPIC

Lorsque Louis Sik a accusé Roger Boas d'avoir versé des pots-de-vin à Paul Vanden Boeynants et a expliqué à la Justice et à la pres-

se les mécanismes de fraude de son ancien patron, le marchand de matériel militaire n'a pas hésité à utiliser une équipe de détectives pour obtenir des renseignements sur son accusateur. Parmi eux, Francis Dossogne, l'ancien président du Parti des Forces Nouvelles. Les rapports de filature n'étaient pas remis au seul 'Serpent'.[1] Un des proches de Roger Boas, le commissaire en chef de la Police Judiciaire de Bruxelles Frans Reyniers, les recevait aussi. Depuis le printemps 1990, le commissaire Reyniers est suspendu de ses fonctions. La Justice enquête sur la manière dont il travaillait avec ses indicateurs et se demande dans quelle mesure il n'était pas sous la coupe de certains truands. La Justice belge n'est pas seule à s'interroger sur l'intégrité de ses flics de choc. En septembre 1991, deux policiers de Genève se sont retrouvés sous les verrous, inculpés de chantage et de tentative d'escroquerie. L'un d'eux, le commissaire Louis Demartin, était très proche de Frans Reyniers.

Le parapluie du ministre

'En ce qui concerne M. Boas, j'ai déjà dit publiquement qu'il était un chef d'entreprise pour lequel j'avais beaucoup d'estime, qui avait très bien mené son affaire et qui est très certainement un exemple à suivre pour beaucoup d'industriels.'[2] Cette opinion de VdB n'est manifestement pas partagée par le parquet de Bruxelles puisqu'il a poursuivi Roger Boas en correctionnelle, en regrettant que VdB n'ait pas pu se retrouver sur le même banc. Roger Boas a été condamné à 15 mois de prison (3 ans de sursis) et 500.000 francs d'amende pour faux et fraude fiscale.

En 1973, VdB a honoré de sa présence l'inauguration de la nouvelle unité de production de Boas.[3] Et, juste retour des choses, Boas a invité son personnel à une petite sauterie au 39 rue Belliard, siège du CEPIC à la veille des élections de 1977.[4] Roger Boas possède également une usine à Malte, l'Asco Malta Ltd. Selon Serge Dumont, journaliste au Vif, et les auteurs du livre 'Des armes pour l'Iran',[5] cette entreprise a servi à contourner l'embargo dont l'Iran était l'objet lors de la guerre qu'il menait à l'Irak. Les principaux intéressés nient, mais les auteurs du livre possèdent un contrat et six factures. Ils signalent qu'à l'époque de la conclusion du contrat, Paul Vanden Boeynants, l'ancien Premier ministre et ministre de la Défense nationale, a envoyé une lettre au Premier ministre maltais en lui recommandant chaudement un homme d'Asco. Nouveau démenti du ministre. Serait-il homme à utiliser ses



fonctions politiques pour favoriser un commerce privé – dans ce cas-ci, accompagné de la violation d'un embargo – à mélanger intérêt privé et public? S'il faut en croire Paul Vanden Boeynants, la réponse n'est pas toujours négative!

En ce début des années '80, des enquêteurs s'intéressent à un écheveau de petites sociétés qui permettent de faire fuir des capitaux vers la Suisse. Parmi celles-ci, des boucheries administrées, entre autres, par VdB et Jacqueline Speeckaert, veuve Ghijsels. VdB et M[e] Speeckaert se retrouvaient également au conseil d'administration de la firme Euromeat dont nous parlons dans un autre encadré.

Le 28 octobre 1981, Jacqueline Speeckaert a été arrêtée et a passé deux jours en prison. Sitôt libérée, des amis la conduisent à Zaventem d'où elle s'envole vers l'île de Malte, où elle prend la direction de la Mediterranean Meat Company (MMC) en remplaçant Frans Leroux, le directeur de firmes de VdB. L'usine qui se situe juste à côté de la MMC n'est autre qu'Asco Malta Ltd, filiale de la société de Roger Boas. Le hasard veut que les deux entreprises aient eu recours aux mêmes experts maltais lors de leur création.[6] Il faudra attendre la commission d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme pour savoir quel rôle VdB admet avoir joué dans l'histoire. 'M[e] Ghijsels a quitté pendant un certain moment le pays car elle avait monté une affaire avec des personnes que je connais à Malte (...) mais VdB en tant que tel, n'a jamais été intéressé dans cette affaire. La vérité est que je me suis rendu à Malte. J'y ai rencontré le Premier ministre et je lui en ai parlé car je voulais obtenir des garanties pour mes amis qui allaient investir à Malte.'[7] Cette fois, VdB exportait son extraordinaire capacité à utiliser ses appuis politiques pour favoriser les affaires privées de membres de son entourage. O tempora, o mores!

A ce moment de sa déposition, VdB était interrogé par la commission sur les rumeurs concernant des trafics auxquels il serait – directement ou par le biais de son entourage – mêlé. Sous serment, François Raes, le gendarme qui s'était retrouvé à la porte de la Gendarmerie après avoir dénoncé les scandales de l'affaire François-BND, avait parlé de trafics de drogue dans la viande congelée. Dans la foulée, il signalait qu'un certain Denis Martin, mêlé à plusieurs trafics d'héroïne, travaillait pour la société Medico dont le patron, un Néerlandais, disposait de fausses plaques d'immatriculation. A la mort du Néerlandais, la société avait été reprise par Philippe Chauveau, le beau-fils de Paul Vanden Boeynants. Medico allait alors intervenir dans le dossier Eurosystem Hospitalier (voir chapitre 6).

La fin du bouclier

En 1979, VdB quitte définitivement les ministères pour devenir président du PSC. Deux ans plus tard, il se retire de la politique nationale. La note du cabinet Moureaux sur les liens entre certains personnages du CEPIC et l'extrême droite provoque le scandale que l'on sait. Le CEPIC disparaît en tant que composante structurée du PSC. On ne peut manquer de constater la simultanéité dans le temps entre cette fin politique et le début de l'avalanche d'ennuis judiciaires qui va s'abattre sur nombre d'hommes d'affaires gravitant autour de ce même CEPIC et du Cercle des Nations (CDN). On a déjà évoqué Roger Boas, Benoît de Bonvoisin, l'affaire des avions renifleurs et des seconds couteaux. Ce ne sont pas les seuls. Viviane Baro, une bonne amie de Paul Vanden Boeynants liée à Roger Boas, Théo Van Helvoort et au groupe Van Wijk, va également tomber. Fin 1982, elle a été inculpée et arrêtée pour fraude fiscale. Une mésaventure identique allait arriver deux ans plus tard à celui qui était devenu entre-temps son ex-mari.

Il y a encore Hervé d'Ursel, le beau-frère du baron de Bonvoisin, condamné en 1988 à trois ans de prison avec sursis et un demi-million de francs d'amende pour escroquerie. Trésorier du Cercle des Nations, Hervé d'Ursel finançait, à l'instar de son beau-frère trésorier du CEPIC, *Europe Magazine* par le biais de publicités pour l'une de ses sociétés. On retrouve également de l'argent provenant de sociétés qu'il contrôlait dans les caisses de PDG. En décembre 1987, Pierre Salik, membre du Cercle des Nations, a été condamné en appel à trois ans de prison, avec sursis pour ce qui dépasse la détention préventive, pour fraude fiscale.

Affaire Boschloos

En avril 1990, Charles Ferdinand Boschloos a été condamné à 5 ans de prison ferme avec arrestation immédiate pour corruption, faux et usages de faux,... Boschloos, étiqueté libéral, avait profité de ses mandats publics pour détourner quelques dizaines de millions. Un de ses coinculpés n'était autre qu'Ado Blaton, un homme d'affaires très proche de VdB, ayant financé le CEPIC et le PSC. Lors du procès Boschloos, Ado Blaton a bénéficié de la suspension du prononcé. Le très sérieux quotidien *Le Soir* ajoutait qu''un attendu précise sans rire qu'il présente des possibilités d'amendement'.[8] Par l'entremise du baron Benoît de Bonvoisin, la Compagnie Générale des Eaux a pris le contrôle de 'Bâtiments et Ponts', une des sociétés de construction d'Ado Blaton. A la suite de quoi, Ado Blaton est devenu administrateur de la Compagnie Générale Européenne, la filiale de la Générale des Eaux qui sera au cœur des scandales liégeois. Il est également président d'une autre filiale belge de la Générale des Eaux, la Compagnie Générale de Bruxelles.

Le krach Van Wijk

Février 1983, Bruxelles. Le 'Crédit Commercial et Financier' tombe en faillite, entraînant dans sa chute une multitude de sociétés. Le groupe Van Wijk s'effondre, le krach est estimé à plus d'un milliard et demi de francs. Richard Van Wijk, dont la famille maternelle avait de gros intérêts dans la multinationale Unilever, s'était entouré d'une petite cour lors de ses études à l'Université de Louvain, au début des années '60. Avec la bénédiction du recteur de l'université, ces étudiants avaient fondé l'Ordre des Chevaliers du Rouvre. Quinze ans plus tard, plusieurs de ces chevaliers se retrouvaient dans les entreprises du groupe Van Wijk et dans la mouvance du CEPIC. Parmi eux, citons Paul Vankerkhoven, Jacques Jonet, Vincent van den Bosch, les frères Robert et Adelin Remy,... D'autres personnages que nous avons déjà rencontrés étaient également, dans ces conseils d'administration: comme Jo Gérard, Karel Delombaerde ou Charles Verpoorten.

Le groupe Van Wijk finançait des campagnes électorales de Paul Vanden Boeynants et de Paul Vankerkhoven, accordait des prêts sans intérêt au baron de Bonvoisin ou versait de l'argent à l'ancien président du Parti des Forces Nouvelles, Albert Lambert, pour qu'il tente d'empêcher l'hebdomadaire Pour de publier, en 1981, des révélations gênantes sur les liens qu'entretenait cette droite financière avec l'extrême droite. Dans le cadre de cette faillite frauduleuse, Richard Van Wijk allait être condamné en 1989 à 15 mois de prison et 90.000 francs d'amende. Quelle ne fut pas la surprise des enquêteurs de découvrir dans ce dossier la présence de Carmelo Bongiorno. L'homme est soupçonné de faire partie de la mafia et, organisateur d'un réseau de trafic de main-d'œuvre, d'avoir fait liquider notre confrère journaliste Stéphane Steinier. On retrouve également la trace du frère de Carmelo Bongiorno dans le dossier PDG. 'Mafia', le nom sera prononcé au procès de ces financiers peu scrupuleux.

Un des coaccusés de Richard Van Wijk n'était autre que le comte Giorgio Gherardi Dandolo, un descendant des Doges de Venise. Lors du procès, le ministère public – déjà représenté par le substitut

Godbille qui, décidément, connaît bien la musique interprétée par cet orchestre – avait accusé Gherardi Dandolo d'avoir introduit des pratiques mafieuses dans l'économie belge. En compagnie de Théo Van Helvoort, le bras droit de Richard Van Wijk, le comte Gherardi avait participé au milieu des années 70 avec Benoît de Bonvoisin à la prise de contrôle ratée de la Boomse Metaalwerken. Devant la commission d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, François Raes expliquait que Gherardi Dandolo était en contact avec Albert Faccenda, un homme du 'milieu' bruxellois dans lequel évolue Patrick Haemers et son ami du WNP Eric Lammers. De plus, Faccenda était le trésorier d'une bande de trafiquants d'héroïne, trafic dont le bénéfice était censé alimenter les caisses du SAC français.[9] Sous la menace d'être muté à Arlon, François Raes s'est vu contraint par sa hiérarchie d'arrêter l'enquête.[10]

Condamnation de VdB

Ce 25 juin 1986, Paul Vanden Boeynants est nerveux. Il ne peut même pas allumer sa célèbre pipe. Dans cette salle où siège le tribunal correctionnel de Bruxelles, il attend le verdict de son procès. Depuis avril 1982, date de la levée de son immunité parlementaire, il pratique une guérilla procédurière. Mais il sait que cette fois, il a peu de chances d'échapper à une condamnation. La Justice lui reproche pas moins de 190 délits fiscaux et la confection de faux. Dans quelques instants, le président du tribunal Carlos Amores Y Martinez lui signifiera que 134 préventions ont été retenues et que le citoyen VdB est condamné à trois mois de prison avec sursis et à une lourde amende. En ce 25 juin 1986, un des plus puissants hommes politiques belges de l'après-guerre devient un repris de Justice. Et le président du tribunal d'ajouter, une fois la lecture de son jugement terminée: 'Vous êtes un grand fraudeur, viscéral et invétéré. Puisque vous avez imposé des lois aux autres, vous auriez dû être le premier à les respecter. Heureusement, vu les services que vous avez rendu au pays, la porte de la prison vous restera fermée'.[11] Pourtant, dans ce pays où la fraude fiscale a été élevée au rang de sport national, tous ne l'ont pas laissé tomber: dans les colonnes du quotidien *Le Soir*, un de ses anciens collègues ministres prenait sa défense. Il s'appelait André Cools et dirigeait le Parti Socialiste à Liège. Quelques années plus tard, en 1988, plusieurs milliers d'électeurs bruxellois, peu regardants quant à la moralité de leurs représentants, ont failli installer VdB dans le fauteuil de bourgmestre de la capitale de l'Europe.

Une des 134 préventions retenues à charge de VdB mérite qu'on l'examine de plus près. Il a établi ou fait établir un faux document de vente de 1.600 actions d'une de ses sociétés. L''acheteur' n'était autre que l'ambassadeur du Liban en Belgique Antoine Francis, décédé au moment où se déroulait la procédure judiciaire à l'encontre de VdB. La fausse signature de l'ambassadeur avait été décalquée sur le bulletin d'inscription d'Antoine Francis au Cercle des Nations. Ce document avait été fourni à Paul Vanden Boeynants par le comte Giorgio Gherardi Dandolo. La condamnation du comte Gherardi Dandolo ne semble pas avoir mis fin à ses activités en Belgique. En septembre 1991, la Justice prononçait la faillite d'une société immobilière qu'il contrôlerait encore, la SIAF. Selon l'hebdomadaire *Pan*, des liens auraient cette fois été tissés avec le monde libéral. Le député PRL Willem Draps, par ailleurs avocat, en était un des trois administrateurs.[12] De son côté, Willem Draps a nié connaître le comte Giorgio Gherardi Dandolo.

Gherardi, l'homme des pratiques maffieuses, a donc aidé l'ancien président du CEPIC. Il connaissait également le trésorier de ce mouvement. Avec Richard Van Wijck, Gherardi dirigeait la 'Banco Credito Mobiliare di Lugano' en Suisse. Le Credito Mobiliare avait accordé 10 millions de francs de crédit à Benoît de Bonvoisin. Lorsque Gherardi et Van Wijck ont vendu cette banque, le groupe Van Wijck a repris cette dette à sa charge. Curieux. Lorsqu'un des administrateurs du groupe, décédé depuis, sera en délicatesse avec Benoît de Bonvoisin pour cause de procédé SVB-3, Gherardi le fera entrer dans le conseil d'administration d'une de ses sociétés et le renumérera pour calmer son courroux à l'égard du baron.

1. Ces rapports de filatures font partie des archives des auteurs.
2. Minutes de l'audition de Paul Vanden Boeynants devant la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, 21 février 1990.
3. *Kirshen et Co*, op.cit.
4. Entretien de l'un des auteurs avec Louis Sik, printemps 1989.
5. *Des armes pour l'Iran*, Walter De Bock et Jean-Charles Deniau, Ed. Gallimard, Paris, 1988.
6. *Kirschen et Co*, op.cit.
7. Minutes de l'audition de Paul Vanden Boeynants devant la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, 21 février 1990.
8. *Le Soir*, 5 avril 1990.
9. Le Service d'Action Civique était le service d'ordre des gaullistes. Il a par la suite été récupéré par le 'milieu' français.
10. Rapport de la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, audition de François Raes du 22 juin 1989.
11. D'après 'Les six derniers mois du ministre VdB', op.cit.

12. 'Willem Draps: un échevin des travaux publics promoteur immobilier', *Pan*, 20 novembre 1991.

Notes

1. Minutes de l'audition de Paul Vanden Boeynants devant la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, 21 février 1990, archives des auteurs.
2. Entretien avec l'un des auteurs, 23 juillet 1991.
3. Entretien de Gérard Deprez avec l'un des auteurs, 17 juillet 1991.
4. Réquisitoire du substitut du procureur du Roi Jean-François Godbille dans l'affaire PDG, 6 février 1991.
5. Source majeure de cette partie: le *Moniteur Belge*, équivalent du *Journal Officiel français*.
6. Nous en avons retrouvé la trace dans notre enquête *Ecoovie, le micmac des services secrets*, Jean-Frédérick Deliège et Philippe Brewaeys, Ed. EPO, 1989, Berchem.
7. Condamnation datant du 14 janvier 1976, repris dans 'De Bonvoisin roept: komplot!', Walter De Bock, *De Morgen*, 3 janvier 1991.
8. Ces contrats datent du printemps 1979.
9. *Document B 335/81 VO 125* de l'Inspection des Douanes en mai 1981, archives des auteurs. L'arrêté d'expulsion datait de 1979.
10. Interview non publiée d'Edmond Nerincx par Philippe Carlot réalisée le 18 septembre 1985 dans le cadre de son mémoire de licence en sciences politiques et relations internationales, 'Le CEPIC, histoire, idéologie, structure', ULB, année académique 1984-1985.
11. Lettre datée du 9 juin 1981.
12. Condamnation datant du 7 décembre 1976.
13. *Les libertés interdites*, D. de Lamalle et E. Nerincx, Ed. Dejaie, 1978, Wépion.
14. Ces ennuis datent de 1967.
15. Condamnation du 30 mai 1984, actes judiciaires et extraits de jugements, Moniteur Belge, 22 janvier 1985.
16. Entretien avec l'un des auteurs, 10 juillet 1991.
17. 'Le grand-père du Baron Noir (3)', Hugo De Schampheleire et Jan Willems, *CelsiuS* n°23, octobre 1989.
18. 'De la droite musclée à la Société Générale', *Pour* n°365, 11 juin 1981.
19. Condamnation datant de janvier 1982, lettre du professeur Pietermaat, 28 août 1988.
20. *Trends* des 1er mai, 15 mai, 27 octobre et 1 novembre 1975.
21. 'Britse zwendelaars bij Boomse Metaalwerken', *Trends*, 1er novembre 1976.
22. *Nouvel Europe Magazine*, éditions des mois de mars et juin 1976.
23. *Europe Magazine*, n°72, mai 1976.
24. Ce scandale naît en 1983.
25. *Les V*, Pierre Péan, Ed. Fayard, Paris 1984; *Les écuries de la Vème*, Thierry Wolton, Ed. Grasset, Paris, 1989.
26. 'Renifleurs: la vérité', *Enquêtes et Reportages* n°1, mars 1985.
27. *La piscine, les services secrets français 1944-1984*, Roger Faligot et Pascal Krop, Ed. Seuil, Paris, 1985.
28. *Les écuries de la Vème*, op.cit.
29. Réquisitoire 'PDG' du substitut Godbille, op.cit.
30. Minutes de l'audition de Bernard Mercier devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', 27 mai 1991.
31. 'Opérations dans les hautes sphères', Georges Timmerman, *Intermédiaire*, 30 avril 1990.
32. 'Sex, lies and videotapes', Walter De Bock, *De Morgen*, 14 février 1990.
33. Entretien de l'un des auteurs avec Louis Sik, ancien cadre d'une société de Roger Boas, printemps 1989.
34. 'Sex, lies and videotapes', op.cit.
35. Minutes de l'audition de Paul Vanden Boeynants devant la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, op.cit.
36. 'Het plotse aftreden van VdB', Walter De Bock, *De Morgen*, 14 février 1990.

37. Tous les détails sur cette époque dans la série 'Les six derniers mois du ministre VdB', Walter De Bock, *CelsiuS* n° 43 à 45, septembre à novembre 1991.
38. 'Eurosystem: ce qu'on n'a pas dit', Pierre-Louis Lecour, *Europe Magazine* n°112, septembre 1979.
39. *Kirshen et Co*, la filière bleue, André Van Bosbeke et Jan Willems, Ed. EPO, Berchem 1987.
40. Déposition de Michel Libert à la BSR de Wavre, 16 avril 1986, archives des auteurs.
41. 'La trace de Latinus', *Pour* n°346, 29 janvier 1981.
42. 'Eurosystem: ce qu'on n'a pas dit', *Europe Magazine* n°112, septembre 1979.
43. 'La vérité sur le Liban', *Europe Magazine* n°88, septembre 1877.
44. Réquisitoire du substitut du procureur du Roi Jean-François Godbille dans le procès PDG, 6 février 1991.
45. Minutes de l'audition du lieutenant-colonel Jean Bougerol devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', 15 mars 1991, archives des auteurs.
46. Minutes de l'audition de Marie-Thérèse Legon devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', 27 mars 1991, archives des auteurs.
47. 'Travelling le long de la ligne verte' dans la série 'Beyrouth, ville ouverte', Marc Kravetz, *Libération*, 13 août 1991.
48. Minutes de l'audition de Bernard Mercier devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', 27 mai 1991, archives des auteurs.
49. Réquisitoire du substitut du procureur du Roi Jean-François Godbille lors du procès PDG, 6 février 1991.
50. 'Opération BB', Serge Dumont, *Le Vif-L'Express*, 4 mai 1990.
51. Archives des auteurs.
52. Un certain nombre d'informations sur les victimes des tueries proviennent des ouvrages suivants: *Les tueurs*, Gilbert Dupont et Paul Ponsaers, Ed. EPO, Berchem, 1988 et *L'enquête, 20 années de déstabilisation en Belgique*, Hugo Gijsels, Ed. La Longue Vue, Bruxelles, 1991.
53. *Kirschen et Co*, Jan Willems et André Van Bosbeke, Ed. EPO, Berchem, 1987.
54. *Kirschen et Co*, op.cit.
55. Entretien avec l'un des auteurs, 23 juillet 1991.
56. Minutes de l'audition du major Vernaillen devant la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, 9 mai 1989.
57. Archives des auteurs.
58. *L'enquête, 20 années de déstabilisation en Belgique*, op.cit.
59. Réquisitoire du substitut du Procureur du Roi Jean-François Godbille lors du procès PDG, 6 février 1991.
60. *Kirschen et Co*, op.cit.
61. Minutes de l'audition de Claude Dery devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', 3 juin 1991.
62. Entretien avec l'un des auteurs, 3 juin 1991.
63. *Un certain Monsieur Paul, l'affaire Touvier*, Laurent Greilsamer et Daniel Schneidermann, Ed. Fayard,Paris, 1989 et *Touvier m'a avoué*, Claude Flory, Ed. Michel Lafon, Paris, 1989.
64. Lettres des 15 décembre 1981 et 16 mai 1983, archives des auteurs.
65. *Chevaliers du vingtième siècle*, André Van Bosbeke avec la collaboration de Jean-Pierre De Staercke, Ed. EPO, Berchem, 1988.
66. 'Nous avons nos apaisements sur Gladio', *Le Soir*, 2 novembre 1991.
67. Minutes de l'audition de Jean Bougerol devant la commission sénatoriale d'enquête 'Gladio', 15 mars 1991.
68. *L'orchestre noir*, Frédéric Laurent, Ed. Stock, Paris, 1978.
69. Liste dans les archives des auteurs.
70. 'De rol van Deprêtre en het diskrediet van dossier in de zaak Latinus', Walter De Bock, *De Morgen*, 27 avril 1991.

7. Mignonne, allons voir si la rose...

Comment Benoît de Bonvoisin, surnommé par certains journalistes le baron 'noir' en raison de ses connexions avec l'extrême droite, peut-il se retrouver quelques années plus tard dans le jardin du Parti Socialiste? Dans cette extraordinaire métamorphose de la chrysalide noire en papillon rose, un homme politique français connu pour ses amitiés extrémistes a joué un rôle central: Alain Griotteray a introduit Benoît de Bonvoisin dans les arcanes de la Compagnie Générale des Eaux, une société qui bénéficiait de la protection de l'Elysée.

La Compagnie Générale des Eaux, une toute grosse pointure de l'industrie des services aux collectivités dans le monde: 500 milliards de francs belges de chiffre d'affaires et 135.000 salariés en 1989.[1] La Générale des Eaux est l'entreprise de son patron, André Dejouany. Il a reporté l'âge de sa retraite à 75 ans pour pouvoir continuer à la diriger. Depuis 1976, il préside aux destinées de cette entreprise où il est entré en 1950, après un bref passage dans l'administration comme ingénieur des Ponts et Chaussées. Selon Le Point, fin 1987, André Dejouany était le troisième poids lourd de l'industrie française. En devenant le lobbyiste de la Générale des Eaux pour la Belgique, Benoît de Bonvoisin a visé juste.

1981, la France vit une mini-révolution. François Mitterrand et les socialistes reviennent au pouvoir pour la première fois depuis 1958. C'est l'époque des nationalisations des entreprises-clés – ou jugées telles. Saint-Gobain passe sous le contrôle de l'Etat français et en 1983, ce grand groupe nationalisé lance une attaque contre la Générale des Eaux. Economiquement, l'idée se tient: l'alliance Saint-Gobain/Générale des Eaux donnerait naissance au leader mondial des services urbains. Alain Minc mène l'assaut. Mais Dejouany ne l'entend pas de cette oreille. Il mobilise ses soutiens et la réponse tombe de l'Elysée: pour Mitterrand, c'est un niet catégorique, la Générale des Eaux restera une entreprise privée. Alain Minc sera viré et passera chez Carlo De Benedetti. On le retrouvera en Belgique, dans l'OPA manquée contre la Société Générale.

Même s'il est considéré comme un patron secret et conservateur, Dejouany a ses entrées à l'Elysée. Il a commencé sa carrière grâce aux municipalités gérées par les socialistes modérés comme Guy Mollet. Il a rencontré 'Tonton' à plusieurs reprises en tête à tête et en juin 1986, le président Mitterrand le décorait de la Légion d'Honneur. André Dejouany est également proche de l'homme d'affaires belge bien connu Albert Frère, président du Groupe Bruxelles-Lambert. Dejouany l'a aidé à asseoir sa

position dans de grosses entreprises comme Petrofina ou Tractebel. En Belgique, schématiquement, Dejouany a fait alliance avec GBL, contre sa vieille ennemie française La Lyonnaise des Eaux, alliée au groupe Suez et à sa filiale belge, la Société Générale.

Lors de la tentative de prise de contrôle de la Générale des Eaux par Saint-Gobain, Dejouany a pu compter sur des industriels comme Jean Riboud (proche du PS) ou Ambroise Roux (ancien patron de la puissante Compagnie Générale d'Electricité-CGE). Côté politique, c'est André Rousselet, un vieux grognard de Mitterrand, qui a volé au secours d'André Dejouany. Il suit Mitterrand depuis 1950, lorsqu'ils se sont rencontrés et qu'ils ont sympathisé sous les tropiques. Depuis 1981, Rousselet a été successivement le premier directeur de cabinet du président François Mitterrand, le président de l'agence Havas et le big boss de Canal +, la chaîne de télévision à péage. Autre membre important du Parti Socialiste à protéger Dejouany de la nationalisation: Gaston Defferre, le défunt maire de Marseille.

'C'est vers 1983-1984 que j'ai été mis en contact avec la Compagnie Générale des Eaux en France. En fait, c'est M. Alain Griotteray qui m'a introduit chez eux.'[2] Benoît de Bonvoisin est un fin renard. S'étant fait oublier pendant deux ans en Belgique, il commence l'année 1983 en fanfare par le dépôt de sa plainte contre la Sûreté de l'Etat et les frères Serge et Philippe Moureaux. Au même moment, le réseau construit par Paul Latinus avec Barbier et Libert entre dans sa phase d'autodestruction qui amènera le scandale que l'on sait à l'automne 1983. La Sûreté, qui est tombée dans le piège tendu par les commanditaires de Latinus et dont les rapports sont à l'origine de la note rédigée par un membre du cabinet du ministre de la Justice Philippe Moureaux, sera au centre de la tourmente. C'est précisément à l'époque où ses accusateurs sont en difficulté à la suite de l'affaire WNP, que Benoît de Bonvoisin revient en Belgique en tant que lobbyiste d'une des plus puissantes sociétés françaises bénéficiant de la protection du nouveau pouvoir socialiste français et ce au plus haut niveau: l'Elysée. Sorti par la fenêtre du néo-fascisme, le baron rentre par la porte des amis de Mitterrand!

Dès 1983, *Europe Magazine* lance des messages dont toute la pertinence n'apparaît qu'aujourd'hui: 'On se demandait ce qu'il attendait (...) Benoît de Bonvoisin allait-il lancer sa bombe? Il l'a fait, enfin, tout récemment sur quatre colonnes dans Le Soir. Il dépose plainte contre le patron de la Sûreté de l'Etat, M. Raes, contre l'ex-ministre de la Justice, Philippe Moureaux (...) Il nous revient aussi que, depuis que cette bombe a éclaté, cela grenouillerait ferme autour de la plainte en question dans certains milieux socialistes qui estimeraient que notre Justice apolitique est un peu 'rétro' (...) quelle ne fut pas la surprise d'un confrère parisien de voir Be-

noît de Bonvoisin gravir, au soir de l'élection, le superbe escalier d'honneur de l'hôtel Beauvau où Gaston Defferre, ministre de l'Intérieur, fêtait, avec quelques proches, sa non-défaite (on n'oserait écrire: sa victoire) pour la mairie de Marseille. Notre confrère écarquilla les yeux (et les oreilles) quand il vit Gaston Defferre entraîner 'BB' dans une embrasure de porte et quand il l'entendit lui dire: 'C'est inespéré, je n'y croyais pas!' Bizarre... Moi, j'ai dit: bizarre?'[3] Gasp! doit-on se dire à Bruxelles. Le baron au mieux avec le ministre socialiste Gaston Defferre! Nous serions-nous trompés? Benoît de Bonvoisin serait-il réellement la victime d'un complot?

L'offensive en direction de l'aile francophone du PS – premier parti en Wallonie – est lancée. En février 1983 – le début de cette année est vraiment un moment charnière – Benoît de Bonvoisin dépose plainte[4] contre le député-bourgmestre d'Andenne Claude Eerdekens (PS). Quatre mois plus tôt, Eerdekens a dénoncé sur les antennes de la RTBF la tenue d'une réunion de droite au château de Maizeret (commune d'Andenne), qui aurait été protégée par des militaires: 'Des paras devaient participer au service d'ordre. Et ce que nous savons là de source tout à fait sûre, d'après les rapports que j'ai reçus, c'est que des paras ont participé au service d'ordre pour une réunion précédente à laquelle ont participé des officiers supérieurs de la Gendarmerie.'[5] Claude Eerdekens a reçu l'information de son commissaire de police qui, lui-même, la tient d'un ancien para. A-t-on tendu un piège à Eerdekens? Mystère. Mais il est mal embarqué. Ce sera fort utile au baron. Le château de Maizeret accueillait l'Union Européenne des Classes Moyennes, sorte de CEPIC européen. Et les paras, Claude Eerdekens ne pourra en prouver la présence.

Une première plainte en correctionnelle se termine par un non-lieu, mais une plainte devant le tribunal civil tourne mal pour le maïeur andennais. Il risque une condamnation pour diffamation. On lui propose dès lors une transaction: en échange d'une lettre, le baron de Bonvoisin retirera sa plainte et l'action judiciaire s'éteindra.

'Monsieur le Baron,

Une vive querelle nous a opposés en novembre 1982 lors d'une réunion, à Maizeret, du bureau exécutif de l'Union Européenne des Classes Moyennes.

Cependant et au travers précisément de ce différend, j'ai appris à mieux vous connaître.

Vous n'ignorez point qu'avant de vous rencontrer, j'avais de votre personne une image très négative.

Il serait fastidieux d'énumérer la liste des ouvrages et articles vous ayant mis en cause. L'écho d'un rapport de la Sûreté de l'Etat et les travaux de la Commission Wijninckx ont répercuté négativement votre personnalité.

Il ne faisait nul doute dans ces conditions que les griefs que l'on vous adressait ne pouvaient qu'être fondés. Voilà qui explique l'impression mauvaise que vous me laissiez.

Sans plaisanter, vous étiez dans mon esprit une sorte d'ennemi public ou de comploteur devant l'Eternel.

Depuis, et à la faveur des entretiens qui n'ont eu lieu précisément qu'en raison du différend qui nous a opposés, j'en suis arrivé à me demander si vous n'étiez pas, pour votre malheur, victime d'un schéma savamment orchestré.

J'ai voulu connaître mieux l'œuvre remarquable de votre grand-père, Monsieur le Gouverneur Alexandre Galopin, lâchement assassiné par les nazis le 28/02/1944. *Le Pourquoi Pas* du 02/11/1983 relatait fort bien l'action de votre illustre ascendant.

Croyez dans ces conditions que je suis désolé que l'évocation de la réunion de Maizeret de novembre 1982 ait entraîné une mauvaise appréciation et des conséquences regrettables dans une opinion publique mal informée.

Le commissaire de police à Andenne, Monsieur Pol Dupuis, ne m'aurait pas adressé le rapport qu'il m'a communiqué s'il n'avait pas été persuadé, en raison de la campagne de dénigrement dont vous étiez l'objet, que vous étiez effectivement un homme dangereux.

Enfin, me permettrez-vous de suggérer que nous tenions ensemble une conférence de presse et que nous expliquions ce qui a pu justifier qu'entre personnes convaincues de leur bonne foi, il soit mis fin à une querelle née dans le contexte de l'époque.

Cela permettra de donner à notre solution d'hommes d'honneur, l'audience qu'elle mérite.

Par l'intermédiaire de mon Conseil, les démarches adéquates seront entreprises pour obtenir la suppression de la séquence andennaise dans le film: 'L'Orchestre Noir'.

Veuillez agréer, Monsieur le Baron, l'expression de mes sentiments respectueux."[6]

Cette lettre, Benoît de Bonvoisin va s'en servir. Des journalistes belges et français, des personnalités du monde financier et politique nous ont narré la venue de Benoît de Bonvoisin brandissant cette bafouille le blanchissant. De la main d'un député socialiste belge! De quoi troubler... ceux qui ne connaissent pas le dossier. Elle ressortira également chaque fois que l'on parlera de réunions d'extrême droite à Maizeret, la gaffe de 1982 servant à masquer la réunion des néo-fascistes européens en 1975 chez le baron de Bonvoisin.

La pantalonnade du député Eerdekens va continuer: en mars 1987, il se réconcilie spectaculairement devant les caméras à l'International Press Center de Bruxelles. Et de Bonvoisin de proclamer que désormais, dans sa commune, il vote pour son ami socialiste Eerdekens. Lorsque ce dernier est écarté des listes du PS aux élections communales de 1988, Benoît monte au créneau: 'Il est bien mal venu et malhonnête de reprocher sa lucidité à M. Eerdekens lorsqu'il a été le premier à voir clair dans la scandaleuse campagne d'intoxication, de diffamation et de manipulation dont j'ai été victime de la part de ce sinistre individu qu'est Albert Raes, chef de notre Sûreté de l'Etat, quand un des premiers, je vis clair dans son rôle funeste pour le pays. Son maintien en place résulte de manœuvres politiciennes. Cette lucidité est d'autant plus remarquable que, dans le même temps, le ministre de la Justice, Jean Gol, continuait d'affirmer contre toute vraisemblance que la Sûreté était un outil impeccable. Quant au très social-chrétien président du PSC, Gérard Deprez (cette campagne de diffamation le servant pour abattre le CEPIC), il n'avait pas hésité à mentir à la police judiciaire lors de l'interrogatoire ordonné par le juge d'instruction."[7]

Au moment de ces déclarations, le député Eerdekens et son collègue socialiste liégeois Jean Mottard sont devenus de véritables enjeux pour le baron, tout comme le député PSC Philippe Laurent. Depuis quelques semaines en effet, ils siègent à la commission parlementaire d'enquête sur le banditisme et le terrorisme chargée de faire la lumière, entre autres, sur le rôle qu'aurait joué la Sûreté dans les affaires politico-judiciaires qui agitent la Belgique. Philippe Laurent sera 'piloté', vraisemblablement à son insu, par un ancien membre de PIO. Interrogé en août 1989 par La Libre Belgique, Claude Eerdekens ajoutait: 'A Andenne, nous n'avions rien à nous reprocher l'un à l'autre. Benoît de Bonvoisin est un homme étonnant, mais c'est son droit d'être de droite. En tant que bourgmestre, je ne vois rien de répréhensible dans ce qu'il fait ici.' En tant que député national non plus. Au printemps 1989, il nous déclarera froidement que 'la piste de PIO est une mauvaise piste'.[8] La commission 'banditisme et terrorisme' consacrera en tout et pour tout quatre lignes de son rapport à PIO. Heureusement, les sénateurs (parmi lesquels le socialiste Serge Moureaux) de la commission 'Gladio' braqueront deux ans plus tard les projecteurs sur cette étrange officine.

L'homme du renseignement américain introduit de Bonvoisin

1940, les troupes allemandes envahissent la France. A la fin de l'année, un bachelier du Lycée Condorcet devient le plus jeune chef de réseau de la résistance: à 18 ans, Alain Griotteray met sur pied 'Orion' avec deux jeunes Parisiens qui, quarante ans plus tard, deviendront députés du Front National de Jean-Marie Le

Pen.[1] Les Américains prennent rapidement en main Alain Griotteray. Il fait la connaissance de William 'Bill' Casey, chef de l'OSS pour l'Europe. Curieusement, Casey ne soufflera mot de Griotteray ou des principaux membres d'Orion dans son livre consacré à la guerre secrète contre Hitler.[2] Manque d'importance du réseau ou volonté de protéger une 'ligne' américaine encore active? Toujours est-il que, des années plus tard (en 1981) Griotteray, devenu un des éditorialistes du Figaro de Robert Hersant, obtiendra la première interview exclusive du nouveau responsable de la CIA nommé par Ronald Reagan, William Casey.[3]
Mais avant d'en arriver là, Griotteray a encore du chemin à parcourir. Dans l'immédiat après-guerre, il est conseiller de plusieurs ministres, dont celui de la Défense. Il pourra ainsi donner libre cours à sa passion pour le renseignement puisqu'il assurera la liaison entre le service secret français (SDECE) et le contre-espionnage (DST).[4] Dans la foulée, en 1952, il publie sous son nom de guerre (Alain Brayance) une 'Anatomie du Parti Communiste Français' qui le range définitivement dans le camp de l'anticommunisme primaire.

Au milieu des années 50, on retrouve Griotteray dans les rangs des ultras de l'Algérie française. En février 1956, il participe à la 'journée des tomates'.[5] Un an plus tard, le bureau du futur fondateur de l'OAS, le général Salan, est secoué par une explosion. Le chef du Xe corps d'armée à Alger est attaqué au bazooka. Découverts, les auteurs de l'attentat signalent avoir agi à la demande d'hommes politiques soutenant les milieux activistes comme Valéry Giscard d'Estaing ou Michel Debré. Griotteray est également mis en cause par l'enquête déclenchée par le ministre de la Justice de l'époque, François Mitterrand. Il file en Espagne. L'affaire ne passera devant les tribunaux qu'après la prise de pouvoir de de Gaulle en 1958. Le ministre de la Justice s'appelant alors Michel Debré, le capitaine Griotteray peut rentrer tranquillement en France.[6]

Homme d'affaires – il a dirigé pendant des années la firme d'aspirateurs 'Tornado' et la société Birum – Griotteray se lance dans la politique. Il est un des responsables du Parti Républicain, une des composantes de l'UDF. A ce titre, il est de ceux qui ont maintenu les liens entre Giscard et Le Pen[7] et tenté à quelques reprises de regrouper droite extrême et extrême droite.[8] Anticommuniste virulent, il n'hésite pas à fréquenter des milieux proches du SAC et passe pour avoir été membre des réseaux de Georges Albertini, l'homme de la revue Est-Ouest (voir chapitre 2).[9] Le personnage

est cependant contesté dans les milieux de la droite française. Un député n'écrivait-il pas à son égard: 'Je conçois mal que le P.R. confie ses destinées électorales à un personnage qui traîne derrière lui tant de casseroles.'[10] Alain Griotteray n'hésite pas à vivre dangereusement: en 1977, sa seconde résidence est plastiquée. En 1985, il est inculpé de recel d'abus de bien sociaux dans le cadre du financement de sa campagne électorale par la société SETEP dont il est actionnaire.[11]

Griotteray a aussi des ambitions de presse. Grâce à la SETEP, il contrôlait le petit frère français d'*Europe Magazine*, l'hebdomadaire *Minute*. Parmi les actionnaires de *Minute*, on retrouvait l'ancien magnat de la presse belge Maurice Brébart, ex-patron de *La Dernière Heure* à l'époque où Jean Bougerol y écrivait des papiers et actionnaire minoritaire d''*Europe Magazine*' d'Emile Lecerf. Alain Griotteray est surtout actif au sein du groupe du *Figaro* de Robert Hersant. Editorialiste, il n'hésitait pas à faire appel à un nègre, passé aujourd'hui au Front National. Une proximité politique qui ne le gêne pas, puisqu'en juin 1990, alors qu'il est membre de l'UDF, il n'a pas hésité à appeler ses compatriotes à voter pour le Front National lors des élections locales de Villeurbanne.

Griotteray et *le Figaro* ont également été en contact avec la secte Moon, par le biais du *Washington Times* d'Arnaud de Borchgrave. En 1984, il a participé en Colombie à la Conférence Mondiale des Médias, une organisation du révérend coréen. Nouvel hasard, le vice-président de cette conférence n'était autre que Douglas Mac Arthur jr,[12] actionnaire à la même époque de la société belge EIM (voir chapitre 6). On se contentera de constater que Paul Latinus avait, lui aussi, de fréquents contacts avec les dirigeants de la secte Moon.

Au confluent des mondes du renseignement pro-américain, des affaires et de l'anticommunisme virulent, de la droite extrême et de l'extrême droite, Alain Griotteray et Benoît de Bonvoisin étaient faits pour se rencontrer.

1. *La galaxie Barre*, Michel Chamard et Joseph Macé-Scaron, Ed. La Table Ronde, Paris, 1987.
2. *La guerre secrète contre Hitler*, William Casey, Ed. Robert Laffont, Paris, 1988.
3. 'Exclusif: voici le nouveau boss de la CIA', Alain Griotteray, *Le Figaro*, 14 mars 1981.
4. *La piscine, les services secrets français 1944-1984*, Roger Faligot et Pascal Krop, Ed. Seuil, Paris, 1985.
5. *Les résistants*, Roger Falifot et Rémi Kaufer, Ed. Fayard, Paris, 1989.
6. *L'orchestre noir*, Frédéric Laurent, Ed. Stock, Paris, 1978.

7. *Le revenant*, Philippe Reinhard, Ed. Albin Michel, Paris, n.d.
8. *Le système Le Pen*, Joseph Lorien, Karl Criton et Serge Dumont, Ed. EPO, Berchem, 1985.
9. *Les truands du patronat*, Marcel Caille, Ed. Sociales, Paris, n.d.
10. *Le Canard Enchaîné*, 1er mars 1978.
11. 'Un moraliste du Fig-Mag se fait épingler', *Le Canard Enchaîné*, 13 mars 1985.
12. *L'empire Moon*, Jean-François Boyer, Ed. La Découverte, Paris, 1986.

Un avocat...

En novembre 1989, le monde judiciaire belge se pince, croyant rêver. La nouvelle qui circule est incroyable: l'avocat 'rouge' Michel Graindorge accepte de prendre en main la défense du baron Benoît de Bonvoisin! Tout le monde se rappelle les débuts militants du jeune Michel dans les rangs de la Jeunesse Communiste. Il sera plus tard de tous les combats de la gauche et de l'extrême gauche: défense des Allemands de la Fraction Armée Rouge emprisonnés et de leur avocat Klaus Croissant, mobilisation autour de l'hebdomadaire *Pour*, création de l'éphémère mouvement politique 'Démocratie Directe', comité contre le bannissement ou comité contre la guerre du Golfe...

Lorsqu'on sait que dans la bouche de Benoît de Bonvoisin, même 'reconverti' au socialisme andennais, le terme 'extrême gauche' est une insulte ou une grave tare,[9] on comprend que le public soit pour le moins perturbé.

La seule explication rationnelle que nous ayons pu trouver à ce rapprochement de deux hommes au passé si diamétralement opposé réside dans l'existence d'ennemis communs. En 1978, Michel Graindorge fait partie du Collectif des Avocats de Bruxelles qui se réunit à la Brasserie Verschueren. Le Collectif défend les prisonniers politiques allemands membres de la Fraction Armée Rouge. Lors d'une visite qu'il effectue à l'Office des Etrangers pour régler certains problèmes rencontrés par un immigré de ses clients, il est convoqué dans le bureau du patron de la Sûreté Albert Raes. La rencontre portera sur les glissements possibles de la défense de prisonniers dans un cadre humanitaire vers le soutien aux terroristes. Graindorge comprend alors que la brasserie dans laquelle le Collectif des Avocats se réunit et où il a tenu quelques propos 'bien sentis' est 'sonorisée' par les services techniques de la Sûreté. Qui se voient forcés de récupérer en catastrophe leur système d'écoute. Une opération menée à la hâte, avec une série de 'couacs' dont on rigole encore aujourd'hui au square de Meeûs.

Un an plus tard, à son retour de vacances, Michel Graindorge est arrêté. La Justice le soupçonne d'être le Monsieur X qui a aidé de dangereux truands à se faire la malle. Michel Graindorge sera finalement acquitté et seules de petites mains du Comité de Soutien aux Prisonniers Politiques en RFA seront condamnées à des peines de prison. Ce sont des informations recueillies par un informateur de la Sûreté qui ont amené l'arrestation de l'avocat. En 1979, le 'traitant' de cet informateur au square de Meeûs est inconnu du grand public. Il ne va pas tarder, à son corps défendant, à devenir célèbre. Son nom? Christian Smets. Bien entendu.

Voilà pour les ennemis communs à la Sûreté. Il en est d'autres dans la magistrature. Le procureur général de Bruxelles, à l'époque de l'arrestation de Michel Graindorge, était M. Van Honsté. Celle-ci n'a pu avoir lieu sans son feu vert. Et Benoît de Bonvoisin proclame aujourd'hui que Raymond Van Honsté fait partie des 'comploteurs' qui se sont ligués contre lui. Au milieu des années 80, Michel Graindorge a fait condamner le tribunal de commerce de Nivelles pour 'association de malfaiteurs'. En 1984, ce même tribunal nivellois condamnait Benoît de Bonvoisin dans le cadre de la faillite de la LMCI.

... chasse l'autre

L'acceptation par Michel Graindorge de défendre le baron est sans conteste le meilleur coup médiatique réussi par Benoît de Bonvoisin pour épaissir le rideau de fumée dont il veut s'entourer. Coup médiatique, car le véritable penseur de la guérilla procédurière du baron, c'est Me José Saels, un avocat d'affaires ixellois. Une grosse pointure qui connaît VdB, a défendu les intérêts de la famille Tschombé,... Enfant de la guerre, Me Saels a fait ses études, comme une bonne partie de la bourgeoisie catholique, au Collège Saint-Michel. A cette époque, il a fait la connaissance de Bernard de Marcken de Mercken, chef de la troupe scoute du Collège. Parmi les autres galopins qui gambadaient en culotte courte de velours côtelé, François-Xavier de Donnéa de Hamoir, futur ministre libéral de la Défense nationale.

Me Saels a fait ses premières armes en politique du côté libéral, aux élections communales de 1976. Deux ans plus tard, il rencontre le baron Benoît de Bonvoisin, lors d'un cocktail dans la maison familiale à l'occasion d'une campagne politique du CEPIC. En mai 1982, Benoît de Bonvoisin, guidé par un ami commun, vient sonner à sa porte. 'Il se disait victime d'un complot et d'une cabale politique montée par la Sûreté de l'Etat', se souvient Me Saels.[10] Il va devenir l'avocat du baron, de la CIDEP et de PDG. Des dossiers qu'il quittera au fur et à mesure de leur avancement.

Sa défense fougueuse du baron vaudra à Me Saels d'être qualifié d'avocat d'extrême droite. Une accusation dont il se défend: 'J'ai fait mon métier d'avocat en conscience. Je refuse d'être associé à l'extrême droite.'

Me Saels s'est en effet engagé très avant dans la défense du baron comme de PDG et de la CIDEP. Ainsi, les comptes bancaires de cette dernière ont été domiciliés début 1986 à son cabinet. D'autre part, quelques mois plus tôt, Me Saels signait les procès-verbaux des réunions du conseil d'administration de la CIDEP au nom de l'actionnariat majoritaire. Le problème, c'est que plusieurs documents distincts concernant la même réunion très importante du 16 octobre 1985 circulent.[11]

En ce qui concerne les orientations politiques de Me Saels, nous prenons bonne note de ses dénégations. Mais une nouvelle fois, les hasards sont nombreux. En 1960, la Sûreté vient interroger le jeune José Saels à l'Université Catholique de Louvain où il étudie le droit. Un copain à lui, B.R., fils d'une relation d'affaires de son père, faisait son service militaire en Algérie lorsqu'il a rejoint les rangs de l'OAS. En fuite, comme plusieurs membres de cette organisation terroriste, le jeune homme a trouvé refuge en Belgique. José Saels l'a planqué. En 1970, lors d'une conférence qu'il faisait sur la 'guerre révolutionnaire' au Cercle Marin, un club huppé de la capitale, José Saels reprend l'exemple de l'OAS dans sa causerie.

En septembre 1984, Jean-Marie Le Pen tient un dîner-débat à Schaerbeek à l'invitation de proches du baron de Bonvoisin. Alors que les convives venus écouter le leader de l'extrême droite française voient atterrir sur leurs maigres tranches de jambon des pavés lancés par des contre-manifestants, l'homme assis à la gauche du leader français reste imperturbable. Me Saels, avocat occasionnel de Le Pen et de Nols, est en effet présent à cette réunion destinée à lancer la succursale belge du Front National. La veille, *La Dernière Heure* a publié un droit de réponse de son client, Benoît de Bonvoisin, dans lequel ce dernier explique que Le Pen est, finalement, un libéral.[12]

D'autres activités de Me Saels attireront l'attention des policiers: en 1974, il participe à la fondation de l'AJA, une association sans but lucratif qui s'occupe de prévention en matière de délinquance juvénile. Parmi les autres fondateurs, un assistant social qui, des années plus tard, en 1987, sera un des témoins de moralité à la décharge de Marcel Barbier, le militant du WNP condamné pour le double meurtre de la rue de la Pastorale. Me Saels démissionnera en décembre 1976 de l'AJA pour des 'raisons personnelles'.[13] C'est ici que les enquêteurs chargés de démêler les fils des affaires qui agitent la Belgique depuis des années sont intrigués: celui qui le remplace quelques mois plus tard n'est autre que Martial Lekeu.[14] A ce moment, Martial Lekeu était gendarme. Depuis deux ans au moins, il était membre du Groupe G, un groupuscule de pandores proches du Front de la Jeunesse et du WNP. Son nom revient également dans les dossiers des tueries du Brabant wallon. Depuis, il s'est enfui aux Etats-Unis, d'où il a fait

des révélations fracassantes sur les activités déstabilisatrices auxquelles se livrait, selon lui, le Groupe G. Ainsi, dans une interview accordée à l'hebdomadaire flamand *Panorama*, il déclarait: 'J'étais l'un des spécialistes qui devaient former les jeunes gens à l'idéologie de l'extrême droite; il fallait en faire une bande d'individus prêts à tout. Ensuite, je devais rompre tout contact avec eux, de manière à ce qu'ils deviennent un groupe totalement indépendant, et qu'ils commettent des attaques à main armée sans réaliser qu'ils font partie d'un complot parfaitement organisé.'[15]

'C'est un pur hasard. Je ne connais absolument pas Martial Lekeu', nous répond Me Saels.[16] En 1990, ceux qui enquêtent sur les tueries seront à nouveau intrigués par la présence au sein du cabinet de Me Saels d'une jeune avocate stagiaire. Le nom du père de l'aspirante-avocate revient en effet dans des dossiers de trafics et dans ceux des tueries du Brabant. De plus, ils savent qu'elle a été approchée par Madani Bouhouche et Robert Beijer. En ce printemps 1985, les deux compères préparent un coup à l'Université Libre de Bruxelles, où la jeune fille étudiait à l'époque le droit. Elle a refusé d'entrer dans la combine.

Piège pour un ministre

Il est midi. Le ministre Philippe Moureaux, par ailleurs professeur à l'ULB, termine son cours et range ses notes dans sa serviette. Quelques instants plus tard, il pénètre dans l'ascenseur qui mène aux étages du bâtiment des sciences humaines où il a son bureau. Un homme surgi de nulle part s'engouffre derrière lui dans l'ascenseur: 'Je dois absolument vous parler.' Sous le bras, il a un journal replié dont quelques documents dépassent.

Dans le bureau, l'intrus expose les raisons de son empressement: 'Je fais partie d'un groupe de gendarmes qui m'a chargé de vous contacter. Lorsque vous étiez ministre de la Justice, vous avez fait supprimer le fichage politique. Mais celui-ci continue comme avant.' Et de sortir de son journal des documents censés prouver ses dires. 'Je peux vous fournir le fichier en échange de quelques millions. Réfléchissez et parlez-en au Président du Parti. Si vous êtes d'accord, laissez un signal à la fenêtre de votre appartement.' En sortant, l'homme d'ajouter: 'Je vous déconseille vivement de bouger, de déposer plainte. J'en serai un des premiers informés.'

Ce polar de série B inquiète pourtant l'ancien ministre de la Justice. Son déménagement s'est effectué très récemment et seuls quelques proches savent qu'il occupe maintenant un appartement et non plus une maison. L'adresse n'est pas publique. Il est donc placé sous surveillance par une bande dont il ignore la composition.

Trois jours plus tard, les pontes du socialisme belge sont réunis pour inaugurer l'exposition célébrant le centenaire du Parti Ouvrier Belge, an-

cêtre du PS. Dans la salle, deux hommes s'écartent du gros des participants. Philippe Moureaux et Guy Spitaels, le président du parti, examinent la portée de la visite qu'a reçu l'ancien ministre de la Justice. Craignant une provocation qui viserait à amener un responsable du parti dans une discussion qu'on pourrait ensuite fourguer à un journaliste, les deux hommes reprennent part à la fête en ayant décidé de ne bouger sous aucun prétexte.

Quinze jours passent, Philippe Moureaux est dans les couloirs de son université. A nouveau le type apparaît: 'Avez-vous réfléchi à ma proposition?' La réponse est ferme, c'est un niet catégorique. Et l'homme de disparaître aussi mystérieusement qu'il était venu.

Pendant plus de deux ans, Philippe Moureaux n'entendra plus parler de cette affaire. Début 1988, il se détend dans sa maison de campagne, loin du bruit et de la fureur de la politique belge. Cette quiétude est interrompue par un coup de téléphone. L'adjudant Goffinon de la BSR de Bruxelles annonce son arrivée. Robert Beijer vient de révéler que le mystérieux visiteur de Philippe Moureaux n'était autre que Madani Bouhouche. Pendant que celui-ci conversait avec le ministre, Beijer écoutait toute la conversation, caché derrière la porte, grâce à un discret micro-cravate porté par son complice. Dans la foulée, Beijer affirme que les deux anciens gendarmes avaient également pris contact avec VdB pour lui proposer de faire disparaître des pièces de son dossier fiscal. Au même moment, Beijer déclare qu'avec Bouhouche, il entretenait un réseau de planques, de caches d'armes et de voitures où l'on retrouvera des indices liés aux 'affaires'. Pour le compte de qui? La Sûreté, bien sûr.

En 1981, lorsque son cabinet avait rédigé la note accusant de Bonvoisin sur la base des rapports établis par la Sûreté, Philippe Moureaux avait défendu inconditionnellement Albert Raes et son administration. Mais la confiance qui régissait les relations entre les deux hommes s'est, au fil du temps, détériorée. L'éclatement du scandale du WNP et la non-divulgation par la Sûreté des 'projets' d'assassinat, par le mouvement, des deux frères Moureaux, le déballage des dissensions internes au service de renseignements lors du procès de la Pastorale, l'affaire Bouhouche-Beijer ont miné la confiance de l'ancien ministre envers Albert Raes. De plus, l'entourage de Philippe Moureaux se dit convaincu qu'Albert Raes a tenté de mettre l'ancien ministre sous pression dans le cadre de la plainte déposée par de Bonvoisin. Et l'on prétend aussi que l'éclatement de l'affaire Javeau, liée au financement du PS, est une manœuvre de la Sûreté qui se venge. Quoi qu'il en soit, Philippe Moureaux, redevenu vice-premier ministre, a été de ceux qui, à la Pentecôte 1990, ont voulu et ont eu la peau de l'ancien patron de la Sûreté, contraint d'abandonner ses fonctions, et de Christian Smets, suspendu depuis.

Une rupture de confiance

Peu avant ces deux limogeages, le scandale liégeois a explosé. Benoît de Bonvoisin est arrêté et des responsables liégeois du PS sont inculpés dans une affaire de corruption. Dans un premier temps, au PS, on est convaincu que le coup vient de la Sûreté. Quelques mois plus tard, en septembre 1990, Philippe Moureaux y fait allusion, devant les militants du Parti rassemblés en congrès et secoués par les révélations quant au comportement indélicat de certains de leurs responsables: 'Le gouvernement a arrêté un ensemble de mesures d'assainissement de l'appareil répressif d'Etat. Dans ce domaine également, les ministres socialistes sont et seront très vigilants, même si cela doit nous exposer à certaines manœuvres de rétorsion.'[18]

'Le monde politique n'avait plus confiance en l'ancienne direction de la Sûreté. Il n'était plus possible que ces gens soient maintenus en place', nous confiait un ministre du gouvernement Martens VIII. L'inverse était également vrai. Dans l'entourage d'Albert Raes, on suffoque lorsqu'on évoque un possible manque de loyauté de l'ancien patron. On se rappelle aussi les pantalonnades du député Eerdekens et la curieuse évolution du *Nouvel Europe Magazine*, une revue qui toussait dès que le baron éternuait. En 1981, le magazine présentait Philippe Moureaux comme 'grand inquisiteur', lançant 'avec l'aide des gauchistes de *Morgen* et *Pour*' (...) 'une campagne visant à la fois le CEPIC, des hommes d'affaires, des sociétés privées et le *Nouvel Europe Magazine*, soupçonnés d'entretenir des relations avec le 'Front de la Jeunesse', lui-même poursuivi pour infraction aux lois sur les milices privées.'[18] Par la suite, le magazine avait étrangement modifié sa ligne, allant jusqu'à encenser certains propos de l'ancien ministre de la Justice. Dans l'entre-deux, la Compagnie Générale des Eaux n'avait-elle pas approché certains responsables du PS grâce à l'entremetteur Benoît de Bonvoisin?

Des sous dans la cassette

La découverte des fameux carnets du colonel Dubois va accentuer ce climat de suspicion. Jean Dubois, homme de confiance d'André Cools, était administrateur de la filiale liégeoise de la Compagnie Générale des Eaux et d'autres entreprises de la nébuleuse mise en place par André Cools. Des carnets dans lesquels Jean Dubois consignait des résumés de toutes ses rencontres, ses interrogations... Le nom de Philippe Moureaux y est inscrit en regard d'une somme de 400.000 francs. Cet argent aurait vraisemblablement dû lui être versé pour sa campagne électorale communale à Molenbeek en 1988, alors que la Générale des Eaux tentait de mettre la main sur CIBE, la compagnie publique de distribution d'eau à Bruxelles.

Toujours selon les carnets du colonel Dubois, deux autres responsables socialistes bruxellois auraient été sponsorisés à la même époque, pour 300.000 francs chacun: le défunt Léon Defosset et Guy Cudell. Les trois personnes mises en cause ont formellement nié la réalité de ces versements. C'est ici que les choses se corsent.

Nous pouvons affirmer qu'à cette époque, des réunions entre les responsables de la CIBE et des dirigeants de la Générale des Eaux venus de Paris ont eu lieu. Mais l'opération tant souhaitée ne s'est pas réalisée. La CIBE est restée une société publique et la Générale des Eaux comme sa concurrente la Lyonnaise des Eaux ont été éconduites. Selon des informations convergentes provenant des milieux socialistes bruxellois, nous sommes aujourd'hui quasi certains que cet argent n'a pas été versé à Philippe Moureaux. Des doutes subsistent quant à Léon Defosset et Guy Cudell. Par contre, le colonel Dubois et André Cools ont bien rencontré le vice-premier ministre, espérant pouvoir compter sur son soutien dans certaines opérations que les investisseurs liégeois voulaient réaliser hors de la Principauté. Cette réunion a eu lieu au printemps 1988.

On est à la veille d'un été chaud. Dans les rangs des compagnons de route de la Générale des Eaux, il y a du tirage. Roger Van Gheem, leur représentant officiel en Belgique, se rebiffe. Le colonel Dubois le voit le 6 juillet 1988. Van Gheem tire à boulets rouges sur Benoît de Bonvoisin en parlant de ses liens avec l'extrême droite. L'affaire inquiète manifestement les socialistes liégeois qui se proposent de prendre contact avec Jacques Devliegere, alors encore numéro deux de la Sûreté (étiqueté PS) pour recouper les assertions de Van Gheem.

A l'automne 1988, Philippe Moureaux refuse l'aide financière promise par les Liégeois. Est-ce parce qu'il sent le piège? Plutôt que de lui remettre une somme qu'il peut utiliser à sa guise, on lui propose une ligne de crédit ouverte dans une imprimerie de la capitale. Ce qui laisserait des traces précises qui pourraient s'avérer fort utiles pour les généreux donateurs. Dans l'entourage du vice-premier ministre, on nous affirme que c'est effectivement cette méfiance qui a entraîné le refus. Le baron de Bonvoisin doit être désappointé. Car la 'cassette' de Philippe Moureaux intéresse particulièrement le baron. En 1981, celui-ci a porté la responsabilité politique de la fameuse note coulant de Bonvoisin. Dans le courant des années 1987-1988, alors que l'ancien ministre de la Justice était en conflit avec la direction de la Sûreté, il a refusé, tout comme son frère Serge, de baisser pavillon devant le baron. Malgré des approches du top niveau du PS, de Bonvoisin n'a jamais obtenu des frères Moureaux de déclarations 'à la Eerdekens'. Après ces échecs, on constate qu'il tente de glisser, par Générale des Eaux interposée, des billets dans le portefeuille de Philippe Moureaux et d'autres socialistes bruxellois. Une manœuvre identique, tentée par le collecteur de fonds liégeois du PRL, a échoué auprès de Jean Gol, autre ministre de la Justice ayant défendu la Sûreté.

A un bon mois des élections communales d'octobre 1988, l'hebdomadaire *Le Vif* révèle le dessous de certaines activités de la Générale des Eaux en Belgique en matière de gestion des déchets toxiques, ses liens avec le PS liégeois d'un côté et Benoît de Bonvoisin de l'autre.[10] En publiant prématurément des informations sur le rôle du baron dans la CGE, le journaliste Michel Balthasart risque de faire capoter les manœuvres de financement de plusieurs dizaines de responsables politiques réalisées par le baron de Bonvoisin. Nous connaissons la liste de tous ceux que la Justice soupçonne d'avoir bénéficié des largesses du baron. Elle est fort longue et comporte des noms de présidents de parti et de ministres nationaux, régionaux ou communautaires de tout le pays. A leur décharge, il faut signaler qu'ils n'étaient sans doute pas au courant de l'origine des fonds. Ne voulant pas faire le jeu du baron qui cherche à mettre les hommes politques sous pression, nous ne publierons pas cette liste.

De Bonvoisin, ce maître censeur, tente dès lors par tous les moyens d'empêcher la publication des articles du *Vif*. Il essaie de faire intervenir les pontes parisiens de *L'Express* auquel *Le Vif* est associé. N'y parvenant pas, le baron hurle dans les couloirs de l'hebdomadaire bruxellois des propos injurieux. Rien n'y fait. Michel Graindorge tente alors de faire interdire par les tribunaux la parution de l'article. Echec. M[e] Saels essaie d'obtenir la saisie du journal. Nouvel échec. La Justice, respectant les principes de la liberté de la presse, refuse de suivre M[e] Saels et M[e] Graindorge dans leur tentative d'imposer la censure.

Au PS liégeois, c'est la panique. Car Benoît de Bonvoisin est convaincu que Roger Van Gheem est à l'origine des fuites dont a bénéficié *Le Vif* et veut intenter une action judiciaire à son encontre. Mieux, le baron met toute la gomme et veut citer en Justice des témoins comme André Cools et Jean Dubois. Les carnets du 'colon' sont éloquents: 'Il faut arrêter ce procès. Retrait de la plainte Bonvoisin sinon on va au scandale. A. Cools témoin en faveur de Bonvoisin, interrogations et commentaires dans la presse: qu'y a-t-il entre Cools et la CGE? Pourquoi Cools défend-il Bonvoisin? Que fait Bonvoisin à la CGE? La collusion des socialistes et capitalistes pour exploiter et polluer! etc...' Et le colonel Dubois de conclure qu'il faut 'mettre Bonvoisin sur la touche. Etiquette extrême droite est néfaste pour la CGE. PS ne pourrait supporter d'y être associé'.

Pourtant, contre toute attente, c'est Roger Van Gheem qui est mis sur la touche. Benoît de Bonvoisin reste en place. Comme on le verra dans les chapitres suivants, il financera encore la campagne électorale européenne de 1989.

Après le PS, le PRL

Ces mécanismes de financement des partis politiques, Benoît de Bonvoisin les connaît depuis 1975, époque où il est devenu trésorier du CEPIC. Il maîtrise parfaitement chacun des fragiles rouages de cette mécanique extrêmement sensible. Il a des amis dans tous les partis politiques, comme au PRL. A Bruxelles, il entretient d'excellentes relations avec Roger Nols, dont Emile Lecerf, le rédacteur en chef d'*Europe Magazine*, était, avant sa mort, un 'nègre'. Dans la section d'Ixelles du PRL, on retrouvait en 1988 de nombreuses personnalités proches du baron:

– le vicomte Yves de Jonghe d'Ardoye, beau-frère du baron de Bonvoisin, ancien responsable du CEPIC de Bruxelles et du groupe très droitier 'Jeunesse Belge-Belgische Jeugd,' dirigé par Jean Breydel.

– Jean Breydel, ancien secrétaire général du CEPIC et employé de PDG.

– Paul Teichmann, entré au CEPIC après avoir suivi un itinéraire fort proche d'Emile Lecerf, commençant dans les réseaux belges de soutien à l'OAS pour passer ensuite à 'Jeune Europe' et à 'Révolution Européenne'.

– Grégory De Reys: comptable d'*Europe Magazine*.

– Michel Dufrane: ami d'école de Jean Breydel, cet ancien inspecteur des services extérieurs de la Sûreté de l'Etat était membre du CEPIC. Son départ de la Sûreté en 1984 est dû au fait que la direction du service le soupçonnait, à tort ou à raison, d'être un informateur du baron de Bonvoisin dans sa campagne contre la Sûreté de l'Etat. Il est en tout cas un des principaux témoins du baron dans cette campagne.

Un autre ministre dans le collimateur

A la fin de l'année 1981, Jean Gol succède à Philippe Moureaux à la tête du ministère de la Justice. Benoît de Bonvoisin est venu le trouver pour la première fois entre le moment où Marcel Barbier a été arrêté et a proféré les premières accusations sur les liens entre le WNP et la Sûreté d'une part, et le début du scandale WNP dans la presse d'autre part. A plusieurs reprises, Benoît de Bonvoisin rencontrera encore Jean Gol en espérant le faire changer d'avis et l'amener à prendre position contre la Sûreté. A chaque fois, il se heurte à un refus. Les relations établies par Benoît de Bonvoisin dans le cadre des activités de la Générale des Eaux l'aideront encore. Ainsi, la dernière rencontre aura lieu en 1989 à l'hôtel Hilton de Bruxelles, à l'instigation de Georges Goldine. Libéral liégeois, Georges Goldine est alors administrateur délégué de la Compagnie Générale Européenne installée à Liège. Ce midi-là, Jean Gol souffre d'une épouvantable migraine. Prévenant, Benoît de Bonvoisin propose de lui imposer les mains. 'J'ai un fluide qui me permet de faire disparaître les migraines.' Jean Gol, yeux ronds, bouche bée, n'en croit pas ses oreilles. Benoît de Bonvoisin peut aisément se faire passer pour un excentrique. Au début du repas, la conversation est, comme toujours, fort agréable. Mais Jean Gol persistant à dire que, globalement, les informations de la Sûreté de l'Etat concernant le baron sont correctes, le ton monte. Après avoir failli se faire imposer les mains dans un des restaurants les plus sélects de Bruxelles, Jean Gol s'y fait insulter, le baron lançant à la cantonade des 'bandit' et autres 'criminel' à destination de l'ancien ministre.

Cette fois, c'est clair, Jean Gol est un des comploteurs. Après son arrestation dans le cadre de l'enquête sur la CIDEP, Benoît de Bonvoisin n'hésite pas à déclarer à *Libération*: 'Jean Gol (...) fait partie de la loge P2.'[20] Désireux de changer d'image et de se 'rapprocher' des milieux progressistes, Benoît de Bonvoisin frappe juste en visant Jean Gol. A l'instar de la Sûreté de l'Etat, l'ancien ministre de la Justice est un 'bon ennemi'. Proche des milieux gauchistes dans sa jeunesse, Jean Gol est devenu une des figures de proue du parti libéral. Discours sécuritaire, fermeté en matière d'immigration, opération Mammouth (gigantesque rafle dans les milieux progressistes, à l'époque des CCC) et renforcement de la gendarmerie sont des éléments du profil politique de Jean Gol. Pas de quoi attirer les milieux de gauche.

On avait utilisé la même technique à l'encontre d'Albert Raes lorsqu'il avait été décoré par le roi du Maroc. Quel sombre service avait bien pu rendre ce Brugeois à 'notre ami le roi'? La réponse est fort simple. Le fils d'Hassan II était venu étudier quelques mois en Belgique et avait bénéficié d'une protection rapprochée du service spécialisé de la Sûreté. Avec ses gardes du corps, il avait passé quelques moments délicieux. De retour au pays, il avait chanté les louanges de la Sûreté belge et Hassan II avait remercié l'administrateur-directeur général.

On veut des noms

Selon Benoît de Bonvoisin, cette loge P2 à la belge est 'construite sur le modèle italien, mais beaucoup plus internationale. Elle est constituée de membres de la Sûreté de l'Etat, de financiers, politiciens, magistrats, membres du parquet et de la police judiciaire.'[21] A d'autres occasions, le baron ajoute à sa liste des gendarmes, des journalistes, des juges d'instruction, bref, comme le faisait remarquer le substitut Jean-François Godbille, 'dans ces affaires de fraude financière à l'échelle internationale, s'il fallait suivre M. de Bonvoisin, seul le garde champêtre de Maizeret pourrait encore enquêter.'[22] L'observateur averti a remarqué que, dans cette interview accordée en 1990 à *Libération*, Benoît de Bonvoisin ajoute que 'dans cette cellule secrète, on retrouve des concurrents de la Générale des

Eaux qui voient d'un mauvais œil l'arrivée de cette dernière en Belgique'. Cherchant ainsi à justifier ses ennuis auprès de ses patrons français, Benoît de Bonvoisin s'emmêle les pinceaux. Car ce complot a démarré selon lui en 1981 et ce n'est que deux ans plus tard qu'il deviendra un agent de la Générale des Eaux. A force de vouloir trop en faire... Toujours est-il que ces déclarations délirantes lui valent aujourd'hui d'être poursuivi en diffamation par Jean Gol et que sa défense est bien en peine d'apporter le moindre début d'élément de preuve.

Peu importe au baron. Son problème n'est pas de permettre que la vérité soit établie, mais de jeter des écrans de fumée masquant ses malversations financières. Lorsque paraît la note du cabinet Moureaux, *Europe Magazine* répond en publiant une photo de Benoît de Bonvoisin dans des salons à Washington en compagnie de Maurice Brébart, l'ancien magnat de la presse, du banquier David Rockefeller (que Pierre de Bonvoisin a connu au sein du groupe d'influence international 'Bilderberg') et de l'ancien ministre des Finances français Antoine Pinay. Au beau milieu de la crise belgo-zaïroise du début des années 90, *Europe Magazine* publie fort opportunément une lettre de Benoît de Bonvoisin, écrite sur du papier à en-tête du plus grand hôtel de Kinshasa où descendent, d'habitude, diplomates et hommes d'affaires. Le message est clair: je suis une des personnalités belges qui a encore de l'influence sur le général Mobutu.

Même message en France. Lors des perquisitions effectuées à Paris dans le cadre de l'enquête CIDEP, les policiers belges tombent sur des documents qui démontreraient le rôle joué par Benoît de Bonvoisin dans la fourniture de bllindés par la France au régime zaïrois. Paris a refusé de transmettre ces documents à la Justice belge sur intervention, semble-t-il, du cabinet de Michel Rocard. Dans son interview à *Libération*, le baron précise: 'Le gouvernement français a pris ses responsabilités. Il sait très bien que pour pénétrer au Zaïre, on a besoin de Belges. J'ai certainement été le meilleur outil d'ouverture sur l'Europe du Zaïre pour la France'. De même, au printemps 1991, des sources proches des milieux diplomatiques zaïrois nous ont signalé que Benoît de Bonvoisin faisait le siège du maréchal Mobutu lorsqu'il résidait en France, préparant la Conférence Nationale. Selon ces mêmes sources, Benoît de Bonvoisin aurait été porteur d'un message du ministre belge des Relations extérieures. Génial coup de bluff ou réalité, peu importe ici. Cela montre simplement que le personnage utilise tous les moyens à sa disposition pour faire pression sur le monde politique.

Mise en cause d'un nouveau ministre?

Lors de son passage devant la commission d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, le gendarme François Raes allait raconter, sous serment, une bien étrange histoire. Après avoir expliqué que le commandant de la Gendarmerie, le général Beaurir, avait outrepassé les ordres du ministre Philippe Moureaux et chargé ses hommes de protéger discrètement le baron de Bonvoisin, il reparle de Roger Volcher.

Inventeur du carburateur 'miracle' SVB-3, Volcher avait comme 'chevalier servant' le baron Bernard de Marcken de Mercken, un ami de Benoît de Bonvoisin, membre comme lui du CEPIC de Bruxelles.[1] Volcher, défendu un moment par M[e] Vincent van den Bosch, est un ancien gendarme reconverti en chauffeur de taxi puis en restaurateur avant de rencontrer Benoît de Bonvoisin avec qui il va lancer le SVB-3. Tirant jusque-là le diable par la queue, Volcher se met soudain à rouler en Rolls et préside aux destinées de sociétés péruviennes. L'affaire inquiète les autorités judiciaires. En 1978, Interpol-Bruxelles, flairant un trafic international d'armes et de stupéfiants doublé d'escroqueries, envoie un télex à Lima. Dans ce circuit interviendrait la société Général Constructors appartenant à l'industriel André Delhamende. La réponse ne tarde pas: si Volcher est bien connu, les adresses de ses sociétés péruviennes sont bidon.[2]

Alors qu'il travaillait au BND, le commandant François a remis à François Raes ce dossier sur lequel plusieurs services (Police judiciaire, BSR, Sûreté de l'Etat) avaient déjà travaillé. Selon ce gendarme, des éléments très précis se trouvaient dans le dossier. Des armes pénétraient dans le domaine de M. Delhamende, les caisses en ressortaient ensuite remplies de sable et les armes étaient réexpédiées vers une autre destination. Une société d'appareils électro-ménagers de Delhamende était également bidon et des photos montrant des rencontres entre Paul Vanden Boeynants et André Delhamende figuraient dans le dossier. Lorsque François Raes a quitté le BND du commandant François, il a remis ce dossier à un collègue qui s'est suicidé quelques mois plus tard et l'enquête ne semble pas avoir été plus loin.[3]

Lors de son passage devant cette même commission, Paul Vanden Boeynants a nié connaître André Delhamende. Comme Benoît de Bonvoisin, VdB estime qu'un complot a été monté contre lui. Plus subtil que son ancien trésorier, il pose des questions: 'Qui est derrière tout cela? Pourquoi? Qui paie-t-on? Vous avez des preuves? On les fabrique! Vous avez des témoins? On les paie!'[4]
Si Benoît de Bonvoisin parle explicitement de la Sûreté comme de l'instigateur du complot, Paul Vanden Boeynants, plus prudent, se contente de le suggérer. Néanmoins, on constatera que dans sa

plainte contre François Raes, Paul Vanden Boeynants change de discours: il conteste seulement le fait d'avoir, 'dans l'exercice de ses fonctions, favorisé un certain Delhamende',[5] ce dont Raes n'a jamais fait état.[6]

Si l'ancien président du CEPIC nie de manière variable avoir été en relation avec André Delhamende, il ne peut en aller de même avec l'ex-trésorier du CEPIC Benoît de Bonvoisin. L'Inspection Spéciale des Impôts de Bruxelles a en effet détecté un versement de deux millions de francs d'André Delhamende à une société au Liechtenstein dans laquelle on retrouve Benoît de Bonvoisin.[7]

André Delhamende, quant à lui, affirme avoir été blanchi par la Justice dans les affaires évoquées par François Raes. Homme d'affaires bien connu dans le milieu de l'aviation, Delhamende n'y jouit pas d'une réputation sans tache. Parti négocié la vente d'avions dans un pays équatorial, il n'a pas hésité à se faire passer pour le ministre belge qui était prévu au programme mais qui n'avait pu l'accompagner. Des clients sont insatisfaits, un pilote l'accuse de vendre des coucous branlants. André Delhamende ne se contente pas de vendre des avions, il est aussi impliqué dans des marchés d'armes.[8]

Mais André Delhamende est surtout connu pour son projet Squalus, un avion d'entraînement. La Région Wallonne a investi dans ce projet quelque 166 millions de francs sous forme d'avance récupérable. Mais le contribuable belge ne retrouvera sa mise qu'à la vente du 237e appareil. Pendant sept ans, le Squalus n'a rien été d'autre qu'un gouffre financier. Dès 1988, l'armée belge, qui aurait dû servir de vitrine au Squalus, avait refusé cet avion dans un rapport peu flatteur.[9]

Personnage se trouvant dans le collimateur d'une bonne partie des services de renseignements occidentaux, dont la Sûreté de l'Etat belge, œuvrant dans un milieu particulièrement sensible, André Delhamende s'arrange pour être au mieux avec le monde politique. Ainsi, en août 1985, il n'hésitait pas à envoyer une lettre à Melchior Wathelet, alors ministre wallon des Technologies nouvelles. Il le remercie de l'aide apportée par le ministre dans divers dossiers et lui parle de projets futurs: développement du Squalus, vente d'avions à la Chine, contacts avec des colonels de l'armée américaine... Et d'ajouter, en guise de conclusion: 'Puis-je vous dire que nous avons apprécié à sa valeur entière votre aide formidable aux USA. Vous êtes très bien, beaucoup mieux que je ne le croyais et c'est très sincère. Que puis-je faire pour vous aider? Dans votre campagne politique'. Et le ministre d'ajouter à la main: 'On verra. D'abord terminer dossier.'[10] Dans l'entourage de Melchior Wathelet, on nous assure que le ministre n'a jamais bénéficié des largesses d'André Delhamende.

1. Réquisitoire du substitut du procureur du Roi Jean-François Godbille au procès PDG, 6 février 1991.
2. Ibidem.
3. Minutes de l'audition de François Raes devant la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, 22 juin 1989.
4. Minutes de l'audition de Paul Vanden Boeynants devant la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, 21 février 1990.
5. Citation du 7 mars 1990 de Paul Vanden Boeynants à l'encontre de François Raes, archives des auteurs.
6. Minutes de l'audition de François Raes devant la commission parlementaire d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, op.cit.
7. Ibidem.
8. 'Maman, ai-je raté l'avion?', Didier Hamman, *L'instant*, 21 février 1991.
9. 'Maman, ai-je raté l'avion?', op.cit.
10. Lettre d'André Delhamende au ministre Melchior Wathelet, août 1985, archives des auteurs.

Retour au PRL

On a une nouvelle preuve de ces pressions sur le monde politique dans le chef de Daniel Ducarme, l'ancien vice-président du PRL. Selon des rumeurs persistantes, cette bonne vieille stratégie qui instaure la méfiance, Daniel Ducarme aurait effectué plusieurs voyages à Paris pour rencontrer, en compagnie du baron de Bonvoisin, les dirigeants de la CGE. A une reprise, il aurait logé dans l'appartement dont ce dernier dispose dans la Ville lumière, à la rue des Bernardins. Il est vrai que, ministre wallon de l'environnement de 1985 à 1987, il gérait un département 'cible' de la Générale des Eaux.

Dans le climat généralisé de suspicion qui existe en Belgique, on ajoutait que Daniel Ducarme entretenait des relations avec l'extrême droite. Il est vrai qu'en septembre 1973, il a participé à un colloque avec d'anciens militants de Jeune Europe reconvertis à la cause européenne. On ajoutait qu'une personne dont nous avons déjà parlé, Bernard Mercier, se trouvait sur la même liste PRL que Daniel Ducarme aux élections communales de 1982 à Thuin. Dans son bureau au sommet de l'ancien Centre Martini à Bruxelles, Daniel Ducarme est songeur: 'Bernard Mercier est effectivement venu au PRL en 1982. Il faisait partie de ces anciens du CEPIC qui, via le Parti Libéral Chrétien, ont rejoint les rangs du PRL. Mais dès que nous avons été mis au courant de ses liaisons avec l'extrême droite, nous l'avons écarté. J'ai effectivement rencontré Benoît de Bonvoisin lors de la campagne électorale des européennes de 1984. J'étais premier sup-

pléant et je suis entré au Parlement européen en juillet, suite à la démission de M. Roger Nols.'

'Cette rencontre avec Benoît de Bonvoisin s'est faite à mon insu. J'avais rendez-vous avec deux journalistes du *Pourquoi Pas?* qui devaient me conduire à Paris pour participer à un débat au *Figaro Magazine* sur les dossiers européens. En pénétrant dans la voiture, je me suis retrouvé à côté d'un personnage qu'on m'a présenté comme étant Benoît de Bonvoisin. Je n'ai jamais vraiment saisi le sens de sa présence, car il n'a formulé aucune demande précise.'

'Par la suite, dans la gestion des déchets, j'ai effectivement rencontré des représentants de la Générale des Eaux et d'autres sociétés regroupées dans 'Intradel'. Mais il s'agissait de demandes d'explications sur certains points du dossier.'

'J'ai vu Benoît de Bonvoisin une seconde fois. A l'automne 1989, il a forcé la porte de l'Hôtel de Ville de Thuin dont je suis bourgmestre. A l'époque, j'étais candidat à la vice-présidence du PRL, fonction que j'occupe aujourd'hui. Il voulait à toute force m'expliquer que Jean Gol était quelqu'un de peu fréquentable et qu'il avait eu beaucoup de problèmes avec lui. Puis, il en est venu au fait: Jean Gol m'en voulait aussi depuis qu'avec Antoine Duquesne, je briguais la direction du parti. A l'époque, j'ai trouvé cela plutôt marrant. Ce n'était pas vraiment une révélation!'[23]

Manipulations sur un journaliste

Les hommes politiques n'ont pas été les seuls à être soumis aux manipulations et aux pressions du baron de Bonvoisin. Nous avons déjà eu le témoignage de Gérard Rogge et de Michel Bouffioux sur la manière dont la défense du baron cherchait à les piloter. D'autres journalistes ont été régulièrement accusés d'être rémunérés par cette même Sûreté pour écrire des papiers favorables au square de Meeûs. Accusations très graves dans une profession aussi sensible que celle de journaliste. On met directement en cause l'intégrité morale de celles et ceux qui ont pour mission de transmettre au public, le plus honnêtement possible, le résultat de leurs recherches.

Jeudi 6 juillet 1989, 15h20. Un jour d'été chaud et orageux. Derrière sa vitre blindée, le planton du Comité Supérieur de Contrôle observe l'homme au costume beige clair, chemise et cravate bleues qui lui remet sa carte d'identité. Quelques instants plus tard, le commissaire Dorpe vient chercher son 'client'. Veston sport, chemise 'button down', le policier est connu dans la maison pour son élégance discrète. 'Encore un type qui va se faire cuisiner

dans le cadre de l'affaire de Bonvoisin-Sûreté de l'Etat', se dit le planton en regardant les deux hommes s'éloigner. Et s'épongeant le front, il replonge dans ses mots croisés.

Suivant le policier, le journaliste s'étonne de ne pas être conduit dans le bureau du commissaire mais dans une autre pièce, au fond du couloir. Deux adjoints du commissaire les y retrouvent. 'Vous allez être confronté à quelqu'un. A partir de maintenant, silence absolu, jusqu'à ce que je vous adresse la parole', précise Dorpe avant de sortir. Le journaliste allume une de ses éternelles Gitanes à bout blanc. Il préfère les françaises, affirmant que les belges le font tousser. Qui va-t-il rencontrer? Mystère. Depuis plusieurs années, à l'instar d'autres journalistes, il est accusé d'être un informateur rémunéré de la Sûreté de l'Etat. Ancien de PDG et d'*Europe Magazine*, il a sans aucun doute connu le commissaire Smets. Encore une fois, on essaie de transformer la réalité et d'en faire un journaliste rémunéré par le square de Meeûs pour 'salir' de Bonvoisin. Il n'est pas le seul reporter qu'on tente d'impliquer dans un 'complot' anti-baron. Mais avec lui, cela a été loin.

Certains membres de la direction du CEPIC ont tenté de le faire passer pour l'Informateur Répertoire Central (IRC) 916. Heureusement pour lui, il a été facile de prouver que l'IRC 916 n'a pu être recruté qu'aux alentours de 1967. A l'époque, il n'avait que 20 ans... Et nous pensons avoir identifié l'IRC 916. Si nous ne nous trompons pas, ce n'est pas la même personne. Dans le dossier de Dorpe, il y a pourtant des déclarations formelles d'anciens agents de la Sûreté comme Michel Dufrane ou Robert Chevalier qui affirment pouvoir le reconnaître et qui l'accusent d'avoir touché de l'argent. Qui donc va franchir la porte avec Dorpe?

Quelques minutes plus tard, le commissaire réapparaît en compagnie d'un homme d'une bonne trentaine d'années. De taille moyenne, il est rougeaud, vêtu d'un pantalon de velours côtelé, d'une chemise en flanelle type 'Western' et d'un pull bordeaux. Dorpe s'assied derrière son bureau et observe les deux hommes. Sous ses dehors affables, c'est un redoutable professionnel. Pas le genre à interroger ses 'clients' avec un bottin de téléphone. Les yeux plissés, il épie les réactions de ses deux témoins. Il lit l'ahurissement dans leurs regards, chacun d'eux grattant dans ses souvenirs pour voir si...

Rompant le silence pesant, Dorpe demande à l'homme à la chemise Western s'il reconnaît la personne en face de lui. Non. Catégorique et formel. Même réponse dans l'autre sens. 'Messieurs, il ne me reste plus qu'à effectuer les présentations', poursuit le commissaire. 'M. Michel Dufrane, voici M. Jacques Offergeld.' Sûr de

son effet, Dorpe sort calmement son paquet de 'Doize' et s'allume une cigarette. Dufrane est cramoisi, Offergeld fulmine.

Tapotant sur un dossier enserré dans une farde rose, Dorpe poursuit: 'M. Dufrane, vous avez pourtant déclaré que vous connaissiez M. Offergeld et qu'il avait été engagé comme informateur à la Sûreté pour nuire à M. de Bonvoisin.' Offergeld, rageur: 'Vous avez même été raconter à des personnes de mes relations que vous m'aviez vu dans les bureaux de la Sûreté.' Dufrane bredouille: 'Eh bien oui, je croyais, c'est ce qui se disait, c'est Chevalier qui m'en avait parlé...'

Robert Chevalier, Jacques Offergeld l'a rencontré en compagnie d'un autre fonctionnaire de la Sûreté. Ils lui avaient, comme à bon nombre d'autres journalistes, demandé à le voir. Lors de la rencontre, ils ont dit pis que pendre de Christian Smets et d'Albert Raes. Ils lui ont même promis une photo montrant un employé de l'ambassade de Yougoslavie déposant une caisse de bouteilles dans le coffre de la voiture de M. Raes. Encore cette histoire d'Albert Raes, agent d'influence de l'Est... Mais comme aucune des informations fournies par ses interlocuteurs du square de Meeûs n'a pu être valablement recoupée, Offergeld a coupé court à ces relations.

Il est temps d'en venir à Liège. Revenu sur le porte-bagages d'une société française protégée par l'Elysée, Benoît de Bonvoisin va jeter son dévolu sur cette Principauté, berceau de sa famille et bastion du Parti Socialiste belge. 'Liège et la Wallonie ont été dépecées par la Générale de Belgique. J'ai fait venir la Compagnie Générale des Eaux. Cela méritait de me donner un 'pecket' plutôt qu'une tomate pourrie.'[24]

Notes

1. Les informations concernant la Générale des Eaux et son patron André Dejouany contenues dans ce chapitre proviennent, entre autres, de *La république des loups, le pouvoir et les affaires*, Airy Routier, Ed. Calmann-Lévy, Paris, 1989 et *Les nouvelles 200 familles, les dynasties de l'argent, du pouvoir financier et économique*, Ed. Belfond, Paris, 1990.
2. Entretien avec les auteurs, 15 juillet 1991.
3. 'Confidentiel', *Europe Magazine*, 1er avril 1983.
4. Archives des auteurs.
5. Compte-rendu analytique du *Journal Parlé RTBF* du samedi 20 novembre 1982 à 9 heures.
6. Lettre de Claude Eerdekens au baron Benoît de Bonvoisin, 6 octobre 1986, archives des auteurs.
7. Interview du baron de Bonvoisin, *Pourquoi Pas?*, 7 août 1988.
8. Entretien avec l'un des auteurs, printemps 1989.
9. 'Un bon voisin et une mauvaise locataire', droit de réponse de Benoît de Bonvoisin dans Pan, 23 octobre 1991.
10. Entretien avec les auteurs, 16 mai 1991.
11. Archives des auteurs.
12. 'Le CEPIC, Nols et Le Pen, une mise au point de M. de Bonvoisin', *La Dernière Heure*, 28 septembre 1984.
13. Lettre de démission, archives des auteurs.
14. Extraits du *Moniteur Belge*.
15. Interview reprise dans *L'enquête, 20 années de déstabilisation en Belgique*, Hugo Gijsels, Ed. La Longue Vue, Paris-Bruxelles, 1990.
16. Entretien avec les auteurs, 16 mai 1991.
17. Compte-rendu du congrès du PS, *La Libre Belgique*, 17 septembre 1990.
18. 'Moureaux: un drôle de ministre...', *Europe Magazine* n°134, juillet 1981.
19. 'Les grandes manœuvres', Michel Balthasartt, *Le Vif/L'Express*, 2 septembre 1988 et 'Le temps des intrigues', Michel Balthasartt et Serge Dumont, *Le Vif/L'Express*, 9 septembre 1988.
20. 'Le baron noir dénonce une loge P2 belge', Sylvain Ephimenco, *Libération*, 15 juin 1990.
21. Ibidem.
22. Réquisitoire du substitut du procureur du Roi Jean-François Godbille dans l'affaire PDG, 6 février 1991.
23. Entretien avec l'un des auteurs, 7 juillet 1991.
24. Entretien avec les auteurs, 15 juillet 1991.

8. Ardente et dispendieuse

La Compagnie Générale des Eaux, une multinationale tentaculaire

Avant d'entrer dans le vif du sujet, les 'affaires' liégeoises, il nous a paru intéressant de présenter les activités de la Compagnie Générale des Eaux tant en France que dans le reste du monde. Spécialisée, à l'origine, dans la distribution d'eau, la Compagnie Générale des Eaux a connu au cours de ces dix dernières années une importante diversification. Une diversification qui possède ceci de spécifique qu'elle s'appuie surtout sur des secteurs où les pouvoirs publics jouent un rôle essentiel.

En France

Le chiffre d'affaires de la Compagnie Générale des Eaux est proche des 700 milliards de francs belges, ce qui en fait une des entreprises européennes les plus importantes. Elle regroupe 1.225 sociétés et emploie directement 154.000 personnes dont un tiers hors de France. Il est intéressant de noter que le secteur 'bâtiment et travaux publics' représente un tiers de son chiffre d'affaires, la distribution d'eau 15%, l'énergie thermique 9,4% et l'énergie électrique 8,2%.

Mais la Compagnie Générale des Eaux a également investi dans des secteurs particulièrement porteurs tels que l'environnement (ramassage et traitement de déchets ménagers et industriels), l'épuration des eaux, la promotion immobilière, la télévision par câble ou l'audiovisuel.

Hors de France

La Compagnie Générale des Eaux est présente dans la quasi-totalité des pays de la CEE, aux Etats-Unis, en Afrique ainsi que dans les pays pétroliers. Cette présence internationale se remarque dans des grands chantiers comme le métro de Caracas ou l'aéroport de Djakarta. La Compagnie Générale des Eaux a également adopté une tactique de prise de participation dans des secteurs clés de l'économie des voisins directs de la France. Elle détient ainsi une part significative du holding Electrafina en Belgique, elle construit et exploite des centrales électriques en Espagne, en Italie et au Portugal tandis qu'elle a racheté, en Grande-Bretagne, les quatre sociétés s'occupant de la distribution d'eau à Londres et dans le sud de l'Angleterre. Mais la Compagnie Générale des Eaux s'intéresse aussi aux plus petits en prenant dans

certains pays, et notamment en Belgique, le contrôle de Petites et Moyennes Entreprises (PME) dans des secteurs tels que le chauffage central (particulier et industriel), la réfrigération, les canalisations d'eau, l'immobilier, les travaux publics, les déchets industriels et ménagers, etc.

En Belgique

Nous avons dressé une liste, non exhaustive, de quelque 25 sociétés contrôlées directement ou indirectement par la Compagnie Générale des Eaux. Au sommet de cette pyramide, deux filiales installées en Belgique: la Compagnie Générale de Chauffe (CGC) et Montenay. Quant aux autres sociétés, dont les activités couvrent les secteurs traditionnels de la Générale des Eaux, il s'agit de PME au sein desquelles la présence de la Compagnie Générale des Eaux reste très discrète. C'est sans nul doute au niveau du rachat de ces PME ou des prises de participations que le baron de Bonvoisin a joué un rôle très efficace de lobbyiste.

On retrouve le groupe français dans les deux usines d'incinération des ordures ménagères bruxelloise et liégeoise (Fabricom, jusqu'en 91), dans Sobagi II à Engis (déchets industriels), dans une société de surveillance à Charleroi (Sambreveille), dans l'exploitation du chauffage central et l'entretien des ascenseurs de l'Université de Liège (CGC et CG2A), dans des sociétés de désinfection et dératisation (Désinfection Intégrale), dans JC Decaux Belgium (mobilier urbain), etc.

Mais surtout, la Compagnie Générale des Eaux a créé en 1987 à Liège une filiale à 100%: la Compagnie Générale Européenne. La CGEur qu'elle présentait alors comme sa tête de pont vers l'Europe du Nord et qui s'est principalement distinguée par son implication dans les différents scandales qui ont abouti à l'inculpation de son directeur, Georges Goldine, et de l'ancien bourgmestre de Liège, Edouard Close, pour corruption de fonctionnaire.

La naissance de ces scandales dans le sillage de la Compagnie Générale des Eaux n'a rien d'exceptionnel. En France, plusieurs marchés passés entre certaines de ses filiales et les pouvoirs publics ont été purement et simplement annulés. La Compagnie Générale des Eaux a également été impliquée dans les scandales qui ont secoué la ville de Nice et ont abouti à la fuite du maire, Jacques Médecin. En novembre 1989, l'hebdomadaire *L'Evénement du Jeudi* rapportait une anecdote sur les pratiques de la Compagnie Générale des Eaux: en juin 1986, le maire socialiste d'Angoulême, M. Boucheron, avait tout fait pour que la Compagnie Générale des Eaux obtienne le marché de la distribution d'eau assurée jusque-là par le secteur public. Le contrat prévoyait que le contrôle de gestion de ce marché serait assuré par deux bureaux d'études privés auxquels la Com-

pagnie Générale des Eaux devait verser 6% de ses recettes. Or, généralement, cette tâche est assurée par une administration départementale contre 0,5% des recettes. Quelque temps après la signature du contrat, les bureaux d'études engageaient un ingénieur-conseil qui n'était autre que... le maire Boucheron! Bien entendu ces deux bureaux ne réalisèrent jamais le moindre travail mais touchèrent 2 millions de FB en neuf mois.

Contexte historique

Puissance économique à l'affût de toute possibilité d'implantation, la Compagnie Générale des Eaux devait inévitablement s'intéresser à la région liégeoise. Elle y débarque dans un contexte économique et social particulièrement délabré. Depuis les élections communales de 1982 (arrivée des Ecolos au pouvoir), la vie politique liégeoise est marquée par les graves difficultés financières que connaît la Ville. Si l'endettement remonte à la fin de la Seconde Guerre mondiale, il est clair qu'une politique prestigieuse mais coûteuse, menée dans les années soixante et septante, l'a conduite non pas au bord du gouffre mais dans le gouffre.

L'exemple de gabegie le plus extraordinaire est sans conteste le projet d'aménagement de la place Saint-Lambert. Ce projet date d'il y a 25 ans et a transformé le centre-ville en un gigantesque chantier depuis 15 ans. Des dizaines de bâtiments ont été rasés mais, à l'heure actuelle, rien de neuf n'est encore sorti de terre. Pire, la vaste gare des bus qui avait été construite en sous-sol est actuellement transformée en parking tandis que les fondations de la future annexe du Palais Provincial ont été purement et simplement démolies pour laisser place à un autre projet.

Certes les travaux définitifs du réaménagement de la place Saint- Lambert ont débuté fin 1990. Les Liégeois connaîtront probablement le visage de leur nouveau centre-ville à l'aube de l'an 2000. Pour l'anecdote, le cahier des charges de l'aménagement de la place Saint-Lambert n'avait été imprimé qu'à un nombre très limité d'exemplaires avant distribution aux candidats et chaque exemplaire avait été piégé de manière à pouvoir connaître l'origine d'une fuite éventuelle!

Ce cahier des charges était toutefois tellement draconien que seuls deux dossiers devaient aboutir sur le bureau du ministre Dalem. Et aucun des deux n'était recevable, car ils ne respectaient pas... le cahier des charges! D'un côté, l'offre remise par un groupe carolorégien, Sotraba, était rejetée parce que le soumissionnaire n'offrait pas suffisamment de garanties professionnelles et financières... De plus, il refusait de racheter les emplacements de parking déjà construits au prix fixé par la Région Wallonne. Un prix particulièrement élevé, la Région souhaitant par ce biais récupérer une partie des investissements réalisés sur le site.

La seconde offre émanait de l'association Notger-Espace Saint-Lambert. Elle était également refusée car elle s'éloignait du cahier des charges en prévoyant une modification importante et coûteuse des voiries. Le consortium Notger-Espace Saint-Lambert avait peut-être cru qu'en raison de son poids, il arriverait à imposer une modification du cahier des charges. Il s'était trompé et pourtant le consortium regroupait le gratin des entrepreneurs et des sociétés immobilières travaillant en Belgique: la Compagnie Immobilière de Belgique (filiale de Tractebel), Investissements-Promotion et CFE-Bageci (Lyonnaise des Eaux et Dumez), le groupe De Pauw, Cop et Portier, Moury, Franky, Duchêne, de Modave (Fougerolle et Compagnie Générale des Eaux), Réforme et Nizet, etc. Les responsables de l'aménagement de la place Saint-Lambert avaient crié haut et fort que leur cahier des charges serait respecté. Ils ne pouvaient donc reculer et les deux offres étaient refusées. Mais quelque temps plus tard, dans la torpeur estivale, ils décidaient discrètement de diviser le projet en plusieurs phases. La première phase à réaliser était celle des parkings, la seconde celle des immeubles de surface. C'est ce qui s'appelle une élégante volte-face. Et s'étonnera-t-on de voir la construction des parkings (c'est-à-dire ce qu'il y a de plus immédiatement rentable) déclarée prioritaire?

Autre exemple de travaux inutiles, le fameux métro urbain. Cela fait une bonne quinzaine d'années que l'on a commencé à en parler. Fin des années 70, certains tronçons souterrains ont été construits puis le projet a été abandonné, rendant inutiles ces travaux effectués à coups de millions. Après 1982 est apparue l'idée du Transport Automatisé Urbain (TAU). Un métro de taille réduite, entièrement automatisé, pour l'implantation duquel des études sont commandées. On exposera même une rame du TAU au beau milieu du chantier de la place Saint-Lambert. Finalement, face à l'opposition des commerçants qui craignent que ce gigantesque chantier, qui ouvrira la ville de part en part, ne fasse fuir la clientèle, face aussi au délabrement des finances communales (la Région Wallonne refusant de supporter à 100% le coût des travaux), ce deuxième projet sera abandonné. Et l'on rangera au placard les coûteuses études préalables.

Ces quelques exemples pour montrer que la Ville de Liège a longtemps été gérée dans l'incohérence la plus totale. Le phénomène a été très perceptible au niveau de la politique de l'emploi. Après avoir engagé des fonctionnaires communaux à la pelle, dans un seul souci de clientélisme électoral, on a été obligé de réduire de moitié en dix ans l'effectif du personnel communal. Des mesures douloureuses qui ont conduit, à deux reprises, à des situations d'émeute dont les images ont fait le tour du monde. Parallèlement à ce dégraissage vigoureux, la Ville a été obligée de céder une partie de son patrimoine et de privatiser une partie de ses services.

C'est dans ce contexte de faillite permanente et d'incapacité chronique à gérer correctement les finances communales qu'est apparue la Compagnie Générale des Eaux accompagnée de ses filiales. Un débarquement qui annonçait la relance économique pour certains, mais qui aboutit aux scandales que l'on sait.

Les parkings et le plan de stationnement

Depuis le début des Golden Sixties, la Ville de Liège est un terrain propice à la spéculation immobilière. L'un des premiers projets à y avoir fait scandale fut celui de la construction de la cité administrative (une tour d'une quarantaine d'étages), du bâtiment de l'ancien Innovation et des parkings y attenant (Saint-Georges et Cité).

En 1965, la s.a. 'Consortium des Parkings' dont l'actionnaire majoritaire (plus de 50% des parts) est Charlie De Pauw possède les droits emphytéotiques sur trois terrains situés en plein centre-ville. Au total, près de 11.500 mètres carrés répartis en trois parcelles situées entre la rue Féronstrée et le quai de la Batte. Les droits emphytéotiques ont été cédés au 'Consortium des Parkings' par la Caisse nationale des pensions pour employés en novembre 1963. La réalisation de ce bail emphytéotique sera l'objet d'une série d'observations dans le 126e cahier de la Cour des Comptes.

Le projet mis en cause par la Cour des Comptes consiste en la construction de deux complexes immobiliers et de deux parkings sur ces terrains cédés en bail emphytéotique par la Ville de Liège. Il s'agit d'un investissement de 300 millions. Par un jeu de conventions en cascade, toutes passées le 18 novembre 1963, la Ville de Liège, qui reste propriétaire des terrains, en a cédé la jouissance à quatre sociétés privées (dont la principale est le Consortium des Parkings) à condition qu'elles y construisent la cité administrative, un complexe commercial et deux parkings. Dans la foulée, les sociétés privées céderont leurs droits emphytéotiques (accordés par la Ville de Liège) à la Caisse nationale des pensions pour employés tout en lui vendant les bâtiments et parkings à construire. Ensuite la Caisse nationale donnera en location la cité administrative à la Ville de Liège tandis qu'elle louera le centre commercial et les parkings aux sociétés privées. A la fin des baux emphytéotiques (1999 pour la cité administrative et 2026 pour le reste), la Ville deviendra propriétaire des bâtiments, sans indemnités.

Sur cette opération immobilière, la Cour des Comptes va livrer une série d'observations particulièrement édifiantes: en ce qui concerne la Caisse nationale, il ne s'agit plus d'un placement en immeubles tel qu'on l'entend généralement mais plutôt d'un prêt consenti à la Ville de Liège, qui

devient propriétaire en 1999 d'un important immeuble en échange d'un loyer particulièrement bas. En ce qui concerne le Consortium des Parkings, la Cour des Comptes estime que son rôle n'est d'aucune utilité apparente dans cette opération. Une opération qui lui permet de réaliser un gain de plus de 100 millions de francs. Enfin la Cour des Comptes révélera qu'une dérogation aux clauses contractuelles a entraîné, pour la Caisse nationale, une dépense supplémentaire de 5 millions en faveur du Consortium des Parkings. Pour la Cour des Comptes il s'agit là d'une libéralité en faveur de l'entrepreneur.

Comme c'est généralement l'habitude, les observations de la Cour des Comptes resteront lettre morte et le projet immobilier sera mené à bien. Vingt ans plus tard, les noms d'actionnaires des sociétés impliquées dans ce projet (famille De Clerq, famille Blaton et famille De Pauw) réapparaîtront dans les conseils d'administration de sociétés impliquées, directement ou indirectement, dans les différentes 'affaires liégeoises'.

Ainsi Adolphe (dit Ado) Blaton est administrateur et vice-président du World Trade Center. Dans les locaux du World Trade Center est installée une asbl (WTC Association) qui organise régulièrement des réunions où se côtoient hommes d'affaires, industriels, personnalités politiques, journalistes et autres. Le secrétaire du WTC Association (en 1990) n'est autre que le Liégeois Jean Hardy qui est également le maître de cérémonie de ces réunions. C'est lui qui apprendra, au cours d'un de ces dîners, à l'industriel bruxellois Oscar Rauwers que la Ville de Liège envisage l'installation d'horodateurs. C'est lui qui servira d'intermédiaire entre Oscar Rauwers et le bourgmestre Edouard Close tout au long de la négociation de ce dossier. C'est ainsi qu'il entrera au conseil d'administration de la Société Wallonne de Gestion du Stationnement en tant qu'administrateur. La SWGS gère les horodateurs liégeois et Jean Hardy, qui n'y a pas investi un franc, y a droit à 33% des bénéfices.

Ado Blaton était jusqu'en 1988 actionnaire majoritaire de la société 'Bâtiments et Ponts', l'une des plus importantes entreprises du secteur de la construction belge. Cette année-là, il cédera ses parts à la Compagnie Générale de Bâtiment et de Construction (CBC), filiale de la Compagnie Générale des Eaux française qui réalisera ainsi une de ses plus belles opérations en Belgique. Ecoutons plutôt ce que l'on dit de cette opération dans le rapport de gestion 1988 du groupe Compagnie Générale des Eaux:

'C'est au milieu de l'année que le groupe CBC a pris le contrôle de l'importante entreprise belge Bâtiments et Ponts Construction. Avec sa filiale flamande ABEB, cette entreprise a réalisé en 1988 une production de travaux de 3,5 milliards de francs belges et elle devrait connaître, avec le redressement de la conjoncture dans le secteur de la construction en Belgique et les développements de l'agglomération bruxelloise, un bon

essor dans les années à venir.' On retrouve Ado Blaton (avec Claude et Yves De Clercq et Alain De Pauw) dans le conseil d'administration de la société Naparc qui gère à Liège les parkings Cité, Saint-Georges, Trianon et Léopold. Jean Hardy a droit à un pourcentage des bénéfices réalisés par ces deux derniers parkings, sans avoir investi quoi que ce soit dans Naparc. Pour quels services rendus?

Naparc est très active à Liège depuis près d'un quart de siècle. Ainsi, en 1970, elle rachetait le bail concédé à la s.a. BP (British Petroleum) par les 529 propriétaires des parkings Souverain-Pont et Saint-Denis. Deux ans plus tard, Naparc envoyait une lettre de résiliation aux propriétaires ou leur proposait de réduire le loyer d'environ 20%. Naparc utilisera ce procédé à chaque résiliation triennale jusqu'en 1982 année où les propriétaires résilieront le bail qui les lie à Naparc. Si l'on en croit l'avocat des propriétaires de ces deux parkings, en 14 ans, Naparc n'a effectué aucun frais d'entretien.[1] Le couteau sur la gorge, les propriétaires demandent au bourgmestre d'intervenir pour que soient diminués les impôts qu'ils paient à la Ville.

Dans son courrier, l'avocate s'élève contre les avantages accordés par la Ville aux exploitants de parkings ouverts. Les sociétés qui exploitent ces parkings installés sur des terrains dont les immeubles ont été rasés après expropriation ne paient, en 1984, aucun précompte à la Ville. Les deux principaux exploitants sont Naparc et Uhoda qui, toujours selon cette avocate, ne paient que des sommes ridicules à titre de redevances. Il s'agit en fait d'une concurrence tout à fait déloyale vis-à-vis des parkings couverts. Et cela continue en 1991. Il est évidemment difficile de se procurer certaines données dans ce genre de dossier, mais selon nos informations la société Uhoda payait, en 1990, une redevance annuelle de 45.478 francs au Ministère des Finances pour l'exploitation des parkings Paradis (500 places dans le quartier de la gare des Guillemins). Pour le terrain de l'ancien Sarma, place Saint-Lambert, la même société payait 27.796 francs à la Régie des Bâtiments du Ministère des Travaux publics ainsi qu'une modeste redevance à la STIL, propriétaire d'une partie du terrain.

Le parking Sarma situé en plein centre-ville comportait 450 emplacements jusqu'au printemps 1991. Selon les spécialistes, un emplacement de ce type rapporte en moyenne 100.000 francs belges par an. Cela fait donc 45 millions de revenu annuel pour ce parking dont l'exploitation n'a nécessité aucun investissement. Bref, une affaire en or qui permet de comprendre pourquoi les parkings liégeois ont toujours été particulièrement convoités. La bataille la plus récente se déroule autour des parkings souterrains à construire (ce qui n'intéresse pas grand monde) et à exploiter (ce qui intéresse énormément de monde) dans les sous-sols de la place Saint-Lambert.

C'est probablement dans ce cadre qu'est intervenue fin juin 1991 l'OGA (Offre Générale d'Achat) lancée par la société Gespark sur les parkings Saint-Denis et Souverain-Pont. Gespark réunit deux sociétés luxembourgeoises et a donc l'intention de racheter les 820 emplacements à leurs nombreux propriétaires. Si Gespark arrive à ses fins, les deux parkings seront gérés par la société Parkings Cathédrale où l'on retrouve Michel Wolf et Frères dont nous reparlerons plus loin, dans le cadre de l'affaire des horodateurs.

Notes

1. Courrier adressé le 27/06/1984 par M[e] Viviane Bronckaers aux bourgmestre et échevins.

9. Des machines à sous très convoitées

Petite chronologie où chacun place ses pions

Si l'on en croit Oscar Rauwers, c'est lors d'une réunion du WTC Association à Bruxelles qu'il a appris l'existence d'un projet d'installation d'horodateurs à Liège. Son informateur n'est autre que Jean Hardy, secrétaire du WTC Association et ami intime du bourgmestre de Liège, Edouard Close. Personnage discret et énigmatique, Jean Hardy est une ancienne gloire du football belge d'avant la Seconde Guerre mondiale. Après avoir été fonctionnaire de la Commission d'Assistance Publique pendant toute la durée du conflit, il s'est reconverti dans les affaires. Son activité principale est la vente de matériel de soudure. Mais il est beaucoup plus qu'un patron de petite entreprise. Homme de l'ombre, il fréquente les coulisses du pouvoir socialiste depuis longtemps et entretient des contacts très étroits avec le groupe De Pauw. Affable et charmeur, il joue un rôle très efficace d'entremetteur entre le bourgmestre Edouard Close et nombre d'hommes d'affaires intéressés par les marchés publics liégeois. A Liège, seuls quelques habitués de l'Hôtel de Ville le connaissent. Pourtant, Oscar Rauwers nous le décrira comme un 'personnage folklorique et incontournable'. Pour preuve, c'est par lui que l'industriel bruxellois passera pour obtenir une première entrevue avec Edouard Close.

Il faut dire qu'Oscar Rauwers est, lui aussi, un personnage haut en couleur. Grand, mince, tiré à quatre épingles, sûr de lui, il parle haut et fort. Son regard d'acier fouille son interlocuteur lorsqu'il martèle son discours de vérités bien senties. Car Oscar Rauwers a fait connaissance des mœurs de la Cité Ardente bien avant ce qui deviendra l'affaire des horodateurs. En 1970, déjà, il était candidat à l'installation des parcomètres. Mais, nous dira-t-il, ' on lui avait fait un enfant dans le dos' et c'est la firme Krautli qui obtiendra le marché. Quel enfant dans le dos lui a-t-on fait et qui le lui a fait? Oscar Rauwers restera toujours discret sur cette affaire. Manifestement, il n'apprécie pas que le contenu des 'négociations' qui précèdent l'attribution des marchés publics soit étalé au grand jour. Et on le comprend...

Un homme averti en vaut deux et Rauwers va donc s'entourer de toutes les précautions nécessaires pour arriver à ses fins et obtenir le marché des horodateurs liégeois. Il faut dire que l'affaire est d'importance pour lui. A l'époque (1985) de son contact avec Jean Hardy, il est aux abois. Sa filiale française, Sirac, vient de connaître d'importants problèmes de gestion, une affaire dans laquelle elle a perdu 20 millions de francs. Il lui faut donc

conclure dans les délais les plus brefs un marché important pour rentrer en fonds. Et celui des horodateurs liégeois s'avère particulièrement lucratif. Importateur d'horodateurs de marque Titfac en Belgique et spécialisé dans leur entretien, Oscar Rauwers calcule vite. Deux cent cinquante horodateurs à installer dans la Cité Ardente, cela représente au moins 25 millions de bénéfices bruts. Quant à leur entretien, le contrat pourrait se révéler encore plus juteux. Mais voilà, il y a un problème et il est de taille. Pour acheter ces 250 horodateurs à 100.000 francs l'unité au prix de gros, Oscar Rauwers a besoin de 25 millions. Et il ne les a pas. Il va donc lui falloir trouver un financier et ainsi partager un gâteau dont sa part va se réduire au fur et à mesure de l'évolution du dossier.

Chronologiquement, Oscar Rauwers prétend avoir d'abord rencontré Stéphane Uhoda. Stéphane Uhoda est le pivot du groupe familial Uhoda qui gère à Liège parkings, station d'essence, car wash, restaurant, magasins, entreprise de blindage, société d'exportation, société d'informatique, musée d'art contemporain, etc. Bref, un groupe très diversifié dont la nature des activités implique une nécessaire proximité avec le pouvoir en place. La famille Uhoda veut donner d'elle l'image d'un groupe de jeunes entrepreneurs dynamiques, dont le seul souci est de développer ses activités en région liégeoise. Sa soif d'affaires va, inévitablement, lui attirer bien des inimitiés. Il faut dire que ces jeunes entrepreneurs ont parfois bénéficié d'étonnantes largesses des autorités communales. Dérogation injustifiée à un plan particulier d'aménagement pour installer une station d'essence et un car wash en zone verte, location d'un terrain appartenant à la Ville pour une somme dérisoire afin d'y tenir l'un des restaurants les plus luxueux de la Cité Ardente. Cela en échange de l'exploitation d'une navette gratuite entre le parking entourant ce restaurant et le centre-ville. Navette que l'on ne verra jamais.

Sans oublier l'incroyable affaire du 'sauvetage' de l'hôpital de la Citadelle (appartenant alors au CPAS de Liège). En juillet 1987, le gouvernement élabore un plan de sauvetage de l'hôpital de la Citadelle. Son déficit est évalué à plus d'un milliard de francs et la Ville de Liège n'a plus les moyens de le tenir à bout de bras via le CPAS. La société New Consulting est engagée par le gouvernement pour gérer l'hôpital et rétablir l'équilibre d'exploitation dès 1989. New Consulting est une société de conseil, de consultance en management, de gestion assistée d'entreprise, etc. Son patron s'appelle Stéphane Uhoda. La devise de l'entreprise: La meilleure qualité est l'honnêteté.

Rapidement les jeunes cadres dynamiques de New Consulting débarquent à la Citadelle où des bureaux ont été mis à leur disposition. Selon Stéphane Uhoda, ils sont une vingtaine à travailler sur place. Selon les syndicats, ils sont tout au plus cinq. Vingt ou cinq, peu importe, car dès

mars 1988 le Comité de gestion de l'hôpital dénonce 'les lacunes de New Consulting dans la qualité des rapports et conseils fournis' ainsi que 'la disproportion des moyens mis en œuvre par rapport à la rémunération versée à ce jour et prévue'.[1] En fait, le Comité de Gestion dénonce le système de rémunération de New Consulting. La convention passée entre la société de Stéphane Uhoda et le Ministre des Affaires sociales prévoit que cette rémunération est liée à l'amélioration des résultats. Selon les syndicats qui veulent mettre fin à cette convention, New Consulting empocherait ainsi 574 millions de francs en dix ans![2]

Le secrétaire général du CPAS, Michel Faway, entre également dans la danse. 'Dans les circonstances actuelles, l'hôpital de la Citadelle pourrait se passer des experts privés (...) Ils vendent du vent, très cher, beaucoup trop cher,' déclare-t-il lors d'une conférence de presse. Quant au comité de gestion, il en rajoute: selon lui, New Consulting aurait facturé les mêmes services deux fois, une fois à l'hôpital et une autre fois aux Affaires sociales! Un mois après le début des hostilités, le Comité de gestion et les ministres concernés cassent le contrat qui les lie à New Consulting. Stéphane Uhoda négocie alors directement avec le Ministère des Affaires sociales et il obtient un dédommagement de 78 millions. 'No comment', ce sera tout ce que les journalistes pourront tirer de lui après cette sombre histoire.

C'est donc avec ce groupe puissamment implanté en région liégeoise, mais qui, selon lui, ne disposerait pas de fonds propres importants, que Rauwers conclut un premier contrat en février 1985. Ce contrat prévoit que Uhoda s.a. élabore un plan de gestion du stationnement payant à Liège. Quoi de plus normal, déclarera en substance Stéphane Uhoda lors d'une conférence de presse, puisque la s.a. Rauwers est uniquement spécialisée dans l'installation et la maintenance des horodateurs. Rauwers Contrôle établira ensuite un contrat avec Jean Hardy qui, comme d'habitude, a joué à l'entremetteur efficace et compte bien retirer un profit de ce marché. C'est Jean Hardy qui présentera également l'entrepreneur Jean Demarche à Oscar Rauwers. Jean Demarche, avec sa société Solico, est sans conteste le plus gros entrepreneur liégeois. Rauwers va immédiatement s'associer avec lui car, dit-il, 'c'est un excellent commerçant qui tirera tous azimuts pour faire l'affaire'. De plus, Jean Demarche a de l'argent à investir et il correspond donc parfaitement au profil de l'associé recherché par Rauwers. Car Oscar Rauwers est un fin calculateur. 'Demarche et Uhoda s'entendent comme l'eau et le feu,' nous confiera-t-il lors d'une interview. Et d'ajouter: 'L'un est riche et pas trop malin, l'autre est malin et pas trop riche...' Une fine (?) analyse qui le décidera à utiliser ce couple infernal pour mieux monter son dossier.

Notons toutefois que selon nos informations, Jean Demarche aurait été mis très tôt au courant de l'existence d'un futur marché des horodateurs. Ce

serait un architecte, cousin du baron de Bonvoisin et travaillant pour l'entrepreneur liégeois, qui l'en aurait averti. Il ne faut, en effet, pas perdre de vue dans toute cette affaire que la Setex (filiale de la Compagnie Générale des Eaux française pour le compte de laquelle travaillait alors le baron) a été la première société consultée par la Ville de Liège pour remettre un plan de stationnement du centre-ville. Lors de leurs perquisitions, les enquêteurs auraient même trouvé des projets de contrats entre Demarche et Setex concernant les horodateurs liégeois. Ils ont également découvert une facture de 119.000 F réglée par la s.a. Solico de Jean Demarche à la CIDEP, une société contrôlée en sous-main par Benoît de Bonvoisin. Objet de cette facture: l'introduction de Jean Demarche auprès de la Setex. Finalement lâché par la Setex au profit du groupe Uhoda, Jean Demarche ne restera dans l'affaire que grâce à l'intervention d'André Cools.

Enfin, sur l'insistance semble-t-il du bourgmestre Edouard Close, Oscar Rauwers va se mettre en rapport avec la Setex. C'est du moins ce qu'il déclare, car nous verrons plus loin que c'est la Setex qui est entrée en contact avec lui sur le 'conseil' de Jules Verbinnen, chef de cabinet d'Edouard Close. La Setex, filiale de la Compagnie Générale des Eaux, est spécialisée dans la gestion du stationnement. C'est d'ailleurs elle qui a conçu le nouveau plan de stationnement liégeois. Or, à l'époque (1987), la Compagnie Générale des Eaux n'est pas très contente. Elle vient d'installer à Liège sa filiale pour l'Europe du Nord, la Compagnie Générale Européenne (CGEur), et elle ne voit pas pourquoi elle ne serait pas intéressée au marché des horodateurs. La direction de la Compagnie Générale des Eaux fait savoir, en mars 1987, son mécontentement à un conseiller communal liégeois qui la rencontre à Paris (sur lettre d'introduction du bourgmestre Edouard Close en date du 27/01/1987) afin d'obtenir un sponsoring pour une importante manifestation culturelle. Mis au courant par ce conseiller communal, le bourgmestre fera savoir à la Compagnie Générale des Eaux qu'elle n'a pas à s'inquiéter: elle sera partie prenante au marché dans un deuxième temps. En clair, lorsque Rauwers Contrôle aura obtenu le marché, il devra le partager avec la Setex comme avec ses autres partenaires. C'est donc ainsi que le 14 octobre 1987, la s.a. Rauwers, la s.a. Uhoda et la s.a. Setex passeront une convention en vue de la création de la Société Wallonne de Gestion du Stationnement (SWGS). Et la convention de préciser: '(la SWGS) sera mentionnée dans la soumission (N.d.l'A: déposée par Rauwers) comme devant assumer la gestion du marché.'

Un rapport accablant du secrétaire communal

L'irruption de la Setex dans ce dossier n'a certainement pas dû être du goût d'Oscar Rauwers. En effet, la Setex est étroitement liée avec la so-

ciété Schlumberger, qui fabrique des horodateurs. Rauwers va donc devoir partager les 250 horodateurs liégeois entre Titfac (dont il est l'importateur) et Schlumberger (un concurrent). Cela ne l'empêchera pas de conclure l'accord – que nous venons d'évoquer – avec tous ces partenaires, accord dans le cadre duquel il s'engage à créer, dès qu'il aura obtenu le marché, la Société Wallonne de Gestion du Stationnement (SWGS). Une société qu'il revendra immédiatement à ses partenaires qui géreront ainsi les horodateurs liégeois. Tout le monde y trouvera son compte sauf, bien entendu, la loi qui régit l'attribution des marchés publics. Il s'agit, en effet, d'un cas particulièrement clair d'entente préalable qui permet à toutes ces sociétés d'échapper à la concurrence d'un appel d'offres et de profiter chacune du gâteau.

Il faut dire que les autorités communales ont mis au point, avec l'aide de la Région Wallonne, un scénario impeccable pour arriver à ce résultat. Tout d'abord, le conseil communal a arrêté en mars 1987 le cahier spécial des charges concernant la concession des horodateurs à titre onéreux par appel d'offres restreint. L'appel d'offres restreint permet au Collège des bourgmestre et échevins de dresser lui-même la liste des firmes à consulter. Cette liste est arrêtée en août 1987. On y trouve sept firmes dont s.a. Rauwers à Liège (et non Rauwers Contrôle à Bruxelles) et la Setex de Paris. Le secrétaire communal Michel Bovy insistera pour que les firmes Wolf et Krautli soient ajoutées à cette liste mais le Collège ne le suivra pas. Le dépôt des offres est fixé au 15 octobre 1987 à 11 heures, et ce jour-là, seule la s.a. Rauwers remet une offre. Enfin, seule parmi les sept candidatures retenues par le Collège échevinal, car un huissier de Justice dépose une offre émanant d'une société liégeoise, la sprl Wolf et frères.

Furieux de n'avoir pas été retenu par le Collège échevinal, Michel Wolf joue son va-tout. Certes, son offre ne peut légalement être prise en compte mais elle va donner lieu à un intéressant rapport du secrétaire communal Michel Bovy rédigé dès le 22 octobre 1987. 'Bien que cette dernière (l'offre Wolf, N.d.l'A) ne puisse en aucune manière entrer en ligne de compte pour l'attribution du marché (...) elle contient néanmoins des éléments dont l'analyse permet, par comparaison, d'apprécier l'offre unique déposée par Rauwers; à défaut, aucune analyse sérieuse de l'offre Rauwers n'est possible.' Chiffres à l'appui, le secrétaire communal démontre que l'offre Wolf est beaucoup plus avantageuse pour la Ville de Liège que l'offre Rauwers. Et il conclut: 'L'offre de Rauwers ne présente pas un intérêt suffisant pour la Ville et nous suggérons donc au Collège de ne pas attribuer le marché sur la base simplement de l'article 15, alinéa 1er de la loi du 14 juillet 1979. Que faire ensuite? La première idée qui vient à l'esprit est de lancer un nouvel appel d'offres restreint en élargissant l'appel à la concurrence aux firmes Krautli, Wolf et Parketing (...). Cette formule

présente néanmoins des inconvénients: ne pas permettre l'exploitation de notre meilleure connaissance des conditions du marché que l'offre Rauwers et, surtout, la pseudo-offre Wolf nous ont permis d'acquérir; une entente préalable destinée à fausser ce nouvel appel d'offres restreint n'est pas exclue en tenant compte du peu de concurrence.

Ne serait-il pas, dès lors, préférable de traiter de gré à gré? Une telle formule est légalement possible, notamment lorsqu'il n'a été proposé que des prix inacceptables.'

Le 22 octobre 1987, les autorités communales disposent donc d'un rapport élaboré par un fonctionnaire indépendant et compétent, qui démontre que l'offre de Rauwers n'est pas avantageuse pour la Ville et leur donne, par la même occasion, les moyens légaux de procéder à une nouvelle attribution du marché. Mais ce rapport restera ignoré. Malgré la décrépitude des finances communales, les arrangements politico-financiers prévalent encore contre l'intérêt public. Le 20 novembre 1987, le Collège des bourgmestre et échevins procède à l'attribution du marché des horodateurs à la firme Rauwers. Mais le bourgmestre a refusé de transmettre aux échevins le rapport du secrétaire communal Michel Bovy.

Les réactions ne se feront pas attendre. Le 26 novembre, les avocats de la sprl Wolf et frères intentent une action en référé contre la Ville de Liège, 'attendu que cette décision est totalement irrégulière et est affectée de détournement de pouvoir et de procédure pour violation du principe de la concurrence énoncé par l'article 1, alinéa 1er de la loi du 14 juillet 1976, et totalement nulle par application de l'article 7 de la même loi relative aux conventions étant de nature à fausser les conditions normales de la concurrence.' Les avocats de Wolf considèrent que la concurrence, telle qu'elle a été organisée par la Ville, était purement fictive 'au point de dissimuler une véritable procédure d'attribution de gré à gré'. Les avocats prétendent également qu'une 'personne se présentant comme secrétaire de la firme Uhoda' est arrivée le 15 octobre à la séance du dépôt des offres après le départ d'Oscar Rauwers en déclarant avoir un pli important à lui remettre. Selon les avocats, le pli aurait été remis au représentant de la Ville de Liège 'qui aurait constaté dans un rapport que cette lettre révélait une entente intervenue entre soumissionnaires, à savoir la firme Setex et la firme Rauwers'. Et les avocats de préciser que leur client avait, par lettre datée du 27 octobre, énoncé au Collège des bourgmestre et échevins les 'anomalies susdites'. Le tribunal des Référés devait examiner la plainte de la sprl Wolf et frères le 1er décembre mais Michel Wolf finira par la retirer. Entre-temps, il avait reçu l'assurance des responsables de la Région Wallonne qu'il obtiendrait le marché des horodateurs à Namur en association avec la Setex. Une promesse hâtive formulée sans l'assentiment des autorités namuroises.

Dès 1987, Wolf, la Setex et Oscar Rauwers ont souvent fréquenté les couloirs de l'hôtel de ville de Namur. Cette année-là, Namur a en effet lancé un premier appel d'offres pour la gestion du parking en surface. Wolf, la Setex et Rauwers rendront des offres séparées. 'Une véritable arnaque, ces offres,' commentera Bernard Poncelet, échevin socialiste des travaux et de l'environnement.[3] Le dossier sera gelé jusqu'à ce qu'en décembre 1988, Wolf et la Setex, réunis dans la toute nouvelle 'Société Namuroise du Stationnement', remettent spontanément une offre. 'Les conditions étaient encore plus défavorables qu'en 1987,' précise l'échevin, 'moins de 7 millions seraient entrés en fin de parcours dans les caisses municipales.' Ne recevant pas de réponse, Wolf et la Setex devaient revenir à la charge début 1989, soutenues personnellement par Georges Goldine et le colonel Jean Dubois – tous deux administrateurs de la Compagnie Générale Européenne. 'Comme nous refusions leurs propositions,' poursuit Bernard Poncelet, 'ces gens sont devenus méprisants et cassants. Ils nous ont même menacés de recours!' Un comble, mais les Namurois ne céderont pas et décideront de gérer eux-mêmes leur stationnement. Et Michel Wolf d'apprendre à ses dépens que l'influence d'André Cools s'arrêtait aux portes de Namur. N'empêche qu'en décembre 1987, lorsqu'il retire sa plainte, il n'en sait encore rien. Ce retrait arrange tout particulièrement André Cools, ministre de tutelle, qui considère que le dernier obstacle à la mise en route définitive du marché des horodateurs est désormais levé. C'était oublier un peu vite les Ecolos...

Le 17 décembre les trois échevins Ecolo (qui partagent le pouvoir avec le PS) transmettent le dossier au Gouverneur de la province, Gilbert Mottard, qui exerce un pouvoir de tutelle sur les décisions prises par le Collège échevinal liégeois. Les échevins Ecolo demandent au Gouverneur de 'bien vouloir procéder à la réformation de la décision prise par le Collège des bourgmestre et échevins de la Ville de Liège en date du 20/11/1987.' Ils se plaignent notamment de n'avoir pas eu accès au rapport rédigé par le secrétaire communal Michel Bovy avant le 1er décembre soit 11 jours après l'intervention du vote. Le 1er février 1988, le Gouverneur de la province de Liège fera savoir aux échevins Ecolo que l'exécution de la délibération du 20/11/1987 a été suspendue. Une victoire pour les Ecolos qui se sont violemment opposés à ce marché. Dès 1985, le premier échevin Ecolo, Raymond Yans, a planché sur le nouveau plan de stationnement de la Ville de Liège. Il est entré en contact avec la Setex, qui en 1986, élaborera ce nouveau plan. Après la clôture du dépôt d'offres, le 15 octobre 1987, il demandera aux responsables de la Setex pourquoi ils n'ont pas remis d'offre. Leur réponse sera tout à fait incroyable: ils auraient été priés par Jules Verbinnen, le chef de cabinet d'Edouard Close, de prendre contact avec Rauwers, Uhoda et Demarche pour mettre sur pied une nouvelle société chargée de gérer le marché après qu'il ait été attribué à Rauwers. Et on leur aurait bien fait comprendre que s'ils remettaient une offre eux-mêmes, il n'y serait pas donné suite, même si elle était plus intéressante que celle de Rauwers! Conclusion des écologistes: 'En l'occurrence, c'est la politique qui pourrit le privé et non l'inverse.'

Une entourloupe juridique pour débloquer la situation

Mais la victoire des trois échevins Ecolo sera de courte durée, car la décision du Gouverneur ne sera pas suivie d'effet. La décision finale d'annuler le marché revient en réalité à un autre pouvoir de tutelle, en l'occurrence, la Région Wallonne. Le ministre ayant la tutelle des communes dans ses attributions n'est autre qu'André Cools – celui-là même qui a promis le marché des horodateurs namurois à Michel Wolf (voir plus haut). Il va laisser s'écouler le délai de prescription de façon à ne pas devoir annuler la décision du Collège échevinal attribuant le marché à Rauwers. Bien plus, il va demander à un juriste, membre de son cabinet, d'imaginer une formule permettant de sortir de l'impasse. Car, outre le recours Ecolo, se pose un important problème juridique.

Comme nous l'avons écrit plus haut, Oscar Rauwers a conclu, peu avant le dépôt des offres, un accord avec Uhoda, Demarche et la Setex. L'accord prévoit la création de la Société Wallonne de Gestion du Stationnement, qui reprendra à Rauwers la gestion des machines après que le marché lui aura été attribué. En conséquence, le 15 octobre 1987, Rauwers a déposé son offre en compagnie de la SWGS 'en formation'. Or dans le contrat qu'il a rédigé et qui a été conclu entre la Ville de Liège et Rauwers s.a., le secrétaire communal Michel Bovy n'a pas tenu compte de cette SWGS 'en formation'. Et ce contrat est draconien: il interdit purement et simplement à Rauwers s.a. de céder la gestion du stationnement à une autre société sans passer devant le conseil communal. On imagine aisément quelle serait la réaction du conseil communal mis au courant d'une demande de ce type. Il faut donc trouver d'urgence une solution, d'autant que Rauwers essaie de faire monter les enchères vis-à-vis de ses partenaires.

Et c'est à ce moment précis, début 1988, que tout va basculer. Uhoda, Demarche et, surtout, la Setex vont devoir apporter leur 'contribution' à la toute proche campagne électorale d'Edouard Close. Les élections communales doivent avoir lieu en octobre 1988. Ils devront aussi alimenter les caisses de la Fédération liégeoise du Parti Socialiste. Pourquoi la Fédération? Parce que c'est un juriste, membre du cabinet d'André Cools, qui va trouver la faille dans le contrat liant la Ville à Rauwers. Et André Cools est le maître tout-puissant de cette Fédération. C'est d'ailleurs un homme à lui, le colonel d'aviation e.r. Jean Dubois, qui va

dès ce moment prendre le dossier en main. Il servira d'intermédiaire entre Edouard Close et Georges Goldine, le patron de la Cie Générale Européenne par laquelle transitera le million destiné au bourgmestre. Et lorsque la SWGS sera enfin créée, le 1er décembre 1988, on y retrouvera Jean Dubois, représentant la Setex, au poste de président du conseil d'administration.

A l'époque, Jean Dubois est un personnage peu connu, même au sein du PS liégeois. Pourtant il a mené toute sa carrière grâce à son engagement socialiste et maçonnique. Entré à l'armée en 1952 ('Pendant la guerre de Corée,' aime-t-il à préciser), il est sous-lieutenant, caserné à Bierset, en 1954. En 1963-1965, devenu capitaine, il suit les cours de l'Ecole des administrateurs militaires. Une chose étonnante, précisent certains de ses anciens collègues, puisqu'il n'était pas officier d'active mais bien membre du cadre de complément. Devenu administrateur militaire, il travaille au SKV2, une section du SVAV qui fait elle-même partie du Service Général des Achats. Jean Dubois s'occupe alors des compensations économiques accordées aux entreprises à l'occasion des achats effectués par la Force aérienne. Pour le Parti Socialiste, il est devenu un homme clé. Est-ce pour services rendus? Toujours est-il qu'en 1968, alors qu'il fait encore partie du cadre de complément, il passe l'examen de sortie de l'Ecole royale militaire... sans en avoir suivi les cours. Avec deux autres collègues, il a bénéficié d'une dérogation limitée dans le temps. Ce n'est qu'en 1969 qu'il devient commandant d'active. Devenu lieutenant-colonel en 1976, il est affecté à la base de la Force aérienne de Gand, là où se traitent tous les achats de la Force aérienne. Il sera nommé colonel en 1981, grâce à l'appui d'André Cools, et il prendra sa retraite en 1987 après avoir été chef de corps du 21e Log. Wing à Evere.

Ces anciens collègues n'ont pas gardé une très bonne image de cet homme qu'ils nous ont décrit 'sans personnalité et sans maturité'. Son implication dans le scandale des horodateurs liégeois va provoquer de vives réactions. En mars 1991, le journal *Le Soir* ouvre ses colonnes au colonel e.r. Dubois. L'officier, qui semble avoir perdu tout sens de l'honneur, se répand en mensonges et en contrevérités.[4] Dans la revue *La Belgique Militaire*, le colonel B.E.M. e.r. Amand Tellier a ces mots très durs: ' (...) Jadis un éminent professeur de l'Ecole royale militaire apprenait à ses disciples que l'exemple est une force conquérante (N.d.l'A, dans son interview J. Dubois cite comme modèles Charles de Gaulle et Alexander Haig) et que l'officier se doit d'être un parfait gentleman dont l'âme est aussi nette que la lame de son épée. Est-ce que l'homme-vedette du Soir sait ce qu'est une épée? En tout cas, s'il avait seulement la millième partie de l'âme d'un officier, de près ou de loin, il n'aurait jamais pataugé dans les marécages de la magouille liégeoise'.[5]

Dans l'interview accordée au *Soir*, Jean Dubois fait remonter son engagement de gauche et laïque à son adolescence. Plus particulièrement à l'affaire royale. 'L'affaire royale,' déclare-t-il, 'c'est le rejet de quelqu'un qui a eu une attitude misant plutôt sur la victoire allemande que sur celle des alliés. Je ne pouvais l'admettre!' Des propos qui feront bondir le colonel e.r. Jacques Bastin, qui écrit également une lettre à *La Belgique Militaire*. On peut y lire ceci: '(...) l'Armée n'a-t-elle pas toujours été ce grand corps où, par son serment, tout chef devient incontestablement, au sens propre du terme, un être lige, devant totale allégeance au Roi et très profond respect à tous les membres de la famille royale; bien que retraité et relevé de son serment, ce chef s'ennoblira toujours en manifestant, en ce délicat domaine, une déférence digne de tout gentilhomme, plutôt qu'en optant pour l'outrage, la vanité et la sottise, propres aux plus bas des palefreniers'.[6] Au-delà des envolées lyriques, on aura compris que Jean Dubois a jeté un certain malaise parmi ses anciens collègues. A tel point qu'à l'automne 1991, certains d'entre eux envisageaient de le faire exclure de la Société Royale des Officiers Retraités (SROR).

C'est ce personnage qui lui doit tout qu'André Cools fait donc nommer à la présidence de la SWGS. Juste récompense pour le 'maître de Flémalle' qui place là un de ses fidèles. Le juriste attaché à son cabinet, par ailleurs ancien substitut du Parquet de Liège, a bien travaillé. Il a trouvé la faille dans le contrat. Si, plutôt que de céder la gestion du stationnement à la SWGS, ce qui l'obligerait à passer devant le conseil communal, Rauwers s.a. se contentait de dresser une liste de sous-traitants, seule une autorisation du Collège échevinal serait nécessaire. Et c'est ainsi que le 5 août 1988, le Collège échevinal agrée une série d'entreprises 'en qualité de sous-traitants du concessionnaire, la s.a. Rauwers-Contrôle, pour l'installation d'horodateurs en divers endroits du territoire de la Ville.' Parmi ces 'sous-traitants', la SWGS qui a été créée... la veille devant le notaire bruxellois Pierre Pissoort.

Il est intéressant de noter que ce notaire, qui a fréquenté les déjeuners de l'asbl World Trade Center Association, est membre du Cercle des Nations. Créé en 1969 par des membres de l'Ordre du Rouvre (un groupe de chevalerie ultra-conservateur et proche de l'extrême droite), le Cercle des Nations regroupe nombre d'industriels, financiers, militaires et nobles. Certains de ses membres ont fondé en 1986 la s.a. Codenat, déclarée en faillite en 1988. C'est également auprès du notaire Pierre Pissoort qu'a été enregistrée la naissance de la Codenat. Pierre Pissoort est également le notaire de plusieurs sociétés du groupe de presse et d'édition Ampère. Ampère regroupe des maisons d'éditions telles que Mame, Desclée et Cie, Chalmet, Fleurus Edition et Dargaud. Il édite des périodiques pour jeunes tels que *Aube*, *Eveil*, *Virages*, *Bouton d'Or* et *Oxygène*. Cet impor-

tant groupe de presse est très proche des milieux catholiques traditionalistes et charismatiques.[7] Une fois de plus se pose la question de cette étrange 'proximité' entre André Cools, son proche entourage et certains milieux ultra-conservateurs. Car Pierre Pissoort est également le notaire qui s'est occupé en 1969 de la succession de Pierre Blanc, le patron d'*Europe Magazine* (voir chapitre 2).

Mais revenons aux horodateurs liégeois. Si nous avons bien lu le procès-verbal de réunion, le Collège échevinal a agréé six entreprises, dont la SWGS, en qualité de sous-traitants pour 'l'installation' des horodateurs. Le cadre de l'agrégation est donc très clair. Or, le 23 septembre la s.a. Rauwers Contrôle et la SWGS passent une convention dans laquelle il est clairement écrit que 'Rauwers a décidé de sous-traiter le marché sous réserve de la fourniture, l'installation et l'entretien des horodateurs et de la fourniture des tickets.' Pas question donc de sous-traiter l'installation des horodateurs. Plus fort, la convention stipule que 'Rauwers confie en sous-traitance à SWGS, qui accepte, la gestion de la convention de concession du 18 mai 1988 et la collecte de la monnaie des parcomètres et horodateurs.' La décision prise le 5 août par le Collège échevinal d'agréer la SWGS en qualité de 'sous-traitant' pour 'l'installation' des horodateurs n'aura finalement été qu'une tactique, cousue de fil blanc, pour permettre à Rauwers de céder le marché à ses trois incontournables partenaires. Une manœuvre habile dont Oscar Rauwers ne peut que se féliciter. Quant à Edouard Close, il peut difficilement nier être au courant de l'entourloupe. Le 30 novembre, Oscar Rauwers lui a envoyé un courrier dans lequel il annonce que le 'représentant de la s.a. SWGS prendra contact avec vos services dans les prochains jours pour l'application concrète de la convention de concession conclue avec notre société le 18 mai 1988.' Si on lit bien, Oscar Rauwers écrit que la SWGS s'occupe désormais de la gestion des horodateurs. Il était encore temps pour le bourgmestre de tout arrêter.

Oscar Rauwers est donc arrivé à ses fins, puisque la convention passée entre lui et la SWGS précise que c'est la SWGS qui lui achète les horodateurs au prix de 220.000 francs pièce. Les horodateurs étant payables par tranches de cinquante unités, la mise de fonds de Rauwers ne dépassera pas 10 millions de francs. Par contre, l'entretien et la réparation des horodateurs restent à sa charge. Mais une autre clause s'avère intéressante pour Rauwers: la SWGS lui rétrocède 40.000 francs par an et par appareil placé, un montant indexé annuellement. Si nos calculs sont exacts, avec 250 horodateurs placés, cela fait 10 millions par an.

Mais le plus étonnant dans tout cela, c'est finalement qu'un ministre, André Cools, un bourgmestre, Edouard Close, son chef de cabinet, Jules Verbinnen, et un ex-substitut soient à l'origine de tout ce montage. De toute cette combine, serions-nous tentés d'écrire. Car c'est bien d'une

combine qu'il s'agit. Le 19 décembre 1988, le 1er échevin Ecolo Raymond Yans va quitter son siège pour s'asseoir sur les bancs écolos lors du conseil communal. Son intervention n'est pas tendre pour le bourgmestre de Liège qui, comme d'habitude, le prend de très haut. Il sait que Raymond Yans a vu juste mais il ne peut évidemment imaginer que cette affaire le forcera à démissionner deux ans plus tard. Ecoutons plutôt l'intervention du 1er échevin Ecolo, une intervention qui n'avait provoqué que des rires sarcastiques à l'époque. Après avoir rappelé que c'est la Setex qui a élaboré le nouveau plan de stationnement de la Ville de Liège, Raymond Yans déclare: 'Chacun sait que c'est une autre société (N.d.l'A, Rauwers s.a.) qui a eu le marché. Ma foi, si cette société est capable d'assumer ce marché, qu'elle le fasse. Le problème, c'est qu'il semble qu'une autre société (N.d.l'A, SWGS) se soit constituée et dans laquelle on retrouve des noms bien connus: il y a la société Rauwers; il y a Solico, M. Demarche; il y a Uhoda... (ah, on s'étonnait de ne pas encore avoir entendu parler de Uhoda aujourd'hui). Il y a également la société Setex. Toute une série de gens dont on peut s'imaginer qu'ils se retrouvent, peut-être pas à un goûter de pensionnés!... Mais en tout cas dans le cadre d'une campagne de sponsorisation de toute une série d'activités d'un homme politique bien connu sur la place!'

Finalement, 203 horodateurs seront installés – non sans provoquer une importante vague de mécontentement dans la population liégeoise. Pendant plusieurs mois, ils seront victimes d'innombrables actes de malveillance. Mais, pour les autorités communales, la loi c'est la loi, du moins quand il s'agit des simples citoyens. Une efficace surveillance des horodateurs sera mise en place par la police communale et l'un ou l'autre saboteur malchanceux se fera prendre. La plaisanterie est terminée. Le contrat horodateur est conclu et il ne reste pour l'automobiliste liégeois qu'à payer ceux qui l'ont signé. Faut-il le préciser? Ce nouveau plan de stationnement n'aura rien changé aux problèmes de circulation que connaît la Cité Ardente.

Notes

1. Communiqué de presse du comité de gestion en date du 14/03/1988.
2. 'Citadelle: syndicats contre consultants', L. Maraite, *La Libre Belgique-Gazette de Liège*, 25/02/1988.
3. 'Horodateurs: Namur a joué la prudence', J.Erler, *La Libre Belgique*, 14/06/1990.
4. 'Le témoin des affaires liégeoises parle enfin' et 'Jean Dubois, colonel retraité', M. Vanesse et G. Depas, *Le Soir*, 05/03/1991.
5. 'Réflexion sur une infamie', colonel e.r. A. Tellier, *La Belgique Militaire*, 05/1991.
6. Archives des auteurs.
7. *Les charismatiques*, Anne Devailly, Ed. La Découverte, 1990.

10. Les carnets du colonel

Une perquisition bruxelloise dans la Cité Ardente met le feu aux poudres

Tout est donc rentré dans l'ordre à Liège. Fin 1988 ont eu lieu les élections communales qui ont installé au pouvoir une nouvelle majorité PS-PSC. Exit donc les Ecolos tandis qu'Edouard Close conserve son poste de bourgmestre. Mais depuis la fin de l'année 1987, le ver est dans le fruit. C'est, en effet, le 30 décembre 1987, qu'a été créée à Liège la Compagnie Générale Européenne. Une filiale à 99% de la Compagnie Générale des Eaux française, le capital restant (soit 1%) étant détenu par Henri Proglio, directeur adjoint de la Compagnie Générale des Eaux. Le capital de la société est fixé à 5 millions de francs. Son objet social est défini de manière très large dans l'acte de constitution, si bien que la CGEur peut se livrer à un nombre quasiment infini d'activités.

La composition de son conseil d'administration est particulièrement intéressante. On y découvre Guy Vosse, patron d'une société de dératisation, La Désinfection Intégrale, et actionnaire du journal Le Peuple. Ce n'est un secret pour personne, Guy Vosse est un proche du ministre de la Justice Melchior Wathelet. Pourquoi est-il devenu président de la CGEur? 'Parce que je connais bien la Compagnie Générale des Eaux,' nous déclarera-t-il lors d'un entretien, 'ce sont eux qui me l'ont demandé car je sous-traite beaucoup pour eux en Belgique.' A ses côtés, Dominique Collinet, patron de Carmeuse et ancien du CEPIC, l'aile droite du PSC; Jean Dubois, colonel d'aviation e.r. et bras droit d'André Cools; Georges Goldine, ancien président du PRL liégeois, ancien échevin liégeois des travaux publics et Henri Proglio. La présidence du conseil d'administration est confiée à Guy Vosse tandis que Georges Goldine est désigné administrateur délégué. A propos de Dominique Collinet, notons qu'il a été membre du Cercle des Nations (voir plus haut). Après la dissolution du CEPIC dont il était vice-président, il deviendra militant du Parti Libéral Chrétien avant d'aboutir au Parti Réformateur Libéral. Enfin, il démissionnera de la Compagnie Générale Européenne après que la BSR de Bruxelles y eut effectué une perquisition en mai 1990 (Voir plus loin).

Si l'on en croit l'administrateur délégué, la CGEur n'est rien d'autre que le fer de lance de la Compagnie Générale des Eaux vers l'Europe du Nord. On peut toutefois se demander pourquoi les postes d'administrateurs ont été soigneusement répartis entre des personnes directement liées aux trois partis politiques traditionnels. On aurait pu imaginer que la CGEur ait fait appel à des industriels et des financiers dynamiques, habitués aux relations commerciales avec l'étranger, plutôt que d'essayer de s'attirer les bonnes grâces des partis traditionnels. Mais il est vrai qu'en Wallonie où la classe politique, et principalement le Parti Socialiste, a tendance à prendre le contrôle des secteurs industriel, financier, énergétique et informatique, la logique des affaires obéit de plus en plus souvent aux intérêts des différentes castes politiques.

D'autre part, lorsqu'on sait que c'est, en fait, le baron de Bonvoisin qui est à l'origine de la création de la CGEur, on comprend beaucoup plus facilement la façon dont ce conseil d'administration a été formé. Chez Benoît de Bonvoisin, relations d'affaires et relations politiques ont toujours été étroitement mêlées et il n'allait certainement pas, dans ce cas, déroger à ce principe. Le baron de Bonvoisin est aussi l'homme qui a découvert le futur siège de la CGEur à Liège. C'est, en effet, lui qui a servi d'intermédiaire dans l'achat, par la Compagnie Générale des Eaux, de l'hôtel de Sélys-Longchamps, un somptueux hôtel de maître du Mont Saint-Martin. Le bâtiment a été acheté en 1986 à la Ville de Liège qui en était propriétaire depuis 1977. Elle l'avait alors acquis 18 millions à la société La Belgique Industrielle. Elle le revendra 10 millions à la Compagnie Générale des Eaux. Il faut dire que la Ville avait laissé cet immeuble à l'abandon pendant près de 10 ans et que, grâce à certaines complicités bien placées, l'intérieur en avait été complètement pillé. Enfin, pour en revenir à Benoît de Bonvoisin, les meubles dans lesquels travailleront Georges Goldine et sa secrétaire seront des meubles appartenant au baron. Comme l'immeuble est grand, il accueillera le siège de la SWGS – ce qui facilitera évidemment la tâche de Jean Dubois qui siège à la fois à la CGEur et à la SWGS.

Les activités de la CGEur à Liège resteront très discrètes. Elle interviendra dans le marché des horodateurs au travers de la Setex, elle tentera d'obtenir le marché du ramassage des immondices mais la Lyonnaise des Eaux le lui soufflera. Elle s'intéressera aussi au projet immobilier du site de l'ancien hôpital de Bavière. Pour le reste, c'est le mystère. Pourtant, elle utilise les services du baron Benoît de Bonvoisin qui les lui facture d'ailleurs généreusement. Et ce sont justement ces factures qui vont amener le juge d'instruction bruxellois Van Espen à ordonner une série de perquisitions dans la Cité Ardente.

Le 16 mai 1990, la 3e SRC (section de recherche criminelle) de la BSR de Bruxelles débarque à Liège. Elle perquisitionne aux sièges de la CGEur et de Solico (l'entreprise de Jean Demarche) ainsi qu'aux domiciles privés du colonel e.r. Jean Dubois et de Georges Goldine. Au total, l'opération aura mobilisé quelque 35 gendarmes, car dans le même temps se déroulaient des perquisitions à Paris, au siège de la Compagnie Géné-

rale des Eaux et à celui de la Compagnie Générale de Chauffe ainsi qu'à Bruxelles, au siège de la société 'Bâtiments et Ponts', une autre filiale de la Compagnie Générale des Eaux. Rappelons que toutes ces sociétés ont un autre point commun entre elles: elles ont payé des prestations au baron Benoît de Bonvoisin et le juge Van Espen cherche à savoir s'il s'agit là de prestations bien réelles.

A Liège, les enquêteurs ne peuvent entendre Georges Goldine qui est en voyage en URSS. Au siège de la CGEur, ils tombent toutefois sur le colonel e.r. Jean Dubois dans les mains duquel ils saisissent un attaché-case dont le colonel voulait manifestement faire disparaître le contenu dans les toilettes. Dans cet attaché-case, deux cahiers, bourrés de notes qui vont faire tomber Edouard Close et ébranler de nombreuses personnalités socialistes. Ces cahiers n'intéressent pas le juge Van Espen, car ils ne concernent pas le baron de Bonvoisin. Par contre, on y trouve d'évidentes allusions à des versements de pots-de-vins à certaines personnalités liégeoises et le juge bruxellois va transmettre tout cela au Parquet de Bruxelles, qui va le transmettre à son homologue liégeois. La mèche est allumée.

Des hommes politiques bien arrosés ou les petits papiers d'un colonel dans ses petits souliers

C'est un dossier chaud qui arrive entre les mains du Parquet de Liège. Un Parquet qui n'a pas tellement apprécié la façon dont les enquêteurs de la 3e SRC de la BSR de Bruxelles sont venus opérer sur son territoire. Personne à Liège n'avait été prévenu des mandats de perquisition délivrés par le juge d'instruction bruxellois Van Espen chargé du dossier de Bonvoisin. C'est, en tout cas, la version officielle. Car il semble bien que le Procureur Général de Liège, Léon Giet, avait été mis au courant quelques jours auparavant lors d'une réunion dans la capitale. Cela s'était fait de manière verbale et officieuse, tant les enquêteurs bruxellois craignaient les fuites. Mais une fois la première colère passée, la Justice liégeoise va se mettre en branle. Un substitut, M. Rasir, est désigné et le dossier est confié au juge d'instruction Anne Freson. Le contenu des désormais célèbres carnets du colonel Dubois est accablant pour un certain nombre de personnalités politiques liégeoises.

Maladroite, le terme est faible pour qualifier l'attitude du colonel e.r. Dubois. Sortir de son bureau un attaché-case à la main pour se rendre aux toilettes alors que l'hôtel de Selys-Longchamps est envahi par une nuée d'enquêteurs, cela relève presque de la provocation. Bien entendu, les gendarmes vont examiner son contenu et le juger tellement intéressant qu'ils décident, dans la foulée, de perquisitionner au domicile privé du

colonel Dubois. Homme de l'ombre, apparaissant rarement en public, Jean Dubois est emmené chez lui par trois gendarmes en civil, sous l'œil des caméras de télévision, des photographes et des journalistes. A ce moment, à deux exceptions près, aucun des journalistes présents ne sait de qui il s'agit. Dès les journaux télévisés du soir, le militaire retraité est projeté sur le devant de la scène. Celui qu'André Cools surnommera plus tard affectueusement 'l'homme aux carnets' a commis l'erreur fatale: conserver des notes et des comptes-rendus particulièrement compromettants pour ses amis politiques. Les enquêteurs ont notamment mis la main sur un document interne à la franc-maçonnerie[1], sur de la documentation concernant une nouvelle arme de la Fabrique Nationale d'armes de guerre de Herstal ainsi que sur ces fameux carnets où il est question de versement d'argent à des partis ou des hommes politiques.

Rappelons que Jean Dubois est à la fois administrateur de la Compagnie Générale Européenne (filiale de la Compagnie Générale des Eaux française) et administrateur-président de la Société Wallonne de Gestion du Stationnement (dont la Setex, filiale de la Compagnie Générale des Eaux française, détient 45% du capital). Son rôle est, en fait, de surveiller la gestion de ces deux sociétés pour le compte d'André Cools. Une tâche qui n'est guère aisée, car derrière ces sociétés plane l'ombre du baron Benoît de Bonvoisin dont l'affairisme n'est plus à démontrer. L'alliance entre celui que certains surnomment le Baron Noir et certains hommes politiques socialistes est moins étonnante qu'on ne pourrait le croire. Pour quelqu'un comme André Cools qui a bâti toute sa carrière, et son pouvoir, dans la région liégeoise, la Société Générale de Belgique est devenue l'ennemi. C'est elle qui est responsable du déclin du bassin industriel liégeois. André Cools et son clan ont donc imaginé de la remplacer coûte que coûte. Au point de s'allier, discrètement, avec le baron Benoît de Bonvoisin qui, lui aussi, a une revanche à prendre sur la Société Générale comme cela a été expliqué dans les chapitres précédents. Mais une alliance avec le baron, fût-elle simplement objective, n'est pas de tout repos. L'histoire d'amour entre André Cools et le baron sera mouvementée. Le colonel Jean Dubois va se retrouver dans le rôle du détective privé chargé de surveiller ce partenaire turbulent qu'est Benoît de Bonvoisin.

Les choses vont réellement se gâter lorsqu'en septembre 1988, l'hebdomadaire Le *Vif-L'Express*, publie, sous la plume de Michel Balthazar, un article sur l'implantation de la Compagnie Générale des Eaux en Wallonie, sur le rôle qu'y joue Benoît de Bonvoisin et sur ses relations avec le Parti Socialiste. Le baron va tenter d'interdire la diffusion de cet article (comme il le fera trois ans plus tard avec cet ouvrage), mais la Justice ne le suivra pas. Cette publicité faite autour des activités de la Compagnie Générale des Eaux ne plaît guère à Henri Proglio, l'un de ses directeurs

qui est à l'origine de la création de la CGEur à Liège. C'est le colonel Dubois qui va être chargé de calmer sa colère.

En fait les problèmes se bousculent autour de la Compagnie Générale des Eaux. Tout d'abord, de Bonvoisin est entré en conflit avec un autre homme de la Compagnie Générale des Eaux en Belgique, un certain Roger Van Gheem. Il l'accuse, ni plus ni moins, de se répandre en propos calomnieux sur son compte mais aussi, et surtout, d'être à l'origine des fuites qui ont permis au journaliste du *Vif* de monter son dossier. Le baron veut déposer plainte contre Van Gheem et il a l'intention de citer André Cools et Jean Dubois comme témoins. On imagine la panique qui s'est emparée des deux hommes à l'annonce de cette nouvelle. Après l'article du *Vif*, autour duquel Benoît de Bonvoisin a fait un raffut du diable, l'attention de l'opinion publique serait une deuxième fois attirée sur la Compagnie Générale des Eaux et le PS. A Paris, Henri Proglio exige que l'on calme le jeu, d'autant plus qu'il ne décolère pas sur Georges Goldine, l'administrateur délégué de la CGEur.

C'est tout juste s'il ne l'accuse pas de dilettantisme. En effet, en juillet 1988, l'affaire des horodateurs n'est toujours pas conclue. De plus, Proglio accuse Georges Goldine d'avoir amené à la Compagnie Générale des Eaux une affaire véreuse en lui faisant racheter l'entreprise Wuidar. Ici aussi, il y a du règlement judiciaire dans l'air. Bref, la situation est quasi désespérée et le colonel e.r. Dubois va rédiger rapports et comptes rendus pour tenter d'y voir un peu plus clair dans ce véritable sac de nœuds. Consignées dans deux carnets, les œuvres du colonel Dubois vont faire les délices des enquêteurs. A Liège, une petite phrase datant de juillet 1988 va leur mettre la puce à l'oreille. 'Goldine a téléphoné en ma présence à Verbinnen pour lui annoncer qu'en cas d'échec (N.d.l'A, dans le marché des horodateurs) il n'y aurait pas le versement d'un million comme promis et il m'a dit que l'échec compromettrait aussi le versement prévu pour la Fédération (sans préciser le montant).' Le contenu d'une conversation téléphonique scrupuleusement rapportée par Jean Dubois conduira à la chute du bourgmestre de Liège, Edouard Close, dont Jules Verbinnen est le chef de cabinet.

C'est très précisément le 28 mai 1990, 12 jours après les perquisitions effectuées par la BSR de Bruxelles dans la Cité Ardente, que les enquêteurs de la Police Judiciaire liégeoise, sous les ordres du juge d'instruction Anne Freson, entrent en action. Leur première tâche sera d'effectuer une série de perquisitions au siège de la Société Wallonne de Gestion du Stationnement à Liège, à celui de la s.a. Rauwers-Contrôle à Bruxelles ainsi qu'au domicile privé de Jules Verbinnen à Ans. Pendant ce temps, le colonel e.r. Dubois est entendu par les gens de la 3e SRC de la BSR de Bruxelles.

En fait, les enquêteurs bruxellois s'intéressent à des factures qui ont été adressées par la s.a. Compagnie Internationale d'Editions et de Promotion (CIDEP) à la Compagnie Générale Européenne dont Jean Dubois est, rappelons-le, administrateur. La CIDEP est la société éditrice de la revue d'extrême droite *Europe Magazine*. Dans les chapitres précédents, nous avons vu que le baron de Bonvoisin est accusé de gérer la CIDEP par hommes de paille interposés. Les factures adressées par cette société à la CGEur ont dès lors de quoi intriguer. Ne s'agirait-il pas, en fait, d'une rémunération déguisée du baron de Bonvoisin? Car c'est la Compagnie Générale des Eaux française qui a finalement honoré ces factures d'un montant de 8 millions de francs belges. Probablement s'agit-il des 'commissions' du baron qui a permis à la Compagnie Générale des Eaux de racheter 'Bâtiments et Ponts' à la famille Blaton et qui a tout organisé pour qu'elle puisse s'installer à Liège. La direction de la Compagnie Générale des Eaux française ne niera pas ces paiements. A l'hebdomadaire *Le Vif*, un des responsables parisiens déclarera: 'Il est exact que nous avons effectué des versements sur le compte de la CIDEP, mais il ne s'agit pas de factures 'bidon'. En réalité, c'est de Bonvoisin qui nous a demandé de le rémunérer par l'intermédiaire de cette firme dont nous n'avions, d'ailleurs, jamais entendu parler. Nous l'avons fait de toute bonne foi sans savoir que cela couvrait des activités d'extrême droite'.[2] Aux enquêteurs de la BSR de Bruxelles, le colonel Dubois ne pourra que répéter la même chose et rappeler que, dans une de ses fameuses notes, il s'était étonné de ce système de paiement du baron par la Compagnie Générale des Eaux française.

Entendu tard dans la nuit par la BSR bruxelloise, le colonel Dubois, passera quelques heures au cachot avant d'être conduit, menottes aux poings, chez le juge d'instruction liégeois Anne Freson pour une première audition. Ici, le sang de son protecteur de toujours ne va faire qu'un tour. André Cools réagit, deux jours plus tard, dans le quotidien *La Dernière Heure*: 'Manifestement, la Gestapo a laissé des traces en Belgique. Personnellement, je suggère que les agents de la Sûreté et les membres des BSR suivent des cours de rééducation. Car, dans notre pays, comme on vient encore de le voir, des autorités policières se croient permis d'interroger des témoins dits privilégiés pendant 14 heures d'affilée, sans leur donner un sandwich ou un verre de bière. Je trouve cela inadmissible.'

Mais André Cools ne s'arrête pas là. 'Je remarque que dans cette affaire, la BSR communique des informations à la presse avant de les confier au Procureur Général de Liège. Je trouve ce procédé pour le moins curieux. Les magistrats chargés de l'instruction? Tout le monde sait bien qu'à Liège, province de gauche, 75% des magistrats sont de droite!'[3] Et puis, tout empreint de sens civique, il donne une piste aux enquêteurs: 'A

la place des enquêteurs, je m'intéresserais beaucoup au rôle des intermédiaires dans cette affaire, notamment à M. Hardy, l'homme d'affaires qui a négocié avec Edouard Close.' Le message est clair et on peut le résumer ainsi: attaquez-vous à Edouard Close et à son entourage, ne touchez pas à mes amis. Mais il est assez paradoxal de voir André Cools diriger les enquêteurs sur la piste de Jean Hardy tout en innocentant le colonel Dubois qui n'a 'rien à se reprocher'. Jean Dubois et Jean Hardy sont, en effet, deux vieux compagnons de route. Outre le marché des horodateurs, ils ont également négocié le marché des hélicoptères Agusta achetés par l'armée belge. Un marché sur lequel planent encore certains doutes et dans lequel le PS liégeois s'était impliqué à fond.

Les rodomontades d'André Cools n'y feront rien. Ce 29 mai, outre le colonel Dubois, le juge d'instruction entend Jean Hardy et Jules Verbinnen, tandis que les hommes de la PJ de Liège effectuent une série de perquisitions. Ils se rendent à nouveau au siège de la SWGS, aux domiciles de Jean Dubois, Jules Verbinnen et Jean Hardy ainsi qu'à la maison de campagne d'Oscar Rauwers. Jules Verbinnen sera gardé à vue jusqu'au lendemain, car les enquêteurs projettent encore des perquisitions – notamment à l'Hôtel de Ville de Liège, dans les bureaux de Jules Verbinnen et au cabinet du bourgmestre Edouard Close. Un bourgmestre qui est toujours en déplacement à l'étranger et que le juge d'instruction attend impatiemment. Retour de Lyon, le 30 mai au soir, Edouard Close va regagner son domicile de la place d'Italie à Liège où il trouve les hommes de la PJ en plein travail. Des policiers qui auront eu la surprise de découvrir une vieille connaissance dans l'appartement du bourgmestre, lors de leur arrivée. Jules Verbinnen, qui avait quitté les locaux de la PJ quelques heures auparavant, était confortablement installé dans le salon, sirotant un whisky, lorsque la PJ devait sonner à la porte. Sans doute, le chef de cabinet s'attendait-il à accueillir le bourgmestre! Las, il passera quelques heures de plus en compagnie des enquêteurs.

Des enquêteurs qui n'ont pas chômé ces dernières quarante-huit heures et dont le travail commence à en déranger plus d'un. Juste avant André Cools qui traitera les agents de la BSR bruxelloise de gestapistes, c'est Oscar Rauwers qui clame son indignation dans le quotidien *La Dernière Heure*. 'Nous sommes en Belgique comme en Union soviétique avant la perestroïka et la glasnost, déclare-t-il. La meute est lancée. Au nom de la liberté de la presse, les journalistes vont à nouveau raconter n'importe quoi. Je suis proprement scandalisé de voir comment des renseignements parviennent déjà aux oreilles des journalistes, alors que l'enquête est toujours en cours et loin d'être terminée. C'est un cinéma malsain. La liberté de la presse, c'est devenu le droit que s'arrogent quelques imbéciles de raconter n'importe quoi. La presse est curieuse comme une vieille pie et les

policiers bavards comme de vieilles concierges. J'ai d'ailleurs l'intention de m'en entretenir avec le Procureur Général de Liège, alors imaginez les radotages auxquels je peux m'attendre dans les journaux de jeudi matin...'[4]

Les déclarations tonitruantes d'André Cools et d'Oscar Rauwers jettent un certain froid entre enquêteurs bruxellois et liégeois. Ces derniers vont même accuser leurs homologues bruxellois d'organiser sciemment des fuites. Une assertion qu'ils ne pourront jamais prouver. Et pour cause! Ils oublient que la presse avait déjà dénoncé le scandale du marché des horodateurs à l'époque où il avait été conclu et que le dossier dormait dans bien des tiroirs en attendant des éléments nouveaux.

Les enquêteurs ne chôment pas. Le jeudi 31 mai, ils perquisitionnent au domicile du comptable de la SWGS. Celui-ci refuse, en se retranchant derrière le secret professionnel, de leur livrer la comptabilité de la Société. Finalement, le juge d'instruction Anne Freson et le substitut du Procureur du Roi Rasir, feront intervenir le directeur de la Chambre des experts-comptables de Liège, qui relèvera son collègue du secret professionnel. Les documents comptables saisis s'avèrent particulièrement intéressants, en ce sens qu'ils confortent la thèse de versements de pots-de-vins pour l'attribution du marché des horodateurs. Dans la même journée, le juge d'instruction entre également en possession de certains dossiers conservés à l'administration de la Province de Liège, à la suite du recours en annulation du marché des horodateurs, qui y avait été introduit par les Ecolos en décembre 1987. La PJ se rend aussi à Namur où elle saisit plusieurs dossiers datant de l'époque où André Cools était ministre de la Région Wallonne ayant la tutelle des communes dans ses attributions. Enfin, de nombreux documents saisis par la BSR de Bruxelles chez le promoteur immobilier Jean Demarche (actionnaire de la SWGS) sont également attendus à Liège.

Quant au juge d'instruction Anne Freson, elle a obtenu la levée du secret bancaire sur certains comptes en banque. Les enquêteurs se sont rendu compte que Jules Verbinnen, le chef de cabinet du bourgmestre, avait effectué de nombreux déplacements en Suisse et au Liechtenstein. Ils sont convaincus, sur la base de certains documents, qu'en 1988, un emprunt a été effectué à l'étranger pour financer la campagne électorale d'Edouard Close. On parle d'un emprunt de huit millions qui serait remboursé par de généreux mécènes, parmi lesquels le promoteur immobilier Jean Demarche (patron de la Solico) et Jean Hardy. En tout cas, de curieux virements bancaires ont été découverts dans la comptabilité de Solico mais il semble que cette piste ne sera jamais réellement exploitée. Faute de moyens... ou parce que Jean Demarche a pu facilement justifier ces opérations bancaires.

Jean Hardy, cet énigmatique personnage dont le nom apparaît de plus en plus souvent, semble être incontournable. Ainsi qu'on l'a déjà vu, c'est par son intermédiaire que la majorité des protagonistes impliqués dans ce dossier se sont rencontrés. Et lorsque la Société Wallonne de Gestion du Stationnement est créée, Jean Hardy en devient administrateur. Sans y avoir investi un franc, il touche 33% des bénéfices. 'Des bénéfices nets,' tient-il à préciser. Ce qui signifie qu'on en a déduit les frais généraux et Jean Hardy s'interroge sur le montant de ces frais généraux. Selon lui, en 1989, la SWGS n'a déclaré que 200.000 francs de bénéfice, ce qui lui paraît anormalement bas. C'est en tout cas ce qu'il déclarera au journal La Meuse le 2 juin, journal qui rectifiera le tir quelques jours plus tard: les bénéfices de la SWGS se sont en effet montés à 800.000 francs en 1989 et Jean Hardy en a touché 250.000.[5]

Il faut dire que Jean Hardy est un véritable spécialiste en matière de bénéfices. Outre sa participation dans la SWGS, il a droit à 25% des bénéfices d'un parking exploité rue Léopold à Liège par la société bruxelloise Napark. Une société dont les principaux actionnaires sont les familles De Clercq, De Pauw et Blaton que l'on retrouvait déjà, dans les années 60, impliquées dans le projet immobilier de la cité administrative (voir plus haut). Dans le cadre de ce projet, Naparc avait obtenu l'exploitation d'un parking en plein air, le long du quai de la Batte. Lorsque des travaux de réfection du revêtement durent y être effectués, provoquant la fermeture temporaire du parking, Naparc obtint en compensation l'exploitation du parking Léopold appartenant à la STIL (transports en commun liégeois) dont Georges Goldine était alors président. Comme il devait nous le confirmer, c'est sur intervention personnelle du bourgmestre Close que la gestion fut attribuée à Naparc. Une fois de plus, Jean Hardy avait servi d'intermédiaire entre le bourgmestre et des hommes d'affaires – sinon, pourquoi ces derniers lui auraient-ils accordé 25% des bénéfices du parking Léopold?

Jean Hardy est également le secrétaire du World Trade Carter Association (constitué sous forme d'asbl en Belgique) dont le siège central est à New York. L'association est, bien entendu, installée dans les locaux du World Trade Center à Bruxelles. Remarquons simplement que les familles De Clercq, De Pauw et Blaton y sont étroitement associées. Quant à Jean Hardy, il semble être un personnage indispensable pour les entrepreneurs souhaitant obtenir l'un ou l'autre marché dans la Cité Ardente. Depuis longtemps, il navigue dans l'ombre du PS liégeois et du bourgmestre Edouard Close. N'est-ce pas lui qui organisait régulièrement les 'déjeuners du bourgmestre' où se rencontraient hommes d'affaires, entrepreneurs et industriels?

Pendant que les enquêteurs liégeois cherchent et trouvent, leurs collègues bruxellois sont un peu moins heureux. On se souvient que le juge d'instruction Van Espen avait organisé à la mi-mai des perquisitions non seulement à Liège, Bruxelles et Charleroi mais aussi à Paris. Là, la 3e SRC de la BSR de Bruxelles avait saisi au domicile parisien du baron de Bonvoisin des documents très intéressants. Certains d'entre eux concernaient des contrats passés entre des sociétés françaises et l'Etat zaïrois, contrats dans la passation desquels le baron de Bonvoisin avait manifestement joué un rôle important. Selon nos informations, certains des documents concernaient la livraison de blindés AMX 10 à l'armée du maréchal-président Mobutu. Mais la perquisition des enquêteurs belges s'était déroulée sous la haute surveillance de la Police Judiciaire parisienne et, selon certaines sources, de la DST, le contre-espionnage français. Les agents français estimèrent que les documents saisis par leurs homologues belges étaient particulièrement brûlants. Les services du Premier ministre Michel Rocard furent avertis et des membres du cabinet contrôlèrent les documents que les gendarmes belges voulaient emporter. Stupeur de ces derniers: ils furent priés de regagner leur hôtel, tandis que la direction de la PJ parisienne plaçait ces documents sous scellés. Pas question de les transmettre en Belgique pour 'raison d'Etat'! Autant dire que la perquisition organisée le lendemain au siège de la Compagnie Générale des Eaux fut un échec: la direction avait manifestement été avertie de ce que les Belges recherchaient.

La 'raison d'Etat', invoquée par la France pour éviter que la Justice belge ne mette le nez dans ses petites affaires avec le pays du maréchal Mobutu, arrangeait évidemment beaucoup de monde des deux côtés de la frontière. Car les relations du baron avec le Zaïre, ce n'est pas du bidon. Pour le compte de la Compagnie Générale des Eaux française, Benoît de Bonvoisin était intervenu auprès du maréchal Mobutu et de ses proches afin qu'ils facilitent la conclusion de certains contrats. Le Zaïre est d'ailleurs omniprésent dans ce dossier. Ne voit-on pas entrer au conseil d'administration de CGEur, le 15 juin 1988, un certain Luyan Takizela? L'adresse de ce citoyen zaïrois, ancien ministre de l'Agriculture puis des Travaux publics de Mobutu et membre du bureau du MPR (longtemps unique parti politique zaïrois), est une boîte postale à Kinshasa. En entrant à la CGEur, il devient par la même occasion représentant général de la Compagnie Générale des Eaux française au Zaïre. Le but de l'opération, note le colonel Dubois dans l'un de ses célèbres carnets, est d'obtenir la régie des eaux au Zaïre et d'y fournir des armes. C'est en tout cas ce que lui aurait précisé Georges Goldine, nous a-t-il déclaré, car ses notes n'étaient jamais que la retranscription de conversations qu'il avait eues avec l'un ou l'autre. L'arrivée de Luyan Takizela, licencié en pédagogie de l'Université de Liège, au conseil d'administration de la CGEur n'est vraiment pas un hasard. En 1988, le chef de l'Etat zaïrois était à la re-

cherche de nouveaux blindés pour ses militaires. La même année éclatait le scandales des dépôts de déchets toxiques occidentaux en Afrique. Or l'on sait également que le baron de Bonvoisin s'intéresse de près à ce secteur, tout comme la Compagnie Générale des Eaux.

Georges Goldine, justement, est intercepté à l'aéroport national de Zaventem alors qu'il rentre d'URSS. Peu après que l'appareil de l'Aéroflot se fut posé au sol, les gendarmes sont montés à bord et l'ont interpellé. Ils l'ont ensuite confié aux enquêteurs de la PJ de Liège et au substitut Rasir. L'administrateur délégué de la Compagnie Générale Européenne est alors directement emmené au Palais de Justice de Liège, où commence son interrogatoire. Dans un autre local, c'est le bourgmestre Edouard Close qui est entendu. Mais en fin d'après-midi, on note une certaine fébrilité dans les couloirs du Palais. Vers 17h30, les journalistes, photographes et équipes de télévision qui font le pied de grue sont priés de déguerpir sur ordre du Procureur du Roi. En fait, il ne se passera rien dans les couloirs du Palais. Tout se déroulera dans le bureau du juge d'instruction Anne Freson qui a organisé une confrontation entre Edouard Close, Georges Goldine, Jules Verbinnen et Benoît de Bonvoisin en direct depuis sa cellule de la prison de Forest. La confrontation ne permettra pas d'éclaircir quoi que ce soit et les trois Liégeois sortiront encore une fois libres du cabinet de Mme Freson.

Le 6 juin, c'est au tour d'André Cools de faire la une. Il a demandé à être entendu par le juge d'instruction et son heure est arrivée. D'un pas ferme, il pénètre dans le Palais de Justice entouré d'une meute de journalistes qui espèrent recueillir une de ces petites phrases assassines dont il s'est fait la spécialité. En fait, le maître de Flémalle en a surtout marre de la presse qui, selon lui, raconte n'importe quoi et est au courant de beaucoup trop de choses. Il est vrai que, dans l'univers coolsien, les journalistes qui font leur travail d'investigation sont très mal considérés. Et, manifestement, à Liège, il y en a encore deux ou trois qui n'ont pas compris. 'Pas de commentaires, vous en faites déjà assez,' leur lancera-t-il en entrant au Palais de Justice. 'J'ai tout dit sur la presse,' leur lâchera-t-il en sortant. En fait son entrevue avec le juge d'instruction s'est résumée à un long monologue de près de deux heures. Les faits évoqués étant relatifs à une époque où André Cools était ministre et député, il est protégé par l'immunité. Le juge d'instruction n'a pu lui poser aucune question et l'ancien ministre se serait contenté d'expliquer comment il gérait ses dossiers lorsqu'il était ministre.

Face à ce remue-ménage, la Compagnie Générale des Eaux ne peut rester indifférente. Son nom est sans cesse cité dans ce dossier mais, dans un communiqué diffusé depuis Paris, elle 'dément catégoriquement avoir versé directement ou par l'intermédiaire de la Compagnie Générale Européenne (filiale belge de la Générale des Eaux) des subventions à un parti politique de Liège'. Et de conclure: 'Si des initiatives ont été prises, elles l'ont été à son insu'. Georges Goldine se retrouve bien seul. Pressé par ses patrons français, il avait tout fait pour que le dossier des horodateurs se débloque et voici que la direction parisienne le lâche. La plus grande entreprise au monde de services aux collectivités se fend d'un communiqué où elle nie avoir jamais versé un franc à un parti politique liégeois. Conclusion: Georges Goldine a agi de sa propre initiative, qu'il se débrouille avec la Justice de son pays.

Entre-temps, le juge d'instruction Anne Freson a reçu de Bruxelles plusieurs caisses de documents, saisies chez l'entrepreneur Jean Demarche par la BSR de Bruxelles. Jean Demarche est l'un des tout gros calibres de l'immobilier liégeois. Le nom de sa société, Solico, apparaît dans un nombre important de projets immobiliers depuis des années. Oscar Rauwers le considère comme quelqu'un de riche et d'influent à Liège, un homme auquel il vaut mieux s'associer pour obtenir certains marchés. Le baron de Bonvoisin, lui aussi, connaît Jean Demarche. La CIDEP, société indirectement contrôlée par le baron, a en effet facturé des prestations à la s.a. Solico. Or on se souvient que cette même CIDEP avait également facturé des prestations à la CGEur, dont les patrons français avaient admis qu'il s'agissait bien là de rémunérations versées au baron de Bonvoisin. Quels rapports existe-t-il entre Jean Demarche et Benoît de Bonvoisin? C'est probablement ce que le juge d'instruction espère découvrir dans les documents saisis qu'elle vient de récupérer.

Ces questions, Anne Freson va peut-être pouvoir les poser directement au baron de Bonvoisin. Prison de Forest, mercredi 13 juin, la nuit tombe doucement. Vers 21 heures, une silhouette distinguée et filiforme franchit la lourde porte de la prison. Entouré de ses deux avocats, Mes José Saels et Michel Graindorge, le baron Benoît de Bonvoisin retrouve la liberté après six semaines passées dans une cellule, loin de l'agitation des enquêtes au centre desquelles il se trouve. Si l'homme semble être en pleine forme, il est néanmoins très inquiet. Il craint pour sa vie et il a très officiellement demandé une protection rapprochée au Procureur du Roi de Bruxelles qui la lui accordera. Le baron craint les éventuelles représailles de cette 'Loge P2 à la belge' dont il dénonce l'existence depuis des mois sans, par ailleurs, jamais apporter le moindre commencement de preuve.

Ce qui le rassure, par contre, et le réjouit, c'est le communiqué que diffuse le Parquet de Bruxelles au lendemain de sa libération. Le communiqué précise que le baron de Bonvoisin est inculpé de faux et usage de faux, détournement, infraction à l'arrêté royal interdisant à certaines personnes faillies d'accomplir des actes dans des sociétés commerciales, d'infractions aux lois relatives à la tenue de la comptabilité et d'infraction

au code des impôts. Et le Parquet ajoute: 'L'instruction ne concerne que des infractions financières et liées à la vie des sociétés auxquelles il est intéressé. L'enquête ne révèle à ce jour pas d'élément relatif à des activités délictueuses de droit commun'. Bref, de la criminalité en col blanc et rien de plus. De cette criminalité tolérée pour laquelle certains (et ils sont de plus en plus nombreux) considèrent qu'il n'est même plus gênant de se retrouver devant un juge ou en prison! Et pourtant, cette criminalité en col blanc gangrène de plus en plus notre société. Loin des petites affaires du baron de Bonvoisin, cette criminalité new look brasse des sommes d'argent colossales: l'argent sale de la drogue, de la prostitution et des trafics d'armes. Il n'y a pas que la Suisse à laver plus blanc et la Belgique est une proie facile pour ces criminels d'envergure internationale.

Benoît de Bonvoisin libéré, le 'diable', s'il faut en croire André Cools, est hors de sa cage. Dans les heures qui suivent, pure coïncidence, André Cools accorde une interview au journal *Le Soir*[6]. Il y dévoile clairement les objectifs de son retour aux affaires 'locales' après avoir abandonné sa charge de ministre à la Région Wallonne. '...Je vais m'employer à refaire de la Fédération socialiste liégeoise la principale de Wallonie et à restaurer simultanément le potentiel de développement économique et social de la région. (...) Si le diable est capable d'apporter à Liège ce qu'il lui faut, je m'allierai au diable. Collaborer avec le secteur privé, c'est nécessaire. Et le secteur privé,quel qu'il soit, viendra parce que nous aurons quelque chose à lui offrir grâce à l'élaboration de structures financières intercommunales porteuses. Mais il n'est pas question de tomber d'une dépendance dans l'autre (N.d.l'A, l'ennemi de toujours reste la Société Générale, accusée d'avoir détruit le bassin industriel liégeois mais enviée pour son potentiel financier), le diable ne peut être utile que... sous haute surveillance.'

Le message aux militants est clair. Certes, le baron de Bonvoisin traîne une sale réputation derrière lui. Mais si l'on veut redynamiser la région liégeoise, il faut aller chercher l'argent là où il est. Et la Compagnie Générale des Eaux, leader mondial des services aux collectivités, en a. Tant pis s'il faut traiter avec celui que l'on surnomme le 'Baron Noir', les ambitions de la Compagnie Générale des Eaux rejoignent celles d'André Cools et la Compagnie Générale des Eaux a les moyens de ses ambitions. Et puis Benoît de Bonvoisin s'est vu délivrer un brevet de bon socialiste par Claude Eerdekens – celui-là même qui l'accusait il n'y a pas si longtemps d'organiser des réunions de l'extrême droite internationale dans son château de Maizeret, commune d'Andenne dont Eerdekens est bourgmestre. Voilà donc le baron de Bonvoisin sacré militant socialiste et allié objectif (et diabolique?) d'André Cools. La justification de cette alliance contre nature étant faite, il ne reste plus qu'à résoudre le problème du scandale des pots-de-vins qui se profile à l'horizon de la Cité Ardente. A ce sujet, André Cools n'est sûr que de deux choses: 'Un million a été payé et l'a été avant la confirmation de l'adjudication du marché des horodateurs'. Une petite phrase qui enfonce le bourgmestre de Liège et son chef de cabinet, Jules Verbinnen, et qui tente, par la même occasion, de mettre hors de cause la Fédération liégeoise (totalement contrôlée par André Cools) qui, elle, n'aurait rien reçu sous quelque forme que ce soit.

Corrupteurs et corrompus inculpés

Pendant quelques jours, après la libération du baron de Bonvoisin, les choses vont se tasser. Pendant près d'une semaine, plus un mot des affaires liégeoises dans la presse. Un silence trompeur avant l'hallali. La nuit du 20 au 21 juin sera sans conteste la nuit la plus rude qu'ait jamais connu, Jules Verbinnen. Cette nuit, il l'a passée au poste de gendarmerie de Vottem, sur les hauteurs de Liège. Magistrats et enquêteurs de la police judiciaire vont se succéder auprès de lui pour de longs interrogatoires qui se poursuivront toute la journée du jeudi au Palais de Justice. Au milieu de l'après-midi, la nouvelle tombe: Jules Verbinnen est inculpé de corruption de fonctionnaire. Vers 17 heures, un homme à la mine déconfite, terrassé par les événements, quitte le Palais de Justice. Chef de cabinet du bourgmestre de Liège depuis le 3 juillet 1983, échevin de la commune d'Ans et directeur du Foyer culturel de Chênée depuis le 1er juillet 1986, Jules Verbinnen voit une carrière d'apparatchik persévérant cassée net. Sous des dehors débonnaires, Jules Verbinnen est le prototype du militant socialiste arriviste des années 80. Agé de 45 ans, instituteur de formation, il est de ceux, et ils sont nombreux, qui ont compris tout l'intérêt qu'il y avait à graviter dans ou autour du PS, parti majoritaire en Wallonie. Apparatchiks, affairistes ou les deux à la fois, ils n'ont qu'un objectif: la défense du parti qu'ils servent mais qui sert surtout leurs intérêts professionnels et personnels. Jusqu'au jour où tout s'écroule – et dans ces cas-là, les lampistes paient l'addition. Et cher...

Mais Jules Verbinnen n'était pas le seul a être entendu ce jeudi par le juge d'instruction Anne Freson. Tôt le matin, Georges Goldine, l'homme qui avait déclaré à Jules Verbinnen devant le colonel Dubois, que si le marché des horodateurs n'était pas rapidement conclu, le bourgmestre et la Fédération liégeoise du PS ne verraient pas un franc des trois millions qui leur avaient été promis, Georges Goldine donc, arrivait au Palais de Justice. Souriant et sûr de lui, il allait en sortir atterré, tard dans la soirée. Lui aussi était inculpé de corruption de fonctionnaire. Une sale affaire pour ce licencié en histoire de l'art et archéologie de l'Université de Liège, ancien président du PRL de l'arrondissement de Liège, ancien attaché du bourg-

mestre de Liège, Maurice Destenay, ancien échevin des affaires économiques et des travaux publics de la Ville de Liège, ancien président de la STIL (Société des Transports Intercommunaux Liégeois), devenu administrateur de société après que le PS eut choisi d'autres partenaires que le PRL pour gérer la Ville de Liège.

Une sale affaire aussi pour les Français de la Compagnie Générale des Eaux puisque, rappelons-le, Georges Goldine est l'administrateur délégué de la Compagnie Générale Européenne, filiale de la Compagnie Générale des Eaux installée à Liège. Georges Goldine n'en perd pas pour autant le moral. L'homme est intelligent, habile et rompu à tous les arcanes de la politique liégeoise. Ne passe-t-il pas pour l'un des grands 'financiers' du PRL liégeois? Celui qui sait où aller chercher l'argent quand il le faut... Dans l'attente du procès, renvoyé au plus tôt en avril 1992, Georges Goldine s'abstiendra de toute déclaration publique. Pendant un temps, on parlera de le remplacer à la tête de la CGEur par un socialiste bon teint issu de la Région Wallonne, mais il n'en sera rien.

Jules Verbinnen et Georges Goldine en aveux et inculpés de corruption de fonctionnaire, c'est au tour du bourgmestre Edouard Close de répondre de ses actes devant le juge d'instruction. Mais avant cela, le baron Benoît de Bonvoisin est entendu. Fringant et plein d'allant, il se présente au juge d'instruction Anne Freson. Il restera deux heures et demie dans son cabinet, tantôt seul, tantôt confronté à Georges Goldine. Et lorsqu'il en ressort, libre, vers midi, il y va de son petit couplet aux relents paranoïaques. 'Depuis le début de cette affaire, c'est à moi qu'on tente de nuire,' déclare-t-il et de mettre en cause 'une coalition de fonctionnaires visant notamment mes amis socialistes qui ont été les premiers à mettre en doute l'administrateur de la Sûreté, M. Raes. Maintenant, on règle des comptes'. Et de poursuivre: 'Je n'ai aucun rôle dans l'affaire des horodateurs. J'ai seulement été à la base de l'installation de la CGEur à Liège et j'en suis fier'. Cela n'empêchera pas, en novembre 1991, le substitut Rasir d'envoyer le baron de Bonvoisin devant la chambre du Conseil en même temps que les autres protagonistes de cette affaire.

Exit donc le baron de Bonvoisin venu faire un petit tour à Liège. Douze heures plus tard, Edouard Close lui succède dans le cabinet d'Anne Freson – après être entré au Palais de Justice par une porte dérobée, loin des caméras, des appareils photos et des questions des journalistes qui font le siège de l'ancien Palais des Princes-Evêques depuis le petit matin. L'équipe du commissaire Tilkin et les magistrats ne désemparent pas. Edouard Close sera entendu pendant près de trois heures et demie. Les aveux de Jules Verbinnen et Georges Goldine sont accablants pour lui mais Edouard Close s'enferme dans sa version des faits: effectivement, Georges Goldine a bien remis à Jules Verbinnen un million de francs de la

main à la main, mais c'était dans le cadre du financement de sa campagne électorale pour les élections communales de 1988. Et si, dans le chef du corrupteur (Georges Goldine), il pouvait y avoir un lien entre cette somme et l'attribution du marché des horodateurs, lui, Edouard Close, ne l'avait jamais compris comme cela. Bref, le bourgmestre renvoyait courageusement Jules Verbinnen et Georges Goldine dos à dos.

Recevoir un million pour favoriser une entreprise dans l'attribution d'un marché public, c'est illégal. Recevoir un million d'une entreprise pour financer une campagne électorale, c'est légal, même si cette entreprise figure parmi les adjudicataires (soigneusement triés par les autorités communales) d'un marché public. Edouard Close admet donc, de la part de la CGEur, un financement de campagne électorale mais rien de plus. L'ennui, c'est lorsque le juge d'instruction lui demande de produire la comptabilité de cette campagne électorale 1988: il en est incapable. Le responsable de la campagne, en l'occurrence Jules Verbinnen, a détruit toute cette comptabilité... Pas de chance. Edouard Close est donc dans l'impossibilité de prouver qu'il n'a pas profité personnellement de ce million. De même, il ne peut prouver qu'il ne l'a pas reçu pour permettre à la Compagnie Générale des Eaux d'entrer, par l'intermédiaire de ses filiales, dans le très juteux marché des horodateurs. Et les célèbres carnets du colonel Dubois disent le contraire.

Vendredi matin, 2H45, une voiture de la police judiciaire sort en trombe du Palais de Justice. Assis sur la banquette arrière, Edouard Close a perdu toute sa superbe. Il vient d'être inculpé de corruption de fonctionnaire par le juge d'instruction Anne Freson que ses explications n'ont guère convaincue. A 61 ans, Edouard Close voit sonner le glas de sa carrière. Une belle carrière pour ce Verviétois, ébéniste de formation, ancien président des Jeunes Gardes Socialistes, président du Conseil National de la Jeunesse de 1965 à 1971, conseiller communal liégeois dès 1959, échevin de l'Instruction publique de Liège de 1971 à 1972, échevin des Services sociaux et de la Famille de 1974 à 1976 et bourgmestre de Liège depuis 1977. Il a également été député de 1968 à 1974, secrétaire d'Etat à l'Economie régionale wallonne de 1972 à 1973, ministre de l'Intérieur de 1973 à 1974 et sénateur de 1974 à 1977. Etroitement mêlé à la vie politique, économique et sociale de Liège depuis 30 ans, Edouard Close regagnait ce matin-là son appartement de la place d'Italie avec sur le dos une accusation de corruption. Une inculpation qui va le contraindre à abandonner ses fonctions maïorales, des fonctions auxquelles il était accroché au point d'avoir assisté sans broncher, quelques mois plus tôt, à l'assassinat politique de son dauphin, Michel Faway, par André Cools.

Elu conseiller communal socialiste en 1988, Michel Faway avait préféré son poste de secrétaire général du Centre Public d'Aide Sociale

(CPAS) de Liège à une quelconque fonction de conseiller communal ou d'échevin. Un accord avait été conclu au sein du PS liégeois pour qu'il succède à Edouard Close en cours de législature. Mais Michel Faway sera victime d'une véritable cabale. On l'accusera, ni plus ni moins, d'être le seul et unique responsable du déficit financier du CPAS de Liège. On ira jusqu'à annoncer l'existence d'un 'trou' de plus de 2 milliards de francs dans la comptabilité du CPAS. L'exécuteur des basses œuvres d'André Cools (qui ne pardonnera jamais à Michel Faway de s'être rangé dans les rangs des 'happartistes' au sein du PS liégeois) sera le ministre socialiste bruxellois Charles Picqué, trop content de pouvoir crier haro sur le Liégeois avec le soutien de la nomenklatura socialiste.

Edouard Close inculpé, le Parquet de Liège va enfin sortir de sa réserve pour diffuser un bref communiqué rédigé par le Procureur du Roi de Liège, Anne Bourguignont, avec l'accord du juge d'instruction Anne Freson: 'Suite aux larges échos réservés par la presse écrite et parlée à l'affaire dite des 'horodateurs', mon office estime devoir apporter les précisions suivantes: en date du 16 mai 1990, Monsieur le juge d'instruction Van Espen, saisi par le Parquet de Bruxelles d'un dossier de fraude fiscale à charge de Monsieur Benoît de Bonvoisin, ordonnait des perquisitions dans mon arrondissement. Ces devoirs ont permis la découverte et la saisie de documents révélant des faits de corruption à charge de fonctionnaires communaux liégeois qui auraient été commis dans le cadre du marché des horodateurs. Ces documents furent transmis à mon office le 29 mai 1990. Le même jour, j'ai requis Madame le juge d'instruction Freson d'instruire sur base des articles 246, 247 et 252 du Code Pénal. Depuis lors, de nombreux devoirs – perquisitions, auditions et confrontations – ont été effectués par la Police Judiciaire assistée du Comité Supérieur de Contrôle... L'enquête judiciaire a mis en évidence des faits, qui pourraient être constitutifs de l'infraction de corruption, qui se résument en la promesse et le versement d'une somme de un million de francs par Monsieur Georges Goldine, directeur de la Compagnie Générale Européenne à Monsieur Close, bourgmestre de la Ville de Liège en échange de l'agrégation par le Collège des bourgmestre et échevins de Liège, le 5 août 1988, de la Société Anonyme Société Wallonne de Gestion du Stationnement en qualité de sous-traitant du concessionnaire SA Rauwers-Contrôle. Ce jeudi 21 juin 1990, Madame le juge d'instruction Freson, après que les différents suspects aient été réinterrogés par la Police Judiciaire, a inculpé Monsieur Close, Bourgmestre de la Ville de Liège, Monsieur Verbinnen, son Chef de Cabinet, et Monsieur Goldine de corruption. Messieurs Goldine et Verbinnen sont en aveux sur la matérialité des faits qui leur sont reprochés. Monsieur Close déclare, quant à lui, que plusieurs erreurs ont été commises dans le cadre du marché des horodateurs et qu'il a

été abusé à l'occasion de la remise de la somme d'un million. Il appartiendra à la juridiction qui sera saisie de se prononcer sur la réalité des faits et leur qualification. Au cours de ces deux semaines, une cellule composée d'enquêteurs tant de la Police Judiciaire que du Comité Supérieur de Contrôle a effectué sans relâche les multiples devoirs prescrits par Madame le juge d'instruction. Leur collaboration particulièrement efficace a permis ainsi de recueillir les éléments essentiels de cette affaire complexe et délicate justifiant les inculpations retenues.'

Le Parquet de Liège ne sera évidemment pas le seul à diffuser un communiqué après l'inculpation du bourgmestre. Chaque parti politique, à l'exception du PS, va y aller de son petit laïus. Commençons par les Ecolos qui, dès le départ, avaient dénoncé la 'magouille' des horodateurs. Ils se 'réjouissent que la Justice manifeste la volonté d'aller jusqu'au bout pour déterminer les responsabilités dans des dossiers douteux', mais précisent que le 'rôle' d'André Cools dans l'affaire des horodateurs 'reste à élucider'. Ils demandent, bien entendu, la démission d'Edouard Close et dénoncent 'le processus de corsification (du bassin liégeois) au cours duquel les assemblées élues démocratiquement se voient dépossédées peu à peu de tout réel pouvoir et donc réduites à leurs seules fonctions formelles et médiatiques: des scènes où se jouent de 'pseudo-affrontements politiques' et où s'entérinent les choix opérés dans des cénacles bien plus discrets'. En dénonçant ce qu'il appelle la 'corsification' de la vie politique liégeoise, Alain Leens, chef de groupe Ecolo au conseil communal liégeois, n'enfonce pas des portes ouvertes. Au contraire, il prépare le terrain à Raymond Yans, ancien premier échevin Ecolo de la Ville de Liège et à Jean-Maurice Dehousse, conseiller communal PS à Liège, qui quelques mois plus tard dénonceront les agissements du 'Groupe de Flémalle', une structure discrète créée par André Cools et composée exclusivement de membres du PS. Mais cela, c'est une histoire dont nous reparlerons plus loin.

Pour le PSC, le premier échevin William Ancion parlera d'un 'immense sentiment de tristesse quand on constate que tous les efforts que le PSC consent depuis huit mois pour tenter de redresser la barre sont chaque fois remis en cause par une faiblesse du partenaire'. Et William Ancion d'ajouter: 'On ne se fait pas plus pur que les autres mais dans les circonstances présentes, il n'est pas mal pour le PS d'avoir un partenaire qui n'est pas impliqué dans cette affaire'... La réaction de William Ancion est, en fait, politiquement très intelligente. Il évite soigneusement tout commentaire sur Edouard Close dont il sait pertinemment bien qu'il devra se retirer très vite de la vie politique liégeoise. Or, dans le camp socialiste, la bataille va rapidement faire rage pour sa succession... Les trois noms les plus souvent cités sont ceux de Luc Toussaint, échevin des Affaires économiques, de Jean-Paul Digneffe, échevin de l'Instruction pu-

blique et de Jean-Maurice Dehousse. William Ancion, qui connaît tout l'orgueil d'Edouard Close, sait qu'il ne supportera pas cette guerre de succession. Dès lors, en épargnant le bourgmestre inculpé, il joue une carte importante: celle de successeur...

Le lundi 25 juin, Edouard Close préside son avant-dernier conseil communal. Avec la superbe qui le caractérise, il refuse tout débat sur l'affaire en cours: 'J'ai réservé mes réponses aux questions qui m'ont été posées par les autorités chargées de l'examen d'un dossier qui s'avère délicat'. Puis après quelques considérations qui se voudraient émouvantes sur les vrais et les faux amis, Edouard Close annonce qu'il se met en congé pour 'quelque' temps. Et il désigne son successeur: William Ancion 'qui s'est révélé depuis le début de la présente législature, homme compétent, collègue loyal et qui m'a manifesté, tout au long de ces semaines, une amitié dont je lui suis reconnaissant (...)'. C'est un William Ancion rayonnant qui prend la place d'Edouard Close. Gestionnaire efficace, l'échevin social-chrétien est dénué de tout sens des relations publiques et voue manifestement un mépris total à la presse. A l'exception de l'un ou l'autre journaliste toujours prompt à encenser le pouvoir en place. La presse, il devra pourtant s'y frotter puisque c'est sous sa 'régence' que sera traité un des dossiers les plus étranges de ces dernières années, le dossier du Vertbois. En clair, le dossier de l'implantation à Liège de la SRIW (Société Régionale d'Investissements Wallonne), une implantation défendue avec acharnement par André Cools qui a trouvé un allié fidèle en William Ancion.

Début 1991, William Ancion est redevenu premier échevin. La presse consacre de larges échos à 'l'affaire du Vertbois'. Le Vertbois est un quartier du centre-ville qui jouxte l'Evêché. Là doivent s'implanter une série d'institutions économiques publiques. C'est ce que William Ancion appelle le 'Business Center Wallon'. Il faut croire que, même au PSC on considère maintenant que la vocation du secteur public est de faire du 'business'. Le problème, que dénonce notamment Ecolo, c'est que certaines dimensions (hauteurs de bâtiments et surfaces à bâtir) ont été modifiées à la hausse sur le Plan Particulier d'Aménagement (PPA), juste avant que le conseil communal l'approuve. Et sans que les conseillers communaux soient mis au courant... Après avoir fulminé pendant des jours, William Ancion (qui est aussi échevin de l'urbanisme) finira par admettre ces modifications. Puis, au cours d'une conférence de presse, il annonce que le PPA sera à nouveau soumis à l'approbation du conseil communal après avoir été réexaminé en Commission Consultative de l'Aménagement du Territoire. 'Mais qu'on ne s'y trompe pas, il n'y aura pas de retour en arrière,' précise-t-il. Un bel exemple de démocratie! Un dossier a en tout cas été ouvert au Parquet de Liège à propos de cette affaire, mais à la fin 1991 rien n'avait évolué.

Revenons à Edouard Close dont le calvaire ne fait que commencer. Deux jours après le conseil communal où il a annoncé sa retraite temporaire, il est à nouveau interrogé par l'équipe du commissaire Tilkin de la PJ de Liège. A ses côtés, pour des confrontations dont il connaît maintenant le principe, Jules Verbinnen et Jean Demarche. Jean Demarche est actionnaire de la Société Wallonne de Gestion du Stationnement et tout comme Stéphane Uhoda, un autre actionnaire, il est fortement soupçonné par la Justice d'avoir corrompu le bourgmestre par l'intermédiaire de Jules Verbinnen. Mais, après interrogatoires et confrontations, les enquêteurs oublieront cette piste... pour se concentrer sur une autre affaire de corruption mettant en cause Edouard Close, Jules Verbinnen et la Compagnie Générale des Eaux par l'intermédiaire de plusieurs de ses filiales. Bref, on prend pratiquement les mêmes et on recommence.

Un pot-de-vin peut en cacher un autre

Le 3 juillet, alors que démarre la saison estivale, débute une nouvelle valse de perquisitions. Le cabinet du bourgmestre de Liège, le bureau de Jules Verbinnen, des administrations régionales et provinciales sont visités par les enquêteurs liégeois. Des enquêteurs qui se rendent également au siège bruxellois de la société Decaux Belgium. Decaux Belgium est une filiale de JC Decaux, une société dont 15% du capital sont détenus par la Compagnie Générale des Eaux française. Une journée particulièrement chargée puisque, dans le même temps, le Procureur Général, Léon Giet, recevait Oscar Rauwers. 'J'ai demandé à être entendu par le Procureur Général car j'estime que, dans cette affaire, la justice se fait sur la voie publique,' devait-il déclarer. 'Personnellement, je n'ai pas rencontré plus de compromission à Liège qu'ailleurs et je dirais même moins.' Et de conclure: 'Personne ne m'a demandé d'argent, personne ne m'a fait d'appel du pied'. Mais Oscar Rauwers admet, dans la foulée, qu'il y a bien eu entente préalable à la remise des offres d'octobre 1987 pour l'attribution du marché des horodateurs. A cette date, précise-t-il, des contrats, conclus depuis longtemps pour certains, liaient la SA Rauwers-Contrôle à la Setex, à Uhoda et à Jean Hardy.

En fait, Oscar Rauwers croit savoir qu'il ne risque rien en admettant cette entente préalable. La Justice liégeoise ne s'intéresse qu'aux affaires de corruption. Quant au marché des horodateurs, il est, croit-il, bétonné politiquement et rien ne pourrait le remettre en cause. C'était sans compter sur l'obstination du successeur d'Edouard Close, un petit bonhomme rondouillard au visage de marbre, un certain Henri Schlitz qui dénoncera ce contrat au printemps 1991 comme on le verra plus loin. Après s'être fait avoir lors de l'attribution du marché des parcomètres, Oscar Rauwers

connaîtra une nouvelle désillusion avec ses horodateurs. Et pourtant la sagesse populaire prétend qu'un âne ne bute jamais deux fois sur la même pierre...

L'entretien d'Oscar Rauwers avec le Procureur Général n'aura certainement rien apporté à l'enquête. Par contre, les perquisitions se sont révélées particulièrement fructueuses. En fait, les enquêteurs et le juge d'instruction soupçonnent Edouard Close d'avoir été corrompu dans le cadre d'un autre marché public, celui du mobilier urbain. Pour y voir plus clair dans cette nouvelle 'affaire', il faut remonter dans le temps.

C'est le 30 juin 1986 qu'Edouard Close présente au conseil communal le dossier de renouvellement du mobilier urbain: 'Au moment où je vois que les autres villes du pays se dotent d'un mobilier urbain, je ne voudrais pas que l'on me reproche que Liège n'ait pas pris à temps les mesures pour disposer d'un environnement urbain de ce type adéquat et moderne'. Le dossier soumis à l'approbation du conseil communal est composé de trois contrats passés entre JC Decaux Belgium et la Ville de Liège. A la même époque, le conseil communal aura à se prononcer sur les contrats à conclure avec City Advertising, une autre société spécialisée dans le mobilier urbain.

Le premier de ces contrats passés avec JC Decaux Belgium prévoit l'installation en trois tranches de 240 'Mupi'. Derrière ce barbarisme se cachent des panneaux publicitaires d'environ 2 mètres de haut sur 1 mètre de large. Ces planimètres, comme on les appelle également, sont placés sur les trottoirs. Une face est réservée à l'affichage publicitaire exploité exclusivement par JC Decaux. L'autre face est 'destinée à recevoir soit un plan de la Ville (5 plans différents au maximum), soit toute affiche à caractère d'information communale, administrative ou socio-culturelle, à l'exclusion de toute publicité commerciale.' Notons enfin qu'aucune des deux faces des Mupi ne peut être exploitée à des fins de propagande politique. Une clause contractuelle que contournera Edouard Close en posant aux côtés du très folklorique et populaire Tchantchès pour une campagne de promotion des fêtes du 15 août en Outremeuse. L'émission Liège Matin du centre RTBF Liège bénéficiera aussi d'une campagne promotionnelle sur la face des Mupi réservée à la Ville de Liège pour son information 'communale, administrative ou socio-culturelle'... Les frais de conception et de réalisation des affiches d'information 'municipale' (à l'exception des plans) sont à charge de la Ville de Liège et c'est JC Decaux qui, parfois, les réalise et les place en même temps qu'il modifie son affichage publicitaire.

Le deuxième contrat, d'une durée de 15 ans comme le précédent, concerne le remplacement de 350 abribus répartis, tout comme les Mupi, sur le territoire de Liège-Ville. Ces abribus comprennent des panneaux

publicitaires double face qui sont exploités exclusivement par JC Decaux. En échange du placement de ce mobilier dit urbain mais que l'on pourrait tout aussi bien qualifier de publicitaire, la Ville de Liège a obtenu des compensations, sur l'insistance de la tutelle provinciale qui avait refusé un premier contrat, estimant qu'il n'était pas suffisamment avantageux pour la Ville. Ces compensations font l'objet du troisième contrat. Un contrat par lequel JC Decaux s'engage à fournir et installer gratuitement 1300 'bornes de propreté' (entendez par là des poubelles!) dans un premier temps puis 750 à raison de 50 par an, 100 colonnes d'affichage 'Demos' pour l'affichage libre (des colonnes à l'esthétique particulièrement douteuse), 6 colonnes 'Morris' et 8 sanisettes (toilettes à entretien automatique, que Decaux n'arrivait à placer nulle part après qu'un enfant fut décédé dans l'une d'elles en France, ce que l'on conteste formellement chez Decaux Belgium).

Voilà donc les contrats qu'Edouard Close soumet à l'approbation du conseil communal. Et comme pour les horodateurs un peu plus tard, la seule opposition qu'il rencontrera sera celle des écologistes qui font pourtant partie de la majorité au pouvoir. Le conseiller communal Ecolo Alain Leens regrettera d'abord le 'caractère massif publicitaire' de cette opération. Quant à Raymond Yans, premier échevin et échevin de l'Urbanisme, il estimera 'totalement impossible de placer 240 planimètres à Liège'. 'Or,' poursuit-il, 'c'est seulement si les 240 planimètres sont installés que l'on aura droit aux compensations'. Le premier échevin craignait dès lors que les 'Mupi' ne soient installés n'importe où afin de satisfaire aux exigences du contrat. La réponse du bourgmestre Edouard Close sera brève et sans appel: 'les planimètres ne seront pas implantés n'importe où. Toute une série de services communaux seront consultés avant d'accepter chaque lieu d'implantation'. Et le bourgmestre de conclure: 'Je ne partage pas avec M. Yans son allergie pour les planimètres et pour la publicité en général. La Ville n'est plus en situation de faire la fine bouche. Si M. Leens et M. Yans veulent aller renégocier le contrat à Paris, je leur souhaite bonne chance.' Finalement, le contrat 'abribus' sera voté par tous les groupes du conseil communal, seul Ecolo s'opposera aux planimètres tandis qu'il s'abstiendra, toujours seul, pour le contrat 'compensations'.

L'attitude des Ecolos ne provoquera évidemment que sarcasmes et ricanements, Edouard Close, en fin tacticien, ayant trouvé dans l'opposition sociale-chrétienne et libérale la majorité de rechange qui lui manquait pour qu'aboutissent ces contrats. Et, étonnante coïncidence, au cours du même conseil communal, la Ville obtenait le droit de concéder par marché de gré à gré l'installation, l'entretien, le renouvellement, la collecte des monnaies des... horodateurs! Au cours d'un même conseil communal, les trois partis traditionnels marquaient leur accord sur deux

dossiers qui, quatre ans plus tard, allaient faire tomber Edouard Close. Force est de reconnaître que seuls les Ecolos avaient vu juste dans ces dossiers 'douteux'. En déclarant qu'il était impossible d'installer 240 planimètres sur le territoire de Liège-Ville, Raymond Yans ne se trompait pas. Au printemps 1991, le Ministère des Communications se rendra compte que des dizaines de planimètres ont été installés le long de voiries lui appartenant, sans qu'aucune demande ait été introduite par la Ville de Liège. Ce n'est que de justesse, et sans doute pour éviter un nouveau scandale touchant cette fois la direction liégeoise d'une administration nationale, que des autorisations seront accordées avec effet rétroactif. Le Comité Supérieur de Contrôle s'intéressera de près à cette affaire. On attend toujours les conclusions de son enquête.

Mais l'essentiel pour Edouard Close est que le dossier soit approuvé par le conseil communal. Comme bon nombre d'autres élus, un peu partout en Europe, il n'avait pas su résister au chant des sirènes de Jean-Claude Decaux. Car JC Decaux possède un dynamisme et un culot d'enfer. Son premier marché, il l'obtient en 1964, à Lyon où il convainct le maire, Louis Pradel, d'installer des abribus sur le territoire de la Ville. 'Je construis les abribus, je les installe et je les entretiens gratuitement,' dit-il en substance au maire, 'et en contrepartie vous m'accordez l'exclusivité de la publicité sur une des faces de l'abri. De plus, je vous verse chaque année une redevance ainsi qu'un pourcentage sur les recettes publicitaires'. Jean-Claude Decaux y va à fond et arrache l'accord de Louis Pradel. C'est pour lui le début d'une grande aventure. Au milieu des années 80, alors qu'il négocie avec la Ville de Liège, il a installé 60.000 abribus à travers le monde. Il est numéro un dans son secteur en Europe, emploie près de 2.000 personnes et annonce un chiffre d'affaires de 860 millions de francs français (près de 6 milliards de francs belges).

Le système mis en place par JC Decaux est fort simple. Son mobilier urbain, il ne le vend pas aux villes et communes. Il le loue aux municipalités, tout en assurant l'entretien pendant toute la durée du contrat et en réalisant de substantiels bénéfices grâce aux espaces publicitaires intégrés dans ce mobilier urbain. Mais cela ne suffit pas à convaincre tous les élus. Aussi assure-t-il des démonstrations in situ, grâce à un semi-remorque sillonnant la France entière. Et puis il y a les visites au siège de la société, dans la banlieue parisienne. Les responsables politiques y sont amenés dans le jet privé de Jean-Claude Decaux. Sur place, c'est le show total avec repas dans un somptueux club-house. Et si cela ne suffit pas, JC Decaux a encore d'autres cartes dans son jeu, comme nous le verrons plus loin.

Le développement du groupe Decaux ne s'est pas déroulé sans accrocs. En 1978 et en 1980, la Commission de la Concurrence (en France) a obligé la société, sous peine d'une amende d'un million de francs, à dénoncer certains accords illicites passés par Decaux avec ses concurrents, avec l'administration ou avec des communes. Mais l'incident le plus grave survint en 1981, lorsqu'une fillette pénétra dans une sanisette installée à La Seyne-sur-Mer sans être accompagnée. La malheureuse enfant devait décéder, bloquée dans la sanisette, lors de la phase de nettoyage automatique. A l'époque, la sanisette venait d'être lancée sur le marché, et Decaux prévoyait d'en produire environ 1500 par an pendant cinq ans. Le drame de La Seyne-sur-Mer réduisit ses espoirs à néant, les villes et communes refusant d'installer sur leur territoire cet engin mortel. Pour passer ce cap difficile, JC Decaux dut se résoudre à accepter un apport de capitaux de la Compagnie Générale des Eaux qui détient toujours 15% du capital du groupe. Depuis lors le Groupe Decaux n'a pas ralenti sa progression puisqu'en 1989 il réalisait un chiffre d'affaires de 1750 millions de francs français, après avoir notamment absorbé en 1986 la société des Colonnes Morris. La Générale des Eaux a tout lieu d'être satisfaite de son investissement, ainsi qu'il apparaît dans le bilan 1989 du Groupe Compagnie Générale des Eaux: 'La réussite exemplaire et l'image de marque du groupe Decaux reposent sur la qualité inégalée des supports et du service offert, mais aussi sur le dynamisme, la créativité et le professionnalisme de ses équipes.'[7]

C'est finalement le 18 septembre 1986 que les trois contrats seront définitivement conclus entre la Ville et la s.a. JC Decaux Belgium. Dès le mois de mars de l'année suivante, la société Decaux entame l'installation de ses 350 abribus et de ses 240 planimètres. La Cité Ardente se voit ainsi dotée d'un mobilier urbain et publicitaire moderne – d'une esthétique pas très réussie mais qui a l'avantage, pour JC Decaux,de ne plaire ni déplaire à personne, des pays nordiques à l'Europe du Sud. Pour une société qui ne réalise alors que 25% de son chiffre d'affaires à l'étranger (alors que son ambition est d'atteindre 60%) le contrat liégeois est très important. Liège, qui représente 3% du chiffre d'affaires de JC Decaux Belgium, sera une vitrine pour d'autres villes intéressées, une carte de visite dont JC Decaux (implanté depuis 1976 à Liège) se servira sans nul doute pour pénétrer aux Pays-Bas quelques mois plus tard et y équiper les villes d'Amsterdam, La Haye, Utrecht, Haarlem, Maastricht, etc.

Mais très curieusement, à Liège, si les abribus et autres planimètres publicitaires fleurissent rapidement sur les trottoirs, les 'compensations', à l'exception de quelques colonnes 'Demos', tardent à apparaître. Au printemps 1990, un peu plus de la moitié seulement des poubelles (1390 sur 2050) et 82 colonnes d'affichage (sur 106 promises) auront été installées. Quant aux sanisettes, n'en parlons pas, aucune n'a été placée. Seul le secrétaire communal Michel Bovy s'étonnera de la situation et adressera

plusieurs rappels qui resteront sans effet. Officiellement, les autorités liégeoises déclareront que la sous-commission 'publicité urbaine' a traîné pour remettre à Decaux les plans permettant de localiser les poubelles, les colonnes et les sanisettes. Précision utile, cette sous-commission était à l'époque présidée par Jules Verbinnen. Et JC Decaux s'est, bien entendu, empressé de ne jamais rien réclamer.

Ce n'est que le 16 juillet 1990 alors que les 'affaires' ont démarré que P.J. Gauchie, le patron de Decaux Belgium, écrira à Edouard Close pour qu'il remédie à cette situation. En ce qui concerne les sanisettes, P.J. Gauchie décline toute responsabilité. 'C'est le bourgmestre lui-même qui m'a téléphoné pour qu'on ne les installe pas,' nous a-t-il déclaré. 'Ma société avait commencé à installer la première place Cathédrale, à l'entrée de la rue Saint-Paul, lorsque les commerçants du coin s'y sont opposés. Ils ont été relayés par un de leurs confrères par ailleurs conseiller communal libéral. C'est sur son insistance qu'Edouard Close est intervenu personnellement pour que les sanisettes ne soient pas installées.' Voilà en tout cas une version des faits pour le moins intéressante. Car, à notre connaissance, ni ce conseiller communal libéral, ni les commerçants de la place Cathédrale ne sont intervenus pour rétablir la vérité lorsque la presse soupçonnait Edouard Close et Jules Verbinnen d'avoir permis à JC Decaux d'épargner 30 millions de francs en ne réalisant que partiellement les compensations prévues! Précisons que les sanisettes seront finalement remplacées par des colonnes Morris et des panneaux de signalisation. Cela après que les Ecolos se furent opposés à leur remplacement par des journaux électroniques. Ils craignaient que leur partenaire socialiste n'utilise ces journaux comme outil de propagande!

Economies à la Ville, somptueux voyages pour le bourgmestre

Le troisième contrat ne sera donc que partiellement respecté par JC Decaux – du moins tant que le bourgmestre Edouard Close et son chef de cabinet Jules Verbinnen ne connaîtront aucun ennui avec la Justice. Ce sont des 'détails' comme celui-ci qui mettront la puce à l'oreille des enquêteurs liégeois. Des détails comme cette photo qu'un enquêteur remarque sur le bureau d'Edouard Close lors d'une perquisition. On y voit le bourgmestre en compagnie de Jules Verbinnen confortablement installés sur un magnifique voilier (l'enquête révélera qu'il s'agit du bateau de Claude Dauphin, le patron français de City Advertising) avec un arrière-plan de mer turquoise, de ciel bleu, de plage blanche et de cocotiers. Visiblement, les deux hommes n'étaient pas en vacances sur les bords de la Meuse. Interrogé sur ce séjour idyllique, le bourgmestre ne donne que

des réponses confuses. Et quelques jours plus tard, lorsque les enquêteurs demandent leurs passeports à Jules Verbinnen et Edouard Close, les deux hommes leur tendent des documents neufs et vierges de tout visa! Ils ont été délivrés 48 heures plus tôt par l'administration communale liégeoise qui, dans ce cas, a fait preuve d'une étonnante célérité. Toutefois, le bourgmestre et son chef de cabinet n'ont fait que retarder les échéances.

Depuis 1976, deux firmes, filiales belges de sociétés françaises, JC Decaux Belgium et City Advertising, se partagent le marché du mobilier urbain en région liégeoise. JC Decaux, comme on l'a vu plus haut, occupe le centre-ville, tandis que City Advertising a obtenu les communes avoisinantes dont Ans, la commune où Jules Verbinnen est échevin. Lorsqu'en 1986, les contrats doivent être renouvelés, les deux firmes se repartagent le territoire sans qu'aucun appel d'offres ne soit lancé. Encore un détail qui perturbe les enquêteurs et le juge d'instruction qui ordonne de nouvelles perquisitions, cette fois aux sièges respectifs de JC Decaux Belgium et de City Advertising à Bruxelles. A partir des documents saisis à cette occasion, les enquêteurs se rendent au siège du Club Méditerranée à Bruxelles et dans une agence de voyage huppée de Neuilly, près de Paris. Là, ils épluchent les listings des candidats aux voyages de 1985, 1986, 1987, 1988 et 1989. Et ils tombent sur le pot aux roses! Edouard Close, Jules Verbinnen et Jean Hardy (dont le nom apparaît pour la première fois dans le dossier mobilier urbain) se sont vu offrir de somptueux voyages par Decaux et City Advertising. La liste en est longue:

– juin 1985: E. Close, J.Verbinnen et J. Hardy, Iles Maurices, 1.109.000F payés par Decaux;
– août 1985: E. Close à Nice, 50.000F payés par City Advertising;
– juillet 1986: J. Verbinnen en Espagne, 86.000F payés par City Advertising, puis Ajaccio pour J. Verbinnen et E. Close, 378.000F payés par Decaux;
– septembre 1986: E. Close et J. Hardy, une partie de pêche, 78.000F;
– février 1987: E. Close et J. Verbinnen, Agadir, 136.000F payés par City Advertising;
– mars 1987: J. Verbinnen, Seychelles, 479.000F;
– septembre 1987: J. Verbinnen, J. Hardy et E. Close, Sardaigne, 482.000F payés par Decaux;
– septembre 1987: J. Verbinnen, Espagne 140.000F payés par City Advertising;
– mars 1988: J. Verbinnen, Agadir, 76.000F payés par City Advertising;
– janvier 1989: J.Verbinnen, Maroc, 140.000F payés par Decaux.

Au total, les trois hommes se seront vus offrir pour 3 millions de francs de voyages. Cette liste des voyages d'Edouard Close et de ses amis était

divulguée le mercredi 29 août par le juge d'instruction Anne Freson qui levait ainsi un nouveau lièvre, à quatre jours du conseil communal de la rentrée où Edouard Close devait effectuer son come back. Un show reporté à une date ultérieure pour cause de scandalite aiguë. Car les enquêteurs ont frappé fort en ouvrant ce nouveau dossier. Qu'Edouard Close ait touché de l'argent dans le cadre de l'attribution du marché des horodateurs pour financer sa campagne électorale 1988, passe encore. La chose est devenue tout à fait courante pour les sociétés qui veulent avoir une chance d'obtenir l'un ou l'autre marché public. Ces 'dons' sont même déductibles fiscalement à concurrence de 350.000F, à condition qu'ils soient versés à une asbl créée, à cet effet, par le parti politique. Bien entendu, la concurrence en matière de marchés publics est tout à fait faussée par ces pratiques, mais les hommes politiques n'ont pas encore trouvé de moyen plus 'efficace' pour financer leurs campagnes électorales barnumesques. Un petit industriel, spécialiste de longue date de la dératisation, nous a même confié qu'il existait des tarifs bien établis. Selon le niveau auquel on traite (simple fonctionnaire responsable des travaux publics, par exemple, ou bourgmestre) le tarif des 'dons' varie entre cinq et quinze pour cent du montant du marché. Un tarif qui peut être sujet à négociation si l'industriel envisage ou non de facturer tout ou partie de ses 'dons'. Et cet industriel d'un certain âge d'ajouter: 'Et figurez-vousqu'il y a peu, on m'a même demandé, juste avant de m'attribuer un marché, si j'étais franc-maçon. Bien sûr, j'ai perdu le marché...' Cette personne est peut-être le dernier patron belge à s'étonner des mœurs un peu particulières d'une partie de la classe politique.

Passe encore pour le financement des campagnes électorales, disions-nous. Par contre, pour les voyages dans les îles en charmante compagnie, la pilule devait être beaucoup plus difficile à faire passer. Même les deux ou trois journalistes les plus au fait des mœurs politiques liégeoises n'étaient pas au courant. La thèse selon laquelle de ces voyages, le bourgmestre avait profité comme tout patron d'entreprise, fit long feu. Son cas devenait désespéré et Edouard Close devait perdre ses derniers défenseurs dans les médias liégeois. L'affaire est dure pour le PS local qui, jusqu'ici, a fait le gros dos mais se voit impliqué dans le scandale le 29 août, le jour même où le juge d'instruction liégeois dévoilait la liste des voyages d'Edouard Close et de Jules Verbinnen. Mais, en ce qui concerne le PS liégeois, c'est de Bruxelles qu'arrivent les informations.

Quand on tente de corrompre même les amis

En effet, les célèbres carnets du colonel Dubois (qui déteste que l'on appelle 'agendas' ses cahiers d'écolier) n'ont pas encore révélé tous leurs

secrets. Nous avons déjà évoqué le coup de téléphone donné par Georges Goldine, patron de la CGEur, à Jules Verbinnen en présence du colonel e.r. Jean Dubois. Georges Goldine y évoquait le versement d'un million au bourgmestre de Liège et d'une somme non précisée à la Fédération du PS liégeois, dans le cadre de l'attribution du marché des horodateurs. Le colonel e.r. Jean Dubois avait scrupuleusement retranscrit le contenu de cette conversation téléphonique dans un de ses cahiers, en date du 6 juillet 1988. Or voilà que grâce à ces cahiers, mais aussi à des documents saisis lors de perquisitions chez Benoît de Bonvoisin, les enquêteurs bruxellois sont remontés jusqu'à une imprimerie de la région carolorégienne. Chez l'imprimeur Scaillet, les enquêteurs découvrent dans la comptabilité, une ligne de crédit de 1 million de francs ouverte par Benoît de Bonvoisin au profit de la Fédération liégeoise du PS et, subsidiairement, du PRL local, comme nous l'avons vu précédemment.

Cette nouvelle affaire révélée dans les bulletins d'information matinaux de la RTBF Liège et dans *La Libre Belgique* va provoquer pas mal de remous à Liège. Marguerite Remy, présidente fédérale du PS, et Maurice Demolin, secrétaire fédéral, vont se fendre du communiqué suivant: 'La Fédération liégeoise du PS, indignée par les assertions mensongères, les amalgames douteux diffusés par une certaine presse et les attaques réservées le plus souvent au seul parti socialiste:
– dément de la manière la plus catégorique avoir jamais été mêlée, dans le chef de ses responsables, à des manœuvres frauduleuses ou délictueuses, notamment à l'occasion des campagnes électorales;
– affirme au contraire s'en être toujours tenue à la plus grande rigueur en la matière;
– s'inquiète enfin de la tendance de plus en plus marquée à traiter les affaires de justice sur les ondes du service public, au mépris du prescrit constitutionnel (droit de la défense et secret de l'instruction) et de la déontologie la plus élémentaire.'

Malgré les dénégations indignées de la Fédération liégeoise du PS, plusieurs choses sont tout à fait certaines. D'abord, pour les élections européennes de 1989, les candidats socialistes Anne-Marie Lizin, Alain Van Der Biest et Claude Desama ont bénéficié d'un journal 'toutes-boîtes' imprimé chez Scaillet. Alain Van Der Biest a de plus imprimé ses affiches électorales dans la même imprimerie. Et Alain Van Der Biest nous a déclaré que sa campagne électorale avait été organisée par Maurice Demolin et Paul Bolland, alors président de la Fédération, devenu depuis lors Gouverneur de la Province de Liège. C'était donc certainement le cas pour ses deux colistiers. Or, c'est bien Maurice Demolin, accompagné du colonel Dubois, qui a été régler les modalités de ce contrat chez Scaillet. Comment pouvait-il dès lors ignorer le rôle du baron de Bonvoisin dans

ce financement de la campagne électorale du PS? Et puis, que venait faire là le colonel e.r. Dubois sinon s'assurer du bon déroulement de l'opération, lui qui est administrateur de la CGEur, l'enfant liégeois du baron de Bonvoisin?[8] Fin août 1991, on apprendra que le substitut bruxellois Godbille a décidé de renvoyer Maurice Demolin, Benoît de Bonvoisin et d'autres personnes devant la Chambre du Conseil. Il demande leur inculpation pour faux et usage de faux.

Mais le PS liégeois n'est plus le seul à souffrir en cette fin d'été 1990. La cabale 'anti-socialiste', puisqu'il paraît que c'est de cela qu'il s'agit, vise aussi les camarades bruxellois. Le très consciencieux colonel e.r. Dubois avait également noté dans un de ses trop fameux carnets les noms de trois éminences socialistes bruxelloises avec, accolé à chaque nom, le montant d'une somme: Guy Cudell (bourgmestre de Saint-Josse) 300.000F, Léon Defosset (bourgmestre d'Etterbeek)300.000F et Philippe Moureaux (vice-premier ministre) 400.000F. Pour ce dernier, Jean Dubois précisait même le nom de l'intermédiaire, Merry Hermanus. Bien entendu il ne s'agissait pas de 'pots-de-vin', mais plutôt de lignes de crédit, ouvertes chez l'un ou l'autre imprimeur alors que la Compagnie Générale des Eaux tentait d'entamer des négociations avec les édiles bruxellois sur une éventuelle privatisation de la CIBE, l'intercommunale bruxelloise de distribution d'eau.

Il faut croire que Jean Dubois écrivait n'importe quoi dans ses carnets, car la divulgation de cette information entraînera une série de réactions musclées. Philippe Moureaux démentira formellement avoir touché quoi que ce soit de la Compagnie Générale des Eaux. Mélangeant tout, il déclarera, d'une part, avoir été un opposant farouche à la privatisation de la CIBE et, d'autre part, n'avoir jamais été mêlé au dossier des horodateurs liégeois – ce dont personne ne l'avait jamais accusé. Quant à Léon Defosset, il démentait également l'information en ajoutant: 'Aucune relation politique ne m'a sollicité en matière d'horodateurs ou d'une quelconque Compagnie Générale des Eaux et cette affaire du partage d'un million de francs entre MM. Moureaux, Cudell et moi-même ressemble fort à un roman feuilleton.' 'Ce sont-là des informations incongrues,' concluait-il.

Ce n'est un secret pour personne qu'entre 1986 et 1988, la Compagnie Générale des Eaux négociait avec la CIBE la gestion de la distribution d'eau à Bruxelles. En juillet 1988, un conflit de personnes éclate au sein de la Compagnie Générale des Eaux belge, entre son représentant bruxellois, Roger Van Gheem, et son représentant liégeois, Georges Goldine. Et le colonel d'aviation Dubois inscrit dans un de ses carnets, en date du 6 juillet 1988: 'La dualité de compétence entre eux devrait être résolue pour prévenir des mécomptes sérieux à l'avenir pour le Parti, en particulier dans les contacts avec la CIBE par l'intermédiaire de Moureaux et Cudell.' En octobre de la même année, Jean Dubois écrit, à propos de l'article[9] paru dans *Le Vif-L'Express* sur la Compagnie Générale des Eaux: 'Etonnant qu'il n'ait pas parlé des horodateurs, ni de la CILE (N.d.l'A, intercommunale de distribution d'eau liégeoise) et de la CIBE.' Et un peu plus loin il évoque un rendez-vous qu'il a eu avec Philippe Moureaux.

Pendant deux mois, tout va rester calme sur le front des affaires liégeoises. Dans la presse du moins car les enquêteurs, eux, continuent leurs investigations. Fin octobre, la PJ liégeoise se rend à Paris où elle entend Jean-Claude Decaux, Henri Proglio et Jacques Séguela, le publicitaire qui a conçu les deux dernières campagnes électorales d'Edouard Close. Les enquêteurs soupçonnent Jean-Claude Decaux d'avoir financé la campagne électorale 1988 d'Edouard Close en échange de l'attribution du marché du mobilier urbain. Le plus intéressant était d'abord de savoir qui avait payé Jacques Séguela pour la conception de la campagne électorale du bourgmestre de Liège. 'Personne,' leur répondit en substance le publicitaire français, précisant qu'il avait travaillé gratuitement pour Edouard Close à la demande expresse de Pierre Maurois (ami personnel d'E. Close) et de François Mitterrand.' Contrairement à son habitude, Jacques Séguela n'est guère disert, mais les enquêteurs belges apprennent malgré tout qu'il avait été prévenu de leur visite par Interpol. Etonnante protection dont semblent bénéficier les personnages liés au pouvoir socialiste français... Les entretiens avec Henri Proglio et Jean-Claude Decaux ne seront guère plus fructueux. Qu'à cela ne tienne, la police judiciaire liégeoise sait qu'elle travaille dans la bonne direction et que son heure viendra.

Selon que tu seras bourgmestre ou chef de cabinet...

Ces auditions de Jean-Claude Decaux et Jacques Séguela vont sonner le glas d'Edouard Close. Dès ce moment, le bourgmestre de Liège a compris que sa fin était proche. Voyages paradisiaques et financement occulte de campagne électorale, son cas ne sera guère défendable face à un juge d'instruction qui a su prendre le temps de monter avec minutie son dossier, grâce au travail acharné d'un commissaire et d'un inspecteur de la PJ qui ont réussi à démonter le mécanisme. Le 28 novembre, alors qu'il devait présider à nouveau le conseil communal, on apprend (officiellement car la nouvelle était dans la presse depuis le 22 novembre) qu'il a décidé de se domicilier à Aubel, petite commune du plateau de Herve où il possède une maison de campagne. N'étant plus domicilié à Liège, Edouard Close ne peut plus en être bourgmestre. Il règle ainsi son sort de façon magistrale. S'en allant de son plein gré, il évite l'humiliation d'un limogeage pur et simple par le ministre de l'Intérieur. Il conserve par ailleurs tous ses droits à la pension, ce qui n'aurait pas été le cas autrement. Der-

nière facétie de star déchue, Edouard Close réussira à donner une fois encore l'image d'un gentleman-farmer prenant une retraite bien méritée à la campagne, en compagnie, son sympathique chien. Oubliant par la même occasion que, derrière cette bonhomie, se cachait un homme qui avait régné sans partage sur Liège pendant 12 ans. Laissant les finances communales non pas au bord mais dans le gouffre: en 1988 la dette de la Ville était d'environ 75 milliards, en janvier 1989, après reprise d'une part significative par l'Etat, elle s'établissait à 30 milliards. Ayant licencié plus de la moitié du personnel communal: en 1981, la Ville de Liège employait 7600 personnes, en 1991 elles n'étaient plus que 3.654.[10]

Son chef de cabinet, Jules Verbinnen, ne connaîtra pas un sort aussi intéressant. Le 1er octobre, le conseil communal de Liège, suivant en cela la proposition du Collège échevinal, avait décidé de suspendre Jules Verbinnen de ses fonctions dans l'intérêt du service et avec privation de traitement. Pourtant, le 17 août, Jules Verbinnen avait envoyé au Collège échevinal une lettre par laquelle il lui faisait part de sa décision de présenter sa démission de ses fonctions au sein de la Ville de Liège à partir du 1er septembre 1990. A la suite de cela le Collège décidait de proposer la démission de Jules Verbinnen au conseil communal mais, fin août, la presse liégeoise révélait l'affaire des voyages offerts au bourgmestre et à son chef de cabinet. Le Collège estimait alors que ces faits nouveaux, s'ils étaient établis, seraient particulièrement graves du point de vue disciplinaire. Il décidait alors de proposer au conseil communal de refuser la démission de Jules Verbinnen. Le Collège entendra ensuite Jules Verbinnen le 12 septembre avant de décider, le même jour, au scrutin secret, à l'unanimité et sans abstention, 'qu'il y a lieu de suspendre d'urgence, dans l'intérêt du service et avec privation de traitement, M. Jules Verbinnen', ajoutant qu'il ne 'peut être autorisé à exercer d'autres activités'. Le 1er octobre, le conseil communal suivra le Collège et Jules Verbinnen se verra privé de traitement, perdant par la même occasion son poste de directeur du Foyer culturel de Chênée.

En avril 1991, l'ancien chef de cabinet se pourvoira devant le tribunal des référés contre cette décision mais il sera débouté. Le tribunal estimera qu'après privation de ses traitements de chef de cabinet et de directeur du Foyer culturel de Chênée, il ne subissait pas, contrairement à ce qu'il prétendait, 'un traitement inhumain et dégradant au sens de l'article 3 de la Convention européenne des droits de l'homme'. Jules Verbinnen continuait, en effet, à percevoir son traitement d'échevin à Ans (34.000F nets par mois). N'empêche que dans cette affaire, Jules Verbinnen remplissait à merveille le rôle de lampiste. En prenant temporairement (croyait-il encore) congé du conseil communal le 25 juin 1990, Edouard Close avait eu cette phrase merveilleuse: 'Je remercie avec émotion toutes celles et tous

ceux qui, à leur manière, m'ont témoigné et confirmé estime, soutien, amitié. Je veillerai, quelle que soit l'évolution des choses, à ne pas les décevoir.' Sur les hauteurs de Liège, à Ans, Jules Verbinnen a longtemps attendu le soutien d'Edouard Close et le réconfort du PS liégeois qu'il a si bien servis. Début 1992, il se tuait dans un accident de voiture.

Revenons un moment sur la décision d'Edouard Close de se retirer, contraint et forcé, de la vie politique liégeoise. Car ce n'est pas seulement son poste de bourgmestre qu'il abandonne, ce sont aussi de nombreux mandats d'administrateur. Il devra être remplacé progressivement à la présidence du Port autonome de Liège, à celle d'Intermosane ainsi qu'à celles de l'Opéra Royal de Wallonie, de la Foire Internationale de Liège (dont la direction avait été confiée à son beau-fils...), de l'école Léon-Elie Troclet, du Palais des Congrès et de la Conférence des bourgmestres de l'agglomération liégeoise. Il était également administrateur à la SMAP (Société Mutuelle d'Assurances Publiques), à l'Ecole centrale belge des assurances sociales, délégué au Conseil des communes d'Europe et membre de l'Exécutif des capitales et métropoles francophones.

Un secrétaire fédéral bien maladroit

L'annonce du 'déménagement' d'Edouard Close suivait de quelques heures à peine une perquisition effectuée par la 3e SRC de la BSR de Bruxelles au siège de la Fédération liégeoise du Parti Socialiste. Il était un peu plus de 10 heures, ce matin du 27 novembre, lorsque deux gendarmes bruxellois se présentent place Saint-Véronique. Ils demandent à voir le secrétaire fédéral Maurice Demolin qu'ils vont interroger longuement. A la demande du juge bruxellois Van Espen, en charge du dossier de Bonvoisin, ils voudraient bien savoir pourquoi le PS liégeois a été imprimer certaines de ses affiches électorales chez Scaillet, à Montigny-le-Tilleul, alors que la région liégeoise ne manque pas d'imprimeurs. On l'aura compris, le juge Van Espen soupçonne purement et simplement le baron de Bonvoisin d'avoir ouvert une ligne de crédit chez Scaillet au profit du PS liégeois. Mais très bizarrement, au début du mois de novembre, lorsque la presse a lancé des informations précises sur ce volet de l'affaire des horodateurs, la Fédération liégoise du PS a honoré une facture de 750.000F auprès de Scaillet. Les hommes de la BSR vont donc saisir trois documents dans le bureau de Maurice Demolin:

– le premier est une lettre en date du 05/09/1989, adressée à Scaillet et signée par Maurice Demolin, qui réclame la facture pour les travaux fournis lors des élections européennes. Petit problème, la lettre est écrite sur une feuille munie d'un en-tête qui n'était plus en usage au PS en septembre 1989!

– deuxième document, une facture de Scaillet datée du 31/10/1990, d'un montant de 763.000F HTVA;
– troisième document, une lettre de Maurice Demolin datée du 02/11/1990, qui accuse réception de la facture et dit l'acquitter immédiatement en s'étonnant 'toutefois que malgré plusieurs rappels téléphoniques, celle-ci nous parvienne aussi tardivement.' Cette fois l'en-tête de lettre est le bon mais dans les références, on constate que Maurice Demolin a dicté la lettre à une secrétaire qui porte les mêmes initiales que lui (MD/MD). A moins qu'il ne se la soit dictée lui-même... Dans les mêmes références, la lettre est datée du 05/11/90 alors que trois centimètres plus loin, sur la même ligne, on peut lire: 'Liège, le 2 novembre 1990!'

Bref, tout cela semble avoir été monté dans la précipitation et fera bien rire la 3e SRC bruxelloise habituée à traiter des affaires bien plus complexes. Pour couronner le tout, les gendarmes saisiront un ruban de machine à écrire électronique sur lequel figure encore le texte d'une lettre, tapée en septembre 1989, suivi du texte d'une lettre tapée en novembre 1990.

Mais les gendarmes ont commis un crime de lèse-parti en organisant cette perquisition. La Fédération liégeoise du PS enverra un communiqué vengeur et menaçant à toutes les rédactions. Elle y annonce la réunion imminente de son Bureau exécutif et précise: 'A cette réunion seront décidées nombre de ripostes – judiciaires, médiatiques et politiques – aux insinuations proférées à son endroit et systématiquement entretenues dont elle est présentement l'objet.' Des ripostes qui ne viendront jamais.

Par contre, Maurice Demolin, ulcéré par cette perquisition, va faire quelques déclarations fracassantes dans la presse. D'abord, selon la tactique habituelle, il attaque une 'certaine presse': 'Toutes ces fuites répétées, ces atteintes au secret de l'instruction, je trouve cela bizarre. Un journaliste m'a même téléphoné dix minutes avant la perquisition pour poser d'inintéressantes questions, comme pour s'assurer que je serais bien là à l'arrivée de la BSR.' Voilà enfin une preuve sérieuse et intangible de la collusion entre la BSR et la presse! Puis le secrétaire fédéral menace: 'Vous savez, lors de telles perquisitions, on fouille tous vos papiers et même des lettres que l'on reçoit de divers candidats qui veulent obtenir certains postes, dans la magistrature, par exemple'.[11] Là, Maurice Demolin est particulièrement audacieux et cette petite phrase est symptomatique de l'état d'esprit qui règne au sein du parti dominant de Wallonie. D'abord, on y admet sans gêne aucune que les magistrats sont obligés de mendier aux portes des partis pour obtenir une nomination ou une promotion. Cela après avoir quasiment accusé la presse de servir d'indicateur à la gendarmerie et s'être étonné qu'elle remplisse son devoir d'information. Peut-être faudrait-il que tous les journalistes aillent allonger les files des quémandeurs lors des permanences sociales des excellences au pouvoir...

Toujours est-il que Maurice Demolin ne sera pas inquiété pour ces facéties avant le mois d'août 1991 (voir plus haut). Entre-temps le juge Van Espen s'est occupé de poissons beaucoup plus gros et intéressants.

Et un scandale de plus

Lundi 10 décembre, c'est à nouveau l'effervescence au Palais de Justice de Liège. Le juge d'instruction Anne Freson, après avoir consciencieusement étudié tous les documents en sa possession, a décidé d'entendre E. Close, J. Verbinnen, J.-C. Decaux, P.J. Cauchie (directeur de Decaux Belgium) ainsi que MM. Dauphin et Gelyns, responsables de City Advertising qu'elle soupçonne d'avoir également participé au financement de la campagne électorale 1988 d'Edouard Close. Rappelons que City Advertising est cette société bruxelloise qui s'est partagé avec JC Decaux le marché du mobilier urbain en région liégeoise.

Avant de commencer les auditions, le juge d'instruction sait déjà qu'en 1988, JC Decaux Belgium a réglé deux factures d'un montant total de quatre millions de francs. Ces factures concernaient certains postes de la campagne électorale d'Edouard Close et Jean-Claude Decaux avait ordonné à P.J. Gauchie de les payer. Ces factures avaient été adressées à Decaux Belgium (qui les avait classées dans le registre 'frais d'étude') par une agence française, Sagacité, dont les bureaux sont situés à Puteaux. Sagacité est une filiale à 70% de JC Decaux France et à 20% de la Compagnie Générale des Eaux. A l'époque, nous avions essayé d'entrer en contact avec son directeur, Alain Napoléoni. Malheureusement, il venait d'être envoyé en mission de longue durée à l'étranger par Jean-Claude Decaux. C'est donc une de ses collaboratrices qui nous confirma que Sagacité avait bien conçu une série d'affiches et un tract électoral pour Edouard Close en 1988. Elle nous précisa toutefois que Sagacité était une agence spécialisée en communication institutionnelle (c'est elle qui réalise notamment les affiches pour la face des planimètres réservée à la ville ou à la commune). Mais à la demande expresse de Jean-Claude Decaux, elle avait exceptionnellement réalisé les affiches et le tract électoral du bourgmestre de Liège.

Cela faisait un petit temps que l'on parlait de cette campagne électorale dans la Cité Ardente. Il était évident qu'Edouard Close n'avait pu sortir de sa poche la trentaine de millions qu'elle avait coûté et que beaucoup de ses 'amis' avaient dû apporter leur contribution. Edouard Close se défendait en prétendant que tous les candidats socialistes liégeois avaient profité de la manne. C'était oublier qu'en 1988, la récolte des fonds pour les différents candidats était tout à fait personnalisée au Parti Socialiste. Par contre, il est vrai que Jules Verbinnen s'était occupé de cette campagne

pour d'autres candidats que le bourgmestre. C'est ainsi que nous avons retrouvé un tract de Jean-Maurice Dehousse, dont l'éditeur responsable n'était autre que Jules Verbinnen. Mais les coulisses des élections communales de 1988 n'intéressaient guère le juge d'instruction, qui voulait surtout savoir pourquoi JC Decaux avait participé au financement de la campagne du bourgmestre à concurrence de 4 millions de francs. Car Anne Freson sait compter: quatre millions pour les affiches et tracts, un million pour le travail de Jacques Séguela et deux millions pour les voyages du bourgmestre et de ses amis, cela fait sept millions dépensés par JC Decaux Belgium pour obtenir le marché du mobilier urbain à Liège. Il est vrai que grâce à cela la société réalisait dans la Cité Ardente un chiffre d'affaires annuel de 52 millions de francs. Véritable Père Noël permanent, Jean-Claude Decaux a réparti ses cadeaux sur cinq années, de 1985 à 1990. Et pendant que le bourgmestre et son chef de cabinet visitaient le monde, les Liégeois attendaient, en vain, les fameuses compensations promises par Decaux.

Jean-Claude Decaux sera donc entendu le lundi 10 et le mardi 11 décembre par le juge d'instruction. Deux longues auditions dont il ne filtrera pas grand-chose. Viendra ensuite le tour d'Edouard Close toute la journée de mercredi et c'est, finalement, dans la nuit du mercredi au jeudi que l'ancien bourgmestre de Liège sera une seconde fois inculpé de corruption de fonctionnaire. Jean-Claude Decaux, qui persistera toujours à nier la corruption – arguant que les factures des affiches, des tracts électoraux et des voyages figurent dans sa comptabilité – sera malgré tout inculpé. Dans les jours qui suivent, ce sera le tour de MM. Dauphin et Gelyns, respectivement directeurs de City Advertising France et Belgique. Eux aussi sont inculpés de corruption de fonctionnaires après avoir offert voyages et cadeaux à l'ex-bourgmestre de Liège et à son chef de cabinet en vue de 's'assurer leur bienveillance permanente', comme tint à le préciser le juge d'instruction. Certes, les destinations proposées par City Advertising étaient moins exotiques et moins coûteuses que celles offertes par Decaux, mais elles étaient tout aussi suspectes. D'autre part, à ces voyages, il faut ajouter un 'pot-de-vin' de 500.000F 'sollicité, selon M. Dauphin, par Jules Verbinnen lui-même'. Le P.-D.G. français devait d'ailleurs préciser que ces 'petits présents' n'étaient rien en comparaison de ce qu'il donnait aux maires français! Et comme J.C. Decaux, il niait tout lien direct entre ces cadeaux et l'attribution du marché public liégeois. Jules Verbinnen réinculpé et P.J. Gauchie inculpé, ils seront donc finalement six, deux corrompus et quatre corrupteurs, à être impliqués dans ces scandales. Une affaire de corruption dont les montants ne sont pas tristes:

- 1.000.000F pour la campagne 'gratuite' de Jacques Séguela;
- 4.000.000F pour les affiches et tracts électoraux payés par Decaux ;

- 3.000.000F de voyages payés par Decaux et City Advertising;
- 1.000.000F payé à J. Verbinnen par CGEur;
- 2.000.000F versés à la Fédération liégeoise du PS (dont 1 million sous forme de ligne de crédit à l'imprimerie Scaillet) par la CGEur et/ou le baron de Bonvoisin.

Au total, on en arrive à 11 millions de francs sous forme de cadeaux et dons divers. Il faut croire que les marchés mis en adjudication par la Ville de Liège étaient particulièrement lucratifs. Les acteurs de cette corruption inculpés, il ne restait plus à la Justice qu'à suivre son cours. On devait toutefois apprendre officieusement, dans le courant du mois de juin 1991, que l'éventuel procès n'aurait lieu qu'après les élections législatives prévues pour janvier 1992. Histoire sans doute de ne pas déranger une campagne électorale ronronnante!

Un juge financier inutile

Ceux qui croyaient qu'après la dernière vague d'inculpations les choses allaient se calmer dans la bien nommée Cité Ardente se trompaient. Le 20 décembre 1990, on apprenait en effet que le juge d'instruction Anne Freson qui avait mené à bien ces deux dossiers se voyait déchargée de ses dossiers financiers. En fait, on assistait à la dissolution pure et simple du cabinet financier dont le juge Freson était titulaire. Désormais, à Liège, contrairement aux autres grands Parquets, il n'y aurait plus de magistrat spécialisé dans les affaires financières. Il ne fait aucun doute que cette décision était imposée par la classe politique et par une certaine frange de la franc-maçonnerie liégeoise directement concernée par cette affaire.

Deux (!) semaines après la divulgation de cette information, le président du tribunal de 1re instance de Liège se fendait d'un communiqué dans lequel il s'indignait du 'caractère injurieux du contenu des articles et émissions' diffusés la semaine dernière (sic!). Robert Bourseau (en congé de maladie lorsque la décision de supprimer le cabinet financier avait été prise) précisait encore que cela avait été décidé 'sans qu'aucune pression politique, judiciaire ou autre ait été exercée (...) d'aucuns estiment que le nombre d'affaires dites financières ne justifie pas en permanence, dans le ressort du tribunal de Liège, un cabinet financier'. Décidément, la constance ne semble pas être la qualité première de la Justice liégeoise.

Le 16 mars 1989, Robert Bourseau prenait une délibération (répertoriée à la même date au registre des délibérations du Tribunal de 1re instance séant à Liège) fixant 'les règles essentielles de fonctionnement du cabinet financier'. Un cabinet financier qui, soit dit en passant, existait depuis 1977. Dans le premier article, Robert Bourseau déterminait les matières réservées au cabinet financier, une liste de plus d'une page. Le

deuxième article précisait que 'les dossiers entrent directement au cabinet financier. Toutefois, en cas d'absence ou empêchement du juge d'instruction 'financier', les dossiers sont traités 'loco' par le magistrat de droit commun qui est de garde'. Le troisième article explique que, pendant les vacances, le magistrat 'financier' participe au rôle de service mais qu'après les vacances, tous les dossiers financiers sont repris par lui. Voilà les extraits les plus significatifs de la délibération prise par Robert Bourseau.

Significatifs parce qu'ils prouvent à suffisance qu'à l'époque, en mars 89 soit quatorze mois avant que n'éclate l'affaire des horodateurs, on estimait si utile d'avoir un cabinet financier (existant depuis 1977) à Liège qu'il fallait en fixer précisément le mode de fonctionnement. Un an et demi plus tard, ce cabinet était supprimé et le petit juge qui avait fait trembler la nomenklatura liégeoise était renvoyé à d'autres tâches plus obscures. Certains hauts magistrats liégeois avaient perdu, une fois de plus, l'occasion de se grandir en résistant aux pressions politiques. Mais en réalité, ne s'étaient-ils pas soumis à d'autres pressions? A des pressions venues d'un pouvoir obscur que le sénateur Dehousse devait un jour appeler le 'Groupe de Flémalle' au micro de la RTBF Liège, jetant un fameux pavé dans la mare? Nous reviendrons plus loin sur ce 'Groupe de Flémalle', car l'affaire des horodateurs n'est pas encore terminée.

Les horodateurs sont confisqués par la Ville

Après l'intérim de William Ancion, c'est l'échevin socialiste Henri Schlitz qui a succédé à Edouard Close au poste de bourgmestre de Liège. Ni 'happartiste', ni 'perroniste' (du nom du Groupe Perron, groupe d'opposition à A. Cools au sein du PS Liégeois), ni coolsien atrabilaire, Henri Schlitz est l'homme que l'on n'attendait pas. D'une discrétion sans faille, on avait même fini par oublier qu'il existait. Il n'a ni la faconde d'Edouard Close, ni les élans populistes d'André Cools, ni les talents jésuitiques d'un Jean-Maurice Dehousse. Fini le show, l'heure est à une gestion discrète et efficace de la Ville de Liège. Et quand on parle d'efficacité, on en revient inévitablement au problème des horodateurs.

Elaboré par la Setex, le plan de stationnement payant de la Cité Ardente avait été présenté comme l'une des merveilles du monde par les autorités communales. Les célèbres planimètres avaient assuré sa promotion (sur la face réservée à la Ville bien entendu) et un petit dépliant multicolore avait été abondamment distribué. Mais rien n'y fit: les automobilistes désertèrent le centre-ville au grand dam des commerçants et ceux qui, contraints et forcés, s'y garaient malgré tout ne payaient pas souvent leur ticket, l'horodateur ayant été saboté. Tout cela explique sans doute qu'en

1990, la recette des horodateurs s'est élevée à 49,5 millions (chiffre SWGS) alors que, dans l'offre remise à la Ville, Rauwers estimait les recettes à 86 millions. Il est clair qu'il fallait remettre un peu d'ordre dans tout cela. Henri Schlitz allait s'y employer.

Vendredi 17 mai 1991, toute la presse est en haleine. Le Collège échevinal doit décider de casser ou non le contrat passé entre la Ville et Oscar Rauwers. Toute la question est de savoir si oui ou non, il a eu entente préalable entre Rauwers, la Setex et Uhoda avant l'attribution du marché. Dès juillet 1990, Oscar Rauwers s'était exprimé à ce sujet dans La Libre Belgique[12]. 'Oui,' reconnaissait-il, 'il y a bien eu entente préalable à la remise des offres d'octobre 87.' En mai 1991, le journal *La Meuse* publiera un fac-similé[13] de la convention passée entre la s.a. Rauwers-Contrôle, la s.a. Uhoda et la s.a. Setex. Voici l'extrait le plus intéressant de cette convention:

– Les soussignées de deuxième part (N.d.l'A, Uhoda et Setex) seront les seules actionnaires de la s.a. Société Wallonne de Gestion du Stationnement, chargée de gérer le parc d'appareils réglementant le stationnement public de la Ville de Liège;

– La soussignée de première part (N.d.l'A, Rauwers) fournit ces appareils et en assure l'entretien et la maintenance; les conditions en sont définies par convention séparée.

Il en ressort donc que, le 14 octobre 1987, les trois sociétés se sont partagé le marché des horodateurs à la veille de la remise des offres. Cela s'est fait dans une certaine précipitation et c'est ainsi que le 15 octobre, une secrétaire de chez Uhoda a apporté en catastrophe un pli de la Setex à joindre à l'offre Rauwers. En pleine séance de remise des offres! Une offre unique, celle de Rauwers, une secrétaire de chez Uhoda, un pli de la Setex, tout cela a mis la puce à l'oreille du secrétaire communal Michel Bovy chargé de recevoir les offres. 'Il y a entente préalable,' écrira-t-il en substance le 19 octobre au bourgmestre. On sait comment les choses se termineront.

Quatre ans plus tard, on a changé de bourgmestre et après avoir longuement consulté son département juridique ainsi que deux avocats, le Collège échevinal décidera, le 17 mai 1991, de résilier le marché des horodateurs avec confiscation du matériel, ainsi que le prévoyait clairement la convention passée entre Rauwers et la Ville. 'En cas de faute d'une particulière gravité, (...) la Ville pourra prononcer elle-même la résiliation de la concession aux torts et griefs du concessionnaire. (...) La résiliation de la concession aux torts et griefs du concessionnaire entraîne le droit pour la Ville de choisir entre l'enlèvement, aux frais du concessionnaire, des parcomètres et horodateurs et la remise des lieux dans leur état antérieur (...) ou le maintien des parcomètres et horodateurs (ainsi que la remise

gratuite du matériel de collecte de l'argent) au bénéfice de la ville, ce sans indemnité.'

Passé le premier moment de stupeur, il faudra près de trois semaines à la SWGS pour réagir. 'L'attitude de la Ville de Liège est indéfendable, tant en fait qu'en droit,' écrit Georges Uhoda, administrateur délégué. Il rappelle que la SWGS est sous-traitant de s.a. Rauwers depuis 3 ans etdonc que les horodateurs lui appartiennent. De plus, pour la SWGS, le contrat de concession passé entre Rauwers et la Ville ne 'sanctionne exclusivement (que) l'inexécution gravement fautive du contrat'; l'entente préalable est donc exclue des cas de faute grave, ce qui est une interprétation pour le moins restrictive de la convention. Enfin, la SWGS demande une entrevue au Collège échevinal 'avant d'entamer les actions judiciaires que la défense des intérêts légitimes de notre société impose'.

Oscar Rauwers, lui, avait déjà réagi deux semaines plus tôt à ce qui n'était encore qu'une éventualité.[14] A propos du sort des horodateurs il déclarait: 'Ils ne m'appartiennent plus: ils ont été achetés par Setex (N.d.l'A, voilà encore une information nouvelle, car jusqu'ici on croyait que c'était la SWGS qui les avait rachetés). Ceci dit, je ne vois pas bien comment la Ville ferait pour entretenir elle-même ces appareils.' Et en guise de conclusion: 'Je tiens la Ville de Liège dans le plus profond mépris. Tout cela n'est qu'un tripotage auquel je n'ai pas participé et qui ne constitue que la partie visible des combats de scalps entre différents clans liégeois. Vous noterez que moi, je n'ai jamais été inquiété par la Justice dans cette affaire.' Il est vrai qu'il s'est contenté d'offrir un mobilophone (valeur environ 100.000F) à Jules Verbinnen après la conclusion des contrats. Jules Verbinnen qu'il considérait comme 'le seul homme ayant les deux yeux en face des trous, Liège étant administrativement un superbe bordel'.

Les menaces de la SWGS et le mépris hautain d'Oscar Rauwers ne démonteront pas Henri Schlitz. Immédiatement après avoir annoncé qu'il confisquait les horodateurs, le Collège échevinal lance, dans la plus grande discrétion, une étude sur un nouveau plan de stationnement mieux adapté aux besoins des habitants. Début juin, les grandes lignes de cette étude sont connues: si les horodateurs sont efficaces dans les rues du centre-ville, ils sont parfaitement inutiles dans les quartiers résidentiels et de bureaux. Le 1er juillet, le conseil communal adopte un nouveau règlement de police 'relatif au stationnement des véhicules aux endroits où sont installés des horodateurs'. Les Liégeois en retiendront surtout que 60 des 203 horodateurs installés sur le territoire de la Ville sont 'neutralisés'. Bel euphémisme pour dire qu'on les enlève des trottoirs, car ils ne rapportent rien à la Ville. Petite question: qui a essentiellement profité de ces dizaines d'horodateurs inutiles qui ne rapportaient pas un franc à la Ville et

à la SWGS? Réponse: la s.a. Rauwers-Contrôle qui les a vendus (environ 50.000F pièce) et qui les entretenait (42.000F par an et par horodateur, chiffre SWGS)... 'Je me sens innocent comme l'enfant qui vient de naître,' déclarait Oscar Rauwers au journal *La Meuse* le 4 mai 1990. Aux innocents les mains pleines, ricanera la sagesse populaire!

Dans la foulée, Oscar Rauwers apprendra également que les élus liégeois ont décidé de rompre le contrat qui le liait à la Ville pour l'entretien de ces horodateurs, quelles que soient les actions en justice que lui ou la SWGS menacent d'intenter. Le 11 juin, un appel d'offres restreint est lancé par la Ville. Six sociétés sont finalement retenues: trois liégeoises (CET, Derim et Parkings Cathédrale), une anversoise (Parcomet) et deux bruxelloises (Parketing et City Parking du Groupe De Pauw). Le 26 juillet, la décision tombe: c'est la société Parkings Cathédrale qui est choisie. Elle a remis l'offre la plus basse: 5,5 millions par an pour entretenir 125 horodateurs. Le choix n'étonnera personne puisque derrière Parkings Cathédrale on retrouve le groupe Wolf, celui-là même qui avait été évincé du marché en 1987 et qui avait alors introduit une plainte en référé contre l'attribution du marché à la société Rauwers. Pour les automobilistes, l'affaire des horodateurs se terminera là.

Mais pas pour le secrétaire de la Fédération liégeoise du Parti Socialiste, Maurice Demolin. Fin juin 1991, certains journalistes savaient que le substitut bruxellois Jean-François Godbille avait l'intention d'inculper un certain nombre de personnes dans le cadre de l'affaire CIDEP, l'un des volets du dossier de Bonvoisin. Parmi ces personnes se trouvait, croyait-on savoir, un homme politique liégeois. Il ne pouvait, bien entendu, s'agir que de Maurice Demolin, auteur présumé de faux dans le cadre des relations de la Fédération liégeoise avec l'imprimerie Scaillet. Fin août, la nouvelle tombait: le substitut Godbille renvoyait Maurice Demolin, le baron de Bonvoisin, Jean-Marie Lelarge – ancien comptable de la CIDEP – et un certain nombre d'autres personnes devant la Chambre du Conseil. Ce renvoi, en droit belge, équivaut à inculpation que la Chambre du Conseil doit confirmer ou infirmer. Fidèle parmi les fidèles d'André Cools, Maurice Demolin perdait de sa superbe et avant même son passage en Chambre du conseil, il était sérieusement remis en cause au sein du PS liégeois. Il faut dire qu'il y avait été chargé de la campagne électorale des candidats aux élections législatives du 24 novembre 1991! Quelques semaines plus tôt, André Cools avait disparu. Pour bon nombre de ses affidés, cette disparition risquait de signifier la fin d'une tranquille carrière d'apparatchik dans l'ombre du maître de Flémalle: André Cools, que l'on avait constamment retrouvé dans le dossier des horodateurs,comme dans tous les dossiers concernant la région liégeoise depuis de nombreuses années.

Notes

1. Voir chapitre 11, Le groupe de Flémalle.
2. 'Le baron noir sur le grill', S. Dumont, *Le Vif-L'Express*, 25/05/1990.
3. 'Gestapo par morte', M. Marteau, *La Dernière Heure*, 01/06/1990.
4. 'Oscar Rauwers à boulets rouges', G. Dupont, *La Dernière Heure*, 31/05/1990.
5. 'La magouille des horodateurs', G. Lecoq, *La Meuse*, 08/06/1990.
6. 'On tente d'accréditer une collusion entre le PS et l'extrême droite: vicieux.', M. Vanesse et G. Depas, *Le Soir*, 15/06/1990.
7. *Vie du Groupe 1989*, p.150, Compagnie Générale des Eaux.
8. Pour plus de détails sur cette affaire, voir chapitre 11.
9. 'Déchets toxiques, les grandes manoeuvres', M. Balthazart, *Le Vif-L'Express*, 02/09/1988.
10. Source: 'Présentation du budget 1991', p.8, exposé de W. Ancion.
11. 'PS: la Fédération liégeoise va contre-attaquer sur les affaires', L. Goschel, *La Meuse*, 01/12/1990.
12. 'Liège: une nouvelle affaire?', D. Demoulin, *La Libre Belgique*, 04/07/1990.
13. 'Scandale des horodateurs: voici la preuve', Ph. Miest, *La Meuse*, 04-05/05/1991.
14. Ibidem.

11. L'assassinat du parrain

Jeudi 18 juillet 1991. L'air commence à peine à se réchauffer sur le petit parking de la résidence 'La Colline', sur les hauteurs verdoyantes de Liège. Il est 7H25. André Cools sort de l'immeuble en compagnie de son amie Marie-Hélène Joiret. Le couple se dirige vers l'Audi 90 du bourgmestre de Flémalle. André Cools en ouvre les portes à l'aide de sa télécommande, sa compagne prend place côté passager. A ce moment un homme surgit des buissons, André Cools se retourne. L'homme tire avec une froide précision: une première balle dans le larynx, une deuxième derrière l'oreille gauche alors que la victime s'écroule. Pour l'achever. Marie-Hélène Joiret entend 'exploser des pétards' et voit André Cools s'écrouler. Elle sort de la voiture, se précipite vers lui et reçoit 'un coup de poing dans le dos'. L'assassin a tenté de l'abattre. Elle est touchée par un projectile qui rentre par l'épaule gauche, transperce les deux poumons et se loge tout près du foie. Son état est critique et elle est transportée de toute urgence à la clinique de l'Espérance à Montégnée. Elle ne sait pas encore qu'André Cools est mort sur le coup-victime, très certainement, d'un tueur professionnel.

L'homme, équipé d'un pistolet automatique FN 7.65, a agi de sang-froid. D'abord parce qu'il a pris la peine d'achever sa victime et d'immobiliser la jeune femme qui l'accompagnait. Ensuite, l'endroit du crime était parfaitement choisi. En quelques secondes, il a pu gravir le talus qui le séparait de l'avenue de l'Observatoire. En s'engouffrant dans un véhicule, il montait sur l'autoroute une quarantaine de secondes plus tard ou, solution alternative, il se rendait à la gare des Guillemins en trois ou quatre petites minutes. Enfin, un repérage avait certainement eu lieu et les habitudes d'André Cools avaient été étudiées. Le parking de l'avenue de l'Observatoire était le seul endroit où on pouvait le croiser à une heure fixe, celle où il allait conduire son amie à la gare des Guillemins où elle prenait le train pour Bruxelles.

La scène s'est, en tout cas, déroulée en quelques secondes. Mis à part Marie-Hélène Joiret, personne n'a assisté au meurtre et elle n'a pas vu son agresseur. Les seuls témoignages que pourront exploiter les enquêteurs seront ceux d'habitants de l'immeuble attirés à leurs fenêtres par les coups de feu (cinq au total). Des témoignages fragmentaires dont ressortira un vague signalement de l'agresseur: un homme d'une quarantaine d'années, cheveux bruns drus, vêtu d'un pantalon et d'une veste en jeans et chaussé de bottes. Bref, un bon camouflage.

On imagine aisément l'effervescence dans laquelle cet assassinat a plongé les services de police et la Justice liégeoise, qui n'avaient vraiment

pas besoin de cette nouvelle 'affaire' un an après celles des horodateurs et du mobilier urbain. Le Procureur Général, Léon Giet, accompagné du Procureur du Roi, Anne Bourguignont, se sont immédiatement rendus sur place. Un quart d'heure après les faits, le ministre de la Justice, Melchior Wathelet, était averti par Léon Giet du drame qui venait d'avoir lieu. Immédiatement, la police communale et sa brigade judiciaire, la gendarmerie et ses enquêteurs spécialisés de la BSR, la police judiciaire et sa 23e Brigade, la Sûreté de l'Etat et le GIA, Groupement Interforces Antiterroriste, étaient alertés. La personnalité de la victime ne permettait aucune faille dans l'enquête qui démarrait. Elle justifiait une telle mobilisation.

Si la mobilisation au sein des forces de l'ordre est importante, les éléments concrets permettant d'étayer les hypothèses de travail sont quasi inexistants. Et ces hypothèses sont nombreuses. La première est celle d'un crime passionnel. Les aventures extra-conjugales d'André Cools n'étaient un secret pour personne. Elles faisaient partie intégrante du personnage. Il résidait d'ailleurs depuis longtemps avenue de l'Observatoire, à Liège, plutôt qu'à son domicile de Flémalle dont il était bourgmestre depuis 25 ans. Sa liaison avec Marie-Hélène Joiret (conseillère communale socialiste à Flémalle, conseiller adjoint à la Communauté française et directrice du Centre wallon d'art contemporain 'La Châtaigneraie' à Flémalle) était connue depuis longtemps et les interventions de l'avocat de l'épouse d'André Cools, le jour du crime, pour que les journalistes restent discrets sur cet aspect des choses parurent bien vaines. La piste du crime passionnel s'avérait ainsi peu plausible.

Autre hypothèse, celle d'un règlement de comptes d'ordre personnel. Deux semaines avant sa mort, André Cools avait participé à une réunion du comité directeur de l'hôpital du Bois de l'Abbaye à Seraing. Au cours de cette réunion, il avait été décidé de procéder à la suspension d'un infirmier-chef de service. Lors de la séance, cet infirmier était accompagné de son avocat et 'tous ses arguments ont été démolis par André', devait déclarer Guy Mathot, sénateur socialiste et président du comité directeur. La rumeur voulait, dès lors, que l'infirmier suspendu ait déclaré publiquement qu'il aurait la peau d'André Cools. Dans les heures qui suivirent le crime, la PJ interrogeait plusieurs membres du personnel de l'hôpital avant de se rendre compte que le signalement de l'infirmier ne correspondait absolument pas à celui du meurtrier. De plus, à l'heure du crime, le suspect assistait à une partie de tennis. La piste était donc abandonnée.

Temporairement, puisque quelques jours après l'assassinat, le détective privé Claude Meesen prévenait la Police judiciaire. Peu de temps avant le crime, l'infirmier l'avait contacté afin d'effectuer des filatures. Claude Meesen précisait que deux autres détectives privés avaient également été engagés. L'un d'eux nous déclara que l'infirmier lui avait demandé de

travailler pour lui sur un dossier concernant 'd'importantes personnalités politiques liégeoises'. En même temps que ces témoignages, les enquêteurs recevaient une lettre anonyme précisant que l'infirmier avait planqué une arme chez un de ses amis. Cet ami est rapidement identifié, il s'agit d'un Flémallois chez qui les policiers découvrent un pistolet FN 7.65 dont le numéro de série a été soigneusement limé. L'arme est soumise à expertise et les premiers résultats semblent positifs. Mais, rapidement, le substitut Dessart, qui a le dossier en charge, déclare les expertises négatives. La piste est une seconde fois abandonnée tandis que les enquêteurs se concentrent sur de nouvelles informations.

Quelques heures avant l'assassinat d'André Cools, la voiture de Lambert Verjus, président de la Fédération liégeoise du PS, brûlait devant son domicile, à Houtain-Saint-Siméon près de Visé. Le lendemain, le Parquet de Liège annonçait que cet incendie était tout à fait accidentel, comme le confirmait une première expertise. Mais une semaine plus tard, le service de déminage de l'armée et des experts de l'Ecole royale militaire débarquaient à Liège: une seconde expertise avait permis de découvrir des traces d'explosifs dans la voiture! Tout était remis en question. Début février 1992, les enquêteurs piétinaient toujours. Toutes les pistes possibles et imaginables avaient examinées. A chaque fois, le dossier avait dû être refermé.

Bien sûr, en quarante ans de vie politique active, André Cools ne s'était pas fait que des amis, mais l'hypothèse du règlement de comptes d'ordre personnel semble devoir être écartée. La thèse du crime passionnel également écartée, que reste-t-il? Pas grand-chose sinon ce dont personne ne veut parler: la possibilité d'un assassinat d'ordre politico-financier. Car André Cools s'était certainement fait des ennemis beaucoup plus coriaces dans les milieux économiques que politiques. Lorsqu'il abandonne ses fonctions ministérielles à la Région Wallonne en avril 1990, il opère une véritable reconversion dans le secteur économique. Il apparaît de moins en moins sur le devant de la scène mais son pouvoir réel n'en est qu'accru. Dès cette époque, André Cools contrôle tout dans la rééderation du Parti Socialiste (la plus importante du pays) jusqu'à des pans entiers de l'économie régionale. Patron parmi les patrons, il connaît une étonnante fin de carrière. A lui, seul il pèse près de dix milliards de francs. Un pactole qu'il va utiliser pour tisser une bien étrange toile d'araignée.

Né le 1er août 1927, André Cools sera baigné dès sa plus tendre enfance par le socialisme. Ses parents tiennent la Maison du Peuple de Flémalle-Grande et son père, métallurgiste, est employé du syndicat. Un père qui sera assassiné dans le dos, à coups de hache, au camp de concentration nazi de Mauthausen. On est en 1942 et cet épisode de son adolescence marquera à jamais André Cools. En 1947, il devient secrétaire-receveur de la Commission d'Assistance Publique de Flémalle. Il fréquente alors tous

ceux, liégeois dans leur grande majorité, qui marqueront le socialisme belge et surtout wallon de l'après-guerre: Jacques Yerna, Freddy Terwagne, Ernest Glinne et André Renard. Ces hommes politiques socialistes vont donner à la Wallonie son visage d'aujourd'hui et c'est à leur côté qu'André Cools va tout apprendre. Elu député en 1958, il s'inscrit au Mouvement Populaire Wallon fondé par André Renard.

Après les grèves de 60, on reparle d'André Cools à l'occasion du vote, en 1963, des lois sur le maintien de l'ordre. Après les scènes d'émeute qui ont marqué la grève de l'hiver 60, les partis de droite veulent substantiellement limiter le droit de grève. Le projet est violemment contesté par les organisations syndicales. Le texte sera considérablement amendé et finalement adopté à la Chambre en avril 1963. Avec onze autres députés et sénateurs socialistes (en majorité liégeois), André Cools s'abstient lors du vote. Un mois plus tard, le Bureau du Parti Socialiste Belge sanctionne ceux que l'on appelle désormais les rebelles. Certains seront même exclus du groupe parlementaire à la Chambre pour deux mois. Ces événements ne seront certainement pas étrangers au rôle très actif joué par André Cools 15 ans plus tard, lors de la scission du Parti Socialiste Belge en un SP (flamand) et un PS (wallon).

Entre-temps, il sera devenu bourgmestre de Flémalle (1965), ministre du Budget (1969) puis vice-premier ministre et ministre des Affaires étrangères. En 1971, il est ministre des Affaires économiques puis, à nouveau, ministre du Budget. 1973 sera l'année de son accession à la présidence du PSB et, lorsque le PSB unitaire disparaîtra, le bourgmestre de Flémalle deviendra président du PS francophone jusqu'à ce que Guy Spitaels lui succède en 1981. Guy Spitaels qu'il considère purement et simplement comme une de ses créatures. 'C'est moi qui l'ai fabriqué,' ne se privait-il jamais de déclarer. 1981 le voit accéder à la présidence du Conseil Régional Wallon, une présidence qu'il conservera durant quatre ans. En 1988, il devient ministre de la Région Wallonne ayant la tutelle des communes et la politique de l'eau dans ses attributions. Il imposera à la Ville de Liège plusieurs plans d'assainissement particulièrement douloureux. C'est à ce moment que se dessine son nouveau destin. André Cools enfourche un nouveau cheval de bataille avec toute l'énergie qu'on lui connaît: il s'attelle au redressement économique de la région liégeoise. Une région avec laquelle il entretient de passionnés rapports d'amour-haine. Mais cette bataille sera une bataille de trop. André Cools sera confronté à des intérêts qui le dépassent et peut-être, malgré toute l'intelligence et le flair politique dont il était doté, n'avait-il pas correctement estimé les limites à ne pas dépasser.

En accédant en 1990 à la présidence de la SMAP, André Cools ne s'est pas simplement préparé une fin de carrière heureuse et sans soucis. Il est

en fait arrivé à la tête de ce qu'il faut bien considérer comme le 'banquier' de la stratégie économique qu'il a mise en place avec l'aide de conseillers aussi discrets qu'efficaces.

La Société Mutuelle des Administrations Publiques (SMAP en abrégé) regroupe quatre caisses communes d'assurances fondées en 1919 (caisse contre la foudre, l'incendie et les explosions) et en 1924 (caisses des pensions, des accidents du travail et droit commun-responsabilité civile). Chaque caisse possède son propre conseil d'administration, les quatre conseils étant chapeautés par un comité administratif composé de douze administrateurs des caisses. C'est à la présidence de ce comité administratif que s'est installé André Cools en 1990. Remarquons au passage que les conseils d'administration des quatre caisses permettent au monde politique (Flamands, Bruxellois et Wallons confondus) de se partager pas moins de 46 postes d'administrateur auxquels il faut ajouter 22 postes dans les quatre comités de contrôle. Un fromage bien tentant qui fait l'objet, à chaque renouvellement de mandats, de tractations serrées entre et au sein des partis. Et même si André Cools persistait à dire qu'il n'avait obtenu ce poste qu'en fonction de l'alternance politique inhérente aux statuts mêmes de la SMAP, on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a des coïncidences heureuses.

Car la SMAP, c'est un gros morceau, un paquet d'argent, un trésor qui attire bien des convoitises. Ainsi en 1990, les cotisations pour les quatre caisses s'élévaient à vingt-huit milliards cent vingt-deux millions de francs. Un chiffre impressionnant, en augmentation de 7,2% par rapport à l'année 1989. Toujours en 1990, les excédents de recettes atteignaient 243.560.000 francs, soit une diminution de 320 millions par rapport à 1989. Mais au-delà de ces chiffres, la SMAP, sous la houlette d'André Cools (qui y possédait une énorme influence avant même d'en être président: il avait placé des hommes sûrs à la direction de la société), s'est retrouvée au centre d'un petit empire économique regroupant intercommunales, sociétés coopératives et sociétés anonymes.

C'est à la fin 1989 que l'on a commencé à entrevoir les ambitions d'André Cools en matière économique. Le 8 décembre est créée la Compagnie Industrielle et Financière Neos S.A. Son objectif est de 'promouvoir l'industrie et les entreprises de service public'. Le capital de la société est de 1 (un) milliard de francs réparti comme suit: Smap 24%, Crédit Communal 1%, Association Liégeoise d'Electricite (ALE) 20%, Association Liégeoise du Gaz (ALG) 20%, Cie Intercommunale Liégeoise des Eaux (CILE) 12,5%, Soc. Coop. Liégeoise d'Electricité (Socolie) 10%, Ass. Intercommunale de Mécanographie (AIM) 1%, Soc. Provinciale

d'Industrialisation 1%, Prévoyance Sociale des Travailleurs (Presotra) 1,5%, IDEE (Intercommunale Démergement et Epuration Eaux) 9%.

L'analyse de la répartition de ce capital est très intéressante. On remarque directement que la Smap et le Crédit Communal détiennent 25% des actions. Mais ce qui n'apparaît pas, c'est que tous les deux contrôlent directement ou indirectement les autres actionnaires. Ainsi la Smap détient 75% des parts (1989) de l'AIM et le Crédit Communal 3%. La Société Liégeoise de Financement (SLF) dont la Smap détient, en 1989, 11,5% du capital et le Crédit Communal 60% est actionnaire de l'ALE, la CILE, la SOCOLIE et Presotra-ALG. Notons qu'en 1989, l'administrateur délégué de la SLF est Léon Lewalle, par ailleurs directeur général de la Smap.

Voyons maintenant ce que représente la Société Liégeoise de Financement, dont le poids économique est loin d'être négligeable dans le bassin industriel liégeois. Son capital souscrit au 31 décembre 1990 était de 4.227.170.000 francs. Son plus gros actionnaire est le Crédit Communal qui détient environ 52% du capital. Le deuxième actionnaire n'est autre que la Smap avec 25% du capital. Quant à l'IDEE, l'ALE, l'ALG, la CILE, la Presotra-ALG, la SPI et la Socolie, elles se partagent près de 16% du capital. La Smap et ses satellites possèdent ainsi 41% du capital de la SLF. A cela il faut ajouter les 52% du partenaire de toujours, le Crédit Communal, ce qui permet d'arriver à 92%. Un pourcentage qui n'était probablement pas tout à fait suffisant puisque Meusinvest (voir plus loin) détient 7% de la SLF, ce qui permet d'arriver à 99% du capital contrôlé conjointement par le Crédit Communal et la Smap.

C'est la SLF qui a financé la souscription de la Ville de Seraing au capital de la Société de Production d'Electricité (SPE), dont André Cools était administrateur tout comme Guy Mathot. Une opération de 100 millions de francs qui s'inscrivait, en 1988, dans le cadre des négociations sur la répartition de la production électrique entre secteur public et secteur privé. La SPE étant, on s'en doutait, le partenaire public. En décembre 1990, après d'interminables tractations, la négociation accouchera d'un accord qui prévoit, notamment, la construction d'une nouvelle centrale électrique 'turbine-gaz-vapeur' sur le site de Valfil à Seraing. Un investissement de 9 milliards de francs, géré principalement par la SPE. Au total, l'accord de répartition de la production électrique entre secteur public et secteur privé va générer 30 à 35 milliards de francs d'investissements du côté public dans les dix prochaines années. On comprend, dès lors, pourquoi les électriciens publics liégeois se sont empressés de créer la Socofe: Société Intercommunale de Financement en matière énergétique dont Guy Mathot est administrateur. Les principaux actionnaires de la Socofe sont la Socolie (800 millions), Meusinvest (80 millions) et la SLF

(20 millions). Des prises de participation de l'ALG et de l'ALE étaient prévues avant la fin 1991. Notons au passage que la Socofe n'a pas que des visées sur le secteur électrique. Selon ses responsables, elle s'intéresse également au secteur de l'eau ainsi qu'à celui du gaz, puisqu'au cours de l'été 1991, elle annonçait son intention de reprendre une partie des parts de l'Etat dans Distrigaz.

Revenons à la SLF pour signaler qu'en 1988, elle consentait une ouverture de crédit de 450 millions de francs à Intradel, l'intercommunale chargée du traitement des déchets ménagers de la région liégeoise. Précision utile: l'administrateur délégué d'Intradel n'est autre qu'Herman Lohest qui y représente la SLF. Quant au président de l'intercommunale, il s'agit de Jean-Claude Phlypo, un des collaborateurs les plus proches et les plus fidèles d'André Cools. Pour en finir avec la SLF, précisons encore que c'est elle qui a octroyé une ouverture de crédit de 130 millions à la Société Provinciale d'Industrialisation (SPI) lorsqu'elle a pris en charge la construction du nouveau bâtiment de la RTBF Liège.

En 1989, elle a aidé ses associés à investir près d'un milliard de francs dans le Centre Hospitalier Hutois et dans le Centre Hospitalier Régional de la Citadelle à Liège. En 1990, elle a souscrit et libéré une participation de 115.200.000 francs dans une nouvelle intercommunale: le Centre Hospitalier de Mons. La Smap est, elle aussi, actionnaire de ces trois centres hospitaliers. Toujours en 1990, la SLF a participé à une augmentation du capital de la Socolie (administrateurs: A. Cools et G. Mathot) pour 430 millions de francs, alors que cette même Socolie investissait dans le même temps 800 millions de francs dans la Socofe (voir plus haut). Au 31 décembre 1990, la SLF détenait 33% des 5 milliards 900 millions du capital de la SPE. Enfin, la SLF a été sollicitée, à concurrence de 1.235.000.000 francs, par la Société Wallonne de Distribution d'Eau (SWDE) en 1990. En juillet 1991, la SWDE a ouvert son capital au secteur privé. Si tout se passe bien, la Smap et la SLF devraient être les tout premiers actionnaires à apporter de l'argent frais.

La SWDE a d'énormes ambitions dans le secteur de l'eau en Wallonie. Jusqu'à l'été 1991, elle contrôlait environ 50% de la distribution d'eau en Wallonie. Mais en juillet, elle passait un accord avec la CILE (dont le directeur S. Cokaiko est un homme d'André Cools), accord qui devait lui permettre de contrôler 75% du secteur dès la fin de l'année. C'est d'ailleurs un côté paradoxal de la politique économique que menait André Cools. D'une part, il n'hésitait pas à se rapprocher d'une multinationale comme la Compagnie Générale des Eaux, réussissant même à installer le colonel e.r. Dubois dans un fauteuil d'administrateur de la CGEur, filiale liégeoise de la Compagnie Générale des Eaux. Dès 1988, Jean Dubois s'impliquait, pour le compte de la CGEur, dans des négociations

avec la CIBE (Cie Intercommunale Bruxelloise des Eaux) et la CILE (Cie Intercommunale Liégeoise des Eaux). Mais, d'autre part, André Cools faisait tout pour développer les activités de la SWDE qu'il contrôlait totalement. La SWDE se posera ainsi en concurrent direct des deux multinationales françaises qui tentent de s'implanter en Wallonie et à Bruxelles: la Compagnie Générale des Eaux et la Lyonnaise des Eaux. Au point qu'en 1991, des responsables de ces sociétés admettaient, en privé, avoir été roulés par certains responsables politiques.

Nous venons de voir comment la Smap et le Crédit Communal, par l'intermédiaire de la SLF, avaient largement contribué au développement des activités du secteur public en région liégeoise. Mais alors que vient faire dans tout cela la société Neos dont le président était, jusqu'à son décès, André Cools et l'administrateur délégué, Léon Lewalle – directeur général de la Smap et, comme nous l'avons vu, administrateur délégué de la SLF? Neos va tout simplement servir, pour André Cools, à noyauter un dangereux concurrent, qui a pour nom Meusinvest et qui est un fief social-chrétien.

Créée en 1985, Meusinvest dispose d'un capital entièrement libéré de 20 millions de francs et de droits de tirage d'un milliard de francs sur la Société Nationale des Secteurs Nationaux. L'objectif principal de la société est de promouvoir la reconversion industrielle et la création d'emplois dans un bassin liégeois qui n'en finit pas de subir les contrecoups de la crise. Si la coloration politique de la société est très sociale-chrétienne au départ, il faut toutefois signaler que le conseil d'administration est composé pour moitié de représentants du secteur privé. Meusinvest va mener une existence tranquille, se consacrant uniquement dans les premières années à développer des PME, comme le prévoient ses statuts. Et pas n'importe quelles PME puisqu'il faut que les candidates n'emploient pas plus de 200 personnes et qu'elles ne soient pas en difficulté. Quant au financement proposé par Meusinvest, il ne pourra pas dépasser 50 millions de francs.

Après deux ans d'existence, Meusinvest possède 19 sociétés en portefeuille, a investi 346 millions et créé 213 emplois. Un bilan, modeste mais on ne lui en demandait pas plus. Un an plus tard, en 1988, le total des interventions dépasse le milliard de francs, 225 emplois ont été créés et 1.500 autres consolidés. Mais après trois ans d'existence, le conseil d'administration de Meusinvest s'est fortement politisé. Sa présidence est désormais assurée par Raymond Comhaire, social-chrétien bon teint. Les vice-présidents en sont le colonel e.r. Jean Dubois, que nous connaissons bien, et Georges Goldine que nous ne présentons plus. Sociaux-chrétiens, libéraux et socialistes se sont partagé le gâteau, d'autant plus que la direction de la société est confiée à Régis Jehasse, socialiste de la mouvance

coolsienne. Le 9 janvier 1985, Pierre Latteur présidait le premier conseil d'administration de Meusinvest. Dans son discours, il regrettait que la société n'ait pu 'être préservée des complications inhérentes à tout compromis politique'. Trois ans plus tard, les partis s'étaient emparés de Meusinvest, mais le plus étonnant restait à venir.

C'est en effet en décembre 1989 que Neos entre dans le capital de Meusinvest. L'apport de la société d'André Cools s'élève à 1 milliard de francs. Neos en profite pour racheter tous les titres Meusinvest détenus par des sociétés privées et s'octroie 33% du capital. Au conseil d'administration, on ne trouve plus alors que des politiques, dont une majorité de socialistes faisant uniquement partie de la mouvance d'André Cools: Jean Dubois, Paul Bolland (gouverneur de la Province de Liège et administrateur Socolie, SPE, ALE), Carol Gluza (FGTB et président-directeur général du quotidien La Wallonie), Régis Jehasse (qui conserve son poste de directeur), Jean-Claude Phlypo (Intradel, Société Wallonne des Transports en Commun, Meusinvest, etc.) Léon Lewalle (représentant la Smap, apparenté PS) et André Cools lui-même. En 1991, la mouvance sociale-chrétienne tente toujours de conserver son influence dans Meusinvest. Ainsi, début juillet, on apprenait que Josly Piette de la CSC (Centrale des Syndicats Chrétiens) devait être nommé à la présidence du conseil d'administration. Mais quelques jours avant le décès d'André Cools, cette nomination était reportée. Il est clair que, désormais, le PS fait la loi à Meusinvest. Neos a rempli son rôle.

A partir de ce moment (prise de participation de Neos), Meusinvest dispose d'un joli pactole: trois milliards de francs. Car l'arrivée d'un partenaire privé était la condition sine qua non mise par la Région Wallonne (en l'occurrence le ministre-président Bernard Anselme, PS) à la capitalisation des deux milliards de francs de droits de tirage que possédait alors Meusinvest sur le FRSNW (Fonds Régional des Secteurs Nationaux de Wallonie issu de l'ancienne SNSN). Un fonds créé dans la foulée de la régionalisation, pour financer des investissements de reconversion après la débâcle de la sidérurgie wallonne.

Cette prise de pouvoir va rapidement se concrétiser dans les faits. Finie l'époque où Meusinvest ciblait ses interventions vers les PME. Elle investit 125 millions dans une compagnie aérienne interrégionale, la D.A.T. Wallonie (filiale de la Sabena) installée à l'aéroport de Bierset et devenue depuis lors Air Meuse. L'investissement permet la création de... deux emplois. Mais la D.A.T. Wallonie se trouve à Bierset, un aéroport qu'André Cools a décidé de développer. Outre son poste de vice-président de D.A.T. Wallonie, il est président de la Société de développement et de promotion de l'Aéroport de Bierset s.a. (où l'on retrouve Jean Dubois comme administrateur ainsi que J.C. Phlypo et Régis Jehasse). Meu-

sinvest a débloqué 154 millions pour participer au capital de cette S.A.B. Deux emplois ont été créés grâce à cet investissement, qui devait être complété à montant égal par des capitaux venus du secteur privé, mais dont on n'avait toujours pas vu le premier franc fin 1991.

Le colonel d'aviation e.r. Jean Dubois se dépensera sans compter pour développer cet aéroport régional. Il servira d'intermédiaire pour une rencontre entre le général Jacques Mitterrand et les responsables de la S.A.B. Le frère du président de la République française est, depuis 1985, le patron de l'Office Général de l'Air (OGA). Cette société privée est chargée de la commercialisation des produits de l'industrie aéronautique française dans le monde entier. A la même époque, Jean Dubois tente de convaincre les industriels belges de participer au projet d'avion européen Rafale. Un projet européen que les lobbies militaires français et britanniques feront échouer et que Dassault reprendra à son compte grâce aux généreuses subventions de l'Etat français. Enfin, le colonel e.r. Jean Dubois négocie, pour le compte du PS liégeois, le remplacement des hélicoptères Alouette de la Force aérienne belge par les hélicoptères israélo-italiens Agusta. L'hélicoptère italien a été choisi contre l'avis d'une partie des militaires belges. Mais l'avis des militaires compte-t-il face aux intérêts de la société italienne Agusta, que l'on dit très proche du Parti Socialiste italien? En août 1991, on apprendra que le premier hélicoptère fourni à la Force aérienne belge pèse 140 kilos de plus que ce qui était prévu dans le cahier des charges! Les militaires belges renvoient alors les Italiens à leurs chères études: l'Agusta doit subir une cure d'amaigrissement. La vengeance est un plat qui se mange froid.

Un sérieux doute planera toujours sur la façon dont ce marché a été attribué à la firme Agusta. Ce marché représentait 12 milliards de francs. Or l'on sait que les 'commissions' sur ce genre de contrat tournent entre 5 et 10% du montant total. Chose étonnante, quelques semaines avant d'être abattu sur le parking de sa résidence liégeoise, André Cools avait confié à l'un de ses collaborateurs que 'les Italiens n'avaient jamais rien payé'. Une déclaration sibylline qui expliquerait peut-être l'affaire de l'excédant de poids de l'Agusta. On aurait ainsi trouvé le moyen de faire pression sur les 'Italiens' pour qu'ils versent les commissions promises. Etonnante aussi, la réaction des Français de l'Aérospatiale (dont Jacques Mitterrand fut président pendant près de dix ans). A peine ont-ils appris les problèmes que connaît l'Agusta qu'ils proposent de casser le marché et de procéder à une nouvelle adjudication. Le lobbying bat son plein: quelques jours avant que l'affaire des 140 kilos n'éclate, certains hommes politiques s'étaient étonnés de n'avoir encore rien vu des compensations promises par Agusta au niveau industriel. Bref, l'affaire sentait le coup monté à plein nez.

Quittons le domaine de l'aviation pour rappeler les 80 millions investis par Meusinvest dans la Socofe (aucun emploi créé). Trois millions ont également été investis dans la Sorasi s.a. (2 emplois créés). Une société dont le président est Guy Mathot et dont Jean Dubois est administrateur ainsi que Régis Jehasse. Elle s'occupe de reconversion et d'assainissement de sites industriels désaffectés. Mais le plus gros investissement jamais réalisé par Meusinvest en cinq années d'existence concerne la SLF, où 310 millions ont été investis en capital pour la création d'un emploi. Au 31 décembre 1990, près du quart des interventions de Meusinvest avaient été effectuées dans le secteur des services et de l'ingénierie. En clair, Meusinvest aura débloqué près de 400 millions de francs pour créer... 14 emplois dans ce secteur. Notons enfin que Meusinvest est totalement impliquée dans le projet de rénovation du Vertbois à Liège, un quartier où s'implanteront les instances économiques wallonnes – soit le C.E.S.R.W. et la S.R.I.W. C'est d'ailleurs Invest Services s.a., une filiale à 100% de Meusinvest, qui assure les opérations de financement du projet. André Cools était administrateur de Invest-Services, tout comme Jean Dubois, J.C. Phlypo, Régis Jehasse ou Paul Bolland.

La politique générale de Meusinvest a donc été complètement bouleversée avec l'arrivée de l'actionnaire Neos. Cela apparaît clairement à la lecture du rapport annuel 1990 de la société: 'Le conseil d'administration a été amené à réexaminer, en fonction des moyens d'action disponibles, la stratégie d'intervention de Meusinvest en tant que holding de développement régional et de participation.' Et de poursuivre: 'L'axe de base de cette stratégie est le financement de PME performantes. Les objectifs et critères d'intervention de cette action ont été confirmés et précisés. Meusinvest s'adresse particulièrement aux entreprises de la province de Liège, saines, occupant 10 à 200 personnes et réalisant un chiffre d'affaire de 40 millions de francs minimum, qui sont confrontées à un besoin de financement lié à leur développement'. On est loin des objectifs de 1985 et tout est fait pour aider au développement rapide de l'infrastructure mise en place par le groupe d'André Cools. Un groupe qui tire tous azimuts puisque Meusinvest a participé, en 1990, à la création de la s.a. FAIR (Fonds d'Accompagnement de l'Innovation Régionale). Elle possède 44% du capital, le reste étant détenu par la Socran et le Groupe de la Générale de Banque, l'ennemi de toujours! Fair est spécialisée dans le financement sous forme de capital à risque des 'sociétés innovantes en création ou récemment créées'.

Ceux qui croient encore au hasard dans ce montage financier sont bien naïfs. Pour les convaincre, faut-il préciser que la Smap, l'AIM, la SOCOLIE, la CILE, NEOS, Intradel, l'ALG, l'ALE, Presotra, la SPE ou encore la SWDE ont le même commissaire-réviseur; Fernand Detaille? Un hom-

l'ORI, l'Office Régional d'Informatique. Cette asbl installée à Louvain-la-Neuve gérait alors l'informatique de la Région Wallonne. Ce démantèlement provoqua un beau tollé, mais la volonté des socialistes de prendre le contrôle du secteur informatique public fut plus forte. L'ORI dissous, cette informatique fut confiée à un Groupement d'Intérêt Economique et Informatique (GIEI) et à NRB, qui hérita au passage de la banque de données de l'ORI pour pas un franc. Le GIEI regroupe la Smap (majoritaire), l'Association Intercommunale de Mécanographie (AIM Liège), l'Association Hennuyère Intercommunale de Mécanographie (AIHM) et l'asbl Ciger. Ce groupement détient l'exclusivité des services et fournitures dans le domaine informatique. Il est interdit aux différents services de l'administration régionale wallonne de passer des marchés dans ce domaine: c'est le GIEI qui s'en occupe. Histoire, sans doute, d'assurer de confortables rentrées à NRB. En 1990, NRB a déclaré un chiffre d'affaires de 556 millions de francs et un bénéfice de 114 millions. Un bénéfice qui a permis aux actionnaires de la société de se répartir 65 millions à titre de rémunération du capital.

Mais NRB ne travaille pas seule. Son système est notamment couplé à l'ordinateur principal de l'Université de Liège. Le recteur de l'Université, Arthur Bodson, est d'ailleurs administrateur de NRB. Network Research Belgium travaille aussi en collaboration avec l'AIM. Cette intercommunale, dont la Smap détient 75% du capital, a en charge une partie de l'informatique de la SWDE et de nombreuses sociétés d'habitations sociales. Elle gère également les bases de données du Forem (ex-Onem), mais a récemment transféré l'informatique de ses communes membres vers l'asbl Ciger installée à Jambes.

En 1991, la Smap avait l'ambition de créer un Groupement d'Intérêt Hospitalier (GIH). Ces dernières années, elle a investi dans le domaine hospitalier en prenant des participations dans le Centre Hospitalier Régional de la Citadelle (Liège), dans le Centre Hospitalier Hutois et dans le Centre Hospitalier Montois. A Liège, la direction générale de l'hôpital a été confiée à J.P. Closon, administrateur représentant la Smap. A Huy et Mons, la Smap détient les postes d'administrateur délégué. Le Centre Hospitalier de Mons a, par ailleurs, bénéficié d'un apport en capital de la SLF: 115.200.000 francs. Avec le GIH, la Smap espérait gérer l'informatique de ces hôpitaux, donc les fichiers des malades. Il semble que ce projet connaisse d'importantes difficultés de mise en route. L'Ordre des Médecins s'y serait farouchement opposé. Et à juste titre: il y va du respect du secret médical et plus simplement du respect de la vie privée.

En fait, les ambitions informatiques de la Smap et de ses satellites aidés par le Crédit Communal inquiètent pas mal de monde. La Smap contrôle deux pôles importants, l'Association Intercommunale de Mécanographie

me de terrain, qui n'hésite pas à descendre dans l'arène et affronter les conseils communaux pour défendre les projets des sociétés pour lesquelles il travaille. Cela fut notamment le cas en janvier 1989, lors de la création du Centre Hospitalier Hutois dont la Smap est actionnaire. Quant aux incrédules, ils découvriront que les sièges sociaux et/ou administratifs de l'ALG, de l'AIM, de la S.A.B. et de Neos se trouvent au 55 de la rue Louvrex à Liège. A cette adresse est installé un central téléphonique auquel aboutissaient jusqu'il y a peu, les appels adressés à la société NRB – pourtant installée dans le zoning industriel des Hauts-Sarts.

Cela n'a rien d'étonnant puisque Network Research Belgium s.a. (NRB) a été créée en 1986 par la Smap (actionnaire majoritaire), l'ALE, la CILE, l'ALG et l'Université de Liège. Son capital est alors de 18 millions et l'objectif de la société est 'la création et l'exploitation d'un outil informatique de gestion et d'échange d'information à caractère public'. En 1990, le capital de la société (dont le commissaire-réviseur est Fernand Detaille) est de 500 millions de francs et, si la Smap en reste l'actionnaire majoritaire, de nouveaux partenaires sont arrivés. Ils ont pour nom Crédit Communal, Coditel, Brutele, CILE, Intercom, SRIW, SWDE. Le président de NRB est Léon Lewalle (Smap, Neos, SLF) et les administrateurs-délégués M.M. Debauwe et Herman Lohest (Intradel, SLF).

NRB a réalisé un investissement de 'plusieurs centaines de millions de francs', comme a bien voulu nous le préciser l'un de ses responsables. Elle a acquis un outil informatique très performant, le premier du genre à être installé en Belgique: un IBM modèle 9625. Les connaisseurs apprécieront: le prix d'un tel engin atteindrait le milliard de francs. C'est avec cet outil qu'elle gère l'informatique d'une série impressionnante d'intercommunales et de sociétés publiques, tout en s'attaquant depuis peu au secteur privé – si l'on en croit ses responsables qui, tout comme ceux de la Smap ou de la SLF, sont loin d'être des adeptes de la glasnost. Selon la direction de NRB, la Smap représente 60% de son volume d'affaires, les communes, les intercommunales liégeoises (ALE, ALG, CILE, etc.), la SWDE et le Centre Hospitalier Universitaire de Liège, pratiquement tout le reste. Un reste dans lequel il faut inclure toute l'informatique de la Région Wallonne, sur laquelle NRB a fait main basse.

Que la Smap, des intercommunales et un hôpital universitaire sous-traitent leur informatique auprès d'une société privée performante, quoi de plus normal, s'il s'agit de rentabilité. Que, cette société privée, ils en soient les actionnaires, cela devient plus étonnant. Réexaminons le processus qui a donné naissance à Network Research Belgium.

C'est en 1989 que le socialiste Edgard Hismans, ministre de la Fonction publique à la Région Wallonne, prend la décision de démanteler

(AIM) et Network Research Belgium (NRB) comme nous venons de le voir. Ces deux outils assurent la gestion informatique d'intercommunales des secteurs du gaz, de l'électricité et de l'eau. Ils gèrent les bases de données des bureaux de chômage, les fichiers de dizaines de villes et communes. Ils s'occupent des systèmes de taxation de certaines provinces, sont impliqués dans l'informatique de la Communauté française, travaillent pour certains télédistributeurs et ont pour clients des sociétés financières ou d'investissement publiques. Cette énumération est loin d'être exhaustive! En clair, le Parti Socialiste, en tout cas sa Fédération liégeoise qui contrôle NRB et l'AIM, a créé la plus importante, la plus incroyable des bases de données sur la population francophone de Belgique. Les deux autres partis traditionnels ont obtenu les miettes en plaçant quelques administrateurs (Georges Goldine (PRL), Jacques Pirmolin (PSC), etc.) et se taisent. Un mutisme étonnant face à ce que, du côté socialiste, on présente comme un projet dynamique de reconversion de l'économie liégeoise, mais qui apparaît plutôt comme un hold-up économique. Le silence le plus étonnant étant sans conteste celui du vice-premier ministre et ministre de la Justice Melchior Wathelet (PSC). Il est l'auteur d'un excellent projet de loi sur la protection de la vie privée face au développement de l'informatique. Mais il est aussi vice-président de la Smap, qui est le moteur – avec les intercommunales liégeoises – de la création de cet étonnant outil informatique!

Il ne faut surtout pas oublier dans tout ce montage, dans ce système complexe de participations croisées, le rôle crucial qu'ont joué les intercommunales. Car les intercommunales ne sont pas soumises à l'impôt des sociétés. Un avantage décisif, lorsqu'on veut se poser en concurrent et non pas en partenaire du secteur privé. La Société de Leasing, de Financement et d'Economies d'énergie (en abrégé SLF ou Société Liégeoise de Financement) dont nous avons déjà longuement parlé est une société coopérative intercommunale. On pourrait donc imaginer que ce sont les communes qui en détiennent la majorité du capital. Pas du tout, elles n'en possèdent que 20%, le reste étant détenu par la Smap, le Crédit Communal, Meusinvest et les traditionnelles intercommunales liégeoises. Des intercommunales liégeoises à la santé florissante, puisqu'elles échappent à l'impôt sur les sociétés et peuvent ainsi financer la création de l'intercommunale SLF qui ne paie également aucun impôt. Juste retour des choses, la SLF rétribue généreusement ses membres associés. En 1990, elle a déclaré un bénéfice de 310 millions de francs, dont 244 millions ont été répartis entre actionnaires à titre de rémunération du capital.

Mais ce n'est pas tout, puisque la SLF possède elle-même des parts dans plusieurs de ces intercommunales. Parts qui lui assurent de confortables revenus en rémunération de capital. Revenus réguliers et garantis,

qui l'autorisent à emprunter auprès du Crédit Communal pour financer et développer l'étonnant réseau mis sur pied par André Cools. Etonnant, parce qu'il s'agit véritablement d'ingénierie financière de haut vol. Et s'il fallait encore convaincre, rappelons que Meusinvest – dont un tiers du capital (qui se monte à 3 milliards) appartient aux intercommunales liégeoises et à la Smap par l'intermédiaire de Neos – Meusinvest, donc, a investi 300 millions dans la SLF.

Résumons pour qui ne suivrait plus. Les intercommunales, la Smap et le Crédit Communal sont actionnaires-fondateurs de la SLF. La SLF s'empresse de prendre des participations dans certaines de ces intercommunales ou de leur avancer des fonds pour des prises de participation qu'elles effectuent elles-mêmes. C'est ainsi, notamment, que ces intercommunales, la Smap et le Crédit Communal créent Neos, une société anonyme qui permet à ces intercommunales (toutes aux mains du PS), à la SMAP (présidence PS) et au Crédit Communal (futur président Guy Spitaels, président du PS) de faire main basse sur Meusinvest. Une société anonyme qui, elle-même, va investir dans la SLF.

Autre constation: avec Meusinvest (3 milliards de capital), Neos (1 milliard de capital), la SLF (4,5 milliards de capital) et la Socofe (1 milliard de capital), André Cools et maintenant son ou ses successeurs disposent d'un pactole de 9,5 milliards à distribuer. Et, en été 1991, ce qu'ils avaient dépensé de cette somme (fabuleuse lorsqu'on se situe au niveau liégeois) a presque uniquement servi au développement des sociétés qu'ils contrôlent entièrement, que ce soit dans le secteur public ou privé. Alors, André Cools et ses hommes travaillaient-ils uniquement à la défense du secteur public face aux appétits d'ogre du privé? Ou étaient-ils tout simplement en train de monter un empire dont personne ne voulait croire en l'importance...

Le mot empire financier est celui qui vient en premier à l'esprit lorsque l'on découvre cette nébuleuse de sociétés aux participations croisées. Elle touche le secteur de l'eau avec la SWDE, la CILE, l'AIDE, etc. Elle concerne le secteur de l'électricité avec la SPE, la Socolie, l'ALE, la SPEM, la Socofe. Elle est présente dans l'aviation avec la DAT Wallonie et la SAB. Elle s'occupe du domaine des déchets avec Intradel et la Sitrad. Le secteur des assurances est représenté par la Smap et ses filiales Mega et Megalife. L'informatique est présente avec NRB et l'AIM. Le secteur financier, c'est l'affaire de la SLF, de Neos et de Meusinvest. Le créneau immobilier est occupé par Invest Services et la Sorasi tandis que l'hospitalier se retrouve avec le CHR Citadelle, le CH Hutois et le CH Montois. Et n'oublions pas Publichèque, la société qui distribue les chèques-repas dans la fonction publique: elle a été créée par la Smap et le Crédit Communal!

Et comme dans tout bon montage financier, il y a les sociétés à l'étranger. C'est ainsi que la Smap et l'ALG (jusqu'en 1990 pour cette dernière) sont actionnaires d'une société installée en Suisse. Il s'agit de la société Investogest de Neufchâtel, une société au capital de 140 millions de FB dont la Smap détient 20%. La Smap possède également une filiale au Luxembourg. Belfinance, c'est son nom, a un capital de 4 milliards de francs qui est détenu par la Smap (87,5%) et le Crédit Communal. Plus étrange est cette Société Liégeoise de Participation dont la SLF détenait, en 1988, 100% du capital. En janvier 1990, changements de statuts: la SLP transfère son siège social de Flémalle (!) à Charleroi. Son capital est alors d'un demi-milliards de francs; on constate qu'elle a pris une participation dans la société belge Europart ainsi que dans une société luxembourgeoise: Erbe Finance, dont le capital se monte à 4,5 milliards de francs. Le président de la SLP est Jacques Vandebosch, chef de cabinet du ministre Alain Van Der Biest, président de la SPE, administrateur de la Socolie et de l'ALE, échevin à Seraing. Cet empire financier, André Cools ne l'a pas monté seul. Il a bénéficié du soutien de ses inconditionnels réunis au sein d'une mystérieuse structure: le Groupe de Flémalle.

Neuf mars 1991. Jean-Maurice Dehousse, sénateur socialiste de l'arrondissement de Liège, et Alain Van Der Biest, député socialiste et ministre de la Région wallonne, se retrouvent face à face à l'occasion de Samedi Première, le traditionnel débat radiophonique du samedi matin diffusé sur Radio Une (RTBF). Le débat s'annonce intéressant, car, s'il ne réunit pas deux tribuns populaires avides de formules chocs, il met face à face deux politiciens florentins comme seule la Cité Ardente sait en produire. D'un côté, Jean-Maurice Dehousse, figure de proue avec José Happart de la contestation anti-coolsienne au sein du PS liégeois. Avec d'autres socialistes ils ont formé le 'Groupe Perron'. Ce sont les nouveaux rebelles du PS – 'nouveaux' car, rappelons-le, dans les années soixante, André Cools et ses amis bénéficiaient de cette appellation contrôlée. Et ils n'en étaient pas peu fiers. Evidemment, trente ans plus tard et l'âge aidant, l'ancien rebelle ne supporte plus la contestation et c'est à son tour de lancer une chasse aux sorcières dont les membres du Groupe Perron font les frais. Ils sont purement et simplement menacés d'exclusion du parti Socialiste.

De l'autre côté, le dauphin d'André Cools, Alain Van der Biest. Ce romancier à la plume excellente est un peu l'extraterrestre du PS liégeois. Intellectuel brillant et charmeur, il se morfondait au Ministère des Pensions lorsqu'en avril 1990, André Cools décida d'en faire son successeur à la Région Wallonne. Un successeur sous haute surveillance puisqu'il conserve, contraint et forcé, tous les membres du cabinet d'André Cools autour de lui. Philosophe, Alain Van der Biest va faire contre mauvaise

fortune bon cœur et accumuler les erreurs politiques par la même occasion. Il n'a pas compris qu'il n'a qu'un seul maître, André Cools, à qui il doit respect et obéissance absolus. Il le payera cash lors de la composition des listes électorales pour les élections législatives de novembre 1991, en se faisant supplanter par un apparatchik fortuné: Michel Daerden. Ce réviseur d'entreprise que l'on surnomme 'l'homme à la Porsche' est tout dévoué au maître de Flémalle dont il est incontestablement l'éminence grise, avec son collègue Fernand Detaille, pour tout ce qui touche le domaine économique. Il est d'ailleurs commissaire aux comptes de la Compagnie Générale Européenne.

Mais revenons à Samedi Première. Robert Neys et Guy Depas, les journalistes-animateurs du débat, ne doivent pas puiser dans leurs dernières ressources pour l'animer. Les deux barons du PS liégeois s'échangent rapidement quelques vérités bien senties sur un ton courtois. 'On ne peut pas être socialiste si on ne réagit pas contre l'injustice, où qu'elle se manifeste, même et peut-être surtout si, par malheur, elle se manifeste dans son propre parti,' déclare Jean-Maurice Dehousse, victime expiatoire de la paranoïa coolsienne. 'On n'est pas ici pour dériver vers une polémique, répond Alain Van der Biest, le passé est le passé, à tout point de vue, même le passé extrêmement récent. (...) Nous faisons actuellement les délices des partis adverses. Si nous voulons continuer à le faire, continuons. Mais je trouve cela aberrant.'

Rapidement, Alain Van der Biest se révèle plus coolsien que le Maître de Flémalle et Jean-Maurice Dehousse attaque sans faire dans la dentelle. 'Il n'y a pas à Liège que le Groupe Perron. Il y a à Liège un autre groupe (...) c'est le Groupe de Flémalle. Se réunit à Flémalle, régulièrement et fréquemment, un groupe organisé qui prend à l'avance toute une série de décisions, ce que le Groupe Perron ne fait pas, et qui prédécide ce que seront dans la suite les décisions des instances (N.d.l'A, du PS liégeois). (...) Nous pensons que la vie d'un parti, c'est de discuter ensemble, toutes tendances confondues, et non pas de créer à l'intérieur des structures une tendance cannibale qui dévore les autres.' Réponse d'Alain Van Der Biest: 'Jean-Maurice Dehousse ne s'est pas insurgé contre le déficit démocratique de la Fédération quand le Groupe de Flémalle a décidé de le placer tête de liste en 87. De même qu'il l'avait fait en 85. (...) Caricaturer les choses pour faire de tel ou tel groupe une sorte de Maffia ou de franc-maçonnerie perverse d'une part, dont je ferais partie, et, d'autre part, se positionner dans un groupe de tendance qui se draperait dans la vertu ou qui serait dévoré par les cannibales, je trouve que non, il ne faut pas raconter ça aux gens.'

Réplique de Jean-Maurice Dehousse: 'Alain Van Der Biest a employé, dans les locaux de la RTBF, une expression qui a tout son sel: la franc-

maçonnerie perverse. Alors appelons un chat, un chat. (...) Chacun sait qu'il y a double appartenance entre des membres du parti et des membres de la franc-maçonnerie. Est-ce qu'on a jamais mis ça en cause? Est-ce que ça n'existe pas? Est-ce que ça n'a pas aussi un rapport avec les malheurs de la Fédération liégeoise? Est-ce qu'il est normal que des membres du Parti Socialiste, éminents, possèdent par leur appartenance à la franc-maçonnerie des informations qui concernent la vie du parti, les relations que le parti a avec certains mandataires, les relations que ces mandataires ont avec l'argent et avec les pouvoirs de l'argent? Et que les rapports soient faits, et tout le monde le sait à Liège, dans les loges de la franc-maçonnerie, ce qui est normal, mais ne soient jamais plus faits à l'intérieur des instances du parti où il est impossible d'avoir des informations. J'ai demandé au comité fédéral que le colonel Dubois soit convoqué et nous explique ce qu'il fait, ce mystérieux colonel qui me représente, qui nous représente un peu partout et que nous ne connaissons pas. Le comité fédéral n'a pas voulu.'

La contre-attaque d'Alain Van Der Biest est faible. 'Le langage qui assimile la franc-maçonnerie, l'argent, pourquoi pas les juifs, le complot judéo-maçonnique, j'ai déjà entendu ça, moi. On a déjà entendu ça. Je dis à Jean-Maurice, c'est grave, ça. Si on continue à tenir un langage pareil au sein du PS, langage qui a déjà été entendu vous savez dans quels cercles, vous savez à quelle période, vous savez sous quel régime, de grâce, ne nous laissons pas emporter par des formules, par des arguments polémiques. On sait où ça mène, tout ça.'

Les attaques de Jean-Maurice Dehousse contre le Groupe de Flémalle et la franc-maçonnerie vont faire mal. Car le Groupe de Flémalle existe bel et bien. Il est un instrument auquel certains socialistes tiennent comme à la prunelle de leurs yeux. Même la mort d'André Cools n'a pas mis fin aux réunions du Groupe de Flémalle. Trop de décisions importantes s'y sont prises qui concernaient non seulement le fonctionnement du PS liégeois mais aussi, et surtout, la région liégeoise pour qu'il disparaisse du jour au lendemain. Bien sûr, à partir du moment où son existence a été révélée, ses membres ont tenté de minimiser son importance. Mais il n'empêche que tous les socialistes proches d'André Cools en font partie. Et comme tous ces élus et militants ont été placés à des postes stratégiques par André Cools, ainsi que nous l'avons vu tout au long de ce chapitre, il est clair que le Groupe de Flémalle, qui se situe au-dessus du Parti Socialiste et de la franc-maçonnerie est une instance de décision importante et incontournable. Certains ont voulu l'assimiler à d'autres organes de concertation et de réflexion tels le Groupe Japon ou le Groupe de Colonster. C'était oublier que l'existence de ces organes était connue de tous (au point qu'ils ont organisé des contacts de presse) et qu'ils étaient pluralistes. Publicité et pluralisme, cela ne convenait pas à André Cools qui avait décidé de créer sa propre structure. Une 'super-loge' maçonnique, socialiste et toute dévouée au Maître de Flémalle.

Quant à une certaine franc-maçonnerie, officielle celle-ci, elle est un pivot important de toute cette stratégie. Elle est aussi devenue un organe de surveillance et de contrôle de certains milieux. Michel Grétry, journaliste à la RTBF Liège, l'a bien compris. Après avoir fait un exposé, dans une Loge, sur les activités du groupe d'André Cools, il a subi l'impitoyable colère de celui-ci. L'homme à tout faire du bourgmestre de Flémalle, en l'occurrence le colonel e.r. Jean Dubois, se fendra d'une belle bafouille adressée 'Au Vénérable Maître de la Loge Iram'. Manifestement, Jean Dubois manque de culture maçonnique, car il ne sait pas que 'Iram' s'écrit en fait 'Hiram'. C'est un peu comme si un membre du Parti Communiste ne savait comment orthographier Karl Marx! Mais voici le contenu de cette lettre:

'Récemment, au Fonds St Servais (Iram et Delta réunis), les Frères soussignés ont été mis en cause par le Frère Michel Grétry qui a tenu, à leur sujet, des propos condamnables et diffamatoires sous la protection du secret du Temple. Il nous serait agréable d'être mis en possession du tracé de la planche du Frère Grétry. Sur cette base, nous souhaitons vivement être confrontés avec l'intéressé, afin qu'il répète l'ensemble de ses propos en notre présence et que nous puissions répondre point par point à ses calomnies. Si un refus à cette requête devait nous être opposé, force nous serait de porter cette affaire devant le tribunal maçonnique afin de mettre un terme à ces méthodes qui ne grandissent en rien la franc-maçonnerie.'

La lettre est signée par André Cools, Alain Van Der Biest, Jean Dubois, Maurice Demolin, Jean-Claude Phlypo, Jean-Marie Peterken et Jacques Malpas. Cette lettre est, en tout cas, la preuve que, même au sein de la franc-maçonnerie, André Cools et ses amis entendaient tout contrôler. Quel pouvoir, par ailleurs, avaient-ils pour convaincre les deux supérieurs hiérarchiques de Michel Grétry, J.M. Peterken (directeur du centre RTBF Liège) et Jacques Malpas (rédacteur en chef RTBF Liège), de signer cette lettre? Ce pouvoir occulte, Raymond Yans, ancien premier échevin Ecolo de la Ville de Liège, en a fait l'expérience. Dans une lettre ouverte rédigée en avril 1991, il écrivait ceci: '... à Liège, il est devenu dangereux de dire publiquement que le processus décisionnel doit être transparent, que désignations et nominations doivent être basées sur les qualités et l'expérience des candidats et non sur leur appartenance à une clique occulte ou à une néo-monarchie laïque insultant, à chacune de ses décisions, les 'hauts idéaux' qu'elle prétend défendre. Au cours de ces années, j'ai pu constater que toute la région liégeoise était sous son contrôle, de la SPI à l'ALE en passant par les exécutifs de Meusinvest, Intradel, de

la SAB (Bierset), de la Socolie, de l'IDEE, des transports en commun, de la Smap, etc...; certains responsables de la RTBF et de la haute magistrature, autant de postes cooptés au sein de certaine maçonnerie.'

Le PS liégeois, manipulé à tous les niveaux par le groupe d'André Cools, a bénéficié du consensus mou des autres forces politiques de la région pour imposer sa loi dans tous les secteurs, à tous les niveaux. 'Liège a perdu son Parrain,' titrait *La Libre Belgique* au lendemain de l'assassinat du ministre d'Etat. Un Parrain qui avait réussi à imposer son 'totalitarisme' à toute une région et que personne n'osait contester à l'une ou l'autre exception près. Aujourd'hui le Parrain est mort, abattu comme un malfrat sur le parking d'un immeuble cossu. Sa famille se déchire et ses fils s'apprêtent à partager l'héritage. Guy Mathot, Alain Van Der Biest, Jean-Maurice Dehousse et José Happart vont désormais régner en maîtres sur le parti. Les petits apparatchiks vont probablement payer cher leur fidélité intéressée au Maître de Flémalle. Mais qui sera placé à la tête de toute la structure économique mise en place par André Cools? La place ne restera pas longtemps vacante. Le Groupe de Flémalle, sous la couverture des instances de la fédération liégeoise du PS, fera finalement appel à Philippe Moureaux, pour prendre la tête de Neos en remplacement d'André Cools. Un choix qui étonnera plus d'un militant socialiste liégeois. Beaucoup d'entre eux ont encore en mémoire ce 1er mai au cours duquel Philippe Moureaux, perturbé par la contestation happartiste, avait traité les militants liégeois de fascistes!

Le monde politique et les milieux d'affaires 'liégeois'

Une des entreprises qui aurait dû bénéficier des retourbées du contrat des hélicoptères Agusta est la société anonyme Trident Technology Holding (TTH), fabricant de matériel électronique.

En 1987, la multinationale Unysis décide de fermer son usine liégeoise. Juste avant la Noël, un repreneur miracle se présente: Léon-François Deferm. Il bénéficie de conditions extraordinaires de reprise: il rachète l'usine et une partie des équipements pour la somme symbolique de 1.000 francs. Unysis offre de plus l'équivalent de 470 millions de francs en heures de travail répartis sur trois ans et une subsidiation à l'emploi de 345 millions libérés par tranche. Malgré ce véritable pont d'or, en 1989, c'est la faillite.[1]

Pourtant, dans le courant de l'année 1988, le monde politique liégeois s'est mobilisé pour sauver l'entreprise. Trident devait être un des principaux bénéficiaires des compensations promises par Agusta: 550 millions de francs auxquels devaient s'ajouter 150 millions de la firme suédoise Saab dans le cadre de l'achat des missiles Helitow qui devaient équiper les Agusta.[2] Deferm trouvait donc 1,5 milliard de francs dans le berceau de Trident.

Ce soutien politique liégeois s'est évidemment traduit dans la composition du conseil d'administration de TTH. On y retrouvait, entre autres, les personnalités suivantes:

– Jacques Vandebosch: premier échevin socialiste de la commune de Seraing, ancien chef de cabinet d'Alain Van Der Biest, il est administrateur de plusieurs sociétés de la 'nébuleuse Cools' comme l'ALE, la SMAP et la SOCOLIE. Il est également président de la SPE. Il était aussi administrateur de la société Anbuma avec Daniel Noël de Burlin (ex-CEPIC).

– Georges Goldine: libéral, administrateur délégué de la Compagnie Générale Européenne, il est également administrateur de sociétés de la 'nébuleuse Cools' comme Meusinvest, la SLF, Invest-Services, la SORASI, la SOCOLIE et la SPE.

– Jean Sequaris: social-chrétien, il est connu comme étant proche des milieux syndicalistes chrétiens de la place de Liège. Il est aussi administrateur de la SOCOFE et vice-président de la SRIW.

– Georges Viatour: socialiste, ancien membre du cabinet d'André Cools, Georges Viatour rejoindra le conseil d'administration de Trident en avril 1988 après avoir dû quitter son poste de directeur général de l'Institut National des Industries Extractives. Il ne restera que quelques mois chez Trident. A l'époque où il dirigeait l'INIEX, il avait de bonnes relations avec la secte Ecoovie.3 En novembre 1989, Georges Viatour a été arrêté et inculpé dans le cadre d'une affaire de fausses factures de l'INIEX qui auraient permis de financer le PS liégeois. Ce dossier est toujours à l'instruction.

On est surpris lorsqu'on examine quelques connexions du dossier Trident. Ainsi, l'entreprise s'est associée pendant plusieurs mois (en 1988 et 1989) à la firme Zeus Computers dirigée par Claude Delperdange. Delperdange a été intégré au conseil d'administration de certaines sociétés de la nébuleuse Trident et Georges Viatour a été nommé administrateur de Zeus Computers au nom de Trident Technologics. Claude Delperdange était pourtant connu à Liège pour ses liens avec l'extrême droite. Etait car son épouse l'a abattu au printemps 1991.

Parmi les fondateurs de Zeus Computers: Willy Freson. Il a été un des dirigeants de la première heure du Front de la Jeunesse avant d'être condamné à 3 ans de prison pour hold-up. Après être revenu dans le giron du Parti des Forces Nouvelles, Freson a lancé le groupe d'extrême droite 'Agir'. Il a été élu au conseil provincial liégeois

lors des élections législatives de novembre 1991. Autre cadre de Zeus, Alain Hermant. Fondateur d'Agir, il a fait un tour au Front National avant de réintégrer les rangs d'Agir. Signalons que pendant la période de bonnes relations entre Zeus et Trident, la société Zeus Computers a obtenu des contrats de vente et d'entretien des ordinateurs de la branche jeune de la FGTB, le syndicat socialiste.

Au conseil d'administration de Trident Technology Holding, on retrouve également Léo Van Tuyckom. La chose est pour le moins surprenante car l'homme fait partie des cercles CVP. Quels intérêts pouvait-il avoir en commun avec les hommes politiques liégeois désireux de sauvegarder un pôle informatique et des emplois dans cette région économiquement sinistrée? D'autant que Van Tuyckom était une des figures de proue d'un groupe d'industriels flamands concurrents. A l'époque de la conclusion du contrat Agusta, Van Tuyckom défendait les intérêts du groupe Sikorsky dont le modèle H-76 voulait supplanter Agusta et pour lequel on avait prévu de construire une usine à Ostende.[4]

Enfin, Léon-François Deferm est un personnage curieux. Il a commencé sa carrière comme garçon de café, a bâti très rapidement une fortune importante et habite maintenant à Monaco. Avant de reprendre les installations d'Unysis, un de ses associés, dont le nom revient dans des dossiers de 'cocaïne-partys' de la 'jet-set' bruxelloise, a failli se faire flinguer. Deferm contrôle encore deux holdings cotés en bourse, Abfin et Socobom. Depuis 1988, ces deux holdings partagent le même immeuble à Bruxelles avec TTH et Electrorail dont l'administrateur délégué n'était autre, jusqu'en août 1991, que Léo Van Tuyckom.[5] En 1991, Electrorail (contrôlé par le NCMV, sorte de pendant néerlandophone de l'ex-CEPIC[6]) était au centre d'une tourmente boursière.

Signalons, pour l'anecdote, ce nouvel hasard: Trident Technologic Holding a été fondé devant le notaire qui enregistre les actes de la société 'European Institute for Management' (voir encadré du chapitre 6).

1. 'Les cadres brandissent le Trident de la colère', Bénédicte Vaes, *Le Soir*, 19 août 1989.
2. 'Agusta komt niet van de grond', Frank De Moor, *Knack*, 23 octobre 1991.
3. *Ecoovie, le micmac des services secrets*, Jean-Frédérick Deliège et Philippe Brewaeys, Ed. EPO, Berchem, 1990.
4. 'Agusta komt niet van de grond', op.cit.
5. 'Het Electrorail-avontuur van het NCMV' et 'Vragen rond bankkonnekties NCMV-top', deux articles de Walter De Bock parus dans *De Morgen* respectivement le 29 août 1991 et le 4 septembre 1991.
6. *Solidarités Nouvelles*, janvier 1981.

Démocratie en danger



Le 24 novembre 1991, la Belgique se réveillait avec la gueule de bois: près d'un demi-million de Belges avaient voté pour une formation d'extrême droite. Leur choix a bien sûr été influencé par la problématique de l'immigration, le sentiment d'insécurité, l'exclusion sociale et culturelle,... Mais aussi par la déconsidération de la chose politique. Le discours de l'extrême droite sur le monde politique 'pourri' – on n'est pas loin des 'banksters' de Léon Degrelle – s'alimente des scandales politico-juridico-financiers qui font la 'une' des journaux depuis des années. Ce n'est pas le moindre des paradoxes de voir ces partis d'extrême droite – qui envoient dans des assemblées démocratiquement élues des gens aux casiers judiciaires pas vraiment vierges – passer, dans une partie non négligeable de l'électorat, pour des formations 'pures'.

Ces scandales existent. La presse ne les invente pas, elle y fait écho. Et quelques dérapages ne modifient en rien le fond du problème. Nous avons relaté des 'affaires' dans ce livre. D'autres mériteraient autant d'attention: modification des plans de secteur, krach de l'agence de change Kirschen, scandale Bauloye, affaire Beaulieu-Verlipack, escroqueries de Jean-Pierre Van Rossem... Toutes ont des colorations politiques.

De tout temps, on a tenté de corrompre les hommes (et les femmes) politiques: ils sont la clé qui permet de pénétrer les marchés publics rapportant gros. Un des enjeux de la nébuleuse de sociétés mise en place par André Cools, c'est le contrôle par le public ou le privé de trois secteurs de l'industrie des services: les déchets, l'eau et l'électricité. Des marchés qui se chiffrent en milliards de francs par an.

Il ne faut pas confondre corruption et financement des partis. Ces derniers doivent faire face à des dépenses énormes dans le cadre des campagnes électorales. Tout le monde fait appel à de généreux donateurs. Un des hommes politiques rencontrés dans le cadre de la rédaction de ce livre nous parlait du 'devoir d'ingratitude' qu'il se devait d'avoir vis-à-vis de ses 'sponsors'. Peut-on laisser à l'appréciation de la seule morale individuelle une des règles qui régit nos institutions démocratiques? Le Parlement, dans une première volonté de réglementer les dépenses des partis, a répondu non en 1989: il a adopté une loi sur le financement des campagnes électorales. Elle ne concerne, hélas, que les élections législatives.

Dès l'adoption de cette loi, on a vu les partis tenter de la contourner par des campagnes qui ont eu lieu plus de six mois avant les élections. Elles n'entraient dès lors pas dans le champ d'application de cette nouvelle loi. On a également assisté à des campagnes d''intérêt général' sur des

thèmes plus farfelus les uns que les autres. Elles masquaient mal la promotion de tel ou tel ministre.

Et s'il convient de ne pas confondre soutien et corruption, il faut bien admettre que ce système de fausses factures ou de dons n'a rien de sain. Son caractère occulte engendre toutes les suspicions, voire met en place les instruments techniques de la corruption.

Mais est-ce encore la question qui se pose aujourd'hui en Belgique ou sommes-nous déjà un cran plus loin? En d'autres termes, les scandales qui naissent en Belgique sont-ils liés à ces mécanismes corrupteurs classiques ou sommes-nous passés à un stade plus élevé d'activités criminelles, à l'instar de l'Italie par exemple?

Hugo Coveliers, un député-avocat membre de la commission d'enquête sur le grand banditisme et le terrorisme, donne une réponse théorique positive dans son livre 'Securitas Belgica'[1]. Capitale de l'Europe en gestation, centre de pouvoir, Bruxelles et la Belgique ne peuvent que devenir une place forte de la criminalité organisée. Devant cette même commission parlementaire d'enquête, le substitut du procureur du Roi de Bruxelles Jean-François Godbille – un témoin privilégié des activités criminelles dans les milieux financiers – lui a fait écho.[2] Pour ces observateurs privilégiés, la grande criminalité doit, pour se protéger, 'mouiller' et 'tenir' des membres de l'appareil répressif de l'Etat (policiers et magistrats) ou ceux qui contrôlent et dirigent l'Etat (les hommes et les femmes politiques). Pour ce faire, les canaux de financement des partis et de leurs représentants sont, à l'évidence, des cibles toutes désignées.

La mort d'André Cools en juillet 1991 n'a fait qu'aviver les inquiétudes. Quel que soit le jugement qu'on porte sur l'homme – ange, démon ou subtil dosage des deux – il est le seul ancien ministre assassiné en Belgique depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale. Que pouvait-il savoir qui nécessite sa suppression physique? A l'heure où nous écrivons ces lignes, la Justice n'a pas encore répondu à cette question. Mais l'enquête judiciaire en pose. André Cools pensait-il que des capitaux d'origine douteuse s'étaient insinués dans l'outil qu'il avait mis sur pied pour dynamiser le tissu industriel wallon? A-t-il mis les pieds où il ne devait pas? Subodorait-il des liens entre certains politiciens liégeois et le 'milieu'? S'apprêtait-il à lâcher certains de ceux qu'il avait soutenus? Etait-il lui même impliqué dans des mécanismes douteux? Mystère. Quoi qu'il en soit, à Liège et ailleurs, il y a des hommes politiques 'ripoux'. Certains ont été épinglés par la Justice, d'autres restent en place.

Benoît de Bonvoisin nous a accusé devant le tribunal de vouloir écrire un livre sur le cadavre encore chaud d'André Cools.[3] L'homme ne manque pas d'air. Depuis près de vingt ans, on retrouve sa trace à la lisière ou au cœur d'affaires qui secouent la Belgique. Né dans une famille catholique ultra-conservatrice, il flirte dans les années 70 avec les milieux d'extrême droite (*Europe Magazine*, Parti des Forces Nouvelles, Front de la Jeunesse) et les activistes anticommunistes à la sauce PIO. En tant que trésorier du CEPIC, il baigne – à la même époque – dans un milieu affairiste qui s'appuie sur le politique pour réaliser des affaires juteuses au détriment de l'Etat, c'est-à-dire de la collectivité.

Tout au long des années 80, sa guerre contre la Sûreté de l'Etat prendra une part importante de son temps. Il est difficile de déterminer si, dans cette bataille, c'est le serviteur de la fraction dure du monde du renseignement américain qui mène croisade ou la figure emblématique d'un milieu affairiste douteux qui agit. Benoît de Bonvoisin, un nazi, un démon? N'est-il pas, plus simplement, un brillant second couteau d'un milieu qui est obligé, pour se défendre et développer ses activités, de gangréner la démocratie en Belgique? Un problème qui interpelle l'ensemble de notre société, mais avant tout le monde politique.

Notes

1. *Securitas Belgica*, Hugo Coveliers, Ed. Hadewijch, Anvers, 1989.
2. Minutes de la déposition du substitut devant la commission, op.cit
3. Audience du 2 août 1991 du tribunal de première instance de Bruxelles siégeant en référé.

Index

A

Abetz, Otto 26
Al Ajjaz, Faez 129, 132, 140, 147, 149
Albert, prince 134
Albertini, Georges 34, 169
Algoet, Georges 46
Almirante 80
Amores Y Martinez, Carlos 158
Ancion, William 225, 226, 244
Angelou, Constantin 143
Anselme, Bernard 257
Arabin, Gérald 65, 133

B

Balthasar, Michel 177, 211
Barbie, Klaus 151
Barbier, Marcel 39, 52, 67, 70, 88, 90, 91, 93, 94, 96, 97, 144, 164, 172, 178
Baro, Viviane 156
Bastin, Jacques 205
Bastogne, colonel Jules 58, 111, 112, 113
Bauchau, Henri 25
Baudouin, Roi 134
Beaurir, général Fernand 97, 132, 133, 135, 181
Begon, Claire 93
Beijer, Robert 94, 142, 146, 150, 173, 174
Bersani, Pierre 128
Bihin, Paul 25
Blanc, Pierre 24, 25, 27, 28, 36, 206
Blaton, Adolphe (Ado) 156, 157, 193, 194
Blaton, famille 30, 193, 213, 216
Bloch 106
Boas, Roger 113, 115, 135, 137, 138, 147, 153, 154, 155, 156
Bodson, Arthur 260
Bolland, Paul 235, 250
Bongiorno, Carmelo 157

Bonvoisin, Pierre 13, 14
Boschloos, Charles Ferdinand 156
Bosquet, Béatrice 64, 80, 95
Boucheron 189, 190
Bouffioux, Michel 100, 101, 102, 184
Bougerol, major Jean 29, 57, 60, 61, 62, 63, 64, 66, 67, 81, 82, 84, 87, 95, 118, 119, 129, 131-134, 139-141, 147-153, 169
Bouhouche, Madani 82, 94, 142, 146, 148, 150, 151, 173, 174
Bourgeois, André 98
Bourguignont, Anne 224, 250
Bourrel, commissaire 95
Bourseau, Robert 243, 244
Bovy, Michel 200-203, 231, 245
Brassinne, Jacques 70
Brayance, Alain 168
Brébart, Maurice 42, 169, 180
Breydel, Jean 28, 46, 51, 53, 66, 69, 87, 105, 178
Bruschweiler, Marco 48
Bultot, Jean 64, 95, 142

C

Caeymax, Ludo 106, 111-113
Caignie, Roger 126
Cammerman 132
Cams, Paul 146
Carlsson, Sven 49
Carmois, Yvonne 54
Carter, Billy 117
Carter, Jimmy 117
Casey, William "Bill" 168
Cauchie, Daniel 134
Cauchie, P.J. 241
Cauchie, Pierre 134
Chamoun, Camille 139-141
Charels, Jean-Marie 29
Charels, Jean-Pierre 32
Charles, Raymond 132
Chauveau, Philippe 138, 155
Chebib, Youssef 142, 143
Chevalier, Robert 185, 186
Chirac, Jacques 39, 111, 112

Claes, Willy 97
Claude Mme 136, 137
Close, Edouard 189, 193, 196, 199, 202-204, 206, 208, 210, 212, 214-216, 218, 222-230, 232-234, 237-239, 241, 242, 244
Closon, J.P. 260
Cokaiko, S. 255
Collin, Fernand 12, 16, 17
Collinet, Dominique 208
Comhaire, Raymond 256
Cools, André 40, 70, 108, 109, 158, 175-177, 199, 202-204, 206, 208, 211-215, 218, 220, 221, 223-226, 244, 247, 249-259, 263-269, 271, 272
Coquillot, Roland 34
Cousteau, commandant 117
Coveliers, Hugo 272
Croissant, Klaus 179
Crozier, Brian 119, 129
Crucifix, Alain 93
Cudell, Guy 176, 236, 237

D

Daels, Paul 144
D'Aix, Jacques 129? 130
Dalem, ministre 190
D'Amato, Umberto Federico 117
Damman, Florimond 128
Da Palma, Antonio Rodriguez 125
Daerden, Michel 265
Dauphin, Claude 232, 241, 242
Déat, Marcel 34
De Baets, Patrick 21, 22
Debauwe, 261
De Benedetti, Carlo 163
De Bock, Walter 6, 46, 67, 113
De Bonvoisin, Emmanuel 31
De Bonvoisin, Pierre 14-18, 20, 28, 41, 42
De Borchgrave, Arnaud 55, 117-120, 169
Debré, Michel 168
De Briey, Arnould 31
Debunne 97, 99
De Burlin, Daniel Noël 32, 67, 69, 70, 74, 269
Decaux, Jean-Claude 230, 231, 233, 232, 237, 241, 242

De Ceulaerde, Félix 65, 131, 134
De Ceuninck, baron Serge 71
De Clercq, Claude 194
De Clercq, famille 193, 216
De Clercq, Yves 194
De Croÿ, prince Rodolphe 72
De Donnéa de Hamoir, François-Xavier 171
Deferm, Léon-François 268, 270
Defferre, Gaston 164, 165
Defosset, Léon 176, 236
De Gaulle 168, 204
Degrelle, Léon 73, 271
De Habsbourg, Otto 115, 128, 130
Dehaut, André 129
Dehaybe, Raymond 36
De Hondt, Francis 70
Dehousse, Jean-Maurice 225, 226, 242, 244, 264-266, 268
De Jonghe d'Ardoye, vicomte Yves 46, 178
De Jonghe d'Ardoye, vicomtesse Michèle 20
Dejouany, André 163, 164
Dekaise, Daniel 142, 143, 145
De Kerchove d'Ousselghem, Nicolas 29, 46
De Knop, Jeannine 125
De Lamalle, Désiré 126
De Lame, architecte 48
De Launay, Jacques 25
De Launoit, baron Paul 12, 16-18, 20
De Launoit, comte Jean-Pierre 20
De la Vallée-Poussin, baron Paul 115
Delfosse, Jean 25
Delhamende, André 181, 182, 183
De Liedekerke, la comtesse 83
Delombaerde, Karel 29, 50, 70-75, 89-92, 96, 97, 130, 131, 139, 157
Delperdange, Claude 269
Delvoye, Luc 95
De Man, Henri 26
Demarche, Jean 198, 199, 202, 203, 207, 209, 215, 219, 227
De Marcken de Mercken, Bernard 28, 31, 127, 128, 171, 181
De Marcken de Mercken, Jean 32
De Marenches, Alexandre 117, 129
Demartin, Louis 154
De Mérode, Bernard 20

Demolin, Maurice 40, 235, 236, 239-241, 247, 267
De Moor, Frank 109, 139, 152
Depas, Guy 265
De Pauw, Alain 194
De Pauw, Charlie 192
De Pauw, famille 193, 196, 216
Depré 132, 133
Deprêtre, Jean 135, 142
Deprez, Gérard 80, 123, 124, 167
De Reys, Grégory 53, 54, 178
De Roock, Christian 82, 90, 92, 95, 98-101
De Roover, Marcel 17
Dery, Claude 82, 146-148, 150, 151
Desama, Claude 235
De Sausmarez, Cecil 24, 25
Desmarets, José 123, 138
Dessart, Francis 88, 251
Destenay, Maurice 222
Detaille, Fernand 259, 261
Detournay, Jean-Marie 47, 49, 50, 52, 124, 125, 129
Detrembleur, Paul 124
Devlieghere, Jacques 83, 85, 86, 88, 90, 92, 100, 108, 109, 176
De Winter, Emile 17
Dewit, Elise 143-145
D'Hoogh, André 99
Digneffe, Jean-Paul 225
Dimanche, Pierre 47, 127, 130
Donovan, William "Wild Bill" 16
Dorpe, commissaire 77, 184-186
Dossogne, Francis 30, 32, 33, 36, 38, 52, 53, 63, 64, 67, 93, 115, 139, 140, 152, 154
Dossogne, Victor 36, 38
Draps, Willem 159
Drouviotis, Georges 129
Du Monceau de Bergendael, Yves 123
Dubois, Jean 40, 175-177, 202-205, 208-214, 217, 221, 223, 234-237, 255-259, 266, 267
Dubois-Pélerin, Jules 14, 15
Ducarme, Daniel 183
Ducarme, professeur 47
Dufrane, inspecteur Michel 66, 105, 178, 185, 186
Dumon, Christian 69

Dumont, Serge 33, 51, 154
Dupuis, Pol 166
Duquesne, Antoine 184
D'Ursel, Hervé 20, 156

E

Eerdekens, Claude 60, 100, 107, 131, 165-167, 175, 176, 220
El Alam, Félix 140
Estiévenart, Bernard 87, 101
Everaert, général 108, 113
Everaert, lieutenant-colonel 58

F

Faccenda, Albert 158
Fagnart, Robert 61, 62, 140, 147, 148, 150
Farjallah, Saad 141
Faway, Michel 198, 223, 224
Fayçal, roi 110
Finné, Léon 145
Fourrez, Jacques 143-145
Francis, Antoine 140, 159
François, commandant 132
François, Léon 136
Frangié, Soleiman 140
Franz, Joseph 53
Frère, Albert 163
Freson, Anne 210, 212, 213, 215, 218, 219, 221-224, 234, 241-243
Freson, Willy 269
Froment, Jacques 25

G

Galopin, Alexandre 9-13, 17, 18, 25, 42, 73, 78, 80, 166
Galopin, Elisabeth 13, 20
Garot, Jean-Claude 74, 94, 99-102, 135
Gaspar, Benoît 60
Gaucher, Roland 34, 35
Gauchie, P.J. 232
Gelyns 241, 242
Gemayel, Amine 140, 141, 143

Gemayel, Pierre 141
Gérard, Jo 25, 27, 29, 71, 157
Gérard, Max-Léo 12, 16
Geshier, Herman 65, 66, 84, 130-133, 138, 140
Gherardi Dandolo, comte Giorgio 127, 144, 157-159
Giet, Léon 210, 227, 250
Gillet, Robert 54
Gilson, Daniel 30, 32, 33, 35, 52, 67, 93
Giscard d'Estaing, Valéry 123, 136, 168
Glinne, Ernest 252
Gluza, Carol 257
Godbille, Jean-François 77, 114, 124, 129, 132, 158, 179, 236, 247, 272
Godfrin, Pierre 127
Goffinon, adjudant 132, 133, 174
Gol, Jean 62, 78, 86, 92, 167, 177-180, 184
Goldine, Georges 48, 178, 189, 202, 204, 208-210, 212, 216-219, 221-224, 235, 236, 256, 262, 269
Gonthier, général 60
Goor, Cécile 68, 69, 81, 86
Grafé, Jean-Pierre 53, 123, 126
Graindorge, Me Michel 7, 100-102, 124, 170, 171, 177, 219
Grétry, Michel 267
Griotteray, Alain 163, 164, 167-169
Gutt, Camille 12

H

Haemers, Patrick 138, 144, 158
Hage, Maroun 143
Haig, Alexander 204
Happart, José 268
Haquin, René 34, 60, 70, 92, 93, 105, 108
Hardy, Jean 193, 194, 196, 198, 214-216, 227, 233
Haslan, doctoresse 130
Hasquin, Hervé 151
Hassan II 179
Hatry, Paul 115
Hayek, Friedrich 42
Henrion, Robert 15, 20
Heris, Elisabeth 36
Hermant, Alain 270
Hermanus, Merry 236

Herminaire, Claude 60, 105
Hersant, Robert 168, 169
Hilton, Conrad 16
Hismans, Edgard 261
Hoggart, Hans 150, 151
Huyn, comte Hans 129
Huynen, Joseph 70

I

Israël, Fortunato 135, 138

J

Jacobs, Robert Licoin 36, 37
Jaspar, avocat général 96
Jaspar, Henri 135
Javeau 128
Jehasse, Régis 256, 257, 259
Jeremias, madame Margit 112
Joiret, Marie-Hélène 249, 250
Jonet, Jacques 67, 157
Jonnart, Pierre 46, 69
Jurion, Jef 143

K

Kausse, Joseph 89, 90, 96, 98, 99, 101, 102, 131
Keyaerts, général Maurice 17
Khashoggi, Adnan 135-137
Khomeiny 113
Khoury, Laure 141
Khoury, Victor 140, 141

L

Lagneau, sénateur 49
Lambeau, juge d'instruction 45, 50, 54
Lambert, Albert 32-34, 127, 157
Lammers, Eric 96, 158
Lamy, René 14, 15, 41, 42, 128

Latinus, Paul 50, 67-71, 74, 80-83, 86-90, 92-97, 100-102, 129-132, 135, 139, 140, 146, 151, 164, 169, 257
Laurent, Philippe 107, 131, 167
Lavi, Houshang 113
Leboulle, inspectrice Anne 77
Lecerf, Emile 26, 27, 29, 30, 32-38, 46, 52, 53, 63, 64, 68, 77, 85, 86, 91, 131, 133, 148, 151, 169, 178
Ledeen, Michael 117, 119
Le Doyen, madame Lyna 96
Leens, Alain 225, 229
Legon, Marie-Thérèse 81, 87, 141, 148, 149
Le Hardy de Beaulieu, Gérard 123
Lejeune, Christian 29, 36
Lekeu, Martial 172, 173
Lelarge, Jean-Marie 38, 53
Léopold III, Roi 11
Le Pen, Jean-Marie 167, 168, 172
Lepère, Yvan 151
Leroux, Frans 155
Lewalle, Léon 256, 257, 261
Libert, Emile 46, 69
Libert, Michel 71, 72, 88-91, 97, 131-133, 150, 153, 164
Lizin, Anne-Marie 235
Lohest, Herman 255, 261
Lombardo, Yvan-Mateo 152
Louis, André 137, 139, 153
Lyna, Francine 95-97

M

Mac Arthur, Douglas 149, 169
Maes, Luc 96
Maffioli, Roland 82
Mainil, Pierre 123
Malacor, Vincent 70
Malek, Fouad 141
Malherbe, Jacques 115
Malpas, Jacques 267
Mampuys, général René 17
Marchal, substitut du Procureur du Roi 46
Marnette, Georges 93
Martel 130

Martens, Wilfried 62, 109, 126, 138, 175
Martin, Denis 155
Massart, Victor 61, 68, 74, 81-84, 87-90, 99-102, 139
Matagne, Jacques 36
Mathieu, Olivier 7
Mathot, Guy 126, 127, 250, 254, 255, 259, 268
Mayerus, colonel René 61, 148-150
Médecin, Jacques 189
Meesen, Claude 250
Mendès-France, Pierre 106
Mendez, Juan 82, 94, 146
Mercier, Bernard 64-67, 72, 84, 130, 150, 183
Merckx, Eddy 99
Michiels, Eugène 105
Miller 60, 61, 67, 83, 84, 132
Minc, Alain 163
Mitterrand, François 136, 163, 164, 168, 237
Mitterrand, Jacques 258
Mobutu 33, 63, 125, 180, 217
Mollet, Guy 163
Montaricourt, Lydia 135, 136
Moss, Robert 119
Mottard, Gilbert 202
Mottard, Jean 107, 167
Moureaux, Philippe 62, 79, 80, 84, 86, 93, 118, 156, 164, 173-176, 178, 180, 181, 236, 237, 268
Moureaux, Serge 141, 146, 164, 167, 174, 176
Moyen, André 17-19, 21, 25
Mundeleer, Georges 29
Mungo, Aldo 128

N

Nancy, docteur Claude 27, 46, 47, 64, 84
Napoléoni, Alain 241
Naveaux, Albert 54
Nerincx, Edmond 125
Neys, Robert 265
Nols, Roger29, 172, 178, 184

O

Offergeld, Jacques 185, 186
Ojjeh, Akhram 117, 136, 137
Oppelt, Chantal 54

P

Pattijn, Christian 129
Paul, Jean-Marie 64, 95
Pazienza, Francesco 116, 117, 136
Pernet, Arthur 36
Pensis, Michel 52
Peterken, Jean-Marie 267
Phlypo, Jean-Claude 255, 257, 259, 267
Picqué, Charles 224
Pierlot 12, 18
Piette, Josly 257
Pinay, Antoine 180
Pinchon, René-Noël 48
Pinon 94, 97, 98, 100
Piret, Ludger 72
Pirmolin, Jacques 262
Pissoort, Pierre 205, 206
Poelman, Francis 64
Poncelet, Bernard 202
Poulet, Robert 25, 35
Pradel, Louis 230
Préau, Roland 30
Privat, Henri 125
Proglio, Henri 19, 208, 211, 212, 237

R

Raes, Albert 21, 60, 77-79, 84-86, 90, 92, 93, 96, 100, 103, 105-113, 116, 119, 120, 123, 133, 146, 149, 164, 167, 179, 174, 175, 179, 186, 222
Raes, François 155, 158, 180-182
Rasir 210, 215, 218, 222
Raucq, général 56
Rauwers, Oscar 193, 196-203, 205-207, 214, 215, 219, 227, 228, 245-247
Reagan, Ronald 117-119, 168
Relecom, Michel 149

Remy, Adelin 157
Remy, Marguerite 235
Remy, Robert 157
Rémy, les frères 71
Renard, André 252
Reyniers, Frans 154
Riboud, Jean 164
Robillart, Herman 16, 17
Rocard, Michel 180, 217
Rockefeller, David 180
Rogge, Gérard 100-102, 184
Roman, Général 55, 59, 60, 63, 140
Rossart, Roger 60
Rossignol, Freddy 46
Rossignol, Ronald 144, 145
Rousselet, André 164
Routier, Airy 136, 137

S

Sabbe, Jan 35, 47, 67
Saels, Me José 24, 38, 39, 50, 90, 124, 171-173, 177, 219
Saintraint, Antoine 70
Salan, général 27, 168
Salik, Pierre 156
Santovito, Giuseppe 116, 117
Sarr, Maud 135
Saucez, Frédéric 72
Scaillet, André 37, 39-41
Schievers, Ghislain 69
Schlicker, Jean-Michel 67, 68, 96, 97
Schlitz, Henri 227, 244-246
Schwilden, Walter 60
Seghers, PW 55, 113
Séguela, Jacques 237, 242
Sengier, Edgar 42
Sequaris, Jean 269
Servais, Auguste 36
Sik, Louis 138, 153
Simonet, Henri 108, 136
Smets, Christian 77, 81-98, 100-103, 130, 132, 133, 139, 146, 151, 153, 171, 174, 185, 186

Souris, Christian 66, 90
Spaak, Paul-Henri 12
Speeckaert, Jacqueline 155
Spitaels, Guy 174, 252
Steinier, Stéphane 157
Sterckmans, Michel 21
Sterling, Claire 116, 117, 119, 120
Steyaert, Raymond 47, 127
Syfer, David 144

T

Takizela, Luyan 217
Teichman, Paul 27, 37, 42, 178
Tellier, Amand 204
Terlinden, kolonel 56
Terwagne, Freddy 252
Thiriart, Jean 27
Thomas, Robert 82
Tilkin, commissaire 222, 227
Toussaint, Luc 225
Touvier, Paul 151
Traboulsi, Samir 136, 137
Tratsaert, Roger 82
Trousse 98
Tschombé, Moïse 171

U

Ugeux, Dominique 69
Uhoda, Stéphane 197-199, 201-203, 207, 227
Urbain, Robert 128

V

Van Camp, Jacques 144, 145
Van Coppenolle, colonel de Gendarmerie 17
Vandebosch, Jacques 264, 269
Vanden Boeynants, Paul 9, 10, 15, 16, 21, 25, 27-29, 31, 41, 45-47, 49, 50, 55, 57-59, 61-63, 69, 71, 84, 107-115, 118, 122, 123, 126, 132-138, 140, 144, 146, 147, 151, 153-159, 171, 174, 181, 182
Van Den Bemden, Jacques 148

Van den Bosch, Vincent 39, 67, 70, 126, 144, 181
Vanden Eynde, José 143
Van Der Biest, Alain 235, 264-269
Van Der Elst, Michel 50
Van Dooren, Procureur du Roi 46
Van Elslande, Renaat 66, 109
Van Engeland, Jean-Philippe 64, 94-96
Van Espen, juge d'instruction bruxellois 209, 210, 217, 224, 239, 241
Van Gheem, Roger 19, 40, 176, 177, 212, 236
Van Gorp, Jean 83, 86, 90, 100
Van Helvoort, Théo 127, 156, 158
Van Honsté, Raymond 171
Van Keerbergen, Luc 99, 101
Van Kerkhoven, Paul 67, 71, 74, 157
Van Parijs 28
Van Riebeke, John 35, 52
Van Rossem, Jean-Pierre 271
Van Tuyckom, Léo 270
Van Wijk, Richard 29, 71-74, 115, 129, 144, 152, 156-159
Vastapane, Aldo 144
Verbelen, Robert 18, 73
Verbinnen, Jules 199, 202, 206, 212, 214, 215, 218, 221-223, 227, 232-235, 238, 239, 241-243, 246
Verdin, Angèle 68
Verhoeyen, Etienne 13
Verjus, Lambert 251
Vernaillen, major 121, 132, 133, 140, 145, 146, 148
Verpoorten, Albert 73
Verpoorten, Charles 70, 72-75, 91, 157
Verpoorten, Karl 74
Viaene, général-major 71
Viatour, Georges 269
Vigny, Maurice 126, 128
Violet, Jean 67, 119, 128, 129
Violet, Paul 39
Vivario, lieutenant général 56
Vlerick, André 41, 42
Volcher, Roger 35, 47-49, 181
Vosse, Guy 208
Vuylsteke, colonel 56

W

Wathelet, Melchior 62, 78, 182, 183, 208, 250, 262
Weber, lieutenant-colonel Jean 58
Weil, Ekkerhard 63-66, 80, 130, 131, 133, 140
Westmoreland, général 118
Wijninckx, Jos 79, 84, 109, 110, 116, 120
Willems, général 56
Willermain, Robert 128
Wittman, Siegrid 126
Wolf, Michel 195, 200-203
Wyvekens, Pierre 69

Y

Yans, Raymond 48, 202, 207, 225, 229, 230, 267
Yerna, Jacques 252

Z

Zarotti, Jean 127
Zaraï, Rika 30

Vincent p. 131
Joseph Kounte,

SOCOBOM,
p. 270.
Daniel Noël
de Barlin.

 +2.50/5